





i. wants pp. 0193 - end of Vol.

ii. " " 1-192.

ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,

RÉDIGÉES

PAR A. L. MILLIN,

Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, Conservateur
du Cabinet des Médailles, des pierres gravées, et des antiques
de la Bibliothèque du Roi, membre de l'Institut royal de France
dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc.

JANVIER.



IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

A PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,
Rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.

1818.

Il paroît, le 1^{er} de chaque mois, un Numéro de ces Annales. Chaque Numéro a douze feuilles d'impression ; celles de la première partie sont en cicéro, celles des deux autres en petit-romain et en petit-texte. Chaque Numéro est accompagné d'une ou de deux gravures, de manière qu'il y en ait au moins douze au bout de l'année.

Le prix de la souscription est de 36 fr. pour Paris, et de 42 fr., port franc, pour les départemens. On ne peut souscrire pour moins de six mois.

On souscrit chez MM. les directeurs des bureaux de poste, et chez les principaux libraires français et étrangers.

C'est au bureau des Annales qu'il faut adresser les livres, les gravures, et enfin tout ce qu'on désire faire parvenir au Rédacteur.

Les livres, français ou étrangers qui ont été remis, selon l'usage, au bureau du Journal, y sont annoncés dans le mois même où la remise a été faite ; et le mois suivant, lorsqu'ils ont quelque importance, ils le sont encore dans la section des extraits et des notices.

ANNALES
ENCYCLOPÉDIQUES.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

\$. 1000.

ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES

RÉDIGÉES

PAR A. L. MILLIN;

Membre de l'INSTITUT dans l'Académie royale des Belles-lettres ; Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, Conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque du Roi, Professeur d'Archæologie ; des Académies impériales de Moscou, de Wilna, de Corfou ; des Curieux de la Nature à Erlang ; des Académies royales de Dublin, de Munich, de Turin, de Gœttingue, de Berlin, de Naples et de Lucques ; des Sociétés Linnéenne de Londres, Minéralogique d'Iéna, des Sciences physiques de Zurich, Pontanienne et d'Encouragement de Naples ; d'Agriculture de Troja ; des Beaux-Arts, Colombaire, et de celle d'Agriculture de Florence ; de celles de Pistoja et du Valdarno ; de celles des Antiquités de Copenhague, d'Archæologie de Rome ; de celles de Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nîmes, Marseille, Avignon, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nanci, Gap, Strasbourg, Maïence, Trèves, Francfort, Nantes, Soissons, Lille, Evreux et Mâcon.

ANNÉE 1818.

TOME I.

A PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES ;

Rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.





AVERTISSEMENT.

LE succès des *Annales Encyclopédiques*, pendant le cours de l'année 1817, a rempli les espérances de leur Rédacteur, et lui donne lieu de croire que l'année 1818 verra prospérer encore plus cette entreprise, et l'établira même plus solidement. Il n'a rien négligé pour rendre ce Journal utile ; il s'est procuré les meilleurs journaux étrangers, beaucoup de livres : la réunion des mémoires et des notices contenues dans cette année, en font une collection utile pour tous les genres d'étude et de connoissances, et un répertoire nécessaire pour l'histoire littéraire de cette période. Le Rédacteur n'a pas craint d'ajouter, dans certaines occasions, au nombre des feuilles déterminé

dans le prospectus ; il n'a promis que douze gravures , et il en a donné vingt-quatre , dont plusieurs sont très-grandes ou peintes , et qui représentent des objets de tout genre.

Plusieurs hommes de lettres et des artistes distingués ont voulu coopérer à un ouvrage qui n'est entrepris que dans le simple intérêt des lettres , et lui ont donné des mémoires et des extraits intéressans ; l'auteur sollicite encore leur bienveillance , il les prie de la lui continuer et de contribuer toujours à soutenir un Journal dont le but est d'entretenir les communications entre les savans , les littérateurs et les artistes de tous les pays.

ANNALES

ENCYCLOPÉDIQUES:



HISTOIRE.

DISCOURS sur les heureux effets de la puissance pontificale, au moyen âge, prononcé, à l'ouverture du cours d'histoire moderne, à la Faculté des Lettres de Paris, le 3 décembre 1817, par M. RAOUL-ROCHETTE.

Vous n'attendez sans doute pas de moi, Messieurs, que j'explique les motifs qui m'ont fait choisir, pour sujet de nos leçons, l'histoire des Pontifes romains. Ceux d'entre vous auxquels est familière la connoissance des événemens et des intérêts du moyen âge, savent aussi bien que moi que, dans ces siècles appelés barbares, la religion étoit le seul pouvoir comme le premier besoin des hommes, et que l'histoire de ses ministres étoit, à cette époque, celle de l'humanité toute entière. Alors que la chaire de saint Pierre dominoit tous les trônes, et que l'Europe, constituée en république chrétienne, ne reconnoissoit de chef suprême que le chef même de l'Eglise;

alors que , parmi tant de petits souverains , détruits et effacés l'un par l'autre , les Papes seuls avoient de l'éclat et leur gouvernement de la force , il ne faut chercher que dans les opérations de la cour de Rome cet accord qui manquoit partout ailleurs , et cet intérêt qui s'attache toujours à la grandeur.

Sous un autre rapport , l'histoire du Pontificat doit offrir à notre âge une instruction agréable autant qu'utile. A peine respirans que nous sommes de vingt-cinq années d'orages , après avoir épuisé toutes les sensations que peuvent produire d'éclatans succès et d'incroyables revers , les exploits les plus héroïques et les fureurs les plus barbares , nous devons aimer à reposer enfin sur des images plus tranquilles nos regards fatigués de tant de scènes violentes. A défaut des jeux sanglans de la guerre , nous trouverons , dans les querelles religieuses , un spectacle aussi animé , mais moins funeste à notre espèce. Nous y verrons l'esprit humain déployer toute son adresse et toute sa force en de plus innocens combats , et , du fanatisme qui l'aiguise , faire souvent jaillir la vérité qui l'éclaire.

Ce n'est cependant point , Messieurs , l'histoire ecclésiastique que je me propose d'offrir à vos méditations : je n'ai ni le talent , ni le caractère qu'exigeroit une si haute entreprise ; c'est l'histoire de l'Europe , ramenée à un centre unique ,

et subordonnée à celle de la puissance ecclésiastique ; c'est, en un mot, un tableau général du moyen âge, envisagé sous le rapport de l'influence, tantôt plus forte, tantôt plus foible, mais toujours prépondérante, que les Papes exercèrent sur toutes les sociétés chrétiennes. Et je n'ai pas besoin de vous avertir que, religieux observateur des convenances, autant que fidèle ami de la vérité, nous ne jeterons point un coup-d'œil profane sur la vie privée des Pontifes, et que, nous renfermant dans le cercle des transactions publiques, nous aurons soin d'étendre au-devant du sanctuaire un voile respectueux.

Je n'ignore pas combien l'histoire des Papes présente de difficultés à la critique, et d'écueils à la franchise. Dans un siècle où les antiques croyances sont en butte aux efforts d'un scepticisme audacieux, où la philosophie humaine ose s'attaquer à des vérités d'un ordre surnaturel, on doit craindre que les fautes de la cour de Rome, publiquement exposées, n'achèvent de déconcerter une foi timide, et que les ennemis de la religion ne triomphent ainsi de ses disgrâces. Mais cette crainte s'évanouit devant des considérations plus réelles. Si les vices des hommes n'ont pu défigurer l'œuvre de Dieu, si le christianisme s'est maintenu jusqu'à nous, malgré les fautes de ses ministres, comment l'austère simplicité d'un récit fidèle pourroit-elle lui porter atteinte ? et

la vérité fera-t-elle ce que l'erreur n'a pu faire ? L'histoire des Papes considérés comme souverains temporels, comme chefs de mouvemens politiques, n'a, d'ailleurs, que des rapports éloignés avec celle de la religion. Le prince et le pontife sont ici des personnages trop différens, pour qu'on puisse les confondre, pour que les fautes de l'un doivent être imputées à la croyance de l'autre. Trop souvent, il est vrai, dans les siècles dont nous allons parler, cette distinction importante se perdit ou s'oublia au milieu des vaines disputes de l'école, ou des querelles sanglantes de l'ambition. Plus souvent encore, l'esprit religieux des peuples se plut à réunir, dans la personne des chefs de l'Église, tous les droits de la puissance civile, et crut que la même main qui devoit assurer leur salut dans l'autre monde, devoit aussi diriger leur conduite en celui-ci. Mais aujourd'hui que les droits du sacerdoce et de l'empire sont bien distincts, quoique également sacrés, l'honneur et l'intérêt même de la religion exigent qu'on sépare de sa cause des erreurs dont elle n'a pu souffrir, comme elle n'a pu les autoriser. Il faut, pour que le sentiment de ses bienfaits soit pur comme elle-même, ne plus craindre d'avouer des fautes qui lui sont étrangères; il faut enfin que les incrédules, s'il pouvoit en exister parmi nous, apprennent que les crimes d'Alexandre VI, les violences de

Jules II, les voluptés de Léon X, les perfidies de Clément VII, ne sont pas moins odieuses au chrétien qui se contente d'en gémir, qu'au philosophe qui croit n'y voir qu'un sujet de triomphe, et ne rougit pas d'en tirer un indigne avantage contre la religion qui les condamne.

Et d'ailleurs, Messieurs, il s'en faut bien que la tâche d'un historien des Papes soit aussi pénible qu'elle semble au premier coup-d'œil; et si l'impartialité dont je fais profession ne m'a pas permis d'en dissimuler à vos yeux les côtés ingrats, je dois encore moins vous en laisser ignorer la partie honorable. Tel est le caractère de l'homme, qu'il porte, dans toutes ses actions, ce mélange de vice et de vertu dont se compose sa nature; et le tableau des affaires humaines n'en présente point où le mal et le bien aient été constamment séparés. Défions-nous donc de ce prétendu savoir, qui, nous montrant l'influence pontificale sous des couleurs toujours également odieuses, ne lui a imputé que des crimes, et n'en a retracé que les malheurs. Sachons nous défendre de cette fausse philosophie, qui, pour unique fruit de ses analyses du cœur humain, n'y vit jamais que des vues intéressées, ou des intentions coupables, et qui, surtout dans l'histoire des Papes, s'attachant aux seuls faits qui flétrissoient leur caractère, aux seuls témoignages qui calomnioient leur conduite, s'est refusée à dire

tout ce que leur influence eut de généreux, de grand et de salutaire. L'ignorance et la mauvaise foi, qui s'unissent au même degré dans ces écrits prétendus philosophiques, nous autoriseroient peut-être à considérer les mêmes objets dans un sens tout opposé; mais les défauts que nous condamnons ne sauroient être pour nous un motif d'excuse, encore moins d'émulation. Sans former de système contraire, ce que les partisans de l'indépendance absolue des opinions ne manqueroient pas d'appeler d'abord un paradoxe, nous tâcherons d'être vrai uniquement : c'est le seul moyen qui nous reste pour être original.

C'est un fait qui résultera de mes recherches, et que je crois pouvoir proclamer d'avance hautement, que, pendant la longue durée du moyen âge, l'influence des Papes fut généralement plus utile que funeste à l'Europe, et que, tout pesé dans une exacte balance, la société dut plus de vertus et de bienfaits à la puissance pontificale, qu'elle n'en reçut de vices et de malheurs. Mais, afin de rendre cette proposition vraisemblable, même aux esprits les plus prévenus, je me hâte d'ajouter qu'il falloit un état de civilisation, ou si l'on veut, de barbarie, précisément semblable à celui du moyen âge, pour que l'autorité des Papes obtînt des résultats aussi favorables; et c'est ce qu'a démontré la suite de leur histoire, lorsque, tout ayant changé en Europe, les esprits, les institu-

tions et les mœurs, ces Pontifes voulurent, en des circonstances toutes différentes, déployer le même pouvoir, et ne surent plus alors produire que des scandales, et susciter que des troubles.

Sachons donc distinguer ce qu'étoit l'Europe au XI^e siècle, et ce qu'elle étoit devenue au XVI^e, et les phénomènes que présente l'état de la cour de Rome, à ces deux époques, et dans l'intervalle qui les sépare, ne nous offriront plus rien que de conforme à la nature des choses. Quand Charlemagne fonda la puissance temporelle des Papes sur le territoire de Rome, leur empire étoit déjà établi dans tous les cœurs, et depuis, les Pontifes, pour parvenir au trône, n'eurent qu'à s'y laisser porter. L'enthousiasme religieux, qui étoit alors dans toute sa ferveur, ne fit que croître dans les siècles suivans; avec lui s'étendit le pouvoir des Papes, et l'un et l'autre brillèrent du même éclat, et déployèrent la même énergie dans le siècle des croisades, où ils atteignirent ensemble le plus haut degré de leur influence. Les nouveaux rapports qui se formèrent à la suite de ces expéditions fameuses, créèrent bientôt des sociétés nouvelles, où la politique cessa d'être liée si intimement à la religion. Une sorte de lutte s'établit dès lors entre les deux puissances, qui se partageoient les affections et les destinées de l'homme; et ce fut pendant les longues vicissitudes de cette lutte opiniâtre, qu'acheva de se

dépouiller la barbarie du moyen âge. Quand Luther enleva la moitié de l'Europe aux Papes, il ne fit qu'accomplir en un jour une révolution préparée depuis deux siècles ; la puissance pontificale se seroit perdue sans cette imprudence de Léon X, comme elle s'étoit élevée, malgré les mêmes vices, au XI^e siècle : c'est la croyance qui explique tout dans les hommes de ce temps, d'une manière aussi sûre que l'intérêt chez ceux du nôtre.

Dans une disposition des esprits, qui comprenoit dans la religion tous les intérêts du citoyen, comme elle en tiroit tous les devoirs de l'homme, le Pontife, qui dirigeoit les consciences, devenoit naturellement l'arbitre des empires ; et c'est alors que, par une conséquence nécessaire, il fut rigoureusement vrai que l'État est dans l'Église, et non l'Église dans l'État. Qu'on joigne à cette direction des idées, toute religieuse et enthousiaste, des circonstances heureuses, les vices et la désunion des princes, l'habileté des Pontifes, et enfin les lumières du clergé au milieu de l'ignorance générale, et l'on trouvera peut-être que la cour de Rome, si souvent accusée d'affecter l'empire universel, plus souvent encore sut s'en rendre digne, et que son ambition fut du moins excusable, quand tout, autour d'elle, s'empressoit à lui en donner l'exemple, à lui en inspirer le désir, et à lui en préparer le succès.

L'Italie, au VIII^e siècle, gémissoit sous le joug des Lombards, et ne souffroit pas moins de l'indifférence et de l'éloignement des empereurs. Abandonnés de leur souverain et pressés par leur ennemi, les Romains ne sont plus défendus que par leur évêque. Après avoir vainement rempli l'Orient de ses plaintes éloquentes, un Pape, Etienne II, pour sauver son pays des mains d'un barbare, ne craint plus de s'adresser à un héros. Il passe les Alpes, et les repasse bientôt, suivi d'une armée de Français qui va tout renverser devant elle. Les Lombards sont forcés de se renfermer dans de justes limites : Rome affranchie respire, et, dans ce triomphe légitime, la piété peut s'applaudir d'avoir ouvert un champ honorable à la valeur. De nouveaux dangers la mettent à une nouvelle épreuve. Mais les Romains, toujours trahis par la fortune, et encore plus par eux mêmes, ne savent tendre les mains aux fers qui les attendent, ou bien au Pontife qui négocie et combat pour eux : c'est encore un Pape Adrien I, qui, à défaut du courage éteint dans leurs âmes, leur suscite un vengeur ; qui, joignant l'autorité de la religion au zèle du patriotisme, ne permet de vaincre pour eux qu'au seul prince digne de les défendre, et leur assure un protecteur, sans leur imposer un maître.

Avec la destruction des Lombards, finissent les longues angoisses des Romains, et commence la grandeur des Papes. Sans doute, tout ne fut

pas religieux dans cette élévation mondaine, et l'humble successeur des Apôtres, en profitant de l'abaissement de César, parut oublier de rendre à son malheur ce que l'Évangile avoit prescrit de rendre à sa puissance. Toutefois, rappelons-nous que l'Empire fut fondé par les proscriptions et cimenté du sang des plus vertueux citoyens de Rome. C'est, au contraire, par des bienfaits, que les Papes établirent leur autorité; la reconnoissance des Romains, délivrés par eux, fut le premier degré de leur trône; et, lorsque tant de conquérans n'ont eu d'autre titre à régir un pays, que d'en avoir fait un désert, on peut pardonner aux Papes d'avoir sauvé leur ville pour acquérir le droit de la gouverner.

Le IX^e siècle s'ouvre par une scène plus imposante encore. L'Empire, que les Césars avoient laissé perdre entre les mains des Goths, des Lombards et des Arabes, est rétabli sur de nouveaux fondemens; et c'est l'amitié d'un grand-homme et d'un Pape qui signale cette ère nouvelle. Par cette heureuse union des deux puissances, la France, élevée au premier rang des nations, s'associe aux destins immortels de Rome; et Rome, à son tour, s'applaudit de retrouver, dans son alliance avec un peuple florissant de jeunesse et de vigueur, l'éclat de la république et l'étendue de l'Empire. Jamais peut-être l'action réciproque de la religion et de la politique

n'éclata par de plus salutaires et de plus nobles effets ; et jamais la civilisation de l'Europe ne reçut une impulsion plus forte, que celle qu'elle dut à la double influence de Léon III et de Charlemagne. Mais un édifice porté rapidement si haut, ne pouvoit se soutenir sans l'appui de la main vigoureuse qui l'avoit fondé. L'empire de Charlemagne, affaissé sous son propre poids, s'écroule au bruit des guerres intestines ; et, du sein de ses débris, que se disputent les foibles et coupables enfans de Louis-le-Pieux, s'élève et s'affermite le trône des Papes. Ce fut sans doute un bonheur pour l'Europe, au milieu d'une confusion si générale, que l'autorité religieuse, devenue plus respectable, à mesure que la puissance civile travailloit elle-même à s'avilir, pût s'interposer dans les querelles des princes, et offrir, à l'ombre du Saint-Siège, un refuge aux opprimés qu'ils ne trouvoient plus dans les lois. Ainsi les désordres de la société conspiraient, en dépit d'eux, à lui rendre nécessaire l'assistance des Pontifes. Des nations entières, en proie à leurs propres vices et à l'impuissance de leurs chefs, venoient d'elles-mêmes se ranger sous leur autorité, la seule qui pût alors les protéger : et lorsque Nicolas I^{er} se vit, peut-être sans le vouloir, et certainement sans l'avoir prévu, l'arbitre de l'Europe et le juge de l'Orient ; quand des princes portoient eux-mêmes leurs différens à

son tribunal, que la morale publique le constituait son vengeur ; que les Bulgares venoient recevoir de sa main le flambeau de la foi ; que dans la fameuse querelle d'Ignace et de Photius, il étendoit les droits de son siège, en ne défendant que ceux de la justice, devoit-il refuser un empire aussi volontairement offert ? et quel est de nos jours le prince, dégagé d'ambition, qui, pouvant à la fois honorer son ministère et augmenter sa puissance, négligeroit à ce prix d'exercer une autorité utile aux opprimés et redoutable aux méchans ?

Trois Papes, doués du caractère de Nicolas I^{er}, et placés dans les mêmes circonstances, auroient infailliblement asservi l'Europe. Mais Adrien II et Jean VIII, avec des vices sans talens, purent à peine recueillir le fruit des travaux de leur prédécesseur ; et toutefois, ce dernier disposa deux fois de la couronne impériale, sinon avec un titre légitime, du moins en faveur de l'héritier légitime. La foiblesse et le malheur augmentèrent sous les Pontificats suivans ; et l'on ne doit pas s'étonner que la fortune ait manqué si souvent aux Papes, quand eux-mêmes manquèrent davantage à la fortune. Faut-il rappeler ici les sacrilèges horreurs du X^e siècle, siècle de fer et de plomb, comme disent les écrivains ecclésiastiques, où l'inceste et l'adultère triomphoient impudemment sur le Saint-Siège, où deux infâmes prostituées donnoient à leur gré des succes-

seurs aux apôtres, et l'Église, fécondée autrefois du sang des martyrs, ne fut plus inondée que du sang de ses chefs, répandu par leurs propres mains ? En déroulant ces pages honteuses, que, pour l'honneur de notre espèce, nous voudrions pouvoir arracher de son histoire, nous n'aurons point seulement à gémir sur le sort de la religion ; nous trouverons la société tout entière en proie aux mêmes horreurs ; et en voyant tous les princes rivaliser de scélératesse avec les Pontifes, nous partagerons plus d'une fois l'effroi d'une génération impie, qui, trop certaine du courroux céleste, attendoit la fin du monde à l'issue de ce siècle abominable. Devrions-nous faire porter à la religion la peine des crimes de ses ministres, en les jugeant comme chrétiens, eux qui n'étoient pas même des hommes ? Aux yeux de certains philosophes, pour qui les vertus du clergé sont plus à craindre que ses vices, ces Pontifes eurent du moins le mérite de ne pas se prétendre infailibles ; et le chrétien qui s'afflige de leur indignité, y trouve encore des raisons de s'affermir dans sa croyance. Ce ne sera pas non plus l'influence pontificale qu'il faudra accuser de tant de calamités, puisque toujours victimes de leurs propres fureurs, ou de celles de leurs ennemis, les Papes de cet âge furent les plus foibles de tous, et n'eurent jamais de pouvoir à exercer que contre eux-mêmes.

C'est bien plutôt la tyrannie ou l'impuissance des princes temporels, qui livra l'Europe à ces horreurs. C'est au milieu des désordres auxquels donna naissance la chute de la race infortunée de Charlemagne, que les marquis de Toscane, les comtes de Tusculum, et plus tard le consul Crescentius, usurpant à Rome l'autorité souveraine, firent des Papes, alternativement leurs créatures et leurs victimes, un instrument ou un jouet de leur puissance; et les seuls exemples de vertu qui furent donnés au Monde, dans ces temps déplorables, vinrent des Pontifes romains, pendant les trop courts intervalles de repos que Rome dut à l'absence de ses tyrans, et à la ferme administration des trois Othons.

La profonde nuit qui avoit couvert l'Europe au X^e siècle, sembla vouloir se dissiper à l'aurore d'un siècle nouveau, et ce fut du palais de Latran que partirent les premiers rayons de cette lumière inespérée. Un Français, formé à l'école des Arabes d'Espagne, le célèbre Gerbert, devenu Pape sous le nom de Sylvestre II, donna au Monde le salutaire exemple du mérite littéraire et des vertus religieuses, couronnés dans un Pontife. Il fit plus; il ranima par son pouvoir les études qu'il avoit honorées par son exemple, et la France, l'Allemagne et l'Italie se ressentirent des heureux effets de son zèle. L'honorable surnom de *magicien*, qu'il dut à ses figures géométriques, regardées comme des productions

du diable par son siècle ignorant, lui garantit le respect et la reconnaissance du nôtre ; et ses efforts pour répandre partout les lumières qu'il avoit cultivées en lui-même, sont dignes d'occuper une place dans l'histoire de l'esprit humain, et d'être mis au premier rang des bienfaits de l'influence pontificale. Les successeurs de Gerbert honorèrent leur siège par des vertus, qui servirent aussi à leur grandeur, et l'on peut du moins leur pardonner une ambition, qu'ils surent rendre utile aux hommes. Nous touchons au moment où la puissance des Papes va devenir supérieure à toutes les puissances, et leur orgueil se mettre au niveau de leur fortune. Nous la trouverons fondée, avant l'exaltation de Gregoire VII, par trois événemens auxquels n'eut point de part le génie de ce Pontife, ni la volonté de ses prédécesseurs ; l'affermissement de la dynastie capétienne en France ; la conquête de Naples et de la Sicile par les Normands ; et l'établissement d'autres Normands en Angleterre, révolutions si importantes dans le système politique de l'Europe, que les Papes ne purent produire, qu'ils se contentèrent de diriger, et dans lesquelles l'épée des Guiscard et des Guillaume, tirée en quelque sorte pour le service des Papes Léon IX et Alexandre II, affermit, par la victoire, l'empire que la religion avoit commencé.

Le nom de Grégoire VII, de ce fameux Hil-

debrand, qui remua dans toute l'Europe les trônes et les consciences, semble seul retracer à la mémoire tous les attentats réunis de l'ambition pontificale : et tel est le privilège de la grandeur, même dans le crime, que ce nom, à la distance de tant de siècles, étonne et impose encore. Devrons-nous aggraver le poids des inimitiés sous lesquelles il succomba vivant, et qui accablent encore sa mémoire ? La connoissance de son siècle nous aidera peut-être à mieux juger son caractère. Esprit naturellement ardent et austère, nourri dans toute l'âpreté des vertus monastiques, joignant l'habileté des cours à la science des cloîtres, il vit avec horreur les désordres de son siècle, et se crut appelé à le réformer. Alors, c'étoit avec le fer que l'on convertissoit les âmes ; et en n'employant pour leur salut que les armes spirituelles, aiguisées et retrempées, Hildebrand put compter à la fois sur la faveur du ciel et sur la reconnoissance des hommes. Indigné de la foiblesse et de la tyrannie des princes, il voulut écraser l'hydre féodale ; et non moins frappé de l'anarchie du clergé, réduire, sous l'autorité d'un même chef, comme sous l'empire d'une même croyance, les membres désunis et rivaux de la république chrétienne. C'est à ce double but que tendirent constamment ses efforts, et il porta dans l'accomplissement de ses projets toute l'opiniâtreté d'un caractère indomptable, et toute l'éner-

gie d'une conviction profonde. Génie audacieux et souple, il se servit des vices mêmes de ses contemporains pour les combattre ; arma les peuples contre les princes, afin d'assujétir ensuite les peuples par les princes ; isola, en quelque sorte, les prêtres de l'humanité, pour les soumettre à son pouvoir ; inflexible et fier dans la bonne fortune, mais moins encore que dans la mauvaise ; portant la main partout où pouvoit s'étendre sa vue, et tellement sûr de son siècle ou de ses mœurs, que, triomphant ou proscrit, il traînoit avec lui une femme encore jeune et belle, riche, séparée de son mari, sans redouter pour sa conduite l'effet de ces préjugés populaires, dont il tiroit toute sa puissance, et sans que jamais les haines furieuses qu'il avoit excitées aient osé recourir, pour se venger de ses excès, aux faciles ressources de la calomnie.

Grégoire VII avoit voulu fonder l'empire universel des Papes sur le clergé, et celui du clergé sur le reste des hommes. Les disgrâces de ses dernières années n'empêchèrent point l'accomplissement de son ouvrage. Il sentit que tout étoit sauvé, si le principe de sa supériorité prévaloit une fois, et cette idée ne pouvoit naître que de l'éclat et de la grandeur de ses actions. Ce fut là l'héritage qu'il transmit à ses successeurs, avec l'exemple de sa vie. Urbain II, le plus fidèle de ses disciples, continua, pour ainsi dire, son

esprit, en succédant à ses querelles contre les souverains de l'Allemagne et de la France, et mit le sceau à la grandeur des Papes, par une entreprise que l'intrépide Hildebrand avoit projetée, et qu'il eût voulu diriger lui-même. Urbain, plus prudent ou plus timide, se contenta d'envoyer un million de soldats à la conquête de la Syrie, et crut sans doute avoir assez fait pour la cause des Chrétiens, en leur ouvrant les chemins de la gloire et du salut.

Ce fut un beau moment pour les Papes, que celui où, reconnus chefs de la république chrétienne, un seul mot de leur bouche faisoit lever des armées; où, transportant en Asie le théâtre des guerres qui désoloient l'Europe, ils précipitoient ou retenoient à leur gré les nations; où, sans autre pouvoir que celui du génie, sans autres armes que la croix, plus heureux et plus habiles que les Césars qu'ils avoient remplacés, ils sauvoient la civilisation de l'Europe de sa propre léthargie et de l'invasion des Barbares. Tels se montrèrent les Papes dans tout le cours du XII^e siècle; et leur fortune n'éprouva guère d'autres vicissitudes que celles de leurs talens personnels. Mais l'esprit de Grégoire VII, qui animoit ses plus foibles successeurs, ne laissa pas refroidir un seul instant l'enthousiasme des peuples; et si la salutaire influence des croisades n'est plus aujourd'hui contestée des vrais philosophes, ils

doivent encore moins en refuser le mérite aux Pontifes , qui seuls conçurent et dirigèrent ces grands mouvemens. Formation d'un nouveau système politique sur les ruines du régime féodal, affranchissement des citoyens, émancipation des villes et des communes, progrès des lumières, de l'industrie et du commerce, voilà les résultats positifs du XII^e siècle ; voilà des effets certains de l'influence pontificale , et, quoi qu'on ait pu dire, les vertus de ce siècle héroïque, la foi, l'honneur, la piété des chevaliers : les chants religieux et guerriers des troubadours, et toutes ces nobles et douces illusions qui agitoient alors si puissamment le cœur de l'homme, ont bien aussi leur valeur morale, indépendamment de leur mérite poétique, et j'ose croire que l'héroïsme de cet âge ne le cède guère à la philosophie du nôtre.

La querelle des investitures, émue par Grégoire VII, dans la vue généreuse de réformer l'Eglise, remplit tout le cours du XII^e siècle , et présente, sans contredit, l'un des plus grands spectacles qu'aient jamais offert les choses humaines. Plusieurs Papes y déployèrent des talens faits pour honorer la cause même la moins légitime, avec un succès capable de justifier leur zèle. Calixte II, pacificateur de l'Europe , par la seule force de son caractère et l'irrésistible empire de ses vertus ; Innocent II, digne ami de

saint Bernard , et restaurateur de l'Église ; mais surtout Alexandre III , noble rival de l'empereur Frédéric I^{er} , auteur et chef de cette ligue généreuse que les républiques italiennes formèrent contre un monarque étranger , pour le maintien de leur indépendance , et qu'un écrivain , rarement suspect de prévention en faveur des Papes , Voltaire , a proclamé le *bienfaiteur du genre humain*. Au milieu de ces intérêts généraux de la société , si bien défendus par les Pontifes de cet âge , n'oublions pas qu'en plus d'une occasion particulière , leur pouvoir fut utile à la vertu proscrite , et même à la valeur enchaînée. Ainsi , lorsque Alexandre III imprimoit un salutaire repentir dans l'âme du roi d'Angleterre , Henri II , et le forçoit d'expier au pied des autels , par une pénitence rigoureuse , le meurtre d'un de ses sujets , qu'il avoit sinon permis , du moins autorisé ; et quand Célestin III , seul ami qu'éprouva fidèle Richard Cœur-de-Lion ; oublié dans sa prison de l'Europe entière et de ses propres sujets , contraignoit par l'éclat des anathèmes le duc d'Autriche et l'empereur d'Allemagne de relâcher leur auguste captif , les hommes de ce siècle ne durent-ils pas applaudir à un pareil acte du ministère apostolique ? et n'étoit-ce pas un bonheur pour les peuples , pour les princes eux-mêmes , dont la violence et la cupidité étoient alors sans frein comme sans

mesure , que la puissance religieuse , suppléant à la foiblesse et à l'insuffisance des lois humaines , prît également les petits et les grands sous sa tutelle , et les sauvât à chaque instant de leurs mutuelles atteintes et de leurs propres fureurs ?

Parmi les résultats importans que nous offre l'histoire du XIII^e siècle , l'affermissement du pouvoir monarchique en France , sous Philippe-Auguste et sous saint Louis ; la création d'un nouveau gouvernement en Angleterre , par suite de crimes de Jean-sans-Terre et de la malheureuse administration de Henri III ; le renouvellement de l'Empire germanique dans la personne de Rodolphe de Hapsbourg ; les conquêtes de la foi dans le nord de l'Europe ; l'accroissement des républiques italiennes , vainement combattu par l'empereur Frédéric II ; c'est toujours l'influence pontificale qui paroît dominante : et parmi tous les grands personnages de ce siècle , il n'est pas de caractère plus imposant que celui du Pape Innocent III. Toutefois , il ne faudra pas que cette grandeur , purement humaine , nous éblouisse dans un Pontife , dont le royaume ne devoit pas être de ce monde. Si le redoutable Innocent III se fût contenté de l'empire qu'il exerçoit par ses lumières ; si , voyant comparoître à son tribunal toutes les nations de l'Europe , et prenant en main la cause de tous les opprimés , il eût , par la seule terreur des armes spirituelles ,

triomphé de la stupide opiniâtreté de Jean-sans-Terre, et des scandaleuses amours de Philippe-Auguste ; si, devenu le juge et l'arbitre des souverains, il n'eût point perdu les fruits de cette utile médiation, par les artifices d'une politique intéressée ; si, protecteur humain et généreux des Juifs, il n'eût point ensuite abjuré tous les sentimens de la charité chrétienne, en persécutant les Albigeois ; si, parmi tant d'actions qui honorent son caractère, on n'avoit point enfin à reprocher à sa mémoire l'établissement de l'inquisition ; ce Pontife, si grand dans l'Eglise, l'eût été de même aux yeux de l'humanité, et l'Europe, pacifiée par lui, eût partagé la reconnaissance de Rome. Mais quand on le vit porter sa main audacieuse sur toutes les couronnes ; excommunier pour envahir ; approuver, après le succès, une conquête qu'il avoit censurée dès le principe, et, dans la conversion des hérétiques, substituer, selon l'expression d'un auteur contemporain, *des fagots aux argumens*, il devint évident, même aux yeux les moins éclairés, qu'une cause sacrée ne pouvoit s'associer à des intérêts si profanes, et la foi la plus soumise dut être embarrassée d'accorder tant d'inconséquences et de concevoir tant de rigueurs, toujours autorisées du nom de Dieu.

La puissance des Papes avoit été portée au comble par Innocent III. Plus tard, le territoire

et les revenus du Saint-Siège furent encore accrus par Nicolas III. Cependant, c'est dans ce même siècle, rempli presque tout entier de la gloire et des succès de ces deux Papes, que se remarquent les premiers signes de la décadence de leur empire. Les violences inutiles de Grégoire IX ne servirent que la cause de son ennemi. La longue résistance de l'empereur Frédéric II apprit à l'Europe étonnée que, pour secouer le joug pontifical, il suffisoit de lever la tête. La politique ferme et rusée de Philippe-Auguste montra mieux encore que l'excommunication ne tient pas contre la victoire ; et les foudres de Rome respectèrent les lauriers de Bouvines. Mais l'atteinte la plus forte qu'ait reçue la puissance des Papes, lui fut portée par la vertu la plus pure. La religion même sembla condamner l'orgueil de ses ministres par la bouche de saint Louis, et le même décret qui consacra sa mémoire, dut flétrir, aux yeux des peuples, celle d'Innocent III. Enfin, les fureurs insensées de Boniface VIII achevèrent d'aliéner de sa cause les esprits même les plus disposés à plaindre sa disgrâce. Bientôt le siège pontifical fut transféré loin de Rome, dans une cité gauloise, époque mémorable, où la fortune des Papes sembla s'exiler de Rome avec eux, comme autrefois, en passant des bords du Tibre sur ceux du Bosphore, s'étoit éclipsé le destin de l'Empire.

Les cinq siècles dont je viens d'offrir un aperçu rapide, depuis la mort de Charlemagne, en 814, jusqu'à la translation du Saint-Siège à Avignon, en 1309, seront la matière du cours de cette année. Ils forment la première période de l'histoire moderne; la seconde, qui se prolonge jusqu'à nos jours, et qui, égale à celle-là en étendue, offre encore plus d'événemens mémorables et de révolutions importantes, doit être réservée pour d'autres temps. L'époque où nous nous arrêtons, vit décliner la puissance pontificale, dont la décadence fut aussi rapide et constante, que l'élévation en avoit été soudaine et irrégulière. Dès lors ce fut par des ressorts et des intérêts différens que commença de se mouvoir la politique de l'Europe, et la cour de Rome, réduite au commerce des indulgences pour soutenir son influence expirante, n'eut bientôt plus, dans les intrigues mondaines, qu'une part subalterne, trop foible pour rajeunir une réputation surannée.

En comparant toutefois ces deux périodes, si diverses par les moyens et les résultats qui les distinguent, une observation doit frapper tous les esprits : c'est que les querelles religieuses furent encore plus vives et plus fréquentes en Europe, quand le pouvoir des Papes y devint plus foible et plus circonscrit. Sans doute la croisade des Albigeois n'affligea pas autant l'humanité, que les

guerres théologiques des Pays-Bas et de la France, que les troubles suscités par Luther et les excès produits par la Ligue, que les massacres de Cabrières et de Merindol; et si jamais la religion mit, aux mains des hommes, des armes dont la saine politique n'ait point réprouvé l'usage, on ne sauroit nier que les croisades, si souvent renouvelées en Espagne contre les Maures, et les conquêtes de l'Ordre Teutonique dans le nord de l'Europe, n'aient eu tout à la fois un but plus légitime et des résultats plus utiles, que ces déplorables querelles nées de l'obstination d'un moine vindicatif, qui couvrent l'Europe entière de tant de plaies non encore cicatrisées. Supposons Luther contemporain de Grégoire VII. Certes le repos de la société chrétienne n'eût pas été long-temps troublé par des visions germaniques; et je doute que l'audacieux sectaire, instruit d'avance du fruit de ses sermons, se fût exposé à en recevoir le prix de la main d'Hildebrand.

Terminons ici, Messieurs, ces observations; que m'a suggérées l'étude des temps dont l'histoire va désormais nous occuper. Des événemens, supérieurs à la prudence humaine, ont ramené la religion au point de ne servir plus en ce monde, que pour y préparer les récompenses de l'autre; et le pouvoir de ses ministres ne s'exerce à présent que sur les consciences. Les foudres du

Vatican sont éteintes ; et , au lieu de ce bruit des anathèmes , qui épouvantoit jadis les rois , la chaire de saint Pierre ne retentit plus que de paroles de paix , d'union et de charité. En quittant la cuirasse pour la haire , et la conduite des empires pour le gouvernement des âmes , un Pontife désarmé n'en est devenu que plus respectable à nos yeux. Mais si quelque esprit vain et nourri dans les fausses doctrines de ce siècle , osoit nier les heureux effets qu'obtint jadis la puissance pontificale ; si , fermant l'oreille aux témoignages des siècles passés , et profitant de l'abaissement actuel des Papes , il méconnoissoit le salutaire empire que la religion exerça par leurs mains , et prétendoit détruire celui qu'elle leur laisse encore sur les destinées de l'homme , vous n'auriez pas de peine à repousser , au moyen des armes que vous fournira l'histoire , ces foibles et imprudentes attaques ; vous diriez à ce sophiste , que la mauvaise foi se trahit plus aisément qu'elle ne trahit la vérité ; que le vrai courage ne consiste pas à insulter la foiblesse ; et que s'il en fallut pour attaquer les Papes sous Grégoire VII , il n'y en a plus aujourd'hui qu'à les défendre.

Qu'il me soit permis , avant de nous séparer , Messieurs , de solliciter votre bienveillance , et de protester de mon zèle constant à la mériter. J'en aurai peut-être besoin plus que jamais. On m'accusera peut-être , comme on l'a fait l'année dernière , d'ai-

mer les opinions paradoxales, et de nous écarter des idées reçues. Mais que nous importent de vaines allégations, si notre conscience nous assure que nous ne négligeons rien pour connoître la vérité, si vos propres suffrages nous prouvent que nous n'avons jamais cherché et professé qu'elle seule? Je ne crains point, Messieurs, de vous attester publiquement, si l'impartialité et la modération n'ont pas toujours présidé à mes jugemens, comme elles avoient d'avance dirigé mes recherches. Je continuerai, dans le même esprit et avec la même franchise, à vous faire part de mes idées, certain de trouver en vous la même confiance. Le résultat de nos leçons a été, jusqu'à présent, de vous faire détester le fanatisme, de quelque couleur qu'il se pare, sous quelque forme qu'il se déguise; et si la philosophie de nos jours devenoit intolérante à son tour, si elle exigeoit pour elle une soumission aveugle et un culte superstitieux, nous n'aurions point de peine à braver ses anathèmes, comme en faisant l'histoire du moyen âge, nous aurons souvent à repousser les foudres de Rome. Mais ce n'est pas dans un siècle de lumières comme le nôtre, qu'on doit se croire exposé à de semblables dangers, quand, ainsi que nous, on cherche de bonne foi la vérité. Continuons donc ensemble les travaux qui nous ont réunis jusqu'à ce jour, et renouvelons ici, Messieurs, le mutuel engagement qui

nous lie, moi, d'apporter toujours à ces leçons,
et vous, d'y venir puiser le zèle de la vérité,
l'estime de la patrie, et l'amour de son souverain
et de ses lois.



Rosa Redulea glauca.

BOTANIQUE.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce du genre
Rosier (*Rosa Redutea*); par M. Cl. Ant.
THORY (1).

ROSA REDUTEA.

R. Germinibus ovato-globosis, glabris hispidisve; pedunculis glanduloso-hirsutis; foliolis ellipticis, utrinque glabris, simpliciter serratis; petiolis subaculeatis; aculeis caulinis inæqualibus subrectis numerosissimis; floribus geminatis ternatisve; laciniis calycinis corollam inapertam superantibus.

Le ROSIER REDOUTÉ.

Caractère spécifique.

ROSIER à tubes des calyces ovales, globuleux, glabres ou hispides; à pédoncules velus et glanduleux; à folioles elliptiques, glabres des deux côtés, simplement dentées; à pétioles quelquefois munis d'aiguillons; à tige garnie d'aiguillons nombreux, presque droits, d'inégale longueur; à pédoncules portant deux ou trois fleurs; à divisions du limbe presque entières, plus longues que la corolle avant et après son épanouissement.

(A) *Glauca.*

R. Redutea foliolis glaucis, acutis, subdiscoloribus; floribus albis, apice rubello punctatis.

(1) Voyez la planche jointe à cet article.

R. (Spinosissima) nova variegata. DU PONT, Choix des Roses, etc. p. 3.

Rosier très-épineux, à fleurs vergetées de rose et à feuilles glauques. Le même, Catal. ined. série 4^e, n^o 11.

Arbrisseau élégant, de la hauteur de deux à trois pieds, à tiges divergentes, et d'un brun rougeâtre.

Rameaux de l'année couverts d'aiguillons nombreux, presque droits, inégaux et d'un rouge vif : ceux des années précédentes munis d'aiguillons jaunâtres et persistans.

Feuilles de cinq ou de sept folioles ovales-pointues, glabres d'un vert glauque, et plus ou moins recouvertes d'une teinte rose en-dessous.

Pétioles munis de deux ou trois petits aiguillons crochus.

Stipules colorées, très-entières, glanduleuses au sommet.

Fleurs disposées par deux ou par trois à l'extrémité des ramuscules, qui croissent le long des rameaux principaux.

Pédoncules hispides, rougeâtres, munies à leur base de bractées ovales-pointues et colorées.

Tube du calyce ovale, un peu globuleux, glabre et teint en rose.

Corolle de cinq pétales échancrés en cœur, blancs, mais lavés de rose, et vergetés de petits points d'un rouge foncé, intérieurement et à leur sommet seulement : ces mêmes pétales rayés, à

l'extérieur, de deux ou trois bandes irrégulières, longitudinales et rougeâtres.

Divisions du limbe; rarement munies de quelques pinnules très-fines, cotonneuses à l'intérieur, glanduleuses à l'extérieur, plus longues que la corolle.

Étamines très-nombreuses.

Stigmate se réunissant en une tête sessile au centre de la fleur.

Fruit ellipsoïde.

Cet arbrisseau a le port du rosier à feuilles rougeâtres (*rubrifolia*, D. C. Fl. Franç., n° 3711; REDOUTÉ, Roses, p. et fig. 31.); il est, comme lui, d'une couleur rouge, recouverte d'une espèce de poussière glauque.

(B) *Parvifolia*.

R. Redutea aculeis caulinis subrectis inæqualibus (majores foliorum longitudine); foliis subrotundis, floribus albidis.

Arbrisseau qui s'élève à trois ou quatre pieds.

Tige se divisant en rameaux nombreux, étalés, alongés, couverts d'aiguillons jaunâtres, inégaux, (les plus grands de la longueur des folioles).

Folioles, sept ou neuf, petites, de forme à peu près ronde.

Pétioles, pédoncules et tubes des calyces parfaitement glabres,

La disposition des fleurs et la forme des aiguillons de ce rosier le rapprochent du rosier à mille épines de M. le professeur DE CANDOLLE, (*R. myriacantha*, Fl. Franç., n° 3698); mais celui-ci s'en éloigne par ses tiges bien moins élevées, ses folioles doublement dentées, mais surtout par ses pédoncules uniflores.

(r) *Rubescens*.

R. Redutea germinibus globosis, pedunculis laciniisque hirsutis; foliis lucidis, glabris subdiscoloribus; petiolis subaculeatis; caule aculeis numerosissimis sparsis, inæqualibus, subrectis, purpureis; floribus rubris.

R. (Parviflora). DU PONT, Cat. ined. série 16; Nouv. DUHAMEL, tom. 7, p. 18, var. B excl. var. A.

Cette variété est remarquable par ses tiges verdâtres, lavées d'un rouge brun; par ses aiguillons d'un rouge vif, enfin par ses folioles, qui, d'abord vertes et luisantes comme celles du buis, prennent à différentes époques, mais surtout après la floraison, une teinte rougeâtre, qui donne à cet arbuste un aspect très-pittoresque.

Les folioles à dentelure parfois teinte en rouge, les tubes des calyces et les fruits globuleux, enfin les pétales d'une couleur rose un peu foncée, sont les différences qui séparent ce rosier de la variété A

Le *R. Redutea rubescens* a quelques rapports avec le *R. hispida* (POIRET, *Encycl.*, vol 6, p. 286, n° 15); mais notre rosier s'en éloigne par ses folioles luisantes et glabres des deux

côtés ; par ses aiguillons rouges , et par ses pédoncules uniflores. Il s'éloigne encore du *Rosa rubripina* (POIRET, L. C., Supp. 715, n° 64), non-seulement par ses pédoncules multiflores , mais encore par les lobes du calyce velus à l'intérieur, glanduleux extérieurement, et par ses fruits globuleux.

Enfin, le *Rosa hispida* (POIRET, L. C., n° 65; CURTIS, *Bot. Magaz.*, 1570), diffère de notre variété par les lobes de ses calyces, glabres et plus courts que la corolle, par les poils soyeux, égaux et rapprochés dont ses tiges sont hérissées et encore par la couleur jaunâtre des pétales.

OBSERVATIONS.

Ces trois arbustes ont été jusqu'à ce jour confondus avec le rosier à feuilles de pimprenelle; mais ils s'en éloignent,

1°. Par leurs aiguillons, qui persistent sur les tiges adultes. Le rosier pimprenelle les perd en vieillissant, et l'on rencontre souvent des individus qui en sont presque entièrement privés;

2°. Par leurs pédoncules multiflores. Les pédoncules, dans le rosier pimprenelle, sont toujours uniflores;

3°. Enfin, par leurs divisions calycinales, plus longues que la corolle. Les mêmes divisions, dans le rosier pimprenelle, sont toujours plus courtes.

C'est après avoir examiné avec attention toutes ces différences, et avoir fixé les limites qui

séparent notre rosier d'autres individus, avec lesquels on pouvoit le confondre, que nous le présentons comme une espèce nouvelle, qui, cultivée pendant plus de vingt ans dans la pépinière de M. DU PONT, s'est reproduite par les semis, sans éprouver de modification notable. Toutefois on doit le considérer comme un hybride du *R. pimpinellifolia*, et du *R. rubrifolia*, doué, comme ces deux plantes, de la faculté de se féconder, et devenu ainsi le type d'un rosier nouveau, auquel nous avons donné le nom de M. REDOUTÉ, auteur de la collection des plantes peintes sur vélin, au Muséum d'Histoire naturelle, des Plantes grasses, des Liliacées, enfin de la magnifique Collection de Roses qu'il publie aujourd'hui, et dans laquelle il fait preuve d'un si rare talent. Nous espérons que les naturalistes approuveront cette dédicace, méritée par tant de travaux utiles, et que ce célèbre peintre voudra bien nous permettre d'ajouter une simple rose à la couronne que les arts lui ont décernée depuis si long-temps (1).

(1) Un hommage semblable a été rendu, dans le *Magasin Encyclopédique*, à notre ami commun M. l'Héritier par mon ami M. Redouté. C'est pour moi un plaisir nouveau, de voir accorder un même tribut à ce peintre célèbre, dans les *Annales* que je rédige, comme je faisais alors le *Magasin*, et qu'il lui soit offert par un homme estimable qui m'honore aussi de son estime et de son amitié.

A. L. M.

VOYAGES.

VOYAGE aux Ruines de Nicopolis, en Epire, dans l'année 1797; par M. Adrien DUPRÉ, attaché au ministère des affaires étrangères.

J'ÉTOIS à Corfou dans l'année 1797. Mes occupations me laissant quelque loisir, j'en profitai pour aller visiter le golfe d'Ambracie et les ruines de la célèbre ville de Nicopolis. C'est le résultat de mes observations que je publie aujourd'hui : j'espère que le laps de temps qui s'est écoulé depuis le fera recevoir avec indulgence.

Le golfe d'Ambracie, situé à l'extrémité méridionale de l'Epire, sépare cette province de l'Acarnanie. Le milieu du golfe est par les $38^{\circ} 53^m$ de latitude N. Son embouchure dans la mer Adriatique est par le $18^{\circ} 20^m$ de longitude à l'orient du méridien de Paris. Elle est éloignée de huit milles de la forteresse de Leucade, qui est située au S. S. E., et de quatre-vingt milles environ de la forteresse de Corfou, qui lui reste par le N. O. La longueur du golfe, de Prévésa à Vlica, est de quarante-quatre milles, et sa plus grande largeur de dix-huit milles, en les comptant de Lutrachi à Salagora, non compris l'espace occupé par les salines.

Ce golfe fut célèbre dans les beaux jours de la Grèce. La prospérité de ses habitans excita souvent la jalousie, non-seulement des peuples voisins, mais encore des nations de l'Attique, de la Thessalie et du Péloponèse. Plusieurs villes renommées y envoyèrent des colonies, et les arts qu'elles y apportèrent, y produisirent des monumens qui le disputoient en beauté à ceux des métropoles.

La ville la plus célèbre de ce golfe, dans les temps antiques, fut celle qui lui donna son nom. On attribuoit la fondation d'Ambracie à Tolgus, fils de Cypselus. Le fameux Pyrrhus y établit sa résidence ordinaire, et se plut à la couvrir de beaux monumens. Elle fut abîmée, ainsi que les cités voisines, pendant les guerres cruelles que se firent les Romains et les rois de Macédoine (1). Les ruines et le nom de cette ville se conservent encore aux environs d'un village, à une forte journée de Larta, et dans le foud du golfe d'Ambracie. On trouve, au port de ce hameau, un caravansérail assez considérable; il sert de magasin pour les marchandises, et d'habitation aux navigateurs. Aux environs de l'antique Ambracie, coule l'Arachus de Strabon, connu aujourd'hui sous le nom de *Louro-potami*. La ville moderne du golfe est Larta, éloignée de

(1) Voyez Géographie de Strabon, liv. 7 et 8.

quinze milles de la mer, et sur une rivière que l'on passe sur un pont (1).

L'attention des Romains se porta de bonne heure vers ce golfe, regardé comme l'une des principales portes de la Grèce. La richesse de ses villes, son enfoncement dans les terres, qui ouvroit à l'Italie la Thessalie, l'Ætolie et la Phocide, sa position en deçà des monts Acrocérauniens et Candaviens, qu'il est si difficile de franchir avec des armées, la sûreté, l'immensité de ses ports, toutes ces raisons rendirent ce point extrêmement important, et le sort du Monde y fut décidé plus d'une fois. C'est là qu'Auguste triompha de toutes les forces maritimes de l'Asie et de l'Afrique, réunies sous Antoine et Cléopâtre (2).

Les rivages d'Ambracie n'ont plus rien de leur ancienne splendeur. On admire encore les débris imposans dont la terre est parsemée; mais les ronces et les marais couvrent aujourd'hui des lieux que le commerce et les arts s'étoient efforcés d'embellir. Le temps n'a pu détruire les masses énormes que l'art entasse pour la sûreté des villes. Malgré les insultes du temps, les débris

(1) Voyage de Spon et de Wheler, tom. 1^{er}, pag. 138 et suiv.

(2) Strabon, *loco citato*. Pline, liv. 4, c. 1. Plutarque, Vie d'Antoine.

des temples s'élèvent encore au-dessus de terre avec un reste de majesté ; mais la barbarie la plus atroce a remplacé le règne des beaux arts et de la civilisation. Ces belles routes, ouvrage des Grecs et des Romains, sont effacées ; les sentiers les plus difficiles se découvrent à peine, et les hommes qui couroient autrefois sur des chars brillans d'une ville de la Grèce à l'autre, grimpent aujourd'hui comme des bêtes fauves, pour échapper aux poursuites de leurs tyrans, ou pour se mettre en embuscade contre les passans.

La position de ce golfe est si belle, que les avanies des Turcs ne peuvent empêcher qu'il ne s'y fasse un grand commerce. Nous allons le parcourir dans toutes ses parties, et je vais copier mon journal de voyage.

Nous partîmes de Parga avec un N. O. frais. Nous avons dépassé de dix milles le port de Fanari, et nous voyions parfaitement l'île de Sainte-Maure, qui se découvre même de Corfou. Nous n'étions plus qu'à dix-huit milles environ de l'entrée du golfe ; nous admirions la côte cultivée de l'Épire, dont l'aspect contraste avec les montagnes arides qui bordent la mer depuis Parga jusqu'à cette distance, et vont en s'abaissant jusqu'à Nicopolis, dont nous aperçûmes bientôt des débris que l'on prendroit de loin pour des colonnes. Le pilote côtier, qui connois-

soit très-bien les localités, nous dit que ces ruines que nous examinions, étoient les piliers d'un ancien aqueduc, qui conduisoit jadis les eaux à la ville de Nicopolis ; elles passoient par-dessus un canal qui joignoit la mer au golfe. Ce canal est comblé aujourd'hui, et tous les habitans de Prévésa désireroient qu'on le rouvrit, pour faciliter le passage des barques qui vont charger des bois sur la côte N. du golfe jusqu'à Salagora, et particulièrement dans la rivière de Louro ; on éviteroit ainsi la peine de doubler une langue de terre, qui s'avance dans le milieu du golfe, dans la direction de l'O. à l'E.

Cependant nous approchions du cap du fanal (1), en nous éloignant un peu de la côte, pour éviter une sèche qui se trouve à l'O. de ce cap. Nous arrivâmes alors vent arrière, en faisant plusieurs sinuosités pour passer cette bouche embarrassée de brisans, et qui n'a pas plus de onze pieds dans sa plus grande profondeur. Il faut absolument un pilote pour entrer; nous arrivâmes cependant à la faveur d'un clair de lune.

(1) Sur la pointe N. de l'extrémité du golfe est bâtie une église avec une maison. Un moine grec devoit, à l'imitation de celui de Parga, élever un clocher, pour servir de fanal ; il obtint la permission de quêter dans tout le pachalik de Janina, pour ramasser l'argent nécessaire à cette construction, mais il détourna le produit de la quête à son profit.

Quand nous eûmes visité le golfe , nous sentîmes , comme tous les habitans de Prévésa , combien il seroit avantageux que cette entrée fût creusée , pour que les gros navires marchands pussent aisément y pénétrer.

Nous mouillâmes très-près de terre. Le port est si profond que tout bâtiment peut communiquer avec la ville , en jetant une planche sur le quai , pour servir de pont.

Cette ville de Prévésa ne contenoit pas , il y a quarante ans , une population de trois cents âmes ; elle en renferme aujourd'hui plus de douze mille. Elle doit cet accroissement aux malheurs dont le continent fut le théâtre , pendant les guerres des Russes et des Turcs. Les chrétiens , poursuivis comme partisans des premiers , furent obligés de chercher leur salut dans la fuite ; ils se réfugièrent dans les possessions vénitiennes , dont le gouvernement eut cette fois la générosité de ne point livrer aux Turcs les émigrés du continent.

La Prévésa moderne , quoique bâtie sous les Vénitiens , n'est pas plus régulière qu'une ville turque. Le habitans , affranchis de toute police , élèvent leurs maisons au hasard , sans s'inquiéter de leurs voisins , de la voie publique , dont les autorités négligent d'assurer la circulation et d'entretenir la propreté. Toutes les maisons voisines du port , ou qui bordent la grande rue ,

sont en pierres de taille ; le reste de la ville n'est qu'un amas de chaumières qu'on prendroit de loin pour un camp de Sauvages.

Le golfe d'Ambracie peut être regardé comme une rade immense et sûre, où les bâtimens peuvent mouiller partout sans danger. Le port de Prévésa a quatre milles de long et deux milles de large. Il est garanti des vagues du golfe même, d'abord, par la pointe de terre qui s'avance du côté opposé vers l'E., et sur laquelle Ali, pacha de Janina, a construit un village qui lui appartient en propre ; secondement, par cette même langue de terre, qui s'avance également de l'O. à l'E., vers le milieu du golfe, entre Prévésa et Nicopolis.

Nous allâmes le même soir visiter le port de Vati (1), qui se trouve à un mille des dernières maisons de Prévésa, vers le nord ; le port a vingt brasses à peu près, dans sa plus grande profondeur, et trois à quatre brasses près de terre, quoique le rivage soit tout de sable et peu élevé. Ce port s'avance dans l'O. l'espace d'environ trois cents toises, et les bâtimens n'y sentent pas la moindre vague. Il est éloigné d'un mille de la langue de terre montagneuse de Scafidachi, et la mer qui le forme s'enfonce à cinq ou six cents toises vers cette pointe dans les terres, en se diri-

(1) *Vati* veut dire profond.

geant du S. au N. On y trouve des bas-fonds qui n'offrent plus que trois à quatre pieds d'eau ; ces bas-fonds, formant en quelque façon des marécages, rendent ce port mal sain : aussi est-il inhabité.

Le lendemain matin au point du jour, nous partîmes pour visiter les ruines de Nicopolis ; elles sont à trois milles des dernières maisons de Prévésa. Nous arrivâmes par la partie O. de cette ville antique. Nous allâmes d'abord reconnoître les restes d'un temple, qui a sur les parties latérales plusieurs pièces d'une grandeur considérable ; elles sont séparées par une galerie, dont la largeur n'exède pas quatre pieds. Ce corridor semble l'avoir entouré dans ses deux parties de l'O. et du S. Ce temple a trente-six à quarante pieds de long sur vingt de large ; les murailles sont encore debout ; la voûte seule est tombée. On remarque quelques lézardes dans les murs ; mais ces derniers sont d'une telle solidité qu'ils n'ont pas été ébranlés. Dans quelques autres endroits de la ville, on remarque les mêmes accidens et des pans de muraille inclinés. Tout cela confirme la tradition générale que Nicopolis a été détruite par un tremblement de terre. Les aqueducs qui conduisoient les eaux de l'intérieur du pays passent à côté de cet édifice ; le temple se trouve même sous une des arcades de l'aque-

duc, et ce dernier devoit naturellement se prolonger encore.

Quand nous eûmes satisfait notre curiosité dans cette partie, nous allâmes visiter un théâtre qui se trouve à l'E. du dernier monument. Ce théâtre, que les habitans de Prévésa prennent pour un amphithéâtre, est assez bien conservé; toutes les voûtes des corridors existent; les gradins sont ruinés, mais leur emplacement est encore très-marqué, et il seroit facile de les restaurer. La scène, moins solidement bâtie, est aussi la partie la plus endommagée. On remarque à l'O. de ce théâtre, une rampe ou arcade par laquelle on montoit aisément aux gradins supérieurs; peut-être même étoit-ce la seule porte d'entrée du public, car ce théâtre est très-petit.

Nous nous acheminâmes ensuite vers les murs de la ville, éloignée de cinq cents toises. Nous y entrâmes par une brèche: « Voilà, dit notre *Cicerone*, voilà les murs de la ville même de Nicopolis. Tout ce que nous avons vu jusqu'à présent n'étoit guère que la cinquième partie de ces derniers, où les principaux monumens se trouvoient réunis. Là sont les *thermes*, et tout à côté la naumachie, que nous allons voir dans un moment: les remparts sont bien conservés; la partie N. est la seule détruite, et le reste n'a que quelques brèches au-dessus de la porte par laquelle vous êtes entrés. Vous aper-

cevrez encore une voûte qui s'étend de chaque côté de la porte, et sous cette porte elle-même. Cette voûte servoit à la communication des remparts contigus. »

Notre guide nous conduisit ensuite au prétoire. C'étoit, nous dit-il, le palais où le gouverneur faisoit sa demeure. Au reste, on ne doit prendre toutes ces dénominations que comme des conjectures formées par les habitans. On ne voit que des ruines informes, dont il est impossible de deviner la destination. Ce quartier, que l'on a beaucoup fouillé, paroît cependant avoir été considérable. On y a trouvé une grande quantité de pierres gravées, et des fragmens de marbre sculptés. Les murailles les plus entières de ce monument, qui n'ont pas plus de deux pieds d'épaisseur, appartiennent peut-être à quelques maisons particulières.

Ces débris sont à côté d'une petite porte de la ville au S., enfoncée de quatre à cinq pieds sous terre. Les décombres ayant de beaucoup exhaussé le terrain, il est à présumer que cette partie de la ville étoit riche et très-peuplée.

En quittant ces ruines, nous descendîmes vers les *thermes*. La ville va en pente, depuis le palais jusqu'à la naumachie. Elle est située au N. E. d'un lac, que l'on trouve dans les environs. L'édifice des bains est construit au commencement de la pente sur laquelle est le palais qu'on

prend pour le prétoire. Leur entrée est ouverte au N. et au S.; ils étoient adossés à une colline; on remarque encore trois voûtes en bon état. Il paroît que ces bains s'étendoient de droite et de gauche, et venoient beaucoup plus en avant. La grande rotonde qui devoit couvrir les deux canaux n'existe plus. Au-dessous, et à quinze à seize pieds en avant des voûtes, on voit deux petits aqueducs parallèles et contigus, d'où sortent encore deux ruisseaux assez abondans; ils fournissoient sans doute une partie de l'eau que les *thermes* pouvoient consommer. Ces deux conduits sont voûtés à plein cintre, et se trouvent encore en très-bon état. Au-dessus, chacun de ces canaux montre deux ouvertures de deux pieds carrés, percées à distances égales; c'est par là, sans doute, qu'on voyoit les eaux s'écouler. Ces deux conduits sortent d'un mur dans lequel sont trois niches, où il pouvoit y avoir des statues ou des vases de parfum. Ces conduits devoient être plus longs autrefois; car la route ne finit point à l'endroit où elle est détruite aujourd'hui. Les décombres ont obligé les eaux de prendre une autre voie, ce qui fait qu'elles ne coulent point avec la même rapidité. A gauche des conduits, on remarque des sources qui sortent de dessous les fondemens des voûtes encore existantes. Ce sera peut-être une partie de l'eau des conduits, qui ont dû se gâter par le laps du temps. L'eau qui passe

dans les canaux est une eau de source ; car les anciens aqueducs sont détruits, et il n'arrive d'eau d'aucun côté. Cependant la direction de ces conduits, et la naumachie qui se trouve au-dessous, autoriseroient à croire que les aqueducs y apportoient aussi une partie de leurs eaux, en supposant, ce qui est vraisemblable, que ces sources fussent plus abondantes du temps des Romains ; mais je ne crois pas qu'elles eussent pu suffire à la naumachie ; il auroit fallu alors beaucoup trop de temps pour la remplir.

L'eau qui sort des bains entre dans un petit bassin encore existant, où elle s'arrête, sans doute pour l'usage des animaux de la ville. Ce bassin a environ trente pieds de long, sur seize à dix-sept pieds de large, dans la partie qui regarde les bains et qui reçoit les eaux. L'extrémité opposée n'a guère que deux pieds en largeur ; l'eau s'écouloit par là dans la naumachie, qui les rendoit immédiatement au lac, par une porte pratiquée dans le rempart. L'existence de ce bassin laisse soupçonner que, des deux conduits des bains, un seul servoit à l'usage des thermes, et que le second devoit alors se jeter dans la naumachie, sans passer par le dernier réservoir.

Quelques habitans prétendent que ce lieu n'étoit point un bain, mais un atelier monétaire, et que l'eau servoit à cet objet. On sait aujourd'hui que l'art du monnoyage étoit à son en-

fance chez les Grecs et les Romains, et que leurs plus belles médailles n'ont été frappées qu'à force de bras, de patience, et avec des moyens très-simples.

La naumachie, qui se trouve immédiatement au-dessous du bassin, est longue de cinquante-huit à soixante toises, sur quarante-cinq de largeur; elle s'étend depuis le bassin, jusqu'au rempart, qui la termine à l'E. N. E. On en voit encore l'emplacement très-marqué; et il seroit curieux de creuser dans l'intérieur et sur les bords pour s'en assurer. Cette fouille seroit peu coûteuse. On trouveroit aisément le fond, et les bords indiqueroient l'existence de la naumachie, puisqu'ils devoient être maçonnés. Il est d'ailleurs à croire que la curiosité seroit récompensée par la découverte de quelque monument de l'art.

Au-dessus de la naumachie, et à côté du bassin, on voit les débris d'un temple, qui doit avoir été d'une certaine étendue; il étoit de forme carrée. Il reste encore une partie des murs avec beaucoup de lézardes.

Nous avons ensuite passé sous la porte par laquelle s'écouloient les eaux de la naumachie. Le rempart de côté peut être éloigné de deux cents toises du lac.

Nous sommes sortis de l'enceinte de la ville par les brèches du nord, dont le rempart est presque tout détruit, et nous avons gagné le

bord de ce dernier lac pour aller au grand théâtre, qui se trouve à deux milles environ au N. du canal de jonction, que l'on dit avoir fait communiquer le lac avec la mer.

A vingt-cinq ou trente toises au-delà du rempart commence la belle vallée qui unit la ville à la terre d'Épire, et dont le milieu renfermoit le canal.

Le lac, que nous laissons à notre droite, est séparé du golfe par une langue de terre de cinq à six toises, coupée à l'extrémité S. par une saignée, qui sert à faire entrer les bateaux de pêcheurs. Ces derniers, qui n'y sont point à l'abri des voleurs, ont construit une maison carrée au sud de ce petit canal; c'est là qu'ils emmagasinent leur poisson, et se mettent à l'abri des brigands albanais. Le lac a un mille de longueur, sur cinq cents toises de large.

Le grand théâtre est situé sur une éminence, au pied des montagnes qui bordent la côte de l'Épire, et de ces hauteurs, on découvre très-bien l'intérieur du monument. Il a beaucoup d'étendue; c'est un des plus grands que j'aie vus. L'ensemble est fort bien conservé. La scène regarde la ville, et du haut des gradins, dont l'emplacement est très-bien marqué, le peuple apercevoit Nicopolis. Les pierres qui formoient les gradins sont chargées de noms latins. Il paroît que ce sont les noms des Romains qui avoient

des places marquées au théâtre. Cet honneur étoit un privilège réservé à des magistrats ou à des citoyens distingués par des services éminens. Il n'est pas même rare de trouver, dans les ruines des villes anciennes, les décrets rendus par l'autorité publique, en faveur d'individus auxquels on accordoit au théâtre la première place. Ces pierres des gradins sont très-grosses ; elles ont communément cinq à sept pieds de longueur sur deux de large, et douze à quinze pouces de hauteur. Tous les dehors du théâtre sont en pierre ; la scène seule est en briques. Celle-ci paroît avoir eu deux étages, par les pierres d'attente et becs-à-corbeau qu'on voit à vingt pieds au-dessus du fond de l'orchestre. Le théâtre pourroit être aisément restauré ; il est en meilleur état que celui dont nous avons déjà parlé, et a été construit plus solidement. Il est tellement bien situé, que, de là, on découvre parfaitement la ville, les faubourgs et les deux mers. Dans la partie occidentale du théâtre est un cirque qui s'étend de l'E. à l'O. Les gradins, couverts de broussailles, peuvent à peine être reconnus ; mais les murs d'enceinte sont assez bien conservés ; l'intérieur est cultivé. Le cirque n'est qu'à quarante toises du théâtre, du haut duquel on en distingue parfaitement la forme et l'intérieur.

Nous laissâmes le cirque pour aller voir les

aqueducs. Ils passaient à l'extrémité occidentale de la vallée, et environ à trois cent cinquante toises de la grande mer. La vallée se maintient basse jusqu'à la rencontre de ces aqueducs, où elle se relève d'environ vingt pieds au-dessus du niveau de la mer. Il ne reste de ces aqueducs que beaucoup de piliers presque tous en briques. Plusieurs ont encore vingt à vingt-quatre pieds de hauteur; d'autres penchent vers la terre, comme s'ils avoient été bâtis sur des bases peu solides. Il en est aussi qui sont coupés horizontalement en deux, et dont la partie supérieure semble avoir tourné comme sur un pivot pour poser ses angles sur les faces de la partie inférieure. Cette bizarrerie ne peut venir que d'un tremblement de terre. Ces aqueducs amenoient les eaux de l'Épire dans la ville et les faubourgs d'une distance d'environ six milles.

Tout près de cet aqueduc, on voit des pans de muraille, qui de l'O. à l'E., s'étendent jusqu'aux remparts de la ville. Cette muraille, qui paroît avoir eu la même destination, est construite avec la même solidité; cependant il n'en reste plus qu'une partie sur pied, l'autre moitié, voisine de la ville, est dégradée; et l'on n'en suit les fondemens qu'à travers les ronces et les épines. Ce mur pouvoit être un rempart élevé pendant la guerre pour mettre les faubourgs à l'abri d'un coup de main.

« Descendons actuellement, nous dit le *Cicerone*
 » grec, dans la vallée que nous venons de quitter.
 » Vous allez voir les ruines d'un temple qui
 » paroît avoir été considérable. Vous rencon-
 » trerez beaucoup d'autres ruines, qui annoncent
 » que l'intervalle de la ville au canal étoit peu-
 » plé. Vous verrez ensuite, dans le petit hameau
 » que vous apercevez à travers ces ruines res-
 » pectables, jusqu'à quel point de barbarie
 » sont arrivés les fils de ces hommes distingués,
 » qui peuploient autrefois la riche Nicopolis. »

Nous visitâmes les restes de ce temple. Il est divisé en quatre pièces bien distinctes, et paroît avoir eu beaucoup plus d'étendue que tous ceux dont nous avons visité les ruines. Les murs des trois quarts de ce temple existent encore ; mais les voûtes sont tombées. L'intérieur est aujourd'hui cultivé par les habitans du hameau, qui paient la dîme à un couvent grec sous la domination des Turcs. Nous avons en vain cherché des inscriptions ou des fragmens de sculpture ; nous n'avons vu que des tables de marbre simples et tout usées, le plus souvent à demi enterrées.

Nous allions sortir lorsque notre compagnon nous dit : « Entrez dans ce mauvais hameau, si
 » vous voulez juger du degré de civilisation de
 » nos modernes Nicopoliotes ; » et il nous conduisit devant une mauvaise baraque en paille ; au-dessus de la porte nous vîmes deux bas-reliefs

de marbre tout mutilés. La tête et les bras des figures étoient détruits ; cependant, à travers cette dégradation, l'on devinoit le style du bon temps, et les principes d'une excellente école.

Si nous fûmes affligés en voyant le misérable état de ces monumens du génie, notre indignation contre l'auteur de cette profanation ne fut pas moins profonde. Un malheureux Grec, propriétaire de cette mesure, avoit à plaisir mutilé ces bas-reliefs. Jaloux de l'attention que des voyageurs comme nous pouvoient montrer, il porta sa main barbare sur ces précieux restes, et pour qu'on ne fût pas tenté de les enlever, il en dégradâ toutes les figures avec le plus grand soin.

Après avoir admiré les restes d'une des plus florissantes villes du Monde, allons, dit un de nous, faire un dîner à la mode des successeurs d'Auguste, des vainqueurs de l'Empire romain.

Nous regagnâmes donc les bords du lac, et nous arrivâmes à l'église de l'Ascension, située sur la presqu'île de Scafidachi, où l'on nous avoit préparé un dîner à l'albanaise.

Sur la route, auprès du lac, nous trouvâmes un sarcophage de pierre commune, au milieu de la fougère et des ronces. Le lieu où nous dinâmes domine le lac et la partie du golfe comprise entre la pointé de Scafidachi et la terre d'Épire. On découvre aussi le grand théâtre et le cirque.

Le lac, s'il en faut croire la tradition, étoit autrefois le port des Romains dans cette partie du golfe. L'éboulement naturel des terres l'a comblé en grande partie : il n'y a guère aujourd'hui que trois à quatre pieds d'eau. « Retournons actuellement, dit notre guide, par la partie E. des » faubourgs, et nous visiterons la citadelle, avec » quelques autres ruines qui se trouvent sur la » route de Prévésa. »

La citadelle est une enceinte à-peu-près circulaire, avec un fossé en dehors de dix à douze toises, séparé de la ville de plus de huit cents. Les murs sont tous détruits ; il n'en reste que les fondemens. En nous avançant vers Prévésa, nous rencontrâmes beaucoup de petites ruines isolées, qui semblent appartenir à des tombeaux. Je croirois volontiers qu'il y avoit autrefois une route dans le même sens ; car les Romains plaçoient leurs tombeaux le long des grands chemins, afin que les passans pussent rendre hommage aux mânes de leurs amis ou de leurs concitoyens.

Nous arrivâmes enfin à la nuit à Prévésa, fatigués de la course du jour. Deux ou trois hommes du pays assez instruits avoient eu la bonté de nous accompagner. A notre retour, je leur demandai si l'histoire ou la tradition locale ne donnoit pas des renseignemens sur l'époque et la cause de la destruction d'une ville aussi célèbre. Quelque subite, quelque sanglante que

soit l'invasion d'un peuple barbare, cependant le souvenir de ses exploits, comme de ses cruautés, se conserve chez les races suivantes, et dure ordinairement en raison de mal fait à l'humanité.

Plusieurs auteurs, répondit l'un d'eux, parlent de la grandeur et de la prospérité de Nicopolis; mais je ne crois pas qu'aucun écrivain du Bas-Empire précise l'époque de sa ruine. On sait seulement que les Barbares se répandirent dans ces contrées comme dans tout le reste de l'Empire romain. Ils ont dû par conséquent s'emparer de Nicopolis et des autres villes de l'Épire. La mollesse des habitans, et la foiblesse de la cour de Byzance, devoient céder à la valeur des Sauvages du Nord.

Il faut, ou que Nicopolis ait été prise d'assaut, brûlée et saccagée dans un jour, ou qu'un tremblement de terre ait détruit subitement cette grande ville; car en fouillant, on y découvre encore des effets précieux, et dont le transport est facile. Si cependant un tremblement de terre avoit renversé Nicopolis, les habitans auroient eu le temps de revenir fouiller et enlever les effets abandonnés dans leurs maisons; et, en supposant que les habitans eux-mêmes ont été engloutis sous les ruines de la ville, les peuples voisins, instruits du désastre, seroient venus chercher parmi les décombres, pour y déterrer les richesses enfouies.

Il est donc bien plus raisonnable de penser qu'un débordement des peuples du Nord d'abord pénétré jusqu'à Nicopolis, a pillé, saccagé cette ville dont on aura enlevé les richesses métalliques. En effet, on ne trouve ni or ni argent dans les ruines de Nicopolis; des statues, des colonnes, des pierres gravées, enfin des ouvrages de l'art, sont tout ce que restituent à l'homme ces monceaux de ruines éparses. Les conquérans de l'Empire romain ne savoient apprécier aucun de ces chefs-d'œuvre qui font la gloire des peuples policés.

Quant aux bizarreries que l'on rencontre à Nicopolis, comme ces piliers dont la partie supérieure semble avoir tourné comme sur un pivot, les lézardes dans les murs encore très-bien conservés et dont les fondemens sont très-solides, on ne peut qu'y les attribuer à des tremblemens de terre postérieurs à la ruine de la ville. On ressent ici très-souvent des commotions souterraines. L'île de Céphalonie a des indices de volcan; Zante éprouve quelque tremblement de terre tous les quinze jours; Prévésà touche presque à l'Italie, à la Sicile, à l'Archipel, que l'on sait être volcanisés (1).

Les anciens avoient reconnu l'action des feux souterrains dans toute cette partie de l'Europe. On

(1) On a remarqué que tous les vingt-cinq ans, on éprouvoit à Zante un violent tremblement de terre.

connoît leurs traditions au sujet de la fontaine de Dodone et de celle de Zante, qui fait encore l'entretien des Grecs modernes. Leur imagination se repait toujours de merveilles. Comme ils ont perdu le goût et la délicatesse de leurs ancêtres, leurs fables ne sont pas aussi gracieuses, mais on voit qu'ils aiment toujours les fables.

J'ai cherché dans l'histoire du Bas-Empire l'époque où Nicopolis a disparu du nombre des villes. Il existe tant de lacunes dans cette partie des annales du monde, et les écrivains de ce temps de barbarie sont tellement inexacts, que mes recherches ont été, pour ainsi dire, infructueuses.

Pendant le long espace qui s'est écoulé entre le quatrième et le dixième siècle de l'ère vulgaire, tout l'Orient éprouva les tremblemens de terre les plus funestes. Antioche, Nicomédie, Néocésarée du Pont, et les cités voisines, furent plusieurs fois renversées. Ce terrible fléau n'épargna pas les villes de la Grèce européenne. On doit compter parmi les époques les plus fatales à ce dernier pays, les années 394, 447, 458, 499, 554, 726, 740 et 1063. La Macédoine, l'Albanie, le Péloponèse, la Crète et les îles voisines, éprouvèrent les plus grands désastres. Les annales du temps ne donnent que des indi-

cations vagues. On voit en Morée, dans l'île de Candie et à Cérigo, des traces de communautés englouties par l'effet de ces terribles catastrophes. Nicopolis dut périr en même temps que ces dernières. La ville, renversée de fond en comble, perdit une partie de ses habitans ; le reste, dispersé et emportant le peu de capitaux sauvés de la ruine générale, alla se réunir aux habitans de la capitale, et les malheurs du temps ne permirent plus à Nicopolis de sortir de ses décombres. Mais laissons ces détails affligeans, pour parler de l'époque et des causes de la prospérité de cette ville.

Nicopolis, ou la ville de la victoire, doit sa fondation à l'empereur Auguste. Il la construisit, comme monument de sa gloire, après cette fameuse bataille d'Actium, où la fuite de son rival laissa dans ses mains le sceptre du Monde. Le fondateur appela dans sa ville les habitans épars et malheureux des bourgs et cités du voisinage, que les guerres des Achéens, des rois de Macédoine et les désordres civils des Romains avoient réduits à l'état le plus déplorable. Anactorium, Ambracie, n'étoient que l'ombre de ce qu'elles avoient été. Elles sortirent, pour ainsi dire, de leurs ruines en recevant le nom de *Nicopolis*, et la nouvelle métropole éclipsa bientôt, par ses monumens, par son commerce et sa

population, les villes puissantes qu'elle avoit remplacées (1).

Auguste permit aux habitans de Nicopolis de se gouverner par leurs propres lois, et de nommer leurs magistrats municipaux. Cette ville reçut en un moment tous les privilèges de l'*autonomie* (2). Tacite donne à Nicopolis le titre de colonie romaine; mais les mots de l'historien ne doivent pas être pris dans une acception rigoureuse. Tacite l'a vaguement appelée ainsi, parce qu'elle devoit sa fondation à l'empereur Auguste (3). Nous n'avons pas une seule médaille de Nicopolis, avec des légendes latines, ou avec le titre de colonie. Les monnaies de cette ville, soit autonomes, soit impériales, sont toutes grecques; la collection des impériales est très-nombreuse. On en voit encore à la tête de Gallien, et peu de villes en Europe ont frappé des médailles à cette époque.

C'est une preuve complète de l'état de prospérité commerciale où se trouvoit Nicopolis, à l'époque la plus funeste du Bas-Empire, et lorsqu'une grande partie des provinces avoit été dévastée par les Barbares. Dans toutes ses monnaies,

(1) Strabon, l. 7^e de sa Géographie et encore l. 10^e; Tacite, Annales, l. II, c. 53; Plutarque, Vie d'Auguste.

(2) Pline, l. IV., c. 1.

(3) Tacite, Annales, l. V, c. 10.

Nicopolis prend le titre de sacrée ; on voit même , par une médaille à la tête de Plautille , qu'elle avoit le droit d'asile. Ces privilèges lui étoient sans doute accordés pour les jeux sacrés que l'on célébroit dans son enceinte.

Nicopolis , dit Strabon (1), quoiqu'à peine fondée , a déjà une population considérable. Elle augmente de jour en jour. Son territoire est immense ; elle le doit aux bienfaits d'Auguste. Dans ses faubourgs , on a planté un bois sacré , où tous les cinq ans on célèbre des jeux publics en l'honneur d'Apollon. Cette promenade est ornée d'un stade et d'un gymnase. Toutes les communes des environs dépendent de Nicopolis , et le fondateur a voulu qu'elle eût rang dans le conseil des Amphyctions. Cette ville s'enrichit encore de beaucoup de monumens de l'art , qu'Auguste avoit fait enlever de plusieurs places abandonnées. Quelques-unes de ces dépouilles furent accordées aux habitans de Patras. Ces derniers obtinrent même la fameuse statue de *Diane Laphria*.

(1) *Loco citato*, Pausanias, liv. X.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

LETTRE à *M. le chevalier MILLIN*, au sujet de deux articles concernant la Suède, insérés dans les *Annales Encyclopédiques* des mois de novembre et décembre.

JE prends la liberté, Monsieur, de vous communiquer quelques observations sur deux articles relatifs à la Suède, qui se trouvent dans les *Annales Encyclopédiques*, et qui sont tirés du journal allemand intitulé *Morgenblatt*. Le premier concerne l'état de la botanique en Suède. L'auteur, en parlant de Linnée, hasarde des assertions dont il auroit dû donner les preuves. Vous en avez relevé plusieurs dans vos remarques avec autant de savoir que de goût et d'impartialité. Permettez que je me joigne à vous pour rendre hommage à la mémoire d'un des hommes les plus remarquables du dernier siècle, et sur lequel j'ai eu occasion de recueillir des renseignemens authentiques dans le pays qui l'avoit vu naître. Il existe encore plusieurs personnes qui ont assisté aux leçons de Linné, qui ont fréquenté sa maison, et qui ont entretenu avec lui des relations intimes. Elle s'accordent toutes à dire que ce grand naturaliste savoit très-bien les langues anciennes, qu'il s'exprimoit avec

clarté dans plusieurs langues modernes ; et jamais on n'a entendu faire mention en Suède , ni dans l'étranger , de ce *jargon* , dont parle l'auteur de l'article. Selon tous les témoignages , les mœurs de Linné avoient une simplicité antique , et il ne connoissoit point ces passions qui ont trop souvent déshonoré le talent. Le reproche d'avarice doit lui être fait d'autant moins , qu'il ne laissa point de fortune , et qu'il négligea toujours de profiter de son crédit pour augmenter ses revenus. Si dans les dernières années de sa vie les infirmités de l'âge avoient affoibli son génie et ses forces morales , c'étoit un tribut qu'il payoit à l'humanité , et auquel ont été sujets beaucoup d'autres grands hommes.

Il n'est point exact , au reste , que Linné ait *commencé très-jeune* ses études à Upsal. Il fréquenta dans sa première jeunesse le gymnase de Wexioe , ville de la province de Smoland , voisine du village où son père étoit pasteur. C'est en souvenir de ces premiers développemens de son génie , que des savans de Suède , pleins de respect pour son nom , ont fait placer son buste en marbre dans la grande salle du gymnase. Les arts ont consacré en Suède plusieurs autres monumens à la mémoire de Linné ; on en voit à Stockholm , à Upsal à Gothenbourg. Les Suédois regrettent que les collections de leur célèbre compatriote ayent passé dans l'étranger.

Elles n'étoient pas à la vérité très-considérables ; c'est dans ses ouvrages que le Plinè du Nord a recueilli pour l'Europe et les siècles les trésors de la science ; mais elles pouvoient retracer des souvenirs intéressans en Suède, et ce pays devoit naturellement en être jaloux. On s'étoit adressé à la famille, qui étoit peu riche fut, et sensible aux offres qu'on lui fit. Les collections furent envoyées à Gothenbourg, pour être transportées en Angleterre. Le public ignoroit cette transaction ; aussitôt qu'elle fut connue, Gustave III fit expédier un courrier pour arrêter l'expédition ; mais le vaisseau avoit déjà mis en mer. Je tiens cette anecdote de part très-certaine.

On lit avec intérêt ce que l'auteur de l'article dit de M. Thunberg, dont les voyages ont contribué au progrès de l'histoire naturelle en général, et de la botanique en particulier ; mais il se trompe lorsqu'il avance que ce savant ne jouit pas parmi ses compatriotes de la considération à la quelle il a de si justes titres. M. Thunberg est d'un caractère modeste, et ne cherche point à paroître ; mais on s'empresse à le voir quand il se rend à Stockholm, et l'on ne fait point le voyage d'Upsal sans lui rendre l'hommage dû à ses talens et à ses vertus. Depuis long-temps chevalier de l'ordre de Wasa, il vient d'être nommé commandant de cet ordre, et le roi l'a décoré lui-même du cordon dans une cérémonie publique

au palais de Stockholm. M. Sparmann, dont l'auteur de l'article dit également qu'il ne jouit pas de la considération de ses compatriotes, a obtenu des honneurs et des récompenses à son retour de ses voyages. Des travaux différens, et des entreprises d'un autre genre l'ont fait sortir depuis de la carrière des sciences proprement dites, ce qui n'empêche pas qu'on ne rende justice au zèle qu'il a déployé dans ses courses lointaines pour l'avancement des connoissances utiles.

En lisant l'article dont il s'agit, on diroit qu'outre ces deux savans, il n'y a maintenant en Suède aucun botaniste digne d'attention. L'auteur n'a donc pas eu connoissance de Messieurs Olaus Schwartz, Adam Afzelius, George Wahlenberg, André Retzius, Evric, Acharius, ni de plusieurs autres, dont les ouvrages et les mémoires sont connus de tous ceux qui cultivent la botanique. M. Schwartz est secrétaire de l'Académie des sciences de Stockholm, membre de plusieurs sociétés savantes, et correspondant de l'Institut de France. M. Quensel, dont il est dit un mot dans l'article, est mort depuis dix à douze ans, et cultivoit la zoologie autant que la botanique. Il étoit chargé de rédiger le texte de la *Botanique Suédoise*. C'étoit une entreprise particulière sans prétention, et plutôt utile que fastueuse. Si la Suède n'a pas encore une *flore* nationale comparable aux productions de ce

genre que possèdent la France, l'Angleterre, le Danemarck, et d'autres dont parle l'auteur allemand, elle jouira sans doute de cet avantage par la suite, et en attendant elle peut être satisfaite d'avoir vu naître dans son sein ces productions immortelles du grand Linné, que toutes les nations se sont empressées d'accueillir, et qui sont un des plus beaux monumens qu'on ait élevés aux sciences naturelles.

Je passe maintenant, Monsieur, à l'article sur l'état des beaux arts en Suède. Cet article contient plusieurs assertions générales, qui ne supposent pas une connoissance approfondie du pays. Il seroit trop long de les discuter, et je ne ferois d'ailleurs que répéter ce que j'ai dit sur ce sujet dans le *Mercur* *Etranger*, en donnant l'histoire de l'académie des beaux arts de Stockholm. Je ne relèverai donc ici que des erreurs de détail pour rétablir les faits. L'auteur assure que la plupart des peintres suédois, qui se sont distingués, ont acquis leur célébrité et leur fortune dans l'étranger. Quelques peintres nés en Suède se sont fixés dans l'étranger. Roslin, Hall, Lavrence, ont eu une existence honorable en France; M. Wertmuller est allé en Amérique. Mais c'est dans leur patrie, que Pilow, Pasch, Lunberg, Marelieret, Messieurs Von Breda, Martin, Spargrèn, Fahlerantz, et plusieurs autres ont cueilli leurs lauriers, et ont reçu des encouragemens analogues à leurs talens.

On peut en dire autant du sculpteur Sergel, qui a fait ses plus beaux ouvrages en Suède, et qui a laissé une fortune de près d'un million. M. Forsell, graveur très-habile, qui a passé plusieurs années en Hollande, et à Paris, vient d'être appelé à Stockholm, et le prince Royal lui a assuré des avantages qui ne lui feront pas regretter les pays étrangers. Les musiciens, les compositeurs de ballets, sont indiqués d'une manière peu exacte. La première chanteuse du Grand Opéra, M^{me} Muller, n'est point Allemande, mais Danoise; c'est son mari, premier maître de concert, et dont l'auteur ne dit rien, qui est Allemand. Parmi les cabinets, il ne falloit pas omettre celui de M. Von Breda, que tous les étrangers vont voir, et qui est riche en beaux morceaux de l'école flamande. Le palais du roi à Stockholm, est autre chose qu'une *masse de pierres*; c'est un édifice plein de noblesse, construit d'après les beaux modèles d'Italie, sous la direction du comte Nicodème Tessin, qui avoit passé près de dix années à Rome, à Florence, à Naples, et dont le fils, Charles Gustave Tessin, jeta les fondemens de l'Académie des beaux arts de Stockholm.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

CATTEAU-CALLEVILLE.

TOPOGRAPHIE ROMAINE.

NOTICE sur le Temple de la Concorde ,
récemment découvert à Rome (1).

LA découverte du *clivum capitolinum* (Pente du Capitole), sur la situation duquel les plus savans antiquaires ne pouvoient s'accorder, a récemment fourni des traces certaines pour trouver aussi les autres grands édifices publics qui, selon le témoignage des auteurs anciens, en étoient voisins. On n'a jamais formé aucun doute que le temple de Jupiter Tonnant, bâti par Auguste, après la guerre contre les Cantabres, ne fût celui dont il reste trois colonnes, un peu au-dessus du *tabularium* (2), qu'on croit avoir été restauré par Septime Sévère, ou par Caracalla.

On propose bien des questions relativement à la position du célèbre temple de la Concorde qui avoit été érigé par Camille. Malgré les difficultés qu'y opposent ceux qui prétendent

(1) Nous n'avions fait qu'indiquer cette découverte dans notre N^o de Janvier 1817, tom. V, pag. 90, les détails que nous donnons aujourd'hui sont traduits d'un article de M. l'abbé Carlofea, inséré dans le *Diario Romano*, et qui a été traduit par M. Krafft. A. L. M.

(2) Archives, lieu où l'on dépositoit les sénatus-consultes, les plébiscites, les lois.

le trouver plus près de l'hôpital de la Consolation, presque tous les savans ont cru le reconnoître dans les ruines, très-mal restaurées, de la façade de six colonnes, qui existe encore dans le voisinage du temple de Jupiter Tonnant. Personne n'a encore pensé qu'on le trouveroit peut-être dans la grande et belle place aujourd'hui encombrée de pierres et de murs modernes, et qui est entre le temple de Jupiter Tonnant et les Gémonies, ou le chemin qui conduit directement de l'arc de triomphe de Septime-Sévère au Capitole, quoique tous les auteurs anciens l'attestent, ainsi que les fouilles qui y ont été faites il y a quelques mois. Les superbes ouvrages de sculpture, en marbre blanc, du grain le plus fin qu'on ait jamais vu, les fûts ou pans de colonnes de jaune antique (1), cannelées, et *de paonazetto*, comme celles de M. Agrippa, le pavé de ces mêmes colonnes, qui est des mêmes marbres et de brèche africaine; les corniches de rouge antique et d'autres marbres; les restes de quatre statues colossales, deux représentant des empereurs, et les deux autres des femmes, dont l'une est peut-être une divinité. Les nombreux fragmens de statues de femme, plus petites, qu'on a trouvé amoncelées dans un petit espace; la circonstance que le plan de l'édifice est de niveau avec celui

(1) *Giallo dorato.*

du temple de Jupiter Tonnant, et plusieurs autres combinaisons, ne me permettent pas de douter que l'édifice en question a été érigé peu de temps après ce temple, et par le même architecte. J'ai d'ailleurs espéré de trouver quelques inscriptions qui me donneroient plus de certitude, en éclaircissant ce fait, et cette espérance a été complètement réalisée. On a fait fouiller avec la plus grande attention, et recueillir un grand nombre de morceaux de ces précieux ouvrages de sculpture, et l'on a enfin trouvé, le 31 juillet dernier, deux inscriptions votives sur des plaques de marbre. Elles ont confirmé que cet édifice étoit le temple de la Concorde, qu'on avoit si longtemps cherché. On avoit trouvé avant une inscription si mal conservée, que ce n'a pu être qu'après l'avoir soigneusement comparée aux deux autres, qu'on reconnu qu'elle étoit relative à la déesse Concorde.

Avant de parler de celles qui sont les plus importantes et les mieux conservées, il est bon de donner quelques détails sur l'édifice en général. Il est impossible d'en tracer une description détaillée d'après ce qui a été découvert jusqu'à présent, ni de déterminer ses proportions, qu'on pourroit trouver en les comparant avec les édifices adjacens; mais cela seroit étranger à notre sujet, qui est de prouver l'importance de la découverte, et l'identité de cet édifice avec le temple

de la Concorde. Je rapporterai seulement ce que les auteurs anciens en disent de plus intéressant.

Ce temple a été bâti par Furius Camillus, vers l'an de Rome 387. Je ne sais si, du temps de la république, il a été restauré ou agrandi : le sénat s'y réunit souvent, et Cicéron y harangua plusieurs fois, non sans un grand danger. Il nous dit qu'il y avoit dans ce temple une chapelle, avec un grand escalier, sur lequel une troupe de cavaliers s'étoit un jour postée. Ovide rapporte que, du temps d'Auguste, l'extérieur étoit de marbre blanc, et que la face donnoit sur le Forum où le peuple s'assembloit. Tous les autres auteurs qui en parlent, confirment ces faits. Dion-Cassius dit que ce temple étoit voisin de la prison Tullienne, et selon Servius, il étoit auprès de la trésorerie de Saturne, qui est aujourd'hui l'église de Saint-Adrien. Stace en donne une description plus précise, à l'occasion de la statue équestre colossale en bronze de Domitien, qui étoit, selon nous, entre la colonne de Phocas et le temple de Castor et Pollux, qui est aujourd'hui également déterré. Il dit que cette statue regardoit ce temple, celui de Vesta et le mont Palatin ; et que derrière elle étoient les temples de Jupiter Tonnant et de la Concorde (1). Ce passage ne peut se rapporter au prétendu temple de la Concorde, qui a six

(1) *Terga pater, blandoque videt Concordia vultu.*

colonnes; les côtés de ce temple regardent le Forum, les temples de Castor, de Vesta, et le Palatin, tandis que celui dont nous parlons avoit véritablement sa face vers cette partie, d'après sa localité qui est inaltérable, et qui est à présent à découvert.

Les inscriptions ont été trouvées dans le *Sacellum*, à l'endroit où étoient l'autel et la statue de la déesse.

Mais l'édifice actuel n'est pas celui qui existoit du temps de Camille et même de Cicéron; c'est le plus noble, le plus riche en ouvrages de sculpture admirables, d'après lesquels on puisse étudier l'antique, et du plus heureux temps du règne d'Auguste, je ne parle pas des ouvrages des Grecs, qui, selon Pline, y ont été placés du temps même d'Auguste.

On ne doit pas être étonné de la différence qui existe entre l'ancien temple de la Concorde et celui qui a été bâti sous Auguste. Cet empereur a introduit dans Rome le luxe des marbres, des ouvrages de sculpture en relief et en creux. L'histoire raconte qu'Auguste et Tibère ont témoigné une dévotion particulière à la déesse Concorde. Auguste reçut du sénat dans ce temple le titre de Père de la patrie, l'an de Rome 752, après la victoire remportée sur les Germains et la reprise des enseignes de Varrus. Cet empereur voulut donner une preuve éclatante de la bonne harmonie qui

régnait dans sa famille ; il fit en 751, au nom de Tibère son fils adoptif, après avoir bâti à Jupiter Tonnant, un temple qui étoit vaste, rebâtir ce temple en l'honneur de sa divinité favorite, au nom de Tibère et de Livie. Ce nouveau temple fut dédié le 16 janvier 762, sous le consulat de P. Cornelius Dolabella, et de C. Junius Silanus, et reçut depuis, selon le calendrier de Valerius Flaccus publié par Foggini, le nom de *templum Concordiæ Augustæ*. Spanheim a cru en reconnoître la véritable représentation sur une médaille de Tibère. La nouvelle splendeur du temple et sa riche sculpture n'empêchèrent pas le sénat de s'y réunir pendant le siècle suivant ; souvent même, comme l'a prouvé Monseigneur Gaetano Marini (1), les frères ruraux tenoient leurs assemblées dans la cella et dans le vestibule (2). Ces observations préliminaires suffisent ; il est temps de parler des inscriptions. Celle-ci a été trouvée la première :

M. ARTORIVS GEMINVS.

LEG. CAESAR. AUG. PRAEF. AERAR. MIL.
CONCORDIAE (1).

*Marcus ARTORIUS GEMINUS LEG atus, CAESAR is
AUG ussti PRAEF ectus AERAR ii MIL itaris CONCORDIAE.*

(1) *Atti e monumenti di fratelli arvali. Rom. MDCCXCI. P. I. p. 168.*

(2) *Pronaos.*

(3) Marcus Artorius Geminus, légat de Cæsar-Auguste, préfet du trésor militaire dans le temple de la Concorde.

Les caractères de cette inscription sont très-beaux. Elle est taillée dans une dalle de marbre, longue de plus de trois pieds, haute d'environ un pied et demi, et large de moins de six pouces, avec l'encadrement. Cette plaque étoit attachée au mur, comme le font voir deux barres de fer qui y sont encore fixées. A quelle occasion et par quelle raison cette inscription a-t-elle été faite ? Qui peut avoir fait accorder cette distinction à M. Artorius Geminus, dont le nom est inconnu dans l'histoire ? Peut-être a-t-il fait placer cette inscription votive à la Concorde par dévotion pour la déesse, par reconnaissance, ou pour faire la cour à l'empereur Auguste, son bienfaiteur. Son motif étoit suffisamment indiqué par la localité ; Artorius se nomme seulement préfet de la caisse militaire ; Suétone dit qu'Auguste créa cette caisse, en la séparant du trésor public, et selon Dion, il la créa pour lui et pour Tibère. Voilà peut-être le bienfait dont Artorius, qui apparemment fut le premier préfet de cette caisse, a témoigné sa reconnaissance à la déesse, dans le temple qui venoit d'être rebâti avec une si grande prédilection par Auguste et Tibère. Du moins il vivoit à cette époque.

Les caractères de l'autre inscription sont égaux, moins beaux, et plus petits que ceux de la première ; elle est également gravée sur une plaque, qui étoit attachée au mur, longue d'en-

viron une palme et demie , un peu moins haute. La corniche y manque absolument , et la plaque est mutilée au commencement , de sorte qu'elle n'indique pas le nom ni les autres qualités de la personne qui l'a posée. En voici le texte :

LUSITANIAE
DESIGN.

PRO SALUTE TI. CAESARIS
AUGUSTI. OPTIMI. AC
IUSTISSIMI PRINCIPIS
CONCORDIAE

AURI. P. V
ARGENTI P. X.

L'inscription fait seulement présumer que cette personne séjournoit alors dans la Lusitanie , ou qu'elle y avoit autrefois été employée , et qu'elle étoit *désignée* (1) à un emploi supérieur. Selon ce marbre , elle fait hommage à la Concorde de cinq livres d'or , et de dix livres d'argent , pour le salut de *Tibère César Auguste* , le meilleur et le plus juste des princes (2). Elle voulut peut-être , par cet *ex-voto* , implorer le secours de la déesse dans quelque maladie de l'empereur , ou la prier d'accorder à son bienfaiteur

(1) *Designato.*

(2) *Pro SALUTE Tiberii CAESARIS AUGUSTI OPTIMI AC JUSTISSIMI PRINCIPIS CONCORDIAE. AURI Pondo V. ARGENTI Pondo X.*

une longue vie. La circonstance que le don a été fait en faveur de Tibère, et que ce prince a fait restaurer le temple de la Concorde, peut faire croire que cette inscription ne provient pas d'un autre édifice, qu'elle est du temps de ce prince, et, si ce n'est par adulation qu'on le nomme le meilleur et le plus juste des princes, elle doit être du commencement de son règne. Sur les mots *salute* et *justissimi*, il y a des accens, pour indiquer que la syllabe est longue, ou pour quelque autre raison que les critiques n'ont encore pu découvrir. On voit de pareils accens sur beaucoup de marbres des meilleurs temps; mais Gruter, Muratori, Guasco et d'autres, ont ordinairement négligé de les conserver dans leurs copies. Marini observe qu'on les trouve sur les marbres des frères ruraux, depuis le temps de Tibère jusqu'à celui de Trajan, et qu'en général ils étoient fort d'usage sous Auguste.

Le huit d'août dernier, on a trouvé dans les fouilles du temple de la Concorde, l'inscription votive suivante :

.....
 PRO. C.
 CONC.
 AVRI. P V

Mais malheureusement elle est si mutilée qu'il est impossible d'en déchiffrer tout le sens; il en

résulte seulement qu'une personne dévote a fait à la déesse Concorde une offrande de cinq livres d'or ; mais du moins elle fournit une nouvelle preuve que cet édifice est le vrai temple de la Concorde.

ΡΟΪΣΙΕ.

ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΕΝΤΙΜΟΤΑΤΟΝ ΚΑΙ ΦΙΛΟΓΕΝΕΣΤΑΤΟΝ

ΚΥΡΙΟΝ ΣΠΥΡΙΔΩΝΑ ΚΟΝΤΟΝ (1),

ΩΔΗ ΑΥΤΟΣΧΕΔΙΟΣ,

ΕΚΦΩΝΗΘΕΙΣΑ ΤΗ 16' ΤΟΥ ΔΕΚΕΜΒΡΙΟΥ, ΕΝ ΕΤΕΙ 1837.

Ζῆθι, φίλε τῆς πατρίδος, χαριέστατε Κοντέ!
Ἀκλινοῦ βασιλέως, ἦρωος τοῦ θαυμαστοῦ,
τὴν καλὴν φιλοξενίαν παριστάνεις ἀληθῶς·
καὶ ὡς Ὀδυσσεὺς ὁ θεῖος προτιμᾶς κ' ἐπιθυμεῖς,
τὸν καπνὸν τὸν τῆς πατρίδος ὑπὲρ πλοῦτον ξενικόν.

Ζῆθι, φίλε τῆς πατρίδος, χαριέστατε Κοντέ!
βλέπεις τοὺς συμπατριώτας ὡς γνησίους ἀδελφοὺς,
ἀγαπᾶς τοὺς φιλομούσους, τῆς Ἑλλάδος τοὺς βλαστούς.
Ἐρίμῃν δὲ τὸν Ἐμπολαῖον καὶ τὸν Λόγιον ὀμοῦ
μετὰ καθαρᾶς καρδίας θεραπεύεις καὶ τιμᾶς.

Ζῆθι, φίλε τῆς πατρίδος, χαριέστατε Κοντέ!
εἰς τὸ ὄφελος τοῦ γένους καὶ τὴν δόξαν συνεχῶς
ἀποβλέπεις καὶ σπουδάζεις μετὰ σκέψεως πολλῆς.
εἰς τὰς φλέβας σου ἀπαύστως αἷμα τὸ Ἑλληνικόν
βράζει, σὲ ἐνθουσιάζει, σ' ἀναγκάζει ν' ἀγρυπνῆς.

(1) M. Spyridion Conto est un de ces négocians grecs qui sont remplis de zèle pour leur patrie. Homme éclairé et plein de modestie, il a fixé l'attention des citoyens de Corcyre, son pays natal; et ils l'ont nommé, sous le gouvernement impérial, leur député conjointement avec M. le baron Théotoki. M. Conto a rempli ses fonctions en vrai patriote, et il a été décoré de la croix de la Légion-d'Honneur pour ses nobles services.

Il cultive avec ardeur les lettres, et il les favorise avec géné-

POÉSIE.

·A L'HONORABLE SPIRIDION KONTO.

ODE

Improvisée le 22 décembre 1816 ,

*Par M. NICOLÒ - POULO (de Smyrne) ;
traduite du grec moderne ; par M. Alphonse
MAHUL.*

RÉPÉTONS en ce jour , enfans de l'Ionie ,
Vive à jamais Konto , si cher à la patrie !
Tu sais nous retracer les antiques vertus ,
Cette hospitalité , telle qu'Alcinoüs
L'exerçoit noblement aux bords de Phæacie ,
Et comme Ulysse encor tu veux couler ta vie
Sur les rives d'Ithaque , humble et simple séjour
Qu'à des palais pompeux préféra ton amour.
Répétons etc.

Tu reconnois un frère en ton concitoyen ;
L'ami des doctes sœurs sera toujours le tien.
Puisque la Grèce en lui plaça son espérance ;
Le même dieu jadis qui dictoit l'éloquence ,
Du commerce formoit le nœud facile et sûr ,
C'est ainsi qu'il obtient ton encens libre et pur.
Répétons , etc.

Le bien de ton pays , sa gloire , son bonheur ,
Tel est l'objet constant de ton active ardeur ,
Ah ! c'est le noble sang des héros de la Grèce
Qui nourrit dans ton cœur cette divine ivresse.
Répétons , etc.

rosité , selon ses facultés. Il s'est fixé depuis quelque temps à Paris , avec sa famille. On le voit fréquenter les bibliothèques ; et l'on assure qu'il s'occupe d'un grand ouvrage en grec moderne , et qu'il se propose de le publier à ses propres frais.

Ζήθι, φίλε τῆς πατρίδος, χαριέστατε Κοντέ!
 Σήμερον τὸ ὄνομά σου ἑορτάζομεν λαμπρῶς,
 Μετὰ μουσικῶν ὀργάνων καὶ προσώπων χαροπῶν·
 Ὁ δὲ Κῶμος ὁ χαρίεις, εὐφροσύνης ὁ Θεός,
 Προεδρεύει, καὶ τὸν Βάκχον εἰς τὸν πότον προσκαλεῖ.

Ζήθι, φίλε τῆς πατρίδος, χαριέστατε Κοντέ!
 Γέμισον, ὦ οἰνοχόε, τὰ ποτήρια εὐθύς·
 Σὺ δὲ κόρη μειδιῶσα, στέψον μου τὴν κεφαλὴν.
 Δεῦτε πίωμεν, ὦ φίλοι, πάντες ὁμοθυμαδόν,
 Καὶ χορεύσωμεν εὐρύθμως τῆς πατρίδος τὸν χορόν.

Ζήθι, φίλε τῆς πατρίδος, χαριέστατε Κοντέ!
 Ὡ ἀπόγονε Φημίου, ψάλτα θεῖε καὶ τερπνέ,
 Κροῦε ἤδη τὴν κιθάραν τὴν χρυσὴν καὶ θυμαστὴν,
 Καὶ τὰ ἔργα τῶν προγόνων τὰ μεγάλα καὶ λαμπρά
 Ἵμνησον μεγαλοφώνως, μετὰ μέλους λιγυροῦ.

Ζήθι, φίλε τῆς πατρίδος, χαριέστατε Κοντέ!
 Σὺ ὑπάρχεις τῆς Κερκύρας καύχημα καὶ στολισμὸς,
 Καὶ εὐφραίνεις τὰς καρδίας τῶν Ἑλλάδος ἑραστῶν.
 Διὰ τοῦτο πάντες ἤδη ἐν θερμότητι πολλῇ
 Κράζομεν παναρμονίως κ' ἐκφωνοῦμεν ἐν ταυτῶ,
 Ζήθι, φίλε πατριῶτα, τῶν προγόνων μιμητά!
 Ζήθι, ὄφελος τοῦ γένους, Ζήθι, ὦ λαμπρὰ ἐλπίς!
 Ζήθι, Ζήθι ὡς ὁ Νέστωρ, χαριέστατε Κοντέ!

Contemple autour de toi , tes frères , tes amis.
Pour célébrer ton nom , en ce jour réunis ;
Que le chant , la musique et la danse bruyante
Appellent parmi nous le folâtre Comus ,
Et qu'il verse à grands flots la liqueur pétillante
 Heureux don de Bacchus.

Répétons , etc.

L'échanson dans ma coupe a fait jaillir le vin ;
 La jeune fille de Corcyre
A posé sur mon front , avec un doux sourire ,
La couronne de fleurs ornement du festin ;
Buvons , amis , buvons , enfans de l'Ionie ,
Et répétons en chœur les chants de la patrie !
Répétons , etc.

O fils de Phémius saisis ta lyre d'or ,
Fais vibrer sous ta main sa corde harmonieuse ,
Et laissant à ta voix prendre un sublime essor ,
Dis-nous de nos aïeux l'histoire merveilleuse.
Répétons , etc.

Et toi de mon pays le plus bel ornement ,
Tu réjouis le cœur des enfans de la Grèce ,
Et dans les doux transports d'une vive alégresse
Ils font retentir l'air de ce joyeux accent ;

Vive à jamais Konto , l'ami de la patrie ,
L'honneur de nos aïeux , l'amour de l'Ionie ,
Et puisse-t-il enfin de l'antique Nestor
Egaler les vieux jours ou les passer encore !

ANTIQUITÉS.

NOTE sur des Haches de pierre, trouvées
en France.

IL seroit peut-être difficile de déterminer d'une manière précise le sens du mot *sauvage*, appliqué à l'espèce humaine. Tous les hommes en effet, réunis en sociétés, plus ou moins nombreuses, sont soumis à des chefs ou régis par des lois : nulie part on ne les voit jouir de cette liberté désordonnée qui est le partage exclusif des animaux sauvages. La vie errante que mènent plusieurs peuplades ne suffit point pour les constituer à nos yeux dans l'état sauvage ; si en effet nous donnons le nom de *sauvage* aux chasseurs errans de l'Amérique septentrionale, nous le refusons aux nomades errans de la Tartarie. D'où vient cela ? Cela provient, je pense, de ce que nous considérons spécialement comme *sauvages* les hommes qui sont étrangers à la connoissance des arts utiles, des arts sans lesquels une société un peu nombreuse ne pourroit exister. Tel est l'art d'élever des troupeaux et celui de cultiver la terre. Mais outre ces arts de nécessité première, il en est d'autres dont l'ignorance n'appartient qu'aux seuls sauvages, et qui sont pour

ainsi dire , propres à les caractériser comme tels. Je veux parler de l'art de connoître et d'employer les métaux. Partout en effet où manque ce précieux moyen d'industrie , nous voyons la société humaine dans un état de grande imperfection. L'art de se procurer les métaux et de les travailler , est d'une haute antiquité sur notre continent ; mais il n'est pas antérieur au temps où la Gaule fut peuplée. Nos premiers ancêtres ont ignoré l'usage des métaux , et sous ce point de vue , ils ont été de véritables *sauvages*. J'en trouve la preuve dans des monumens irrécusables sur lesquels il me paroît qu'on n'a pas encore appelé l'attention , et qui méritent de la fixer : je veux parler des *haches de pierre* que l'on trouve dans plusieurs départemens de la France , et notamment dans ceux d'Indre et Loire , de Loir et Cher et de la Vienne. J'en possède qui ont été trouvées par d'autres ou par moi - même dans ces trois départemens. Un propriétaire de l'Auvergne m'a assuré qu'on en trouvoit aussi dans cette province , et il est très-probable qu'on en trouveroit également dans les parties de la France si on y faisoit attention. Ces haches qui ne peuvent avoir appartenus qu'à des peuples auxquels la connoissance des métaux étoit étrangères , ont le plus souvent de silex ; quelques-unes sont de basalte ; d'autres plus rares sont de jaspé. Leur forme est celle d'un triangle isoscèle fort

alongé dont le sommet est tronqué, et dont un bord tranchant occupe la base : elles sont légèrement convexes sur leur plat, et présentent sur chacun de leurs bords une facette aplatie. Ces pierres ont été taillées au moyen d'un frottement long-temps prolongé sur un grès grossier ; on en juge aux stries légères et longitudinales qu'elles offrent sur toute leur surface. Leur longueur est de 13 à 22 centimètres (5 à 8 pouces), et leur largeur en taillant de 7 à 11 centimètres (2 pouces et demi à 4 pouces). Celles qui sont en basalte ou en jaspe sont les mieux taillées et les plus grandes : le tranchant de ces dernières est aiguisé sur le grès, tandis que le taillant des haches de silex résulte de deux cassures déclives pratiquées de chaque côté du plat de la hache, de sorte que l'arête coupante qui en résulte est située vers le milieu de son épaisseur.

Il est à remarquer que le basalte et le jaspe sont complètement étrangers au département d'Indre et Loire dans lequel on trouve des haches faites de ces substances : les haches de silex qu'on y trouve sont toutes d'un silex blanc opaque semblable à celui des pierres à fusil. C'est ainsi, du moins, que sont toutes celles que j'ai eu occasion de voir. Ces haches ne sont pas très-communes. On les trouve ordinairement à la surface des champs labourés ou enterrées, à quelques pouces de profondeur. J'ai trouvé moi-même

deux de ces haches de silex ; l'une auprès de mon domicile, dans les environs de Château-Renaud, l'autre dans le département de la Vienne, non loin des bords de la Gartempe. Un particulier de mon voisinage en a également trouvé deux en parcourant les champs à la chasse ; l'une d'elles est en basalte, l'autre est en silex. Des ouvriers en défrichant une bruyère en ont trouvé dernièrement une fort belle que je possède ; elle est en jaspe vert, et longue de 22 centimètres (8 pouces). Un curé du département de Loir et Cher en a également recueilli plusieurs.

La manière dont ces haches sont taillées, leur forme conique, l'absence sur leur surface de toute aspérité ou enfoncement propre à retenir ou à fixer des liens, prouvent qu'elles n'étoient point destinées à recevoir un manche ; c'étoit évidemment un instrument dont on armoit sa main, soit pour l'employer à couper le bois, soit, plus probablement, pour s'en servir comme d'une arme offensive. Ce doit être une espèce de casse-tête analogue à celui dont se servent encore aujourd'hui plusieurs peuples sauvages. Peut-être servoit-il à ces deux usages à la fois. Toujours est-il vrai que ces haches de pierre sont des preuves irréfragables de l'état sauvage des premiers habitans de la Gaule. Elles sont indubitablement d'une haute antiquité. En effet, les plus anciennes traditions historiques qui nous

soient parvenues touchant les Gaules remontent à ce roi des Celtes, Ambigatus, dont parle Tite-Live (livre V), et dont les neveux Bellovesus et Sigovesus envahirent, l'un l'Italie septentrionale, l'autre une portion de la Germanie vers l'an de Rome 164, ou 590 avant J. C. à l'époque de la fondation de Marseille par les Phocéens ; c'est-à-dire, il y a plus de 2400 ans. Or à cette époque les Gaulois, peuples conquérans et fondateurs de plusieurs villes considérables dans l'Italie, étoient déjà en partie civilisés. La connoissance des arts utiles ne leur étoit point étrangère. Ils avoient indubitablement des armes métalliques ; ils n'auroient point vaincu les peuples de l'Italie avec des haches de pierre. Il faut donc reporter à plusieurs siècles plus haut l'existence des peuples qui se servoient des armes qui font le sujet de cette note, et dont aucun auteur, que je sache n'a encore parlé.

Ces monumens, assez curieux à mon gré, aux quels on ne peut refuser au moins trois mille ans d'antiquité, prouvent que la Gaule a été peuplée avant le temps où la connoissance des arts utiles s'est répandue parmi les habitans de l'Europe.

H. DUTROCHET.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *biographique sur l'abbé* Carlo-Antonio PULLINI, par M. P. L. R., avocat, à Turin (1).

D. Carlo-Antonio Pullini naquit d'une famille illustre, le 12 novembre 1746. Dès son enfance il étoit ennemi de la mollesse et de l'indolence; avide de connoissances, il enduroit toutes les fatigues qui pouvoient l'y conduire. Son esprit se développa promptement, et, parvenu à l'âge où sa réflexion avoit également mûri, il se livra avec une extrême facilité aux travaux littéraires. Il étudia la logique et la jurisprudence, et il obtint dans les deux facultés les honneurs du laurier. Animé d'une piété fervente, à l'époque importante où il devoit choisir un état, il entra très-jeune encore dans la carrière ecclésiastique, et la parcourut avec distinction. Ses mœurs irréprochables, ses talens peu communs et son dévouement à remplir ses devoirs lui frayèrent la route aux charges

(1) J'ai eu l'avantage de connoître à Turin M. l'abbé Pullini; j'ai passé avec lui des heures très-agréables; il m'honoroit de sa correspondance. Je remercie infiniment sa noble famille de m'avoir adressé cet éloge que j'ai fait traduire de l'italien, et que je me suis empressé de publier. A. M. L.

importantes auxquelles il fut successivement élevé.

Les nombreuses occupations que donnoient à l'abbé Pullini le saint ministère et l'emploi qu'il avoit dans l'administration de l'économie générale des bénéfices et évéchés auxquels nomme le roi, ne l'empêchoient point de satisfaire son goût pour les belles-lettres. Il recueillit de nouveaux lauriers par des *canzoni* de différentes mesures, et par des odes harmonieuses et pleines de force, dont le sujet est presque toujours tiré de la morale. Horace a excellé dans ce genre de poésie, et il suivit avec une grande prédilection les traces de ce grand maître. Si sa modestie n'avoit pas été plus grande que son talent, on auroit vu paroître il y a long-temps, trois gros volumes de ses poésies choisies. Le jugement trop sévère qu'il en portoit lui-même, et l'indifférence avec laquelle il recevoit les éloges qu'on lui donnoit, furent la cause qu'il n'en faisoit que très-rarement et avec une extrême répugnance la lecture à un petit nombre d'amis distingués, et quelquefois à la colonie arcadienne des pasteurs de la Dora, dont il fut nommé, en 1813, le digne gardien.

Mais ce qui prouve encore plus avec quelle facilité il s'occupoit des sciences qui paroissent les plus étrangères l'une et l'autre, c'est la profonde érudition avec laquelle il est parvenu à

former et à expliquer sa précieuse dactyliotheque. Tout le monde sait combien l'étude de l'antiquité est longue et pénible, combien de recherches et de méditations cette science exige, et combien il est, je ne dirai pas impossible mais rare, qu'un esprit ardent, une imagination vive, puisse en faire son occupation favorite. Il est vrai, qu'il n'entroit pas dans le plan de M. l'abbé Pullini d'entrer dans cette carrière; des circonstances fortuites l'y ont déterminé. Il étoit depuis peu de temps diacre, lorsque sa sœur prit l'habit de religieuse dans le couvent de l'Annonciation à Turin; le jeune ecclésiastique prononça un discours analogue à cette circonstance, et son père fut tellement satisfait de l'éloquence féconde et touchante de son fils, qu'il lui fit présent d'une bague, ornée d'une pierre gravée, qui, à cause de sa rare beauté, passoit pour être antique.

Quelque temps après, plusieurs personnes révoquèrent son antiquité en doute, et l'abbé Pullini prit à tâche d'éclaircir cette matière; il chercha à se procurer plusieurs pierres gravées, vraiment antiques, pour les comparer avec la sienne; il lut les bons auteurs qui en ont traité; il prit peu à peu tant de goût pour cette étude, qu'il parvint à mériter un rang distingué parmi les antiquaires les plus célèbres, et sa renommée se seroit répandue bien plus encore, s'il n'avoit pas eu un éloignement constant pour donner ses

ouvrages au public. J'ose toutefois espérer qu'ils ne seront pas perdus pour les lettres; l'illustre héritier (1) de l'auteur, ne voudra certainement pas priver sa famille de l'éclat que les ouvrages de son savant *frère* feroient rejaillir sur elle.

La vérité et la beauté font une impression forte et ineffaçable sur l'homme que la nature en a rendu susceptible; elles font la passion des âmes nobles; quiconque a cette passion consacre tout à la satisfaire. Nous voyons rarement un riche amateur des beaux arts, entreprendre de former une collection de tableaux précieux, de gravures des meilleurs maîtres, de médailles rares, de gemmes, de pierres gravées, d'éditions anciennes ou faites chez l'étranger, et ne pas employer tous les moyens possibles pour l'augmenter, et la compléter (2).

Le Piémont seul ne pouvoit fournir à M. l'abbé Pullini le trésor dont il vouloit enrichir son esprit. Il visita, en 1784, le reste de l'Italie, et séjourna dans la capitale du Monde, où il rassembla un grand nombre des pièces qui composent son cabinet.

Ce musée est composé de plus de quatre cents

(1) S. E. M. le comte Pullini di Santo - Antonio, grand'croix de l'ordre de saint Maurice et saint Lazare, premier président de la chambre royale des comptes.

(2) Voyez note A, à la fin.

morceaux, sans y comprendre les médailles. Il a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont vu. M. l'abbé Pullini en a composé de savantes explications.

Le père Caroni, barnabite, qui a rangé le superbe musée du prince Wittzaï, Hongrois, visita, pendant son séjour à Turin, en 1797, la riche galerie de M. l'abbé Pullini, qui alors renfermoit à peine la moitié des objets qu'elle comprend aujourd'hui, et il assure qu'on en attribueroit plutôt la formation à un prince qu'à un particulier. Dans un Mémoire inséré dans le cinquième volume du Recueil de la classe de Littérature et des Beaux-Arts de l'Académie des Sciences de Turin, M. le chevalier Millin, membre de l'Institut de France, qui vit cette galerie en 1812, s'exprime ainsi: « J'ai lu le beau Mémoire que M. l'abbé Pullini a composé sur quelques pierres gravées de son précieux cabinet. Je ne connois point de collection semblable (1). »

Pour donner une juste idée de ce rare et célèbre cabinet, nous transcrivons ce qu'en dit M. l'abbé Pullini lui-même, dans son *Saggio di antique gemme incise*, qui est inséré dans le quatrième volume des Mémoires de la classe de Littérature de l'Académie de Turin (2).

(1) On peut lire aussi la notice que j'ai donnée de ce précieux cabinet, dans mon *Voyage en Piémont*, tom. I, pag. 324. A. L. M.

(2) Voyez à la fin, note B.

Après avoir montré, dans cet essai, comment on peut distinguer les gemmes antiques de leurs imitations, l'auteur établit combien la mythologie, l'histoire, la minéralogie, la chimie, les antiques, la connoissance du dessin, sont nécessaires pour diriger le jugement; il rend compte du plan qu'il s'est tracé pour former cette collection, et il ajoute :

« En formant mon recueil, je ne me bornois
 » jamais à un seul genre de sujets figurés, quant
 » à la science à laquelle ils devoient appartenir,
 » par exemple, à la mythologie, à l'histoire, ou
 » telle autre science; mais je me plaisois à les
 » embrasser toutes, et je parvins ainsi à enrichir
 » ma collection de toutes les classes dans lesquelles
 » Passeri range les monumens, et plusieurs autres
 » encore, dont cet antiquaire ne parle pas. Quant
 » à l'art, je me déterminai à recueillir des
 » ouvrages de toutes les nations cultivées, de
 » toute époque et de tout style.

» Et afin que ma collection méritât réellement le nom de *dactyliotheque* antique, c'est-à-dire *recueil de bagues*, je m'appliquai avec grand soin à réunir aux gemmes un nombre considérable d'anneaux et d'antiques d'or ou d'argent, garnis de pierres précieuses, avec des gravures sur le métal ou sur la pierre, en creux ou en relief.

» A ces anneaux de métal, je joignis quelques autres figures d'or ou d'argent, et de petites

» médailles talismaniques , ou des amulettes ,
» qui doivent , à cause de leur petitesse , être
» plutôt rangés dans une cassette de gemmes ,
» que dans un vaste cabinet de petites idoles
» de bronze.

» A ces anneaux d'or ou d'argent , j'en joi-
» gnis un grand nombre d'autres de bronze et
» même de plomb , et sur lesquels on voyoit
» des figures ou des lettres. Placés dans la col-
» lection après ceux de métal dont nous venons
» de parler , ils forment la transition des idoles
» à la dactyliothèque proprement dite.

» Enfin , pour suivre l'usage des personnes
» qui ont formé les plus célèbres collections
» de pierres antiques , j'ajoutai à la mienne un
» petit nombre de pierres gravées par de ce-
» lèbres artistes modernes , depuis la restaura-
» tion des arts jusqu'à nos jours.

» En formant ainsi ma collection , je devois
» naturellement me borner à n'avoir presque
» que des ouvrages en creux , parce qu'on les
» trouve seuls en assez grand nombre pour en
» former un riche cabinet ; néanmoins je ne
» négligeai point d'y ajouter plusieurs camées
» et d'autres ouvrages en relief , etc. »

De retour dans sa patrie , M. l'abbé Pullini
chercha , pendant quelques années , plutôt à ca-
cher son trésor qu'à s'en glorifier ; il n'échappa
cependant pas à l'attention généreuse du roi

Victor Amédée III, qui le nomma, en 1792, membre honoraire de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture. En 1800, Charles Emmanuel IV lui conféra la charge honorable de directeur temporaire du Musée royal de l'Université de Turin. Les événemens politiques l'empêchèrent d'exercer ces fonctions ; il quitta une ville qui avoit échangé son aspect antique contre un nouvel ordre de choses ; il se retira dans sa campagne, où il passa huit années dans une solitude paisible, loin de son cabinet et de ses livres, afin de pouvoir, comme il le dit lui-même, dans l'Essai que nous avons cité, et dont il a laissé le manuscrit entre nos mains, se livrer uniquement à des méditations religieuses. Il y composa un livre ascétique intitulé : *Essai de réflexions pieuses* (1), et aida, avec un zèle infatigable, dans ses fonctions pastorales, le curé du lieu qu'il habitoit. Enfin, M. l'abbé Pullini céda aux vives instances de quelques amis, et passa une grande partie de l'année à Turin. Tel est l'attrait des sciences utiles, que lorsqu'on les a abandonnées pendant quelque temps, on peut s'en occuper de nouveau avec succès. En effet, à peine

(1) *Saggio di pie riflessioni, scritto per manudurre alcune anime meno esperte, e pur vogliose di avvezzarsi alla contemplazione, ed alle giaculatorie.*

notre antiquaire se trouva-t-il encore au milieu de ses pierres gravées et ses livres, qu'il reprit, avec l'ardeur d'un jeune homme, ses occupations favorites, et en peu de temps, il écrivit le catalogue descriptif de sa précieuse collection, et l'accompagna de savantes explications, qui prouvent combien il étoit versé dans cette branche de connoissance.

Après que le Piémont eut recouvré son rang parmi les nations indépendantes, M. l'abbé Pullini reçut des témoignages non équivoques de l'opinion favorable que l'on avoit conçue de lui. Le roi Victor Emmanuel I le nomma son conseiller, et économiste général des évêchés et bénéfices vacans ; bientôt après, il fut élu membre de notre célèbre Académie des Sciences ; mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur. il succomba à une maladie opiniâtre, dans la nuit du 15 au 16 avril 1816. Sa mort fut paisible comme l'avoit été sa vie ; il mourut consolé par la douce pensée de laisser des parens illustres, animés d'un amour égal au sien, pour le service de sa patrie et la gloire de ses princes.

La dépouille mortelle de M. l'abbé Pullini a été déposée dans l'église paroissiale de San Dalmazio. S. Exc. le comte Pullini a fait graver sur une pierre, qui est placée dans le vestibule latéral de la chapelle de la Madona di Loreto, une

inscription , dont M. le baron Vernazza de
Fréney est l'auteur.

HIC. SYBTER. AEDICYLAE. FORNICEꝰ
SITA. SYNT. OSSA
CAROLI. ANTONII. PVLLINI. SACERDOTIS
QVI. FVIT. CONSILIARIVS. REGIS. VICTORII. EMMANVELIS
PRAEFECTVS. OECONOMIS. RATIONVM. ECCLESIASTICARVM
SODALIS. REGIAE. SCIENTIARVM. ACADEMIAE
NATVS. DIE. XII. NOVEMBRIS. MDCCXLVI
DECESSIT. DIE. XV. APRILIS. MDCCXCVI
VIM. GEMMARVM. DIVITYM. ET. SIGNIS. ASPERARVM
MAXIMAM. AES. ARGENTVM. AVRVM. AB. VETERIBVS
CAELATVM. RARA. ILLVSTRIVM. ARTIFICVM. NOMISMATA
CONCESSIT. PERITE. SCRIPTIS. DISTINXIT. EXORNAVIT
ATTIGIT. POESIM. ITALICAM. VARIOS. SCIVIT
CONCORDARE. MODOS
MORVM. SEVERITATI. OMNES. INGENII. ET. OFFICII
SVAVITATES. ADSPERSIT
MISERIIS. PAVPERVM. SEDANDIS. FVIT. OBVIVS. LIBERALIS
SACRIS. MVNERIBVS. ASSIDVVS. IN. PVBLICIS. AB
ADOLESCENTIA. SIC. AGITAVIT. VT. MAIORE. QVAM
GEREBAT. DIGNVS. SEMPER. HABERETVR
A. REGIBVS. NOSTRIS. A. PIO. VII. SYMMO. PONTIFICE
LAYDATVS. EST. EXIMIE
FRATRI. CONCORDISSIMO
BENE. DE. ME. DE. FILIIS. MEIS. DE. TOTA. FAMILIA
MERITO. DOLENS. FECI
IOSEPHVS. PVLLINIYS. COMES. SANCTI. ANTONINI
EQVES. MAVRICIANVS. MAGNA. CRVCE. INSIGNITVS
IN. SVPREMO. BATIONALIYM. MAGISTRATV. PRIMVS. PRAESB

NOTES.

(A) Les cabinets les plus célèbres du Piémont sont les superbes galeries de tableaux de M. le commandeur Genovesio, de M. le marquis Turinetti di Cambiano (1), et de M. l'abbé Ramelli à Asti. Cet amateur possède des morceaux d'un grand intérêt, un Saint-Jérôme de l'Espagnolet, une Vierge d'Albert Durer, une Madeleine du Carrache, Adam et Eve qu'on attribue à Rubens. M. Giuseppe de Angeli a commencé à Cherasco une collection précieuse de tableaux, pour la plupart de l'école flamande, et il cherche chaque jour à l'augmenter. M. Jean-Baptiste Boucheron, professeur à l'Académie royale de peinture et de sculpture (2), MM. Luigi Mo et Giovanni Tommaso Anforni, médecins, possédoient également de belles collections.

Le riche recueil de gravures qu'avoit formé M. Ortolano, lecteur du roi Charles-Emmanuel III, a joui pendant quelque temps d'une juste célébrité; mais bientôt elle fut effacée par celle de la collection de M. Joseph Rignon (2). Je ne dois pas passer sous silence celle de M. l'avocat Giacinto Vernazza, qui, outre les gravures précieuses de Volpato et de

(1) Son fils dessine et grave avec beaucoup de vérité, d'esprit et de goût. Voy. mon *Voyage en Piémont*, tom. I, 260, 332. A. L. M.

(2) J'en ai donné une courte notice dans mon *Voyage en Piémont*, etc., tom. I, pag. 324. A. L. M.

Morghen, comprenoit la suite complète des ouvrages de notre célèbre Porporati (1).

Plusieurs savans Piémontais possèdent de riches cabinets de médailles ; nous nous bornons à nommer celui de médailles grecques et romaines, que M. l'abbé d'Incisa a formé avec beaucoup de critique et de goût (2), et celui de médailles de nos illustres compatriotes, que possède M. le baron Vernazza de Frenex, conseiller de S. M. et membre de l'Académie royale des Sciences.

La plus belle et la plus riche collection de pierres gravées et de camées, après celle de M. l'abbé Pullini, est celle qui appartient à S. E. le comte Thaon de Revel, chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciade, gouverneur de la ville et de la citadelle de Turin (3).

MM. Perini, Bertandi, Terraneo et Montagnini étoient renommés pour leurs bibliothèques ; celle de Montagnini étoit riche en pièces diplomatiques et en livres chinois. Le roi a acheté ces bibliothèques ; et, à l'exception d'une partie de la dernière, il en a fait présent à la bibliothèque de l'Université royale de Turin. Les savans, dont voici les noms, avoient également des bibliothèques choisies :

(1) *Annales Encyclopédiques*, tom. I, 324.

(2) J'en ai donné une indication plus détaillée dans mon *Voyage en Piémont*, tom. I, pag. 318. A. L. M.

(3) Celle de M. le comte de la Turbie étoit considérable ; je ne sais ce qu'elle est devenue. Plusieurs pierres dont il m'avoit permis de prendre des dessins, sont décrites et figurées dans le recueil que je publie aujourd'hui. A. L. M.

M. Giambattista Anfori, médecin, qui a enrichi la sienne des manuscrits de l'abbé Torelli ; M. l'abbé Bono, professeur de droit canon ; M. le comte Durando della Villa ; M. le marquis Turinetti de Priero ; M. le comte Melina ; M. le marquis Falletti de Barolo ; le professeur Lancri ; le chimiste Bonvicino. La grande bibliothèque de M. l'avocat Casimiro Donandi étoit particulièrement riche en ouvrages très-rares , imprimés dans le quinzième siècle. Sur l'indication que M. le baron Vernazza lui en donna , M. Panzer en fait mention dans ses *Annales de la Typographie*, tom. IV, pag. 349. Cette bibliothèque possédoit l'édition d'Ascoli, de 1477, tout-à-fait inconnue, et découverte par M. le baron Vernazza , qui en a parlé dans la *Biblioteca Piemontese*, de 1793, pag. 278, comme d'un livre appartenant à M. l'avocat Donaudi. Panzer rapporte ce passage dans l'endroit cité, pag. 229, mais il omet le nom du propriétaire ; la bibliothèque du célèbre abbé Valperga di Caluso , dont la mémoire sera toujours honorée en Piémont, mérite d'être distinguée : la mille de cet illustre ami du grand Alfieri la conserve, comme la collection le mérite, non-seulement par sa richesse, mais aussi par la rare intelligence avec laquelle elle a été formée (1).

Parmi les savans d'aujourd'hui, qui possèdent des bibliothèques choisies et nombreuses, nous nommerons MM. le marquis Tapparelli d'Azeglio, le comte Costa della Trinità, le comte Roero di Piobbesi, le comte

(1) Voyez la *Notice sur sa vie* dans le *Magasin Encyclopédique*, année 1815, tom. IV, pag. 390.

Caissotti di Chiusano , les comte et chevalier Ghigliossi , l'abbé Marentini , le comte Prosper de Balbe , qui a augmenté la bibliothèque du comte Bogino , et en permet l'usage aux hommes de lettres , avec la plus grande complaisance ; celle de M. le baron Vernazza est précieuse , non-seulement par la rareté des livres qui la composent , mais aussi et principalement par la collection complète des auteurs d'Alba , et de toutes les éditions de leurs ouvrages , et d'un grand nombre de mémoires anciens et modernes sur cette ville. La bibliothèque de M. le docteur Giuseppe Audiberti , médecin en chef de LL. MM. le roi et la reine , comprend les meilleurs ouvrages de médecine , de chirurgie , de littérature et d'histoire , et une grande quantité de très-bons livres anglais. Enfin la bibliothèque de M. l'abbé de Rossi , vraiment unique en ouvrages et en pièces qui concernent les pays et les langues de l'Orient , l'emportoit sur toutes les autres. Il l'a vendue il y a peu de temps à la duchesse de Parme , qui l'a réunie à la bibliothèque publique de cette ville , fondée par Paciaudi.

(B) Nous devons la publication de cet *Essai* à M. le chevalier Cesare Saluzzo , qui ne cessa de solliciter M. l'abbé Pullini , jusqu'à ce que celui-ci eût consenti à taire imprimer son mémoire.

Cet *Essai* est accompagné de quatre planches qui sont l'ouvrage de Pietro Palmieri , et qui représentent quatorze pierres gravées. Toutes les fois que nous avons l'occasion de parler de ces talens supérieurs qui par leurs productions honorent notre patrie , nous craindrions de mériter le reproche de ne pas savoir

les apprécier, en les passant sous silence ; c'est pourquoi nous ajoutons ici quelques notices sur ce jeune artiste. Nous sommes bien loin de vouloir discréditer le grand mérite de notre Valperga, ni l'heureux succès de notre habile dessinateur Angelo Boucheron, qui a gravé les torses énormes qui furent trouvés, il y a quelques années, aux environs de Suse (1) ; mais il nous semble que Pietro Palmieri est plus que bien d'autres propre à conserver, et peut-être à perfectionner parmi nous l'art du burin. Après qu'il eut appris, sous l'habile Pécheux, à dessiner, avec une grande pureté, les figures, et sous son célèbre père, à faire des paysages à la plume, il s'appliqua à la gravure. D'abord il ne traça que de simples contours de portraits et de figures ; il y réussit assez bien ; parmi les portraits nous distinguons, à cause de sa grande ressemblance, et à cause de l'artiste qu'il représente, celui de Bagetti, peintre en paysages, et notre compatriote. Parmi les figures, les pierres du cabinet de M. Pullini, qu'il a gravées, méritent un éloge, par la pureté du dessin et la hardiesse des traits. Encouragé par ces premiers succès, Palmieri voulut prendre un plus grand essor, et l'amour de la patrie et des beaux arts lui inspirèrent le désir de sauver de l'oubli la superbe toile qui, bien que vieille, sert cependant de rideau au théâtre royal de Turin ; elle est peut-être le seul ouvrage de ce genre qui nous reste encore du pinceau fécond de notre Bernardin Galliari (1), dont nos compatriotes

(1) *Voyage en Piémont*, tom. 1, pag. 115. A. L. M.

Fabrizio Sevezi, Luigi Vacca et Pietro Fea suivent les traces ; il ne manque à ce dernier qu'un champ assez vaste pour se signaler. Fabrizio Sevesi, neveu de Galliari, est Milanais de naissance, mais il vint très-jeune encore à Turin, chez son oncle, qui le conduisit à la source de cette science qu'il cultive avec tant de succès. Nous avons dit que Palmieri a gravé le rideau du théâtre royal de Turin : son ouvrage fut loué, et inspira à Porporati, le Morghen Piémontais, le noble désir de former dans son école le jeune artiste, et de lui frayer le chemin de la gloire : bientôt cet habile maître eut lieu de concevoir de l'ardeur de son élève les plus belles espérances, en lui faisant graver le tableau de Gandolfi, représentant Vénus qui apprend à l'amour à lancer une flèche. Ce grand ouvrage a été achevé pendant la vie de Porporati ; il vient d'être publié, et prouve que cet homme généreux n'a pas semé en terre ingrate, en y plaçant une plante qui promet de si bons fruits.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

NORWÈGE.

Il existe à Christiania , en Norwège , une Université sur laquelle nos lecteurs seront peut-être bien aises d'avoir des détails ; ceux-ci ont été extraits par M. Catteau-Calleville de l'Almanach royal de Suède (1), en 1817. Cette université existe depuis l'année 1811 ; il a été stipulé expressément , en 1814 , qu'elle seroit maintenue , et le traité de Thiel , conclu cette année entre le Danemarck et la Suède pour la cession de la Norwège , contient un article à ce sujet. Selon l'Almanach royal de Suède et de Norwège de l'année 1817 , l'Université de Christiania est organisée de la manière suivante :

Chancelier : le gouverneur de Norwège. *Vice-chancelier* : l'évêque de Christiania , Fréd. Jul. Bech. *Professeurs de médecine* : Michel Schrilderup. — *De langue grecque et bibliothécaire* : Geor. Swerdrup. — *D'histoire naturelle* : Jenv Rathke. — *De mathématiques théor.* : Saeren Rasmussen. — *D'économie politique , de géographie et de statist.* : Louis Stoud Platon. — *De médecine* : Nic. Berner Saerenven. — *De chirurgie et de l'art des accouchemens* : Mag. Andr. Thulstrup. — *De physique et de chimie* : Jac. Keyser. — *De*

(1) *Swer. och Nörr. Statscalender, för ar. 1817, p. 342.*

théologie : Suedx Borchmann Horsleb. — *De minéralogie* : Jens Esmarlh. — *De botanique* : Christen Smith. — *De mathématiques appliquées* : Christ. Hanssteen. — *De droit* : Laurent Lange. — *D'histoire* : Cornelius Steenbloch. — *Lecteur en théologie* : Stener Stenersen. — *En technologie* : Greg. Fougner Lund. — *En langue française* : Orry. — *En droit* : Henri Steenbuch — *En philosophie* : F. P. Z. Dahl.

RUSSIE.

L'empereur a donné ordre d'acheter, pour l'Académie de médecine de Moscou, le cabinet d'anatomie du conseiller d'état actuel et médecin de S. M. I., le chevalier de Loder, si universellement estimé comme anatomiste et professeur. On sait que ce cabinet est un des plus complets qui existent, et qu'il renferme beaucoup de raretés.

ITALIE.

Nous avons donné l'éloge de M. Pullini (1). Le Piémont a perdu depuis lui un savant très-distingué et dont la célébrité avoit passé les mont. (M. Jacques Durandi). Il s'est occupé pendant plusieurs années de la géographie du Piémont ; à différentes époques de son histoire il a contribué à la collection des illustres Piémontais. On doit croire qu'il recevra de ses compatriotes un hommage semblable à celui qu'il a consacré à plusieurs de ses devanciers, et que sa vie et ses écrits seront le sujet d'une notice que nous solli-

(1) Ci-dessus, pag. 93.

citons des amis de M. Durandi; nous nous empresserons de la traduire, et de la communiquer à nos lecteurs.

L'Académie économique des Géorgophiles établie à Florence a voulu éviter le reproche de rester en arrière des autres établissemens scientifiques italiens et étrangers, elle a redoublé d'efforts cette année, et accru ses travaux à l'aide de secours qu'elle a reçus de la bienveillance du souverain (1).

Ayant réuni ses sociétaires les plus zélés, elle a formé un nouveau projet de constitution qui a obtenu l'approbation du monarque.

M. le marquis Ubaldo Feroni a été confirmé dans la charge de président, et le 1^{er} octobre dernier a eu lieu la séance solennelle dont nous allons rendre compte.

M. le chevalier Uberto de Nobili a fait part à l'assemblée de la nouvelle constitution académique, il a cité diverses ordonnances que S. A. S. le Grand-Ferdinand a rendues dernièrement en faveur de la liberté du commerce et de l'agriculture.

M. l'avocat Laurent Collini, dans un discours fort éloquent, a fait sentir combien on doit avoir d'égards pour les lois de la société. Il a appuyé principalement sur ce point « que la société a pour but l'encouragement et la propagation des connoissances théoriques » et pratiques relatives à l'agriculture, et à toute autre » branche de l'économie publique et privée, des » sciences et arts qui peuvent avoir rapport avec elle ».

(1) Cet article a été traduit du *Journal de Florence* par M. d'Hautefort, qui a bien voulu nous le communiquer. A. L. M.

Il a esquissé la rudesse primitive du genre humain ; il a passé des progrès successifs à l'invention de l'alphabet, et ensuite de l'imprimerie, qu'il regarde non seulement comme la source la plus féconde de la propagation des sciences, des arts et des lettres, mais aussi comme la garantie la plus assurée de leur prospérité et de leur avancement à l'avenir.

M. Collini a parlé également de l'économie politique, et a fait mention des auteurs qui ont créé et développé cette science tant en Italie que hors de son sein. M. le docteur Octavien Targioni-Tozzetti, professeur de botanique, directeur de l'*Orto Agrario*, a lu un rapport sur les observations des vicissitudes atmosphériques de l'année courante, et un second sur la quantité et la qualité des produits du jardin confié à ses soins.

M. le docteur Philippe Gallizioli, secrétaire, a fait un rapport sur les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés à l'Académie par les correspondans.

Leur nomenclature pourra intéresser nos lecteurs.

1°. *Sur l'amélioration des bêtes à laine*; par M. Joseph Ghérardi, élève du Collège vétérinaire de Lyon.

2°. *Sur la nécessité de l'enseignement agricole dans les campagnes, dirigé spécialement par les curés, que l'on démontre être fort aptes à cette branche d'instruction*; par M. Antoine Bicchi.

3°. *Des pierres trouvées dans un individu qu'on n'avoit pas cru susceptible de cette maladie*; par M. Jacques Penada, professeur à Padoue.

4°. *Sur les démangeaisons de la peau en été*; par le même.

5°. *Quelques exemples d'affections pulmonaires* ; par le même.

6°. *Sur la fièvre jaune qui a régné dans la province de Murcie en Espagne, pendant les années 1810, 11 et 12* ; par M. Salvator Rubis.

7°. *Observations sur les mouvemens spontanés du lupin* (del lupino) ; par Joachim Carradori.

8°. *Rapport sur la nouvelle méthode d'élever les vers à soie, moyennant la chaleur artificielle* ; par M. Cavallini, envoyé cette année en qualité d'élève à Varèse auprès de M. le comte Dandolo, en vertu d'une délibération de l'Académie.

9°. *Sur le Suspirium de Sénèque*. Mémoire de M. Zecchinelli, inséré dans le vol. VI des Actes de l'Académie de Padoue.

10°. *Sur une production extraordinaire d'os et sur leur séparation* ; par M. Menegazzi. — Padoue, 1817.

11°. *Sur l'utilité de rétablir les écoles agraires dans chacune des villes de l'Etat pontifical* ; par M. Marcelli. — Rome, 1817.

12°. *Sur un nouvel instrument aratoire* ; par M. le comte de Parigai. — Avec figures Trévisé, 1817.

13°. *Sur l'éducation des vers à soie, suivant la méthode de M. le comte Dandolo* ; par le P. Nicolas Columella Onorati. — Naples, 1817.

14°. *Sur l'introduction à l'étude des mathématiques sublimes* ; par le professeur Agatin San Martino. — Catane, 1817.

M. le docteur Antoine Targioni Tozzetti, professeur de chimie à l'établissement des arts et métiers de Florence, a exposé dans cette même séance l'état présent

des arts et des manufactures de la Toscane. Son discours offre tout ce qui pouvoit flatter l'amour propre national et encourager toute branche d'industrie.

M. le marquis Côme Ridolphi a lu un Mémoire sur la manière d'extraire la gélatine des os, et sur l'utilité de cette substance.

On a lu aussi un Mémoire de M. le chevalier Louis Serristori, sur la nécessité d'introduire les pompes à feu dans le grand-duché de Toscane. M. Serristori parle dans son écrit des moulins à vapeur qui alloient être mis en activité dans le courant du mois, dans les environs de Livourne. Ces moulins sont destinés à la mouture des denrées céréales. M. le chevalier remarque aussi que la manufacture des tabacs à Florence alloit employer le même moteur.

M. l'abbé Fontani a prononcé l'éloge de François Bartolozzi, académicien ordinaire, mort dans l'année. Celui de Laurent Baroni, décédé également cette année à Paris, a été prononcé par M. le docteur Joseph Giusti. Les titres que ce dernier académicien avoit acquis près de la société, par ses ouvrages géorgiques, et la manière dont il s'acquittoit de la mission pour laquelle la société l'avoit envoyé en France, justifient la chaleur de l'orateur, qui étoit son ami et son collègue.

Enfin M. le secrétaire Gallizioli a terminé cette séance en présentant au public, 1°. diverses substances extraites des patates propres à en faire du pain, d'après le procédé de M. le docteur Coltellini de Cortone.

2°. Différens tissus formés avec les filamens de l'agave d'amérique extrêmement bien macérée, par

M. Piccinolis, et en dernier lieu, une espèce de ver de bois qui corrodoit encore des fragmens de poutre, et qui, dans un espace de temps très-circonscrit, avoit, avec une effrayante célérité, ravagé la toiture d'une église de campagne.

Nous avons déjà parlé dans les Annales (1) des fouilles que son altesse madame la duchesse de Chablais a fait faire dans sa terre de Tor-Marancio, à deux lieues et demie hors de la Porte de San Sébastiano à Rome, près de la route antique qui conduisoit à Ardea. Ces fouilles ont commencé le 2 avril 1817, et elles ont été continuées jusqu'au 28 juin.

Vers le haut d'une colline où l'on avoit commencé ces fouilles, on découvrit quatre chambres en forme de carrés longs, plus ou moins grands, et pavées de mosaïque. Le premier pavé n'avoit que six compartimens; le second avoit au milieu un mæandré grec parsemé d'étoiles, qui étoient composées d'émail jaune, rouge et vert de turquoise; chaque étoile avoit une couleur différente. Le centre du troisième plan représente Ulysse attaché à un mât; auprès de lui est un rameur; sur l'écueil est une sirène ayant des pates de poule; elle tient une lyre à la main. De l'autre côté est Scylla, dont la partie supérieure représente une femme, et se termine en têtes de chiens qui dévorent trois cadavres. Elle a une rame à la main, et en frappe les malheureux compagnons d'Ulysse; à la droite du monstre un petit Amour s'enfuit sur un tigre marin.

(1) Tom. III, pag. 33, et V, 336, il n'y en a qu'un très-court précis d'après une note que M. N. m'avoit communiquée.

On voit aussi une femme assise sur un monstre marin, et tenant un voile qui forme le cercle au-dessus de sa tête. On remarque beaucoup de poissons de différentes espèces. Dans le quatrième plan, au centre, est un petit tableau représentant Ulysse, à qui les charmes de la magicienne Circé vont faire oublier Pénélope, mais Circé le repousse. Aux coins sont des oiseaux d'espèces différentes.

Au milieu d'un grand nombre de murs réticulaires, on a trouvé une autre chambre dont le pavé est rouge, et mêlé d'autres couleurs. En continuant les fouilles on a découvert trois étages de bâtiment dans une situation oblique, et séparés par cinq gradins que l'on a reconnus avoir été couverts de marbre.

Les deux étages supérieurs n'offrent rien d'intéressant ; dans l'inférieur il y a une chambre grande de dix palmes carrées, et remarquable par un tableau qu'elle renferme, et qui représente cinq femmes vêtues : Pasiphaé, Myrrha, Canacé, Scylla et Phèdre ; le nom de chacune est marqué près de sa tête, en caractères très-lisibles. Il y a encore quelques doutes sur le dernier de ces noms, parce que le temps et l'humidité du terrain en ont un peu altéré les traits. Du côté droit de cette chambre on en a découvert une autre, où étoit une statue de Vénus anadyomène, de grandeur naturelle, mais la tête manque. Près de cet endroit on a trouvé le fragment d'une autre Vénus.

Ce plan donne dans une cour entourée de portiques qui soutiennent une terrasse haute d'environ soixante palmes. Ces portiques étoient formés de colonnes d'ordre dorique, sans bases, en travertin, couvert de

stuc canelé. Ils forment un contour de cinq cents palmes ; le pavé des trois côtés qui restent, étoit couvert de mosaïques de différens dessins. Dans cette même cour on a trouvé trois ouvertures de puits qui n'étoient ni de marbre, ni historiés, mais de simple maçonnerie. Celle de ces trois ouvertures qui est située dans un angle, ne laisse aucun doute qu'elle n'ait conduit à un réservoir d'eau. On a trouvé auprès de là deux conduits de plomb, dont chacun porte l'inscription suivante : *MUNATIAE. M. FILIAE. PROCULAE.* On a découvert deux autres trous dans l'un desquels on a trouvé un débouché qui conduisoit dans le plan inférieur. Dans l'un des trois pavillons du portique, qui servoit probablement de garde-manger, il y avoit un vase d'une grandeur énorme, posé sur une pierre de Péperino, et pareil à ceux dont les marchands d'huile font encore usage aujourd'hui.

On a découvert une autre statue de Vénus, à laquelle il manquoit la tête et un pied ; elle avoit été précipitée de dessus un autel voisin, formé par cinq gradins de ciment, de couleurs variées. Du côté gauche du portique, on découvrit deux autres chambres, l'une de la grandeur de quarante palmes carrées ; l'autre formoit un carré qui avoit quarante palmes de longueur sur vingt-quatre de largeur : le pavé de cette chambre étoit une mosaïque très-jolie, mais dont le sujet n'est pas d'un intérêt particulier. Plus en avant de cette chambre étoit un autre appartement long de soixante-quatre palmes, et large de vingt-quatre ; les murs sont sans colonnes. Le pavé de mosaïque que l'on trouva représente un vase dans lequel sont deux sar-

mens de vigne, qui se répandent autour, et forment un berceau de pampres, garni de raisins que béquettent plusieurs oiseaux.

A la distance d'environ cinq cents pas de cet endroit et d'une lieue de la *via Appia*, vers le tombeau de Cœcilia Metella, on a découvert un autre édifice encore plus vaste que celui que nous venons de décrire : il est situé sur une colline plus élevée que la première, et d'où l'on jouit bien mieux de l'aspect de la ville. D'abord on a trouvé un mur circulaire ; en continuant les fouilles, on découvrit les ruines d'une maison ; des figures grotesques d'animaux sont peintes sur l'enduit du mur, et dans un très-bon style. Sur le dos de la montagne est un autre pavé de mosaïque, qui représente un triton sonnante d'une longue trompe, un tigre marin, un taureau, un autre monstre, et un grand poisson. Dans le voisinage de ces ruines étoient plusieurs chambres également pavées de mosaïque. L'un de ces pavés représente d'un côté une poule plumée suspendue à un clou, et des poissons de plusieurs espèces ; au-dessous est un panier avec de ces autres petits poissons ; de l'autre côté est un bouquet de dattes, également suspendu à un clou, et supérieure-ment bien imité ; au-dessous est un autre bouquet, mais on distingue avec peine s'il est formé d'herbes. Enfin, on y voit encore un autre poisson. Cette mosaïque, et les trois mæandres qui l'entourent, occupent un espace de six palmes carrées : chaque mæandre est exécuté d'une manière particulière : le travail est si fin, que plusieurs personnes l'estiment au-dessus de celui des célèbres colombes du Capitole

qui ont été vantées par Pline. Nous ne garantissons pas cette opinion, car les colombes du Capitole sont de pierre naturelle, tandis que ces mæandres sont d'émail ; ce qui établit une différence considérable dans la manière dont ces deux ouvrages ont été exécutés. Dans la plaine qui s'étend au pied de cette montagne on a découvert un autre portique qui formoit sans doute la cour de la maison de campagne. Il y avoit également un vase d'une grandeur énorme, des fragmens d'un lion, d'un taureau, un torse de terre cuite, plus petit que nature, et d'autres figures, notamment un hermaphrodite qui tient un enfant dans ses bras : il est haut de trois palmes environ, mais la tête manque. Il y a aussi une grande salle pavée de marbre avec beaucoup de goût, et ornée de corniches de marbre blanc, noir et rouge. Il est remarquable qu'on y a trouvé de cette dernière sorte plus de vingt pièces de différentes grandeurs. Les fouilles que l'on a commencées sur la sommité de cette colline, donnent des traces d'un superbe tombeau.

La splendeur de ces édifices, le grand nombre de simulacres de Vénus et d'autres, les sujets que représentent les mosaïques, montrent que Munatia Procula, à qui appartenoit cette villa, étoit une dame romaine de bon goût, et qui suivoit plutôt l'école d'Aristippe que celles des stoïciens ou des péripatéticiens.

Les fouilles que M. le prince de Canino fait faire à l'endroit où étoit l'ancien Tusculum, offrent de jour en jour des résultats intéressans. Les amateurs, les antiquaires, et surtout les savans architectes, attendent avec impatience la publication des dessins

et une description détaillée de l'édifice remarquable qui a été trouvé dans le courant du mois d'août dernier, et dont nous allons donner quelques notices d'après un article du *Diario Romano*.

Près d'un chemin qui est pavé de morceaux de basalte d'une grandeur peu commune, on voit deux murs construits en pierres de taille très-grandes, et qui renferment un escalier à six gradins. Cet escalier conduit à une porte par laquelle on entre dans une chambre où il y a deux réservoirs qui reçoivent une eau fraîche et légère. Cette eau y est conduite par un canal creusé dans le rocher, et long d'environ une lieue, à commencer de la source. Sur le devant de ces réservoirs, est un autre canal qui se décharge dans un puits, d'où les eaux passent sous terre. Cet escalier n'est pas la seule avenue de cet édifice ; on en a découvert une autre qui conduisoit anciennement dans la plaine ; c'est un chemin qui est à une profondeur de trois pieds au-dessous de celui dont nous avons parlé : sa construction mérite une attention particulière. Les deux murs latéraux de la chambre s'élèvent et se rapprochent par une ligne courbe ; ils se rencontrent ensuite, et forment ensemble un arc gothique ou à cintre aigu. Cette construction est certainement extraordinaire : car au lieu de s'effectuer dans un point de milieu, la liaison de deux pierres est toujours horizontale, ce qui la rend plus solide et plus commode. Cette circonstance nous porte à attribuer l'ouvrage à des temps très-anciens, où ont été bâtis les murs cyclo péens, qui sont antérieurs à la plus grande Cloaque : car nous ne trouvons d'exemple d'une pareille cons-

truction que dans les masses gigantesques des *Ægyptiens*, et dont ils paroissent être une imitation ; nous dirons même que c'étoit un édifice public, peut-être un abreuvoir, auquel conduisoit, comme il a été dit, le chemin inférieur ; cependant nous ne prétendons pas faire trop valoir une conjecture aussi hardie ; quand les fouilles seront plus avancées, ce qu'on peut espérer du zèle de M. le prince de Canino, et que l'on connoitra cet édifice plus en détail, il sera plus facile de déterminer avec certitude l'époque de sa construction, et l'usage qu'on en a fait.

— Les dernières fouilles de Pompéii ont fourni plusieurs bronzes plus ou moins bien conservés. On a distingué parfaitement un Apollon en pied ; un vêtement léger ceint ses reins, et les extrémités tombent délicatement sur ses bras ; la marche du dieu est gracieuse ; sa tête penche du côté gauche. Les bras, dont une partie manque, sont dans une direction horizontale vers le même côté, ce qui fait présumer que le dieu jouoit de la lyre. Ses beaux cheveux, ceints d'une bandelette légère, se joignent au sommet de la tête, et retombent avec grâce sur le dos, le cou et la poitrine. L'attitude animée, la beauté des formes et la perfection du travail, rendent ce bronze très-précieux. On a découvert le buste d'une femme vêtue d'une tunique, dont les manches ne couvrent pas l'avant-bras ; de petits boutons, de façon différente, et symétriquement posés, la ferment sur le devant : une seconde tunique sans manches couvre la première ; ce vêtement est retenu sous le sein avec une légère ceinture ; l'attitude paroît être celle d'une personne qui tire de l'arc ; la

tête est coiffée d'un bandeau avec un diadème. Ce buste offre une particularité très-singulière : l'artiste lui a donné des yeux d'email, et le temps les a respectés. Plusieurs personnes ont cru reconnoître dans ce buste une Junon ; mais lorsqu'on remarque le croissant qui est sur le diadème, on est plutôt porté à le prendre pour une Diane lançant une flèche. Au sommet de l'occiput est un petit trou par lequel on peut faire remuer les yeux.

— On a découvert aussi à Pompeii, une curieuse inscription, qui servoit de base à une statue de Romulus. M. l'abbé Romanelli l'a publiée dans le *Journal de Naples*, du 18 novembre 1817, et il a suppléé ce qui manque. M. Fea, dans le *Diario Romano* du 3 décembre, a fait quelques observations sur l'interprétation de M. Romanelli : celui-ci doit faire paroître, dans le *Journal Encyclopédique de Naples*, cette belle inscription, avec un savant commentaire : l'inscription sera probablement gravée ; nous en rendrons compte aussitôt que ce journal nous sera parvenu.

FRANCE.

Un amateur qui possède, à Besançon, un petit cabinet, nous a fait voir, à Paris, un morceau de ciment singulier, sur lequel on lit : *Morceau de brique de la tour de Babel*. Cette étiquette étoit bien faite pour attirer l'attention. Le morceau de ciment n'a rien de remarquable, mais sa surface est curieuse ; c'est une substance mammelonée, lisse, d'un brun noirâtre. Elle a l'apparence du bitume, mais elle est d'une dureté

qui résiste au marteau. J'ai remis ce morceau, qu'on assure venu d'une construction babylonienne, à mon savant confrère M. Vauquelin; et voici la note qu'il m'a donnée :

Cette pierre a fourni, sur cent parties, les substances suivantes; savoir :

1°. Humidité.....	7,33
2°. Silice.....	48,33
3°. Alumine.....	9,33
4°. Oxyde de fer.....	15,00
5°. Chaux.....	14,00
6°. Sulfate de chaux.....	5,00
	<hr/>
	98,99
Perte.....	1,01
	<hr/>
	100,00
	<hr/>

L'aspect vitreux que présente cette pierre sur une de ses surfaces, annonce qu'elle a servi à la construction de quelque fourneau, ou au moins qu'elle a été exposée à un feu violent, et qui a duré long-temps. Ce morceau ressemble plus à un ciment qui a été employé mou, et desséché ensuite par la chaleur, qu'à une pierre naturelle. L'humidité qu'on y a trouvée a été absorbée depuis qu'elle a cessé d'être chauffée.

— M. Visconti, dans son *Iconographie grecque* (1), avoit attribué à un prince parthe, appelé *Mnaskyrès*, quelques médailles dont les lettres confuses rendoient le nom presque indéchiffrable. Une belle médaille du cabinet de lord Northwich, l'a mis dans le cas de

(1) *Iconog. grecque*, part. II, chap. XX, XXV et XXX.

rectifier lui-même cette première explication. On y voit un roi parthe couronné par deux Victoires, et au revers une femme coiffée d'une tiare droite, et on lit : ΘΕΑΣ ΟΥΡΑΝΙΑΣ..... ΟΥΣΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ; que M. Visconti interprète : de la *déesse Céleste (Uranie) la reine... use.* (Thermuse). Il y reconnoît Phraate IV et Thermusa, esclave italienne qui lui avoit été donnée par Auguste avec d'autres présens, et dont il avoit fait son épouse légitime en la comblant d'honneurs et de prérogatives. Josephé nous a conservé son histoire. Cette belle médaille est figurée dans le dernier Numéro (décembre) du *Journal des Savans*, et accompagnée d'une notice courte mais excellente, comme tout ce qui sort de la savante plume de ce célèbre antiquaire.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a ajourné à six mois les nominations qu'elle doit faire de deux membres en remplacement de MM. Dupont de Nemours et Clavier.

Le bruit que faisoit *la Clochette* commençant à diminuer, le *Théâtre Feydeau* vient de donner un ouvrage intitulé *le Prince d'occasion* ; son succès n'a pas été contesté, mais il n'a pas non plus été brillant : voilà ce que c'est que d'habituer le public au merveilleux, il devient plus difficile à contenter.

Cependant si l'on veut de la magie et des personnages extraordinaires, le génie de nos auteurs ne peut-il, sous une enveloppe bizarre, couvrir une conception vaste et des caractères profonds? La foule couroit au *Festin de Pierre* des Italiens : la statue parlante faisoit fureur. Que fit Molière? il s'empara du sujet, il fit aussi un *Festin de Pierre*,

et créa le rôle de D. Juan. On trouva dans sa pièce le plus comique des Sganarelles, et l'excellente scène de M. Dimanche.

Il y a un peu loin de là au *Prince d'occasion* : mais c'est pour dire en passant que si le public veut tant de décorations et d'effets mécaniques, c'est un peu la faute des auteurs qui ne lui donnent pas assez de comique de situation ou de dialogue.

Le *Prince d'occasion* est un comédien que l'on fait passer pour un grand personnage, afin de mystifier un gentilhomme campagnard, qui est complètement dupe de la ruse ; le tout est pour amener un mariage qui réussit selon les us et coutumes du théâtre. Une musique légère, facile et gracieuse, a contribué à faire entendre avec plaisir cet opéra : elle est de M. Garcia, acteur très-agréable du Théâtre Italien ; M. Lamartelière est l'auteur des paroles.

— Le *Théâtre de l'Odéon* qui vit depuis deux mois de l'*Homme gris*, vient de donner deux petites pièces. *Maria ou la Demoiselle de compagnie*, risque fort de ne pas voir grande société ; elle est froide, guindée et peu brillante, malgré ses petites prétentions : c'est la servile imitation d'un petit conte de M. Pigault-Lebrun, arrangé en *vers aisés* par M. Léger.

La Maison en loterie est une comédie de M. Picard, mise en vaudevilles par M. Radet. Il y a de la gaieté, du comique et du naturel dans cette petite pièce. Le billet de loterie qui a été donné à une jeune fille, a passé de main en main, et elle se désole quand elle apprend que ce billet est le gagnant : heureusement pour elle qu'il est arrivé jusqu'à son amant qui

le lui rend et l'épouse. Un rôle de bossu, joué par Armand a fort amusé.

Paris à Pekin, malgré ses changemens à vue, voyoit déjà la salle du Vaudeville se changer en un désert. On lui a adjoint *l'Homme vert*, imitation de *l'Homme gris*. Nous sommes dans le siècle des imitations : c'est une triste preuve que l'on invente peu. Une pièce un peu originale fait éclore dix copies : après le succès de *l'Homme gris*, on a lu aux Variétés *l'Homme jaune*, qui a été refusé : on a fait *l'Homme rouge et bleu*, qui n'a pas été joué ; enfin voilà *l'Homme vert* qui n'a pas plus de raison pour être vert que pour être noir. C'est encore un personnage mystérieux qui vient dans un village pour faire rendre justice à une orpheline que l'on veut dépouiller. On le prend pour un esprit, quoiqu'il ne donne guère lieu à la méprise. Enfin il ouvre sa robe verte, et fait voir qu'il est rouge : alors on reconnoît lord Selmour, et la pièce finit. Le dénouement a été un peu sifflé : les auteurs ont été demandés par quelques amis, et il ne s'est pas trouvé d'acteur assez complaisant pour venir les nommer. Cela a donné lieu à une scène assez nouvelle. Madame Bodin, qui avoit joué la duegne, est venue faire trois révérences, et annoncer.... qu'ils vouloient garder l'anonyme.

Les Nouvelles Danaïdes, à propos des anciennes, ont éprouvé une des plus lourdes chutes que le Théâtre des Variétés ait vues depuis long-temps. Les auteurs avoient pourtant beaucoup compté sur une gloire qui faisoit leur dénouement : mais leur gloire a été promptement dissipée par les sifflets ; la pièce manquoit de malice et de gaieté.

Il n'y a plus d'Enfans, ou la Journée d'un Pensionnat, est un petit tableau léger, mais spirituel, dans lequel la manie de la politique est assez gaîment critiquée, ainsi que l'éducation qu'on donne aux jeunes filles dans certains pensionnats. Ce n'est pas une comédie, mais un vaudeville dans lequel beaucoup de couplets spirituels ont été applaudis. Les auteurs n'ont pas cru devoir se nommer : on dit qu'ils sont trois, c'est beaucoup pour si peu.

La commission nommée pour rétablir la gloire de la scène française, a terminé ses opérations ; le rétablissement va donc commencer.

M. Jouy a lu au Théâtre Français une tragédie intitulée *Bélisaire*, qui a été entendue avec beaucoup d'intérêt.

On avoit répandu qu'au moyen de quelques arrangemens, Potier restoit aux Variétés ; on a acquis par les journaux la certitude du contraire. Ce théâtre et Potier regretteront bientôt également cette séparation.

EXTRAITS ET NOTICES.

RÉFORMATIONS—ALMANACH, etc. : *Almanach de la Réformation*, publié par Fr. KEYSER. Erfurt, Keyser, 1817. In-8°, avec planches.

Parmi les nombreux écrits auxquels la troisième année séculaire de la Réformation a donné lieu, celui que nous annonçons mérite d'être distingué. Plusieurs des savans les plus estimés en Allemagne se sont réunis pour donner au public sous la forme d'un almanach, qui sera continué pendant quelques années, un recueil de notices sur l'histoire de la Réformation en général, et celle de chaque pays en particulier; sur les circonstances qui ont provoqué cet événement; les principes du protestantisme, l'état de la théologie et de l'Eglise protestante, à différentes époques; et enfin sur la vie des hommes qui ont le mieux mérité de la cause du protestantisme depuis son origine jusqu'à nos jours.

L'importance des sujets rend cet ouvrage intéressant, non-seulement pour ceux qui ont adopté la Réformation, mais encore pour l'historien et le philosophe. C'est pourquoi nous en donnons l'analyse sans y joindre aucune observation.

Les rédacteurs de cet almanach n'ont rien négligé pour attirer l'attention des lecteurs; l'extérieur même du volume que nous annonçons est curieux. La couverture représente, d'un côté, un des plus beaux monumens de l'architecture gothique, en Allemagne, la cathédrale d'Erfurt, telle qu'elle étoit au temps de Luther. Ce réformateur y a passé toute la période de sa vie monastique. Sur l'autre côté de la couverture, on voit, au premier plan, la ville d'Eisenach, où Martin Luther avoit fait ses premières études, et qu'il appeloit sa ville chérie. Dans le fond est le château de Wartbourg, où il fut enfermé en 1521, à son retour de la diète de Worms, par ordre de l'électeur de Saxe, pour être en sûreté contre ses ennemis, et où il a fait sa traduction de la Bible.

L'introduction est ornée des portraits de Luther, de Cathe-

2



1



5

D Martino Luthero, Catharina u. Boren.

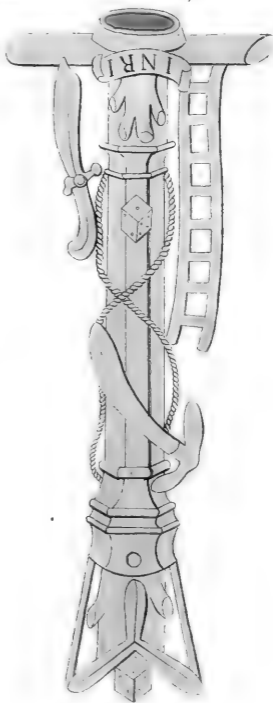
6

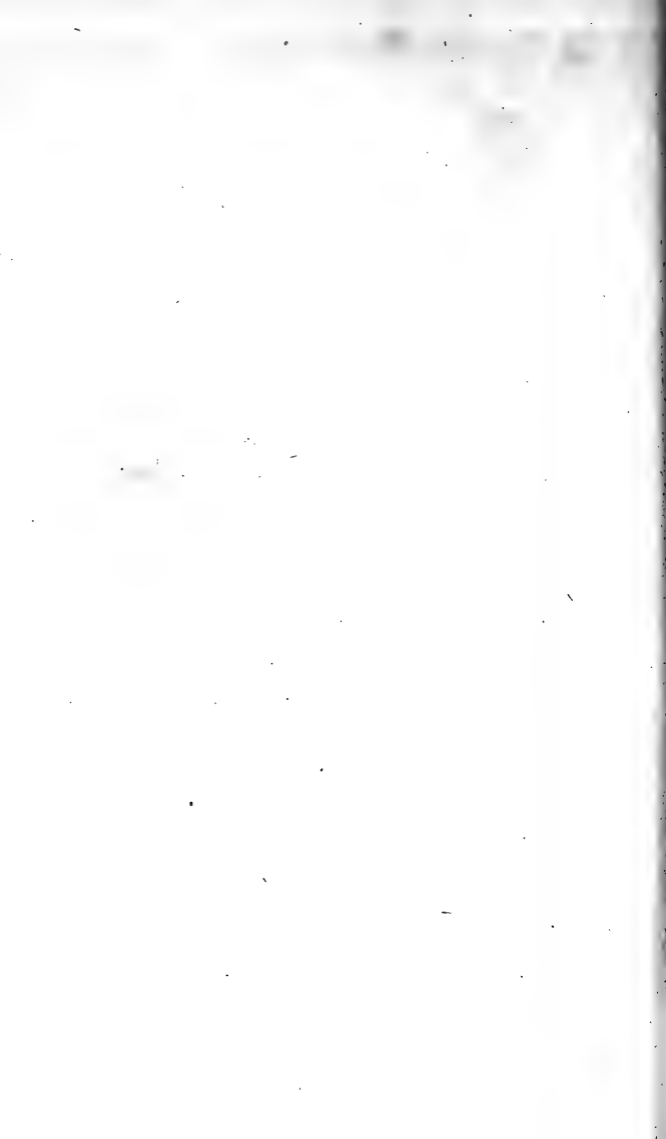
13 JUNI 1525

3



4





rine de Bóra, de Melanchthon, et des princes qui ont le plus puissamment défendu la cause de la Réformation. On y a joint des notices biographiques sur ces personnages. Trois de ces portraits représentent Luther, moine, prisonnier au château de Wartbourg, et réformateur libre. Ils sont réunis dans une seule planche, et ont été dessinés d'après un tableau qui est dans la sacristie de la cathédrale de Weimar, par M. Jagemann, artiste très-habile de la même ville. Ce tableau est peint sur bois, de demi-grandeur naturelle, et l'on y voit les lettres VI en monogramme et le millésime 1572; ce qui rend probable qu'il est de Vischer, élève de Kranach. Le portrait de Melanchthon a été dessiné d'après Holbein, sur une copie d'un tableau qui est dans un ouvrage anglais, intitulé *Imitations of original drawings, etc.* c'est-à-dire *Imitations des portraits originaux des hommes célèbres qui ont vécu à la cour de Henri VIII*, par Jean Holbein, publiés par John Chamberlaine. Londres, 1792, grand in-fol. On a choisi pour modèle le tableau de Holbein, de préférence à ceux même des deux Kranach, parce qu'on y admire la fraîcheur du coloris et la délicatesse, qui font le caractère particulier des ouvrages de ce maître, tandis qu'on reproche aux artistes allemands de ce temps de la dureté et de la sécheresse (1).

La troisième planche représente les électeurs de Saxe, Frédéric-le-Sage, Jean-le-Constant, et Jean-Frédéric-le-Magnanime, zélés protecteurs de la Réformation. Ce groupe est pris d'un tableau peint sur bois, avec le monogramme de Kranach; il appartient à la famille de Henning, à Gotha; on l'a comparé avec les portraits en pied peints par Lucas Kranach, qui sont à la bibliothèque du duc de Weimar, et on l'a trouvé très-

(1) Ce reproche est justifié par un ouvrage qui est du plus grand intérêt sous le rapport de l'art, et qui a pour titre : *Bildnisse der Urheber der Reformation*, c'est-à-dire recueil de portraits des auteurs de la Réformation, de leurs coopérateurs et de quelques-uns de leurs adversaires, d'après des gravures en bois, faites au seizième siècle; publié par M. Becker, Gotha, 1817, grand in-fol.

fidèle. Si, malgré le monogramme qu'il porte, on hésite à l'attribuer à ce maître, c'est qu'on n'y trouve pas le coloris animé et le fini d'exécution qui sont propres à ses ouvrages.

Le portrait du landgrave Philippe de Hesse, qu'on voit sur la quatrième planche, est fait d'après l'un de ceux que renferme le précieux recueil d'anciennes gravures en bois, enluminées, qui est à la bibliothèque du duc de Gotha.

Outre un nombre considérable de gravures en bois et en taille-douce, on a plusieurs portraits à l'huile de Catherine de Bora, femme de Luther. Ils ont été faits peu de temps après son mariage. M. Vulpius, conseiller et bibliothécaire du duc de Weimar, en possède un de 1526, que l'on attribue à Kranach le jeune. M. Eberhard, directeur de la justice à Erfurt, en a un autre, sans millésime ni monogramme, mais qui est certainement de l'ancienne école allemande. Dans la collection particulière du duc de Gotha, on voit une imitation très-fidèle d'un pareil portrait, que Lucas Kranach a fait en 1528. M. Jagemann a pris ce tableaux pour modèle, de préférence au nombre considérable de gravures en bois ou en taille-douce qui représentent Catherine de Bora.

Sur la 6^e planche il y a deux bagues (1) nuptiales de Luther et son écritoire. Elles sont d'or. Celle qui est figurée sur la planche ci-jointe, est la mieux travaillée; d'un côté (n^o 1-4), un rubis y est enchâssé; plusieurs figures qui font allusion à la passion (n^o 3-4), réparées au burin ou en relief, ornent le dehors, et en dedans, on lit les noms des deux époux, avec la date du 13 juin 1525 (n^o 6), jour de leur mariage. Une famille protestante qui habite Leipzig, possède cet anneau (2).

L'autre bague est composée de deux anneaux, et d'un côté ornée d'un rubis, symbole de l'amour, et d'un diamant plein de feu, symbole de la force, de la persévérance et de

(1) Voyez la planche jointe à cet article.

(2) Pendant la dernière guerre pour la délivrance de l'Allemagne, cette famille voulut mettre la bague à la disposition de S. M. le roi de Saxe, comme don patriotique; mais ce souverain l'a rendue à ses propriétaires.

la fidélité. Ces pierres sont contiguës et forment ensemble une pyramide tronquée. Les deux faces intérieures portent les initiales des noms des deux époux ; sur le rubis, on voit les lettres C. V. B. (1), sur le diamant les lettres M. L. D. (2). Sur le dehors de la bague, on lit autour les mots : WAS GOT ZUSAMEN FIEGET SOLL KEIN MENSCH SCHEIDEN (3). Cette bague étoit autrefois conservée à la bibliothèque publique d'Helmstaedt, ainsi que celle de docteur, que Luther obtint en 1512 ; aujourd'hui elle est à WOLFENBUTTEL. On voit une gravure enluminée et une description détaillée des deux bagues nuptiales dans le recueil intitulé *Curiositaeten*, c'est-à-dire *curiosités*, vol. I, pag. 560, et vol. II, pag. 388.

L'écritoire que l'on voit sur la même planche dans l'almanach (4), consiste en un coffret que l'on peut fermer à clef, et qui a quatre séparations, et au fond deux tiroirs. Dans l'espérance d'un prochain retour, lors de son dernier voyage à Eisleben, en 1546, Luther laissa son écritoire, sa canne et son porte-feuille dans la maison de Joseph Tentzner, intendant des salines à Halle, où il avoit séjourné quelque temps. L'écritoire fut successivement acheté par Jean-George Zeidler, à Halle, et par le conseiller Buttner, à Weissenfels. Lorsqu'en 1754, le cabinet de M. Buttner devint la propriété de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, on déposa l'écritoire dans la cellule que Luther avoit habitée dans le couvent des Augustins à Erfurt.

Jean Crotus, recteur de l'Université de cette ville, en 1520, voulut honorer la mémoire de Luther et de ses coopérateurs, dont plusieurs avoient illustré cet établissement littéraire. Il fit dans cette intention peindre leurs armes dans le second volume de la matricule de l'Université. Ce tableau est très-curieux sous le rapport de l'art héraldique et de l'his-

(1) *Catharina Von Bora*, Catherine de Bora.

(2) *Martinus Luther Doctor*.

(3) Ce que Dieu a joint, l'homme ne doit pas le séparer.

(4) Nous ne l'avons pas fait graver non plus que la seconde bague.

toire littéraire. Il est représenté sur la sixième planche de l'almanach.

Fig. 1. Le milieu du tableau représente les armes de Crotus ; dans le champ d'argent on voit un bras d'or sortant de nuages bleus, et tenant un cor de chasse noir, garni d'or. Le cor de chasse fait allusion au mot *jæger*, véritable nom de Crotus, et qui signifie *chasseur*

2. *Martin Luther*, une rose blanche ouverte dans un champ d'or ; les feuilles du calyce sont saillantes ; dans le fond de la fleur est un cœur rouge avec une croix de patriarche en or.

3. *Ulric de Hutten*, deux bandes rouges dans un champ d'or (1). 4. *Ioobanus Hessus*, célèbre poète, et professeur de l'Université d'Erfurt : dans un champ d'or est un cygne blanc qui regarde des nuages d'azur. 5. *Juste Jonas*, d'abord professeur à Erfurt, puis à Wittenberg : un champ d'or porte une tête de baleine d'azur ; elle semble rejeter un homme dont le teint est naturel. L'image fait allusion à l'histoire de Jonas, dans l'Écriture. 6. *Erasmus de Rotterdam*, un terme d'or dans un champ rouge. 7. *Jodocus Menius*, alors bachelier en philosophie dans l'Université d'Erfurt, et qui ensuite fut successivement prédicateur dans cette ville, à Eisenac, à Gotha et à Leipsic. Un champ couleur de pourpre porte le monogramme du Christ en or ; ce signe se termine en flèche, de chaque côté de laquelle est une des deux initiales du nom de Jodocus Ménius. La tête de l'écusson est en or : elle porte les lettres C. H. V. (2) 8. *Philippe Mélanchthon* : dans un champ bleu on voit une croix d'or entortillée d'un serpent. 9. *Joachim Camerarius*, successivement professeur à Erfurt, à Nuremberg, à Tubingue et à Leipsic : trois corbeaux noirs dans un champ d'argent. 10. *Jean Lange*, docteur et professeur en théologie, prieur du couvent des Augustins, à Erfurt, dans la suite doyen des ministres du culte évangélique de la même ville : dans un champ rouge on voit un lapin

(1) On sait que Crotus et Ulric de Hutten sont les auteurs des *Epistolæ obscurorum virorum*.

(2) *Christus Hostes Vincit*.

blanc qui grimpe sur des rochers peints en couleur naturelle. 11. *Adam Crato*, alors professeur en philosophie à Erfurt, ensuite professeur en théologie, et surintendant ecclésiastique à Marbourg : dans un champ d'or est un cep de vigne portant du feuillage vert et des raisins rouges. 12. *Eberbach* : l'Université d'Erfurt possédoit deux savans de ce nom ; l'un étoit professeur en médecine ; l'autre en philosophie ; tous les deux ont contribué beaucoup à faire fleurir les lettres. On ne sait à qui des deux appartiennent les armes qui sont représentées dans le tableau ; ces armes sont un sanglier (1) noir dans un champ d'or. 13. *Jean Reuchlin*, professeur des langues grecque et hébraïque, à Tubingue : un autel rouge portant des flammes au-dessus, et l'inscription ARA CAP (2) sur l'un des côtés, champ d'argent. 14. *Jean Draco*, de Carlstadt, qu'on ne doit pas confondre avec l'iconoclaste André Bodenstein de cette ville, occupa successivement des chaires de professeur à Erfurt, à Marbourg et à Rostock. Ses armes sont un dragon noir dans un champ d'or. 15. *Urbanus Regius*, professeur à Ingolstadt, puis pasteur à Zelle : un bandeau d'or porte les lettres C. M. T. (3) ; deux coins du champ sont ornés d'une rose blanche. 16. *George Petz*, appelé *Forchheim*, du nom de sa ville natale, professeur et pasteur à Erfurt ; son monogramme dans un champ d'or. 17. *Conrad Mutianus Rufus*, chanoine à Gotha : deux chevrons d'or, avec une rose rouge, dans un champ d'argent.

Cette introduction est terminée par un *fac simile* de l'écriture de Luther et de Mélanchthon, et un catalogue de plusieurs manuscrits et des curiosités qui décorent encore aujourd'hui la cellule que Luther habitoit dans le couvent des Augustins, à Erfurt. Nous avons décrit ces objets, qui intéresseront peut-

(1) Le sanglier se nomme en allemand *Eber* : ce signe fait allusion au nom d'Eberbach.

(2) *Ara Capionis*. Selon l'usage des savans de son temps, de traduire leur nom en grec ou en latin, Reuchlin se nommoit souvent *Capnio*, de *Kapnios*, enfumé, *Rauchig*.

(3) *Christus Mundum Transigit*.

être les lecteurs par leur singularité : nous allons indiquer les pièces les plus importantes de cet Almanach ; nous nous bornerons aux détails historiques, et nous exposerons fidèlement les idées des auteurs comme tenant à l'histoire de l'Eglise et à celle de l'esprit humain.

Dans un traité fort érudit, M. Jean Voigt, de Halle, a cherché à prouver par l'histoire la nécessité de la réformation.

Les deux grands mobiles, dit-il, qui déterminent et dirigent les actions de l'homme, et que l'on peut par conséquent regarder comme les sources principales de toute son histoire, sont le sentiment et la raison. Le raisonnement produit la conviction, tandis que le sentiment est la base de la foi. Chez les anciens, ajoute-t-il, le sentiment l'emportoit d'abord sur le raisonnement ; la religion et la vie privée des Grecs en fournissent des preuves. Dans la suite, ce peuple cultiva également l'une et l'autre de ces deux facultés, et l'équilibre qui en fut le résultat l'a élevé à cette hauteur qui lui a valu l'admiration de tous les siècles. Si l'on compare aux Grecs les Romains, sous le rapport de la culture religieuse et littéraire, de la forme du gouvernement, de l'état des arts, on voit que chez ce peuple la prépondérance de la raison étoit aussi forte que celle du sentiment chez les Grecs. Chez les premiers chrétiens, le raisonnement avoit fait des progrès assez grands, mais le sentiment prédominoit toujours : leur foi étoit inébranlable. Néanmoins le raisonnement commença à se manifester ; quelques docteurs osèrent dévier de la croyance reçue ; mais bientôt leur secte s'éteignit, et la foi triompha. Peu à peu le raisonnement se développa et se fortifia aux dépens du sentiment ; on commença à combattre et à rejeter ce que les ancêtres avoient cru comme des vérités ; le combat devint sérieux ; les deux partis trouvèrent des appuis fermes dans des événemens étrangers à la question. Les empereurs chrétiens défendoient la cause du raisonnement ; les papes, celle du sentiment et de la foi ; les hérétiques cherchèrent à examiner, à prouver ou à réfuter certains dogmes de la religion, qui sembloient être incompatibles avec le raisonnement, tels que ceux de la Trinité, des deux

natures du Christ, du péché originel, du libre arbitre, etc. L'Eglise eut pour soutiens les Pères, qui étoient enflammés d'un saint enthousiasme pour ce qu'ils regardoient comme des vérités inébranlables, et les institutions monastiques, qui jouissoient de la vénération des fideles, lors même que plusieurs étoient sur leur déclin. Des hommes, zélés pour la cause du sentiment et de la foi, savoient toujours ranimer dans les moines l'étincelle prête à s'éteindre. Telle est l'histoire du combat du sentiment et du raisonnement pendant le sixième et le septième siècle.

L'Iconomachie agita le siècle suivant. Dans l'empire d'Orient, le nombre des partisans du raisonnement augmenta chaque jour, lorsque les relations entre le pape et le roi Pepin devinrent plus intimes, et qu'en Allemagne, Boniface répandoit avec succès l'ancienne croyance. Dès lors s'établit successivement la suzeraineté que le pape exerça pendant si long-temps sur tous les souverains; ceux-ci firent, à leur tour, des efforts pour maintenir leur indépendance temporelle; de nouveaux hérétiques attaquèrent les dogmes de la sainte-cène, de la grâce, de la prédestination, et voulurent abolir tout culte extérieur.

Le siècle de Grégoire VII arriva; ce pontife éleva l'Eglise au comble de la puissance. Ses successeurs, non contents de voir ce pouvoir établi au dehors, voulurent gagner les cœurs pour la cause du sentiment et de la foi; on prêcha les croisades. Il est évident que par leur influence sur la puissance temporelle des princes, sur la culture des différentes classes de la société, sur les sciences, le commerce et l'industrie, ces entreprises favorisèrent plus que celles de la hiérarchie les progrès du raisonnement. La philosophie scholastique, la doctrine des Vaudois, des Albigeois, d'Abélard, d'Arnold de Brescia, et les efforts de Frédéric I. tendoient au même but. Ils furent réprimés. Leurs principes furent condamnés, mais non détruits; ils animèrent Frédéric II, les Gibelins, Philippe-le-Bel, Louis IV. Les Universités de Paris et de Bologne créèrent en Europe une opinion publique; on commença à nier la primatie de saint Pierre,

la suprématie et l'infaillibilité du pape. L'inquisition : les jubilés, les bûchers, les indulgences, furent employés pour donner une nouvelle puissance à la hiérarchie, mais inutilement ; le grand schisme survint, et acheva d'anéantir dans les esprits le respect pour cette institution, et de faire prédominer les idées de liberté. Henri de Langenstein et Jean Wessel, en Allemagne ; Pierre d'Ailly et le chancelier Gerson, en France ; Jérôme Savonarola, le Dante, Pétrarque et Boccaccio, en Italie, s'élevèrent hautement contre les indulgences, le purgatoire, les abus de la messe, ils réclamèrent la liberté des consciences et un concile général. Comment, au milieu de cette agitation, les Anglais auroient-ils pu rester dans l'inactivité, cette nation, qui se plaignoit d'avoir plus qu'aucune autre gémissus le joug de la cour de Rome et du clergé ? Bientôt Jean Wicief fit éclater le mécontentement général dont elle étoit animée ; outre les principes que ses précurseurs avoient répandus parmi les autres nations de l'Europe, il enseigna que la sainte Ecriture étoit l'unique règle de la foi chrétienne, que l'Eglise devoit nécessairement être réformée, qu'on devoit abolir les moines mendiants, etc. Un siècle après, Jean Huss prêcha la même doctrine dans la Bohême, sa patrie ; il succomba ; mais ses principes se propagèrent, et même les conciles de Pise, de Constance et de Bâle, bien loin de raffermir dans ces contrées l'autorité du souverain pontife, contribuèrent puissamment à l'affoiblir. L'ancienne croyance qui respectoit en lui le vrai vicair de Jésus-Christ, le saint pasteur du grand troupeau, s'éteignit de plus en plus ; le raisonnement ne vit en lui qu'un homme susceptible, comme un autre, de passions, de vices et de foiblesses.

La conduite d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Jules II, ne fut pas propre à détruire cette opinion. Léon X, par la pureté de ses mœurs, avoit fait naître l'espérance qu'il rendroit le Saint-Siège digne de la même vénération dont il jouissoit dans les anciens temps ; mais il n'eut pas la prudence d'abandonner des prétentions qu'il étoit impossible de soutenir, et contribua par là, lui-même, à faire éclater l'orage qui s'étoit depuis si long-temps préparé. Le raisonnement l'emporta sur le senti-

ment ; Luther vint. Des souverains allemands avoient élevé le pape ; ils avoient puissamment contribué à construire l'édifice de la hiérarchie : un moine allemand réussit à l'ébranler.

Dans la seconde pièce, M. Chr. Niemeyer, pasteur à Dedeleben, examine *les événemens qui ont préparé la Réformation de Luther, et combien cet homme a influé sur son siècle.* Dans les premiers siècles du christianisme, dit-il, la prépondérance des évêques de Rome, et leur puissante influence sur les fidèles, furent aussi nécessaires, aussi bienfaisantes que la doctrine de Luther l'étoit au seizième siècle. L'Occident, plongé dans les ténèbres, devoit recevoir les lumières du christianisme : tel étoit l'arrêt de la Providence. Rome étoit le dépôt de ces lumières ; elle avoit le pouvoir et la volonté de les répandre : elle devoit donc être l'instrument dont la Providence se servoit pour exécuter ce dessein. Rome étoit le dépôt des lumières ; car, lorsque les Barbares du Nord culbutèrent le trône des empereurs, et ensevelirent sous ses ruines les sciences, les arts et toute culture, le clergé romain sauva les précieux restes de ces biens, et les conserva avec sollicitude. Rome avoit le pouvoir de répandre ces lumières : car l'éclat bienfaisant de cette lumière la fit regarder comme céleste ; et les Goths, les Francs et les Lombards, qui bravoient toute puissance humaine, se soumirent à la puissance irrésistible de la vérité divine.

Les pasteurs que Rome envoyoit parmi les infidèles, prêchoient un Dieu de charité, père commun de tous les hommes, et le Christ devenu pour eux justice, sanctification et rédemption ; ils réveilloient ainsi parmi les nations les plus barbares l'amour de la vertu et le goût pour la vie sociale. Dans les lieux où il y avoit des couvens, des églises et d'autres établissemens ecclésiastiques, des écoles furent fondées, l'agriculture et l'industrie commencèrent à fleurir, et les hommes qui propageoient avec tant de zèle la doctrine de l'Évangile, enseignoient en même temps les sciences et les arts, et cherchoient par tous les moyens qui étoient à leur disposition à mériter l'amour et la confiance des nouveaux convertis. Rome avoit donc le pouvoir de répandre la lu-

mière céleste dont elle conservoit le dépôt précieux ; les faits prouvent qu'elle en avoit la volonté ; la prépondérance que l'évêque et le clergé de cette ancienne capitale de l'Univers avoient dans les premiers siècles du christianisme , étoit l'instrument dont la Providence se servoit pour disperser les ténèbres qui couvroient les esprits , pour relever et unir les nations , et les rendre heureuses.

Mais bientôt cette source de lumières et de bonheur fut troublée M. Niemeyer cherche à prouver ce qu'il avance , par un aperçu rapide de l'histoire des papes depuis le septième siècle jusqu'à Léon X , et il passe ensuite à la seconde partie de son traité , dans laquelle il rend compte de la marche de la Réformation pendant la vie de son auteur.

L'article suivant traite de *l'influence de la Réformation sur la religion , les mœurs , les sciences et la vie politique de ses partisans*. L'auteur , M. Geofroi Erdmann Petri , diacre à Zittau , se propose d'examiner dans l'almanach de 1818 , l'influence de cet événement sur la culture intellectuelle , morale et politique des nations en général. Il trouve ces recherches d'autant plus intéressantes , que , de nos jours , plusieurs écrivains qui sont rentrés dans le sein de l'Eglise catholique , et qui jouissent d'un grand crédit , même parmi les protestans , ont considéré la réformation , comme la cause de tous les maux qui ont accablé l'humanité , dans les trois derniers siècles. Les guerres de religion , la Saint-Barthelemi , les entraves que le fanatisme et l'esprit de parti ont mises aux progrès des lumières ; l'irréligion et l'incrédulité qui signalèrent le dix-huitième siècle , la foiblesse de l'Allemagne , les malheurs de la Pologne , les horreurs de la révolution française : ce sont là , selon eux , les suites nécessaires et inévitables de la réforme de Luther , tandis que l'histoire prouve , selon l'auteur , que cette réforme est la source principale des progrès que les peuples de l'Europe ont faits dans toutes les branches des connoissances et dans toutes les relations de la vie sociale. C'est elle qui a établi , dit-il , parmi les hommes , l'opinion qu'il y a des devoirs , dont ils ne doivent rendre compte qu'à Dieu ; qu'en fait de *religion* l'homme

n'est sujet à aucune autorité humaine , que chacun doit étudier lui-même avec attention l'Écriture Sainte , que tout culte extérieur est inutile , s'il ne tend pas à épurer les mœurs et à ranimer la foi. En supposant que l'influence de la réformation sur les *mœurs* ait été sensible , ajoute-t-il , elle a établi que la pureté du cœur et une vie sans reproches peuvent rendre agréables à Dieu , que la rémission des péchés ne s'acquiert , ni par des indulgences , ni par des pénitences canoniques , mais par le repentir du pécheur , par une foi sincère , et une obéissance constante aux lois divines.

L'influence de la réformation sur les sciences a été plus lente , mais non moins puissante que celle qu'elle a eue sur la religion , les mœurs , et la vie sociale des protestans. L'étude des langues anciennes , l'usage de la langue latine , devenu général parmi les savans , l'invention de l'imprimerie et plusieurs autres circonstances avoient préparé la culture des sciences : mais selon M. Niemeyer les principes du protestantisme en ont créé de nouvelles ; telles que la critique du texte sacré , l'herméneutique , l'exégèse , la morale chrétienne , le droit de l'État , de la nature et des peuples ; et élevé à un plus haut degré de perfection les autres , telles que la philosophie , la philologie , la jurisprudence , l'histoire politique et celle de l'Église , l'astronomie et les sciences naturelles.

Il n'en est pas de même des arts : le protestantisme abolit la vénération des images , et la messe avec sa pompe dramatique et musicale. La rigueur qu'on exerça envers les arts , en les bannissant du culte , ne pouvoit favoriser leurs progrès parmi les protestans ; mais comme la réforme ne s'étendit que dans les pays septentrionaux , dont le sol a été de tout temps plus ingrat pour l'exercice des arts , que celui des pays méridionaux , on ne peut dire que ces obstacles aient été nuisibles à cette culture en général. On sait d'ailleurs avec quelle sagacité des savans protestans ont expliqué les monumens de l'art , et en ont analysé les beautés ; et cette circonstance a prouvé que l'étude de l'antiquité classique a ranimé le sentiment du beau , même parmi les partisans de

la réformation. S'il a été moins favorable aux arts plastiques, le protestantisme a contribué à perfectionner la poésie et l'éloquence, en faisant regarder la prédication comme la partie principale du service divin, et en augmentant le recueillement des fideles, par des cantiques spirituels. Il a en outre favorisé les progrès de l'industrie, en accoutumant l'esprit à l'exactitude et à la persévérance, et en faisant fleurir le commerce. Son influence la plus marquée, suivant M. Petri, est celle qu'il a exercée sur l'État. Il a délivré, dit-il, les princes du joug d'une puissance étrangère, augmenté le nombre de leurs sujets, par le retour du clergé, dans des relations civiles, enrichi les nations, en conservant des sommes immenses qu'on envoyoit à Rome. Il a inspiré aux peuples le patriotisme, et leur a fait envisager l'obéissance aux lois comme un devoir de religion.

Après cette apologie qu'il est curieux de lire, mais qu'on n'est pas obligé d'approuver, on lit un songe prophétique relatif à la réformation, songe que Frédéric-le-Sage, électeur de Saxe, eut, dit-on, dans la nuit du 30 au 31 octobre 1517; il est copié d'un manuscrit que l'on conserve dans les archives de Weimar.

Un tableau des mœurs des contemporains de Luther termine la première partie de cet almanach: il est composé de divers passages que M. Bretschneider, surintendant général ecclésiastique, à Gotha, a recueillis dans les ouvrages du réformateur. Luther gémit de la corruption si généralement répandue dans sa patrie; selon lui la débauche, la fraude, l'avarice, l'incrédulité, le mépris de la religion, étoient dans toutes les classes de la société les vices dominans.

La seconde partie de l'almanach renferme quelques réflexions sur le protestantisme et la réformation, par M. Jonathan Schuderoff, surintendant ecclésiastique à Ronnebourg, et un traité de la *décadence de l'Eglise protestante en Allemagne, et des moyens de la rétablir*, par M. de Wette, professeur de théologie à Berlin.

M. Schuderoff examine ce que c'est que le protestantisme,

ce que la réformation a fait en faveur du protestantisme , et quel préjudice elle lui a porté.

Il entend sous le mot *protestantisme* d'abord une manière de penser, puis un fait historique. Dans le premier sens , ce mot ne signifie pas un vain pyrrhonisme , mais une constance qui s'oppose à tout ce qui est contraire à ce que l'homme prend pour la vérité et la justice. C'est ainsi qu'on peut dire que tous les défenseurs zélés , non-seulement de la religion , mais d'une opinion quelconque , ont été de vrais protestans.

Considéré comme fait historique , le protestantisme signifie les efforts que les partisans de la réformation firent à la diète de Spire en 1529 , et à celle d'Augsbourg en 1530 pour fonder une communauté religieuse , et pour la faire reconnoître.

Dans son traité de la décadence du protestantisme , M. de Wette lui reproche d'être retourné , peu de temps après Luther , aux principes scolastiques , d'avoir tenu trop servilement à la lettre , et de n'avoir pas agi dans l'esprit du réformateur. Au commencement et vers le milieu du dix-huitième siècle , Spener et les frères Moraves cherchèrent à relever le protestantisme ; Semler et Kant tendirent au même but , l'un en montrant le christianisme par l'histoire de l'Eglise , l'autre en nous faisant connoître les lois qui servent de base à la recherche de la vérité. Guidés par ces deux grands hommes , les protestans cessèrent d'être esclaves de la tradition ; mais ils coururent le danger d'être arbitraires , et de tomber dans la licence. Jacobi et Fries les en avertirent attentifs , et montrèrent les limites de l'empire du raisonnement et de la foi. Aujourd'hui que la philosophie s'est ainsi reconciliée avec la religion , les grands événemens de nos jours ont exercé une influence salutaire sur les esprits ; la génération naissante est susceptible du germe d'un bon fruit. Chercher de bonne foi la vérité , mieux cultiver l'étude de la philosophie , de la théologie , de la philologie et de l'histoire ; mieux instruire la jeunesse : voilà les vrais moyens de bannir l'indifférence des esprits , d'opérer en eux une con-

viction inébranlable qui se manifestera dans la pureté des mœurs. C.

APERÇUS PHILOSOPHIQUES ; avec cette épigraphe :

*Non fumum ex fulgore , sed ex fumo dare lucem
Cogitat.*

HORAT. *de Art. Poet.*

Trois volumes in-8°. A Turin , chez Pierre-Joseph Pic ,
libraire , sous les arcades de la place Château.

La Philosophie , si l'on prend ce mot dans son acception la plus générale et la plus étendue , nous paroît être le coup d'œil de la raison , porté sur les facultés de l'homme , sur leur culture et leur exercice , sur l'art de les diriger , de les appliquer à la recherche des divers ordres de vérités naturelles , pour en déduire la connoissance des destinées humaines et des devoirs que celles-ci supposent comme moyens d'arriver à leur accomplissement ; c'est-à-dire , en peu de mots , l'étude de l'homme et des obligations qui naissent de sa situation sur la terre , pour arriver à ses fins et au genre de bonheur qui lui est réservé : d'où il s'ensuit que la philosophie embrasse le système tout entier de la condition humaine , et qu'elle est susceptible de s'appliquer à tous les rapports qui nous intéressent. Ce point de vue sous lequel nous envisageons la philosophie , s'accorde avec celui des anciens : qu'est-ce en effet que la sagesse , sinon la connoissance de l'homme et de ses devoirs ?

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons exerce réellement le ministère de la philosophie sur une suite d'objets divers qui paroissent d'abord peu liés entr'eux , mais où les vues principales se tiennent par un fil commun qui , y maintient l'unité ; ce fil est dans l'attention constante de l'auteur à tenir un sage milieu entre deux doctrines philosophiques qui partagent aujourd'hui la presque totalité des écoles , doctrines rivales que l'auteur signale dans son premier chapitre avec beaucoup de clarté : l'une est le système exagéré des

sensations , philosophie expérimentale , dégénérée par ses abus en une sorte *d'empirisme* ; l'autre est l'idéalisme germanique , cette espèce de platonisme moderne qui finit par se convertir quelquefois en un véritable *illuminisme*.

Avant tout , l'auteur indique trois phénomènes remarquables que présente l'histoire de la Philosophie : l'un est la reproduction fréquente des mêmes doctrines , sous des formes nouvelles ; le second est cette tendance de l'esprit humain à tout ramener à l'unité de cause et de principe , faute d'envisager les objets sous toutes leurs faces ; et la troisième consiste dans la manie des idées absolues et des opinions extrêmes. Cette remarque lumineuse nous paroît jeter un grand jour sur le travail de l'auteur, dont elle donne , pour ainsi dire , la clef : et c'est une vue très-judicieuse d'avoir débuté par cette observation , car les trois dispositions de l'esprit humain dont il s'agit , sont la source de la plupart des hypothèses gratuites , et des écrits des philosophes ; on retrouve ces caractères plus ou moins marqués dans tous les systèmes philosophiques , comme l'auteur le confirme en particulier par les développemens dans lesquels il entre sur chacun des objets dont il s'occupe.

Dans le second chapitre où il traite de la *réverie* , en distinguant celle-ci de la méditation , il retrace les principales sources de la première ; il en examine les charmes et l'influence dans la poésie , dans la peinture des passions , dans les arts d'imagination , et il en indique les abus et les dangers dans la véritable philosophie : le chapitre suivant est consacré à l'*imagination*. L'auteur s'y attache d'abord à distinguer l'imagination d'avec la mémoire avec laquelle on la confond trop souvent ; il marque avec soin les véritables attributs de cette heureuse et brillante faculté de l'esprit humain , et il signale également les écueils où elle peut conduire.

Cette matière touche de près aux caractères du *génie* , dont l'auteur s'occupe en effet dans le quatrième chapitre ; voici comme il le définit : « Le génie n'est point dans l'homme une » faculté primitive ; c'est une puissance secondaire , une ap-

» titude mixte qui , ainsi que les talens et les différens genres
 » d'esprit , se compose d'un heureux amalgame des facultés
 » primitives , combinées dans de certaines proportions , et
 » plus ou moins exercées , plus ou moins employées dans un
 » certain sens..... L'imagination y domine certainement ;
 » mais elle s'y trouve toujours mêlée avec une grande vi-
 » gueur de raison , avec un esprit que distinguent la justesse ,
 » la perspicacité , la constance , etc. » A quoi il faut ajouter
 ce que l'auteur dit un peu plus bas : « Il ne sauroit y avoir
 » de grand résultat qui n'ait été préparé par des travaux ca-
 » chés ou apparens , insensiblement quelquefois même invo-
 » lontairement dirigés vers un certain but ; et si l'on croyoit
 » pouvoir comparer la production du génie à une sorte d'ex-
 » plosion subite et inattendue , j'observerois encore que les
 » plus grands phénomènes de la nature physique et morale
 » sont toujours amenés par des préparations plus ou moins
 » sourdes et éloignées. » L'auteur , en refusant de croire que
 le génie puisse être considéré *comme un géant* qui se montre
 tel à son entrée dans la carrière , adopte jusqu'à un certain
 point , comme l'on voit , cette définition devenue célèbre ,
 que le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience.

En parlant de l'*inspiration* , « ce mot , dit l'auteur , n'est
 » plus qu'une expression courte et énergique que l'on ne
 » prend pas au pied de la lettre , mais qui annonce du moins
 » que l'on suppose l'âme mise en action , dans certaines cir-
 » constances , par un moteur secret et par une force particu-
 » lière. » L'inspiration est ainsi , selon lui , le résultat d'un
 mouvement rapide et extraordinaire , d'un rassemblement
 subit des forces naturelles de l'âme , soit que cette impul-
 sion provienne de quelque agent extérieur , soit qu'elle naisse
 de la puissance intérieure de la réflexion , lorsque l'un ou
 l'autre remuant le fond des idées , produit entr'elles des rap-
 prochemens nouveaux , et en fait jaillir des conséquences lu-
 mineuses et inattendues.

L'auteur passe de là à l'*enthousiasme* et au mélange de la
 poésie avec les sciences et la philosophie. Nous ne pouvons

entrer ici dans les détails pleins d'intérêt que comporteroit l'analyse de ces deux chapitres, mais que nous interdisent les bornes de cet extrait. Nous nous contenterons d'annoncer, touchant le second objet, que l'auteur fait avec beaucoup de pénétration l'énumération des causes très-diverses qui ont amené et favorisé parmi nous le mélange dont il est question. Il termine le chapitre par cette observation : « Bientôt la religion même ne fut pas à l'abri des invasions poétiques, » soutenues par le style le plus chaud et le plus pittoresque. » Ces entreprises n'étoient, à la vérité, rien moins qu'hostiles : elles étoient même dirigées en faveur de la religion ; » mais elles la servoient par des motifs trop étrangers à son » véritable esprit. »

Nous arrivons à un chapitre de la plus haute importance : c'est celui où l'auteur examine le système de relations mystérieuses, de correspondance, de parallélisme, que quelques philosophes contemplateurs, enthousiastes, croient exister entre le monde physique et l'ordre moral.

« L'analogie de chaque partie de l'Univers avec l'ensemble, » est telle que la même idée se réfléchit constamment du tout » dans chaque partie, et de chaque partie dans le tout. La » ressemblance des lois de l'entendement humain avec celles » de la nature, est telle que l'on peut considérer le monde » physique comme le relief du monde moral. Pourquoi l'Intelligence suprême qui a formé la nature et l'âme, n'auroit-elle pas fait de l'une l'emblème de l'autre ? Ce n'est point un vain jeu de l'imagination, que ces métamorphoses » continues qui servent à comparer nos sentimens avec les » phénomènes extérieurs : presque tous les axiomes de physique correspondent à des maximes de morale. Cette es- » pèce de marche parallèle qu'on aperçoit entre le monde et » l'intelligence, renferme un grand mystère, etc. » Voilà très-en raccourci, dit l'auteur, le point de vue sous lequel on envisage la chose : or, qu'y a-t-il de vrai dans cette manière de voir si générale et si absolue ? qu'y a-t-il de réel dans cette grande correspondance supposée entre les deux mondes ?

C'est ce qu'il entreprend d'examiner : d'abord il ne nie point qu'il y ait des rapports aussi nombreux qu'admirables entre le système physique et le système moral ; mais il pense qu'il faut chercher dans la constitution physique et morale de l'homme , et la cause des impressions que font sur lui les phénomènes de la nature , et les fils souvent très-déliés de cette analogie qui donne lieu à tant de comparaisons. Tous les bons esprits qui ne sont point dominés d'avance par des vues exclusives , partageront le sentiment de l'auteur ; savoir que quelque favorable au dogme de la spiritualité que paroisse l'opinion dont il s'agit , il est peut-être plus avantageux et plus moral de soutenir le système contraire , parce qu'en établissant l'Univers sur un plan unique , on ouvre une large voie au matérialisme , qui trouve dans cette théorie un moyen facile de tout réduire à la matière. Ce chapitre est du plus grand intérêt , et nous croyons devoir le recommander à toute l'attention des philosophes.

Cette matière conduit l'auteur à parler de l'abus des mots et de l'abus des phrases ; et ce dernier forme le sujet du chapitre huitième : l'auteur considère cet abus comme objet de luxe , et comme instrument de dommage. Nous ne le suivrons pas dans les détails qu'il donne sur cet objet , lesquels sont susceptibles de peu d'analyse.

Plus loin l'auteur s'élève avec raison contre cette manie des écrivains périodiques qui épargnent aux lecteurs la peine de compulsur les originaux , flattent leur paresse et augmentent leur avidité ; qui , effleurant légèrement toutes sortes de matières , ôtent tout leur prix aux recherches laborieuses et aux productions qui les suivent , le mérite de la nouveauté. La critique théâtrale , observe-t-il , fournissoit naguère , entr'autres , à cette branche de littérature superficielle , la plus grande partie de son aliment. « Que de dissertations , d'analyses , ou plutôt de dissections ne faisoit-on pas subir aux poèmes dramatiques ! O vous , génies immortels , qui avez tant illustré la scène , vous seriez-vous jamais attendus à voir vos chefs-d'œuvre disséqués et dépecés

» à ce point ? *et dissecti membra poetæ*. Que de répétitions, » que d'exagérations, que de faux jugemens, que de censures et de louanges contradictoires ! est-il possible que le » goût ne s'égaré point dans un pareil chaos ? » Nous ne pouvons qu'applaudir à ces remarques pleines de justesse, et dictées par un très-bon esprit.

Dans le neuvième et dernier chapitre de la première partie, intitulé *Plaisanteries philosophiques*, l'auteur a trouvé le moyen d'égayer la matière : il propose le plan ingénieux d'un drame philosophique qui auroit sur les *Nuées* d'Aristophane et sur les *Philosophes* de Palissot, l'avantage de présenter une satire agréable et utile des travers et des chimères de la philosophie systématique, sans y mêler des personnalités toujours odieuses, et qui ne font rien à la cause de la vérité.

Passons maintenant à la seconde partie, dont nous tâcherons de donner une idée succincte, en nous abstenant également des développemens dans lesquels le défaut d'espace nous empêche d'entrer.

L'auteur qui, comme M. Ancillon (1), cherche à tenir constamment un juste milieu entre deux systèmes philosophiques diamétralement opposés, l'empirisme et l'idéalisme, s'attache principalement, dans cette seconde partie, à combattre cette métaphysique transcendante dont nous avons parlé, en exposant les erreurs et les abus qu'elle entraîne à sa suite.

Il en signale d'abord les caractères les plus marqués : « Méthode synthétique, proprement dite, supposition d'une science première et non acquise, attribution d'une fécondité illusoire aux axiomes, automatisme spirituel, ou principe de l'activité intérieure originairement indépendante des sensations, croyance aux idées innées, application d'une métaphysique obscure et arbitraire à la théorie des beaux-arts, aux sciences morales, aux sciences exactes et à la physique, abus de la contemplation considérée comme la source de

(1) *Annal. encycl.* 1817, tom. VI, p. 324.

toutes les connoissances , indépendamment de l'observation et des idées acquises , etc. » Tous les esprits judicieux étrangers aux systèmes où l'on prétend construire l'Univers , au lieu de l'observer, refuseront de reconnoître dans ces principes les bases d'une saine philosophie. L'auteur trouve le vice primitif de l'idéalisme dans l'abus , ou plutôt dans l'usage exclusif de la synthèse , et il emploie le second et le troisième chapitre à démontrer non-seulement l'utilité , mais l'indispensable nécessité de l'analyse , et son application expresse ou tacite , soit dans l'étude des choses extérieures , soit dans l'observation des phénomènes internes du *moi* humain. « Je pars toujours , dit-il , » des mêmes principes , c'est-à-dire que l'observation est la » première source de nos connoissances , que le raisonnement » ne se développe qu'en proportion , et qu'un certain degré » d'analyse est inséparable de l'un et de l'autre. Je regarde ces » trois principes comme incontestables , parce qu'ils sont dé- » duits de la véritable histoire de l'homme , et parce que , » même en supposant avec les idéalistes ou contemplatifs , que » les idées générales soient le produit d'une apparition inté- » rieure , toujours seroit-il démontré par le fait que leur » manifestation est graduelle , et que leur développement ne » peut avoir lieu sans le concours des circonstances exté- » rieures et de la réflexion. » L'auteur , bravant avec raison les vaines objections de cette classe d'hommes qui , faisant les inspirés par le dieu des arts , ne voient que sacrilège et profanation dans toute discussion raisonnée , est loin d'exclure l'analyse , même en matière de sentiment du juste et du vrai , qui est le principe de la morale , ou du sentiment du beau , qui est celui des arts de goût ; ce qui ne l'empêche point de condamner l'abus de l'analyse dans cette partie , comme propre à refroidir l'imagination et à étouffer le génie.

Après avoir prouvé indirectement l'insuffisance et les dangers de la synthèse , considérée comme méthode exclusive dans la recherche des vérités philosophiques , l'auteur passe à l'examen de la métaphysique transcendante , qui s'appuie principalement sur cette méthode. Il fait voir que Leibnitz

doit être considéré comme le véritable patriarche du transcendantalisme moderne, comme le père de tous les systèmes germaniques où l'idéalisme s'est montré tour à tour sous diverses faces; et il conclut que la représentation léibnitzienne étant aussi incompatible avec le mécanisme de nos organes extérieurs, que démentie par l'observation; il faudroit, ou refuser à l'homme la connoissance du *moi* et du *non-moi*, ce qui seroit non-seulement absurde, mais même contraire au système, ou convenir que cette double connoissance n'est pas le fruit de la seule fécondité intérieure de l'âme.

L'auteur abordant la grande question de la science infuse, fait l'histoire de l'esprit humain, s'élevant des connoissances particulières et individuelles, aux notions générales et aux vues abstraites; et cette histoire est une réfutation directe du système des notions préexistantes. Toute idée quelconque étant un fait, l'auteur ne conçoit pas comment un fait peut préexister, c'est-à-dire être antérieur à lui-même. Il donne franchement sa profession de foi sur la question des idées innées, il ne réduit point l'esprit humain à des modifications purement passives, mais il le regarde comme opérant activement sur ce que les sens extérieurs et les sens internes lui font apercevoir: nous avons des facultés, des puissances, des dispositions innées, mais nous n'avons aucune notion expresse antérieure au jeu des organes. L'auteur parcourt successivement toutes les classes d'idées auxquelles on a voulu attribuer ce privilège, soit dans l'ordre intellectuel, soit dans l'ordre moral. Nous sommes obligés de renvoyer le lecteur aux trois chapitres où l'auteur s'occupe de cette importante matière, dans l'impossibilité où nous sommes de donner ici des détails suffisans à cet égard.

Dans le dixième chapitre, M. de Barol considère les abus de la contemplation, des vues générales, des principes et des raisonnemens *à priori*; il fait voir combien peu de lumière doivent recevoir les diverses branches de la philosophie, de la méthode des idéalistes qui veulent tout puiser dans la méditation, et rien dans l'observation et l'expérience.

Enfin , dans le dernier chapitre , l'auteur prétend que si la métaphysique des idéalistes transcendans a quelquefois heureusement influé sur certaines productions de la Littérature et des Arts , elle a bien plus souvent encore entraîné les poètes et les artistes dans de fausses routes , tandis que la plupart des chefs-d'œuvre les plus admirés ont été créés hors de la sphère de son action.

L'auteur renvoie à une troisième Partie l'examen de la doctrine transcendante , envisagée dans ses rapports moraux ; il se propose d'y placer cette philosophie en parallèle , et , comme il s'exprime lui-même , en compromis avec l'influence morale du système des sensations.

Dans l'état actuel de la Philosophie chez les diverses nations de l'Europe , et dans les différentes Ecoles les plus accréditées , il nous paroît que l'un des plus grands services qu'un écrivain observateur puisse rendre à la science , est dans le rapprochement des doctrines , dans leur comparaison raisonnée , dans leur discussion respective , et dans cette alternative d'examen qui , portant tour à tour l'attention de l'une à l'autre , peut faire jaillir de cette étude critique les traits d'une véritable lumière , et peut-être conduire enfin à quelque résultat positif sur la valeur de tous ces systèmes appréciés avec impartialité dans leurs fondemens , dans leurs développemens et dans leurs conséquences. Cette étude nous semble , pour le moment , constituer la véritable philosophie ; c'est déjà celle de plusieurs excellens esprits , c'est celle de M. le marquis de Barol. Nous croyons qu'elle ne sauroit être trop encouragée.

La manière distinguée dont l'auteur de cet article est cité dans l'ouvrage de M. le marquis de Barol , sur la nature de l'infini , dont le premier a dit un mot dans l'une des Notes de son *Eloge de Pascal* , pourroit lui faire craindre d'être soupçonné de partialité dans le compte qu'il vient de rendre des *Aperçus Philosophiques* , si depuis long-temps il n'avoit eu l'occasion d'émettre son opinion sur d'autres ouvrages du

même auteur. (Voyez la *Bibliothèque Française*, sixième livraison de la quatrième année 1803.)

G. M. RAYMOND.

ETABLISSEMENT du Lycée Richelieu à Odessa, fondé par un ukase de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, en date du 2 mai 1817. A Paris, de l'imprimerie de P. Didot, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Michel, imprimeur du Roi. 1817. Grand-in-4°.

Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies vient de créer, par un ukase du 2 mai 1817, un lycée à Odessa. Cet établissement porte le nom de *Richelieu*, nom que les habitans de cette ville mêleront toujours à leurs plus tendres affections.

Cet édifice sera situé à l'extrémité d'une longue rue sur une élévation qui domine d'un côté la ville, de l'autre la mer. Il renferme un espace de plus de 30,000 toises carrées, en y comprenant les bâtimens, les cours, les jardins, et un parc qui s'étendra jusqu'au rivage. La masse des bâtimens a 5000 toises en superficie.

Les rapports du ministre de l'instruction publique à l'Empereur Alexandre, et les réglemens concernant le lycée d'Odessa, viennent d'être publiés ici, à Paris, par les presses de P. Didot l'aîné.

Il paroît que l'accroissement progressif de la population, l'importance de la ville sous le rapport du commerce, son éloignement de l'Université de Charkof, et des autres écoles supérieures, a fait prendre la résolution de former à Odessa cet institut particulier, qui remplacera le gymnase, de commerce, les écoles de district et de paroisse, et la maison d'éducation actuellement en exercice.

L'éducation du lycée sera divisée en éducation préparatoire, depuis huit ans jusqu'à dix; en éducation littéraire, depuis dix jusqu'à seize; et en éducation scientifique, depuis seize jusqu'à dix-huit. On a joint à ce lycée un institut pédagogique, dont le but est de former des maîtres instruits et habiles, qui puissent

contribuer à la proſpérité du lycée , en communiquant aux autres l'inſtruction qu'ils y auront eux-mêmes reçue.

Deux autres écoles complémentaires ſont auſſi agrégées à ce lycée : dans l'une , on enseignera la jurisprudence et l'économie politique ; et dans l'autre , la ſcience du commerce.

Pour multiplier les bienfaits de l'éducation du lycée , on a cru devoir lui adjoindre des classes extérieures , où les jeunes gens nés de parens peu aiséſ recevront gratuitement , ſous les mêmes professeurs , mais dans des ſalles différentes , la même inſtruction que les élèves internes. Le lycée d'Odeſſa offrira auſſi une école primaire , dans laquelle les enfans recevront , pendant quatre ans , une inſtruction élémentaire.

Les objets de l'enseignement du lycée ſeront , outre la religion , 1°. la grammaire des langues ruſſe , latine , grecque , françoiſe , italiennne et allemande ; 2°. les belles-lettres ; 3°. la rhétorique ; 4°. la géographie et l'hiſtoire ; 5°. la philoſophie ; 6°. les ſciences mathématiques et phyſiques ; 7°. les ſciences militaires ; 8°. les arts d'agrément. On n'a pas oublié les exercices gymnastiques , un des principaux moyens pour entretenir la ſanté des élèves. Ces exercices auront lieu , dans les jardins , deux fois par jour. C'eſt pour ces mêmes raiſons de ſalubrité que les élèves ſe baigneront une fois par ſemaine.

En général , tous les réglemens concernant ce lycée ſont conçus de la manière la plus propre à donner une idée très-flatteuſe du miniſtre qui les a dictés , et de la ſageſſe du monarque qui les a approuvés.

Une circonſtance qui ne doit pas laiſſer de nous intéreſſer , c'eſt que le premier directeur du lycée Richelieu et celui qui eſt désigné pour lui ſuccéder , ſont deux François. Le premier eſt M. l'abbé Nicolle , le ſecond M. Remi Gillet : l'un et l'autre ont acquis en Ruſſie , d'après le rapport du miniſtre , des titres fort honorables dans leurs ſervices reſpectifs. Nous devons nous réjouir de voir que de nos compatriotes obtiennent ces marques d'eſtime dans des pays ſi éloignés. Ce ſont là des conquêtes que nous faiſons ſur l'opinion , tendantes à reſſerrer de plus en plus ce lien moral qui doit rattacher les François aux autres nations.

L'ouvrage concernant l'établissement du lycée Richelieu, sort des presses de M. P. Didot, ce qui dispense de tout éloge relativement à l'exécution typographique. Cet ouvrage est accompagné des plans, vues et coupes du lycée, d'après les dessins de M. de Montferrand, architecte de S. M. I., et membre de la Légion-d'Honneur.

Une de ces planches représente la façade antérieure dont le centre est formé par un beau porche corinthien. On voit dans le fronton un bas-relief consacré à la mémoire de M. le duc de Richelieu. Son buste s'y trouve placé sur un piédestal élevé : il est soutenu à droite par une figure symbolique de la ville d'Odessa, qui d'une main dépose une couronne d'immortelles, et de l'autre indique les caractères suivans : *A Richelieu, Odessa reconnoissante*. Les angles aigus du fronton sont remplis par deux figures emblématiques qui représentent, l'une la mer Noire, l'autre le Dniéper.

Ce n'est point là un monument commandé par l'adulation, c'est l'expression de la véritable reconnoissance. Nous ne parlerons point de tout ce que doit la ville d'Odessa à M. le duc de Richelieu (1). Cette tâche appartient à l'écrivain qui entreprendra l'histoire de cette ville, et qui s'occupera de développer les succès de sa prospérité présente et à venir. Nous observerons uniquement que M. le duc de Richelieu, quoique n'étant plus dans des contrées qu'il a administrées avec un zèle infatigable, ne cesse point de s'intéresser au sort de leurs habitans. Il achève de leur en donner une preuve des plus convaincantes en consacrant, pour l'entretien du nouveau lycée, le revenu annuel qui lui avoit été assigné par l'empereur de Russie, en récompense de ses longs services. Quel plus bel emploi pouvoit-on faire de cette somme que de la destiner à un si noble usage !

D'HAUTEFORT.

(1) Voyez ce qui a été déjà dit dans l'extrait de l'ouvrage sur la Civilisation des Nogais, par M. Gouroff, *Annales Encyclopédiques*, 1817, tom. I, pag. 352. A. L. M.

DICIONNAIRE des Sciences naturelles, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connoissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts; suivi d'une **Biographie des plus célèbres naturalistes**. Ouvrage destiné aux médecins, aux agriculteurs, aux commerçans, aux artistes, aux manufacturiers et à tous ceux qui ont intérêt à connoître les productions de la nature, leurs caractères généraux et spécifiques, leur lieu natal, leurs propriétés et leurs usages. Par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. Tom. IX. Strasbourg, F. G. Levrault, éditeur; Paris, le Normant, rue de Seine, n° 8. 1817. In-8°.

Nous avons publié le Prospectus de cet excellent ouvrage qu'on peut regarder comme le plus complet et le meilleur qui se publie en ce genre. Ses savans auteurs, dont on a lu la liste, le continuent avec un soin extrême et un grand zèle. Ils ne se contentent pas de rapporter les noms des genres et de quelques espèces, les synonymes, quels qu'ils soient, les noms vulgaires et de pays se trouvent encore à leur place; ce qui rend ce Dictionnaire utile à ceux qui n'ont aucune connoissance d'histoire naturelle, comme à ceux qui y sont le plus versés.

Le premier mot du tome IX que nous annonçons en fournit la preuve: c'est celui de *Chlaen*, qu'on donne en Suisse à l'espèce d'oiseau qu'on appelle en France *sittèle*, le Torchepot. Le dernier mot de ce volume est *Coffre*.

Dans le nombre considérable d'articles que ce volume contient, il y en a de très-étendus et de très-importans. Parmi les articles qu'il a fournis à la minéralogie, M. Chevreul a traité avec beaucoup de détails ceux sur le *chlore*, l'*acide chlorique*, les *chlororates* et les *chlorines*. Il a exposé habilement les dernières découvertes de MM. Chenevix et Davy; tout ce que M. Chevreul dit avec la même clarté sur les *chromates*

et les *chromiles* est presque entièrement dû à notre grand chimiste Vauquelin, qui ne se couche peut-être jamais sans avoir ajouté quelque chose à la science qu'il cultive avec tant de modestie et de savoir.

M. Chevreul n'a pas traité avec moins de talent les articles *cobalt*, *protoxydes* et *deutoxydes* de cobalt. Nous aurions désiré que l'auteur eût fixé les idées sur le bleu qu'ont employé les Égyptiens dans l'émail de leur momie, et qu'il nous apprît si ils ont réellement connu le cobalt, comme M. Darcet l'a pensé. M. Brongniart qui dirige si habilement la manufacture de Sèvres et qui est coopérateur du Dictionnaire, y fera sans doute l'article *porcelaine*, et décidera cette question. M. Chevreul dans ses articles *chyle* et *cire* a prouvé qu'il connoît aussi bien la chimie animale que la minéralogie.

Les articles zoologiques sont très-nombreux ; ceux de M. Duméril sur les insectes sont courts, mais pleins de clarté ; l'article *Coati* et celui *Cochon*, genre dans lequel on comprend le *Babiroussa*, les *Pecaris* par M. Frédéric Cuvier, sont les plus étendus sur les mammifères ; les articles *Cicogne* et *Chouette* par M. Dumont sont les plus considérables de ceux qui traitent des oiseaux.

On aime à retrouver le nom de M. le comte de Lacépède, qui, dans sa retraite, vit en sage au milieu de sa famille ; les sciences et les lettres qui l'avoient justement élevé aux grandes charges qu'il a exercées le consolent aujourd'hui de les avoir perdues. On lui doit l'article *Clupée*, genre dans lequel sont compris le hareng qu'on pourroit appeler la manne des mers, la *sardine*, l'*alose* et beaucoup d'autres poissons. Parmi les articles de botanique on distingue ceux *Cissus*, par M. Poiret et *Cocotier*, par M. de Tussac.

Nous sommes étonnés qu'après avoir parlé du genre *Chloris* et de l'oiseau appelé *Loxia Chloris*, les auteurs n'aient pas consacré un petit article au mot *Chloris*, nom donné par M. de la Tourrière à une simple nomenclature de plantes des environs de Lyon, parce que le nom de *Flore lyonnaise* lui avoit paru trop ambitieux pour un si petit écrit : si nous fai-

sons cette observation qui paroît minutieuse , c'est parce qu'il n'y a presque pas de nom relatif à l'histoire naturelle , qui ne soit inscrit dans ce dictionnaire.

Nous ne devons pas terminer cet article sans parler des figures dont on donne avec ce volume la sixième livraison précédée d'un tableau synoptique des objets qui y sont représentés ; les planches sont très-bien gravées , celles en couleur surtout sont d'un fini admirable ; les auteurs ont fait un bon choix , cependant ils prennent peut être souvent leurs exemples d'objets vulgaires qu'on a répétés jusqu'à satiété dans les ouvrages généraux ; ainsi ils reproduisent l'amomon , l'olivier , l'oranger , la fougère commune , le polytric commun , l'épine-vinette , le plaqueminer , le petit paon , la feuille morte , la tanche , l'ours brun. J'avoue que j'ai vu avec plus de plaisir le ginseng , la stilidie , quelques bombyces , le crotale à Iozange , l'amphipryon de Commerson , le cæsiar , l'hippocampe filamenteux , le syngnathe aiguille , l'aiguillat , la roussette tigrée , quelques tangaras , l'hyène rayée , l'hyène tachetée et l'ours blanc. A. L. M.

ESSAI sur l'Instruction des Aveugles , ou Exposé analytique des procédés employés pour les instruire ; par M. le docteur GUILLIÉ , directeur-général et médecin en chef de l'Institution royale des jeunes Aveugles de Paris , chevalier de la Légion-d'Honneur , et de plusieurs Académies. Paris , à l'Institution des Aveugles , rue Saint-Victor , n° 68. 1817. In-8° de 224 pages , et accompagné de 32 planches.

L'art d'instruire les sourds-muets et les aveugles , de leur donner les moyens de vivre de leur travail , malgré les obstacles que sembloit leur opposer la nature , de leur apprendre à charmer l'ennui qui devoit accompagner leur état , de les instruire des devoirs que leur impose la société , est sans contredit une des plus belles inventions du dernier siècle ; c'est une des plus nobles applications de l'analyse des sensations , et des idées que l'on doit à la philosophie. Honneur soit rendu aux abbés de l'Épée et Sicard , à M. Valentin Haüy et à leurs

dignes imitateurs , et reconnaissance aux hommes généreux , Bailly , la Rochefoucault , Mmes Duplanay , de Staël , qui ont contribué par leurs bienfaits à soutenir ces établissemens abandonnés dans des temps difficiles.

M. Guillié , qui marche aujourd'hui sur les traces du bienfaiteur des aveugles , Valentin Haüy , trace d'abord l'histoire de leur institution depuis sa fondation par ce citoyen utile jusqu'à ce jour. On trouve ensuite son Essai sur l'Instruction de Aveugles. Il y examine si la perte d'un sens tourne à l'avantage d'un autre ; il traite de la prodigieuse mémoire des aveugles , des facultés qui se développent quelquefois en eux plus que dans les clairvoyans ; il les compare avec les sourds-muets. Il donne après une Biographie des aveugles célèbres dans les sciences , depuis le philosophe Diodote jusqu'à MM. le chevalier de Pougens , académicien , et autant digne de l'être que beaucoup de clairvoyans , et Isaac Roques , de Montauban. Ce dernier s'est formé lui-même , et il a aussi instruit plusieurs des élèves de la maison des aveugles. Il joue de plusieurs instrumens , possède très-bien le latin et l'italien , fait des vers agréables , et a des connoissances dans les lettres. Il faut avouer que cette bibliographie est extrêmement incomplète : l'auteur ne cite point Homère , le *cieco d'Ascoli* , l'aveugle de Palmyre , *Luigi Grotto* surnommé *il cieco d'Adria* , Milton et tant d'autres dont mon savant ami M. Cancellieri parlera dans la Bibliothèque des Aveugles dont il a réuni tous les matériaux , et dont on doit désirer l'impression.

La partie la plus intéressante de cet ouvrage est sans contredit celle qui traite des différens moyens employés pour apprendre aux aveugles à lire et à écrire , des métiers utiles et des arts agréables. Des planches suffisamment bien exécutées rendent tous ces objets encore plus sensibles que de simples descriptions. Les lettres des aveugles ont des contours qui frappent davantage le toucher , et produisent des différences plus marquées. L'auteur décrit et donne la figure des caractères , des casses , des presses ,

employés par les aveugles pour imprimer des livres en relief à leur convenance, des planches qui leur servent à écrire et à calculer; plusieurs planches accompagnées de descriptions représentent des aveugles jouant de divers instrumens, faisant du tricot, des bourses de filet, des chaussons et des tapis de lisières, des fouets de boyau, des cordes, des panniers, des tissus, et jouant avec des cartes, des échecs et des dames marqués.

L'ouvrage est terminé par une jolie imitation faite par M. Isaac Roque, de la petite pièce de Métastase, intitulée *l'Inconstance*, et par une épître très-gaie de l'aveugle Avisse à sa dernière chemise.

Cet ouvrage est fait pour exciter la curiosité, et il la satisfait. Intéressant et utile, il réunit les principaux caractères d'un bon livre: ce qui le recommande encore aux âmes bienfaisantes, c'est qu'il a été imprimé dans l'institut des aveugles et à leur profit. A. L. M.

OLTRAGGIO fatto a Leone III. eda Carlo Magno, etc. Ouvrage fait à Léon III et à Charlemagne, dans un tableau et une gravure qui représentent ce pape adorant l'empereur. Dissertation dédiée à S. Em. M. le prince-cardinal Carlo Oppizoni, archevêque de Bologne; par monsignor Antonio SANTELLI, prêtre romain, et chambellan honoraire de S. S. Rome, 1815, in-4^o avec des planches.

Depuis le temps d'Horace, les peintres et les poètes se sont attribué la faculté de tout oser. M. Santelli trouve aux changemens qu'ils ont faits peu d'importance: cependant les poètes ne peuvent pas plus pécher contre la fable que contre l'histoire. *Ænée* ne peut pas plus dans un poème épouser Didon, que don Carlos succéder à son père Philippe II.

On ne peut contester, dit-il, qu'il n'en est pas de même des fautes de l'histoire, et surtout de l'histoire sacrée. Il nous semble cependant que la vérité est une, et qu'elle mérite en tout le même respect; M. Santelli trouve encore les erreurs

plus graves , si elles portent atteinte aux prérogatives des souverains pontifes ; et il juge coupable celui qui , abusant de son imagination vive , traite de pareils sujets sans une exactitude scrupuleuse et sévère. C'est pour cela que le savant prélat veut prouver la fausseté d'un fait qui est représenté dans un tableau qui a été exposé à Rome en 1810 , et dans lequel on voit le pape Léon III prosterné devant Charlemagne , d'autant plus qu'on avoit alors des prétextes d'ajouter foi à cette représentation , pour appuyer un passage des anciennes Annales de France , dans lequel il est dit que Charlemagne *à pontifice more antiquorum principum adoratus est*.

Selon l'auteur de la Dissertation , Léon III ne se prosterna pas devant Charlemagne après l'avoir couronné empereur. Il commence par montrer que ce prince , qui témoignoit toujours au souverain pontife un profond respect et une extrême vénération , n'auroit jamais permis que celui-ci se prosternât devant lui. L'auteur rappelle ici les sentimens pieux que cet empereur manifesta lorsqu'il arriva pour la première fois à Rome en 774 : les riches donations qu'il fit au Saint-Siège , les preuves de respect et d'estime qu'il donna à l'occasion de la mort d'Adrien I , et qu'il ne cessa de témoigner à son successeur Léon III. On conserve encore la lettre de félicitation qu'il envoya à ce pape par l'entremise d'Engelbert , abbé de Saint-Ricario , à l'occasion de son avènement au pontificat ; et l'auteur a cru devoir en rapporter un fragment. L'accueil respectueux que l'empereur fit au pontife , lorsque celui-ci se rendit à Paderborn , le désir que Charles avoit de le consulter sur le testament qu'il vouloit faire ; sa dévotion pour l'église romaine , sa modestie , les honneurs même qu'il avoit reçus de l'église , et beaucoup d'autres faits pour lesquels nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage que nous annonçons , sont tracés avec force et érudition.

Selon l'excellent usage des savans d'Italie , l'auteur a trouvé l'occasion d'orner sa dissertation de deux anciens monumens qui concernent l'empereur Charlemagne , et dont il donne la gravure. L'un de ces monumens est la figure de ce souverain

parée du diadème ; cette figure a été peinte sur une muraille, à Rome vers le neuvième siècle, et Benoit XIV l'a fait placer dans le Musée de la Bibliothèque Vaticane. L'autre est une statue antique de cet empereur qu'on voit à l'entrée de l'église de Notre-Seigneur, à Aix-la-Chapelle, et qui a été érigée par lui-même ; elle représente l'empereur tenant dans sa main droite l'édifice de l'église.

Après avoir établi que Charlemagne n'auroit certainement pas permis que le pontife se prosternât devant lui, notre auteur fait la remarque qu'on pourroit dire, à la vérité, que Charlemagne ne l'auroit jamais exigé du souverain pontife, mais que celui-ci se prosterna inopinément, et il prétend qu'une pareille supposition seroit tout-à-fait contraire au caractère de Léon III.

Anastase a dit de ce pape qu'il étoit le vrai défenseur des droits de l'église, et l'ennemi déclaré de ce qui leur étoit contraire (1) ; et plusieurs traits de la vie de Léon III prouvent la vérité de ces paroles. Monsignor Santeli rapporte parmi ces traits l'accueil honorable qu'il fit à Charles lorsque celui-ci entra à Rome en 800. Selon son louable système d'illustrer sa savante Dissertation par des monumens de cette époque, l'auteur cite une mosaïque que Léon III fit poser vers l'année 793, dans l'église de Sainte-Susanne que ce pape bâtit de nouveau ; on a vu cette mosaïque dans la même église jusqu'à l'an 1595 ; elle représente Charlemagne montrant le souverain pontife qu'il avoit délivré des mains de ses ennemis. Monsignor Ciampini avoit déjà copié cette mosaïque dans un dessin qui est conservé au Vatican, et c'est d'après cette copie que notre auteur en donne une gravure : elle représente le pape et l'empereur ; mais Léon occupe le premier rang. Il donne ensuite une gravure du célèbre *Triclinium Leonianum*, que Léon III fit bâtir au commencement du neuvième siècle, et qui représente saint Pierre remettant le pallium à Léon,

(1) *Ecclesiasticarum rerum defensor et contrariarum fortissimus expugnator.*

et la bannière de l'église à Charlemagne. Notre auteur l'explique avec une grande érudition, et elle lui fournit l'occasion de parler de deux autres mosaïques, dont l'une est du dixième siècle, et décore le tombeau de l'empereur Otton II, l'autre fait partie de la concavité de la plus grande tribune du *Triclinium Leonianum*, qu'on voit encore aujourd'hui près du palais de Latran à Rome.

A ces monumens de l'antiquité figurée, notre auteur joint un diplôme émané de Léon III et de Charlemagne, dans lequel ils donnent d'un commun accord au couvent de S. Anastasio all' Acque Salvie, la ville d'Ansidoneia, le port d'Ercole, et l'île de Giglio dans la Toscane. De plus, dans ce diplôme le nom du pontife est toujours mis avant celui de l'empereur. D'après tous ces faits et plusieurs autres encore, l'auteur croit prouver suffisamment que le caractère de Léon III est absolument contraire à l'adoration qu'on a voulu représenter dans ce tableau. Non content des traits qu'il a donnés du caractère des deux princes, monsignor Santelli examine ensuite, en comparant ensemble les témoignages des historiens contemporains qui parlent du couronnement de Charlemagne, si l'on peut appuyer l'interprétation que l'artiste a donnée dans son tableau à ces paroles des Annales françaises, *a pontifice more antiquorum principum adoratus est.*

Le bibliothécaire Anastase, qui écrivoit vers l'année 858, et Paul Warnefrid, racontent le couronnement de Charlemagne sans faire mention de cette adoration. Parmi les écrivains étrangers qui ont également décrit ce couronnement sans parler de l'adoration, monsignor Santelli cite l'auteur du *Chronicon Hildeshcimense* et celui du *Chronicon Moissiacense*, les Annales de Constantin Manasses, adressées à l'impératrice Irène, qui vivoit du temps de Charles; la Chronographie de Théophanes; enfin, le biographe de Charlemagne, le célèbre Eginhard lui-même, qui fut témoin oculaire de l'événement. Cet accord d'écrivains aussi graves, et qui appartiennent à des nations si différentes, semble à notre auteur une preuve évidente que l'adoration qu'on a supposée n'a jamais eu lieu.

Monsignor Santelli observe qu'on pourroit lui opposer qu'Eginhard lui-même semble être l'auteur des Annales de France, dans lesquelles on a cru trouver un passage qui appuie le sujet du tableau; mais il prouve que plusieurs critiques ne reconnoissent pas Eginhard comme auteur des Annales de France. Le P. La Cointe et d'autres attribuent cet ouvrage à un religieux. Notre auteur rapporte en peu de mots les preuves qu'ils en donnent, et en conclut que le passage des Annales sur ce sujet, dont d'autres chroniques françaises ont emprunté ce conte, ne peut contrebalancer le silence d'Eginhard et des autres historiens que nous avons nommés.

Mais, lors même qu'on voudroit ajouter foi à l'auteur des Annales, on ne doit pas adopter l'interprétation qu'on a voulu donner de ces expressions. Le mot *adoratus* doit, selon notre auteur, être expliqué par *salutatus*, et il prouve que dans les anciens auteurs ce mot a ordinairement cette signification, lorsqu'il se rapporte à un homme et non à la Divinité. Ducange a seulement observé que le mot *adorare* signifie également dans les auteurs ecclésiastiques *honorare* et *venerari*.

Quant aux mots *more antiquorum principum*, qu'on lit dans le texte des Annales, notre auteur a cru devoir examiner quelle étoit cette coutume des anciens princes, pour pouvoir déterminer comment il falloit entendre le mot *adorare*; et comme on peut croire facilement que, par ces mots les *anciens princes*, il faut entendre les princes français qui ont précédé Charlemagne, il prouve que, parmi les différens honneurs qu'on leur rendoit, l'adoration, dans le sens de l'artiste, n'étoit pas d'usage; et à cette occasion, l'auteur rapporte deux figures très-anciennes de Charlemagne qui sont peintes dans l'église d'Aix-la-Chapelle, temple qui a été bâti par lui; ces figures représentent l'empereur à genoux. Il prouve ensuite que la coutume n'étoit jamais reçue dans l'Eglise, que les évêques ou les papes se prosternassent devant les souverains après les avoir couronnés; et il cite à ce sujet plusieurs cérémonies anciennes de l'Eglise gallicane, l'histoire des deux couronnemens du roi

Pepin, les rites de l'Eglise de l'Orient, les descriptions du couronnement des empereurs de Constantinople et de celui de Frédéric I^{er}. Enfin, si l'auteur des Annales entend par ce mot des *anciens princes* les anciens Césars ou empereurs romains, explication qui semble à M. Santelli être la moins admissible, on ne pourra dire de ceux-ci qu'ils aient été adorés par des sujets. L'exemple de quelques-uns d'entre eux, principalement de Dioclétien, qui, selon Aurélius Victor (1), n'étoit imité ni par Constantin, ni par ses successeurs, en est une preuve; et il existe encore aujourd'hui dans le code Théodosien et dans celui de Justinien plusieurs lois de ces princes, où ils défendent expressément d'adorer leurs statues.

De tous ces faits notre auteur conclut que les mots, *a pontifice more antiquorum imperatorum adoratus est*, signifient simplement qu'il fut salué par le pontife, comme le furent autrefois les anciens empereurs. Par conséquent, selon ce passage des Annales de France ainsi expliqué, Léon III ne se prosterna pas devant Charlemagne après l'avoir couronné empereur.

Non content d'avoir montré avec tant d'évidence et par des preuves si incontestables la fausseté du fait de l'adoration, avancé par l'artiste, monsieur Santelli termine son intéressante dissertation par une preuve également incontestable. Dans l'acte du couronnement de Charlemagne, Léon III, dut certainement se conformer au rituel qui étoit reçu de son temps, c'est-à-dire celui de Rome, et les récits que plusieurs chroniques qui parlent du couronnement de Charles, nous en ont transmis, prouvent qu'il s'y est en effet conformé; or dans ce rituel il n'est fait aucune mention, ni de l'adoration, ni d'aucune autre espèce d'acte semblable; on ne peut donc pas supposer que Léon III s'y soit assujéti.

Enfin l'auteur a ajouté aux autres monumens, dont il a embellie sa dissertation, le portrait de Charlemagne, que Léon X a fait peindre pour en orner le Vatican, et sur lequel on lit

(1) *Se primum omnium post Caligulam Domitianumque dominum palàm dici passus, et adorari sese, appellarique uti deum.*

l'inscription suivante : *Carolus Magnus , Ecclesiæ Romanæ ensis clypeusque.*

Il nous semble que M. Santelli n'a rien omis pour mettre absolument hors de doute ce qu'il s'étoit proposé de prouver. Sa dissertation fait également honneur à son dévouement pour le Saint-Siège et à sa vaste érudition ; l'élégance de l'impression et les différens monumens importans dont l'auteur l'a enrichie ajoutent à son prix.

Le frontispice représente le tableau qui a été le sujet de cette dissertation. B. I.

PLINIO Seniore Illustrato , etc. Pline l'Ancien illustré par la description du Picenum ; ouvrage dédié à S. S. Pie VII , par Fr. Antonio BRANDIMARTE , religieux des Frères mineurs et curé à Rome. Rome , 1816. In-4^o , avec une carte de l'ancien Picenum.

L'auteur a entrepris cet ouvrage , comme il le dit lui-même , pour s'occuper utilement , dans un temps où sa résistance à un ordre de choses qui étoit nécessairement incompatible avec sa conscience , l'avoit privé de l'exercice du sacerdoce , et éloigné du lieu où il devoit y vaquer. La préface contient en détail toutes les circonstances qui accompagnèrent cet événement.

Pline a décrit le Picenum dans le chapitre XIII de son troisième livre ; mais , selon le P. Prandimarte , ses expressions sont corrompues et altérées dans toutes les éditions de cet auteur qu'il a consultées , et les géographes et les commentateurs n'ont pas mis dans un jour clair la chorographie de cet écrivain. Il commence , dans le premier chapitre , par corriger les expressions suivantes de Pline : *Flumina Albulates , Suinum , Helvinum , quo finitur Prætutiana regio , et Picentium incipit.* Selon notre auteur , il faut lire : *Flumina Albula , Tessuinum , Helvinum , quo finitur Prætutiana regio , et Palmensium incipit.* Il a trouvé *Albula* , *Tessuinum* , ou *Cessainum* dans beaucoup de manuscrits qu'il cite , et il lui semble que le

sens du passage et la géographie exigent absolument de lire *Palmensium* au lieu de *Picentium*, quoiqu'on ne puisse appuyer cette leçon de l'autorité d'aucun manuscrit ni d'aucune édition. Après avoir fait ses corrections, l'auteur établit quelles étoient les trois rivières *Albula*, *Tessinum* et *Elvinum*, dont Pline parle. Il reconnoît le premier, et, malgré l'opinion contraire de tous les autres géographes, que le torrent qu'on appelle aujourd'hui *Albero* est celui qui, comme il le prouve, porte, sur une carte de 1145, le nom d'*Albula*. Le *Tessinum* est, selon lui, la rivière qu'on appelle aujourd'hui le *Tessino* ou *Tesino*, et à laquelle on arrive immédiatement après avoir passé l'*Albero*. L'*Elvinum*, enfin, doit être la rivière qui porte aujourd'hui le nom de *Mannochia*, et qu'on doit trouver près de l'ancienne ville de *Cupra Maritima*, dont on a tant discuté, et dont l'auteur cherche à déterminer la position.

Dans le troisième chapitre, l'auteur examine le passage suivant, de Pline : « *Castellum Firmanorum, et super id Colonia Asculum Piceni nobilissima. Intus Novana: in ore Cluana, Potentia.* Il prouve d'abord, en citant la carte de Peutinger, Strabon et l'Itinéraire d'Antonin, que le bourg des *Firmani* étoit différent de la ville de *Firmum*, parce que celle-ci étoit située sur la côte tandis que le premier se trouvoit dans l'intérieur du pays : il ajoute ensuite que Hardouin étoit dans l'erreur en appliquant à la ville de *Firmum* les expressions de Pline : *Castellum Firmanorum.*

En second lieu, il croit que le mot *Ascalum* a été mis dans le texte par des correcteurs ignorans, et il n'hésite pas à l'effacer et à lire : *Castellum Firmanorum, et super id Colonia Piceni nobilissima.* Il trouve dans cette correction une raison pour croire que cette colonie est celle des habitans de *Firmum*, dont Pline avoit décrit le bourg. L'auteur lui-même semble convenir que sa correction est très hasardee. Non-seulement il cherche à la justifier par beaucoup de motifs topographiques, mais encore il conjecture que plusieurs écrivains, du moyen âge n'ont pas lu, dans le passage qu'il a corrigé, le mot *Asculum*, qu'ils ont mal compris tout ce passage, et qu'ils

ont cru que Pline y parle d'une colonie ou d'une ville très-célèbre, appelée *Picenum*, dont ils font aussi mention. De plus, les expressions *colonia nobilissima*, qu'on lit dans Pline, peuvent bien être appliquées, selon le P. Brandimarte, à la ville de *Firmum*, qui étoit en effet une colonie des Romains, et que Pline le jeune (l. VI, ép. 28), appelle *colonia ornatissima*, une colonie très-célèbre, mais qu'elles ne doivent pas être appliquées à *Asculum*, qui étoit, selon Appien, l'an 663 de Rome, une ville municipale, et devoit l'être encore à l'époque de la célèbre guerre contre les alliés, dont l'auteur trace un récit rapide. Une inscription du temps d'Hadrien, et par conséquent postérieure à Pline, prouve d'ailleurs qu'après son temps *Asculum* étoit encore regardé comme une ville municipale, et non comme colonie. Il est vrai que Frontin et plusieurs inscriptions parlent d'*Asculum* comme d'une colonie; mais notre auteur croit que ces monumens sont postérieurs à Pline. Quant aux deux autres villes *Novana* et *Cluana*, dont Pline rapporte seulement les noms, l'auteur croit, contre l'opinion généralement reçue, que la première est la même que la ville de *S. Elpidio* d'aujourd'hui, et que la seconde revient à celle de *Civita-Nova*. Il termine ce chapitre par plusieurs observations érudites sur différens événemens des deux villes d'*Asculum* et de *Firmum*, et sur les écrivains qui en ont traité.

Le quatrième et le cinquième chapitre sont destinés à rectifier le nom des villes du *Picenum* dont parle Pline, à les confronter avec les anciennes inscriptions, et à donner encore quelques observations érudites sur ce sujet. L'un de ces chapitres traite des villes et des lieux qui sont situés sur le littoral du *Picenum*; l'ordre suivant dans lequel ces lieux sont situés sur la côte, est observé dans ce chapitre : *Hadria*, *Castrum Novum*, *Truentum*, *Cluentum*, *Potentia*, *Numana*, *Ancona*, *Cumero*. L'autre chapitre contient les villes de l'intérieur, que Pline nomme dans l'ordre alphabétique : *Auximates*, *Beregrani*, *Cingulani*, *Cuprenses-Montani*, *Falerienses*, *Pausulani*, *Pleninenses*, *Ricinenses*, *Septempedani*, *Tolentinales*, *Trejenses*,

Urbisalvia, ou *Urbs Selvia*, etc. L'auteur termine cet article en restituant, selon lui, le treizième chapitre du troisième livre de Pline, et en faisant quelques raisonnemens sur l'époque à laquelle la plus grande partie de cette ville fut détruite. L'auteur n'oublie pas de parler de plusieurs autres lieux et villes dont Pline ne fait pas mention, mais qui devoient trouver une place dans un traité sur le Picenum. Telles sont les villes d'*Interamna*, sur laquelle M. Delfico a écrit un ouvrage que l'auteur ne paroît pas avoir connu, *Tignium*, *Miso*, *Sestias*, *Aspia*, *Misco*, *Flois*, *Misius*, *Sacrata*, *Flusor*, *Herninum*, *Macrinum*, *Comara*, *Salinas*, *Sannum*, *Ad Aquas*, *Surpicano*, *Ad Martis*, *Vicus Badies*, *ad Centesimum* et autres. Le P. Brandimarte donne aussi toutes les notices qu'il a pu recueillir.

Après avoir traité des différens lieux qui sont situés dans l'ancien Picenum, l'auteur examine les opinions variées des écrivains qui ont traité avant lui cette matière, sur la grandeur du territoire de Hadria, de Prétusia et de Palma; il croit pouvoir indiquer avec exactitude, par les expressions de Pline, ces trois territoires qui, selon lui, formoient ensemble celui du Picenum: puis l'auteur répond à quelques objections qu'on pourroit lui faire, et montre que ceux-là sont dans l'erreur, qui ne voudroient pas comprendre les deux territoires de Hadria et de Prétusia dans le Picenum. Quant aux noms des trois territoires de Hadria, de Prétusia et de Palma, notre auteur croit qu'ils dérivent de ceux des trois villes dont Pline fait mention, et il regarde par conséquent ces villes comme les chefs-lieux de ces territoires. Il n'est donc pas de l'avis des autres écrivains dont il parle, et qui attribuent à plusieurs de ces territoires d'autres chefs-lieux que ceux dont ils portent le nom. Pour prouver que Pline ne parle pas seulement de la ville d'Hadria, mais encore de celles de *Prætusia* et de *Palma*, le P. Brandimarte cite un passage de l'histoire naturelle, livre XIV, chap. VI, qui fait mention des vins de Palme, où il en croit encore, contre l'opinion de plusieurs commentateurs de Pline, que

cet auteur parle clairement de ces deux villes. Il ne s'engage pas à indiquer la vraie situation de Prætusia, et il avoue qu'il ne connoit pas trop celle des lieux de la rive méridionale du Truentum ; quant à la ville de Palma au contraire, il traite de son ancienne situation dans un chapitre particulier, et croit la trouver dans l'emplacement de *Castello di Torre di Palma* dans la *Marca Fermana*. Le nom même et plusieurs autres circonstances le confirment dans cette opinion qu'il est sans cesse obligé de défendre contre d'autres écrivains ; mais pour la rendre plus probable, il présume que près de cette ville étoit en outre un arsenal qu'on nommoit *Palmense*.

Après avoir donné quelques notices générales sur les ports et les arsenaux des anciens, l'auteur allègue plusieurs preuves par lesquelles Colucci, dans son ouvrage intitulé *Antichità Picene*, démontre l'existence d'un ancien arsenal dans le lieu qu'on appelle aujourd'hui *Fosso Cognolo* ; mais il n'est pas d'accord avec cet auteur, lorsque celui-ci prétend que cet arsenal avoit anciennement appartenu à la ville de Firmum ; selon le P. Bradimarte, on doit attribuer cet arsenal plutôt à celle de Palma, qui en est plus proche. Il présume que cet arsenal a originairement appartenu à Palma, mais qu'il fut assigné dans la suite à une colonie romaine, qui s'établit à Firmum du temps des guerres Puniqes. Cette colonie étoit si peu éloignée de Palma, que notre auteur ne doute pas que le territoire et l'arsenal de Palma ont été également abandonnés aux nouveau colons. A cette occasion il entre dans de savantes discussions sur les colonies romaines, et sur les circonstances qui accompagnoient ordinairement la distribution des champs, et il rappelle les malheurs qui avoient frappé les habitans de Mantoue, parce qu'ils étoient trop rapprochés de Crémone, que l'empereur Auguste avoit peuplée par une colonie. La distance entre Mantoue et Crémone est de quarante milles à peu près, tandis que celle entre Palma et Crémone n'en est que de cinq ; si donc la colonie romaine de Firmum possédoit, comme notre auteur le prétend, l'ancien arsenal de Palma, il ne faut pas s'étonner que ce dernier ait été appelé par notre auteur et par

Picenum.

Pline, *Castellum Firmanorum* ; dans la suite, les habitans du pays l'appelèrent *Lago Cognolo*, nom que le P. Brandimarte croit être très-ancien, et qu'il dérive du mot latin *cuneus*, ou du grec *κωνος*. Lorsqu'on admet cette opinion, il ne doit plus paroître étonnant qu'on ait sitôt oublié la ville de Palma et son territoire, et que Pline seul en ait parlé ; le voisinage de Firmum, qui s'appropriâ ce territoire, l'obsturcit par sa gloire.

Notre auteur prétend que les noms des bourgs d'Altidona et de Lapidona fournissent une nouvelle preuve de l'opinion qu'il a avancée, que le centre du territoire de Palma étoit dans l'emplacement de la tour de cette ville. Ces noms, dit-il, ne sont ni latins ni italiens. Leur terminaison est semblable à celle des noms de beaucoup de villes que nous savons avoir été possédées par les Siculiens et leurs compagnons les Liburniens, peuples qui, selon Pline, occupèrent pour la première fois le Picenum d'où ils furent chassés par les Umbriens. Mais qui étoient ces Siculiens, et d'où venoient-ils ? Le P. Brandimarte a également examiné ce point difficile, qu'il avoue lui-même être fort incertain et voilé de ténèbres. Nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même, où ils pourront trouver les différentes preuves qu'il donne pour montrer que les Siculiens étoient d'origine cananéenne ; ces preuves ne nous paroissent pas propres à être rapportées en extrait :

Après avoir soigneusement illustré par ses observations et corrigé selon ses principes le passage de Pline qui traite de l'ancien Picenum, l'auteur parle des antiquités chrétiennes de la même province, et montre dans un chapitre particulier que Palma formoit, avec les autres villes de Picenum, un évêché. On trouve toutes les preuves de cette opinion et les conjectures de l'auteur dans l'ouvrage même qui se termine par ce chapitre et par un supplément de cinq articles.

Le premier expose les différens événemens des églises de *Torre di Palma*, de *Lapedona* et d'*Allidona* ; et le second renferme les événemens politiques de ces mêmes lieux depuis la chute de l'empire romain. Après cette introduction, l'auteur donne une description de ces bourgs mêmes, en commençant

par celui de *Torre di Palma*, et ajoute à cette occasion, dans un chapitre particulier, celle de l'église de S. Marin a Marc. Les deux derniers articles de ce supplément contiennent la description des deux autres bourgs, *Lapedona* et *Altidona*.

Le P. Brandimarte a mis à la suite de ce supplément une lettre qu'il avoit adressée à son savant ami M. l'abbé Francesco Cancellieri, prosigillateur de la Sainte - Pénitencerie, et sur-intendant de l'imprimerie de la congrégation *de propagandæ fide*. Cette lettre est un monument important de l'histoire littéraire, et renferme une liste d'un grand nombre d'ouvrages publiés ou non publiés, de M. l'abbé Cancellieri, dont l'érudition vaste et prodigieuse et le zèle infatigable pour toutes les sciences sont généralement connus. B. I.

VOYAGES dans la partie septentrionale du Brésil, depuis 1809 jusqu'en 1815; comprenant les provinces de Pernambuco (*Fernambouc*), *Seara*, *Paraiha*, *Maragan*, etc.; par Henri KOSTER, traduits de l'anglais; par M. A. JAY, orné de huit planches coloriées et de deux cartes. A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 243. 1818. Deux volumes in-8°.

Cet ouvrage, attendu depuis long-temps à cause de son importance et de la réputation de son traducteur, vient de paroître, mais à une époque où tous les esprits sont entraînés vers la politique, ce qui a empêché les journaux d'en donner jusqu'ici des analyses.

Il est précédé d'une très-courte préface de l'auteur; il est nécessaire d'en connoître la première partie. Je n'eus jamais, dit M. Koster, l'intention de publier rien de ce que j'aurois vu ou entendu dans ce pays-là. Ce n'est qu'après mon retour, qu'on m'a encouragé à rassembler tous les détails que je pourrois communiquer. J'espère que le lecteur voudra bien excuser les défauts qu'il pourra découvrir dans cet ouvrage, lorsqu'il apprendra que je n'ai point fait des observations suivies sur le Brésil, avec la pensée d'en publier les résultats, j'ajouterai que la langue portugaise m'est plus familière que celle de

mon pays. Le lecteur sensé attachera peu d'importance au style d'un ouvrage de la nature de celui-ci. Les avis et la vaste bibliothèque de M. Southey, m'ont été d'un grand secours. Le docteur Traill m'a aidé à arranger la table des matières ; mais comme il ne l'a pas revue entièrement, s'il y a quelques fautes, c'est à moi qu'il faut les attribuer.

Les *Observations préliminaires* qui suivent, sont du traducteur, qui a pensé devoir y réunir l'histoire de l'établissement de la colonie portugaise au Brésil, et une courte notice de sa statistique.

L'ouvrage de M. Koster est divisé en chapitres. Obligé de voyager pour sa santé, il choisit d'aller au Brésil, où il avoit des liaisons de famille. Il part le 2 novembre 1809, de Liverpool. Après une heureuse traversée, il arrive le 2 décembre devant Pernambuco ; il décrit cette ville. La chaleur de l'été l'oblige d'aller habiter une maison de campagne à *Poco di Pannella*. Le bal, la musique, la danse, le thé, y sont les plaisirs de la société ; on joue dans quelques maisons du matin au soir ; on trouveroit des exemples de cet insipide amusement dans toutes les maisons de campagne de France, sans aller à Pernambuco. Les fêtes patronales sont les plus tumultueuses et les plus gaies, excepté dans les lieux où la présence du gouverneur peut gêner une prétendue liberté qui cède à l'espèce de *terreur* ; c'est le mot employé par l'auteur, que produit partout au Brésil la prééminence du rang.

Le Jeudi-Saint, toutes les dames portugaises, vêtues de noir, vont à pied dans les rues, ce qui est contraire à l'usage ordinaire ; mais cet acte de dévotion est une manière de donner essor à la vanité : elles sont couvertes de chaînes d'or et de bijoux. La cérémonie du Vendredi-Saint nous a paru si curieuse, que nous avons cru devoir conserver le texte de l'auteur.

« Le lendemain, jour du Vendredi-Saint, les décorations
 » des églises, les vêtemens des femmes, et même les manières
 » des deux sexes étoient changées ; tout étoit triste. Le matin,
 » j'allai avec les mêmes personnes à l'église du Saint-Sacre-
 » ment, pour assister à une représentation de la descente de

» croix de Notre Sauveur. Un énorme rideau suspendu au
 » plafond cachoit à la vue toute la chapelle principale.
 » Un moine italien, missionnaire du couvent de Penha,
 » avec une longue barbe, et vêtu d'un habit de gros drap
 » brun foncé, étoit dans la chaire, prêt à improviser un
 » sermon. Après un exorde assez long, dont le sujet
 » avoit rapport à la fête du jour, il s'écria : « Ie voilà ! »
 » Le rideau tombant aussitôt, laissa voir une énorme croix,
 » avec une image en bois de grandeur naturelle, très-bien
 » sculptée et très-bien peinte, représentant Notre-Seigneur.
 » Tout autour de la croix étoient placés des anges, représentés
 » par de jeunes personnes, toutes fort bien costumées, chacun
 » portant une paire de grandes ailes en gaze. Un homme, le
 » chef couvert d'une perruque, et vêtu d'une robe vert-
 » pois, figuroit saint Jean, et une femme à genoux au pied de la
 » croix représentoit Madeleine. On m'apprit que les mœurs
 » de cette femme n'étoient pas très-pures : on l'avoit sans
 » doute ainsi choisie pour ajouter à l'illusion. Le moine con-
 » tinua avec beaucoup de véhémence et d'originalité le récit
 » de la Passion, et, quelques minutes après, il s'écria d'
 » nouveau : « Voyez, ils le font descendre ! » Alors quatre
 » hommes, habillés en soldats romains, s'avancèrent ; leurs
 » figures étoient cachées en partie par des crêpes noirs :
 » deux d'entr'eux montèrent sur les échelles placées de chaque
 » côté de la croix ; l'un enleva la planche sur laquelle étoient
 » écrites les lettres I. N. R. I. Ensuite on ôta la couronne
 » d'épines, et l'on posa sur la tête du Christ un linge blanc,
 » que l'on y pressa fortement : peu après, on l'en retira, et
 » on le montra au public, teint de sang, et portant l'impres-
 » sion de la couronne. Cela fait, on arracha avec les tenailles
 » les clous qui attachoient les mains. A cet instant, toutes les
 » femmes de l'assemblée se frappèrent la poitrine à coups re-
 » doublés. Une longue bande de linge blanc fut ensuite passée
 » sous les bras de la statue ; on ôta le clou qui retenoit les
 » pieds, le corps glissa le long de la croix, et fut ensuite enve-
 » loppé dans un drap blanc : tout cela se fit au commandement
 » du prédicateur. Le sermon fini, nous quittâmes l'église. Ma

» surprise ne peut se décrire : j'avois bien ouï-dire qu'on
 » devoit faire quelque chose de pareil , mais je n'avois pas la
 » moindre idée que la représentation dût être poussée si loin.
 » Le samedi matin , nous fûmes assaillis par le bruit des
 » bœufs , des cochons , et les cris des nègres esclaves , chargés de
 » paniers de volaille qu'ils venoient vendre. Tout cela devoit être
 » dévoré avant minuit ; un grand nombre de familles , fatiguées
 » de leur longue abstinence , attendoient avec impatience le mo-
 » ment de satisfaire leur appétit. »

Le lendemain , M. Koster resta chez un médecin de ses amis pour faire la pâque, et en même temps pour assister à la célébration du baptême de ses enfans. Le repas fut tumultueux, et malgré la présence des dames et des maîtres , qui ne s'éloignèrent pas, les verres et les bouteilles furent cassés. Mais ces fêtes sont rares au Brésil , où on vit ordinairement d'une manière fort tranquille ; c'est sûrement pourquoi les jours de fêtes sont toujours accompagnés de quelques excès.

M. Koster fut témoin à Iguaraça de la réception d'un novice dans l'ordre des Franciscains. Ces cérémonies sont rares, et le nombre de ceux qui embrassent l'état monastique diminue tous les jours. Il n'en est pas de même des prêtres du culte catholique : leur réserve , leur conduite les fait en général estimer.

Les plus belles femmes sont celles de couleur ; et , selon M. Coster, il seroit difficile de trouver de plus beaux modèles de la forme humaine que parmi ces filles du Soleil.

Parmi les usages singuliers de la société qu'il raconte , nous citerons celui de n'avoir que trois à quatre couteaux sur une table , quel que soit le nombre des convives , et de partager avec son voisin ce qu'on a sur son assiette. Les femmes et les hommes se placent sur deux rangs.

Après ces détails sur les mœurs du Brésil , l'auteur passe à des objets d'un grand intérêt public : les taxes , la procédure criminelle , les prisons , la déportation , les établissemens militaires occupent son attention. Les observations de l'auteur ne sont pas en faveur de la bonté du gouvernement.

Nous ne pouvons extraire tout ce que rapporte l'auteur de son voyage à Goiana, à Paraïba, à Aracati et à Natal. On lira avec plaisir ce qu'il dit des Indiens de la famille des Fatosas, des Sertums et des Sertaineios, nom donné aux habitans du Sertum; nous ne pouvons que citer quelques traits.

« Un usage singulier existe dans ce pays où les habitations » sont si éloignées les unes des autres. Certains prêtres obtien- » nent une licence de l'évêque de Pernambuco, et parcourent » ces contrées avec un petit autel fait exprès, qu'ils mettent sur » le bât d'un cheval. Ils ont avec eux tout ce qu'il faut pour » le service divin; le cheval est conduit par un garçon qui sert » la messe. Le prêtre est monté sur un autre cheval qui porte » son modeste porte-manteau. Les ecclésiastiques qui voyagent » ainsi, ramassent dans le courant d'une année cent cinquante ou » deux cents livres sterling, revenu considérable au Brésil, » mais péniblement gagné, si l'on considère les souffrances et » les privations qu'ils ont à endurer. Ils s'arrêtent et dressent » leur autel partout où il y a un nombre suffisant de personnes » qui consentent à payer pour entendre la messe. Ils la disent » quelquefois pour trois ou quatre shellings; mais lorsqu'un » homme riche a envie d'avoir un prêtre, ou qu'il est très- » dévot, il donne huit ou dix mille reis (deux ou trois livres » sterling). Il arrive même qu'on paie cent mille reis pour une » messe, mais cela est très-rare. On donne par fois un, deux » ou trois bœufs, on bien un même nombre de chevaux. Ces » prêtres sont des hommes utiles. Si la coutume dont je parle » n'existoit pas, tout exercice du culte seroit interdit aux habi- » tans de beaucoup de districts; ou bien ils ne pourroient tout au » plus assister au service divin qu'une fois ou deux par an, car il » y a des cantons qui sont à vingt ou trente lieues d'une église : » d'ailleurs, là où il n'y a ni loi, ni religion positive et raison- » nable, quelque chose vaut mieux que rien. Ces prêtres font » les baptêmes et les mariages, ce qui prévient l'oubli total des » règles établies dans les sociétés civilisées.

» A l'une des fermes on me raconta une anecdote qui » prouve l'impossibilité où l'on est dans ce pays de remplir

» avec exactitude les devoirs de la religion. Un prêtre qui
 » passoit dans le pays fut prié par la femme du maître de
 » la maison , de s'arrêter pour baptiser son fils. Il y consentit ;
 » et après avoir attendu quelque temps , il fit entendre qu'il
 » désiroit continuer sa route , et pria qu'on lui apportât l'en-
 » fant. La femme lui répondit : Attendez encore un peu , il
 » est allé mener les chevaux à l'abreuvoir , et il reviendra
 » bientôt. Le prêtre fut d'abord assez surpris ; mais il le fut
 » encore davantage en voyant que l'enfant qu'il devoit baptiser
 » avoit treize ou quatorze ans. »

Des affaires rappelèrent l'auteur en Angleterre ; mais sa santé l'obligea de chercher un pays plus chaud. Il quitta de nouveau l'Angleterre le 4 octobre 1811 , et il revint à Pernambuco le 26 décembre ; ce second voyage sera le sujet d'un autre article dans le N^o. suivant. A. L. M.

WOERTERBUCH, c'est-à-dire , *Dictionnaire de la Mythologie Scandinave ; avec une Introduction contenant un aperçu de l'histoire de l'étude de cette Mythologie ;* par R. NIERUP , professeur à l'Université de Copenhague. Traduit du danois sur le manuscrit de l'auteur , par L. C. SANDER. Copenhague. Bonnier, 1816. In-8^o.

La mythologie du Nord a été depuis quelque temps l'objet de quelques ouvrages. M. Mayer parle , dans son Dictionnaire , des principaux mythes scandinaves ; néanmoins , celui de M. Nierup mérite de préférence , par son étendue , sa clarté et l'exactitude qu'il y a mise , d'être recommandé aux personnes qui désirent d'approfondir cette science. L'auteur a principalement puisé dans l'Edda , en prose , de Resenius , qu'il traduisit , en 1808 , en danois , à l'aide du célèbre philologue islandais M. Rask. Le Heimskringla Saxo , les écrits de Suhm et de plusieurs autres , lui ont également fourni un nombre considérable de notices et des explications diverses. Il partage l'histoire de la mythologie scandinave en quatre périodes ; 1^o. au seizième , 2^o. au dix-septième siècle , 3^o. dix-huitième jusqu'en 1790 , 4^o. depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Dans le seizième siècle, les seules sources où l'on pouvoit puiser cette histoire étoient les ouvrages de Paul le diacre (1), d'Adam de Brème (2), de Saxo le grammairien (3). Eric Olaï (4) a beaucoup altéré le récit d'Adam. Ce n'est qu'en 1594, que Jens Mortensen ouvrit une source nouvelle, en publiant la *Chronique royale Norvégienne*, de Snorro Sturleson.

Dans le dix-septième siècle, Arngrimm Johnson (5), attira le premier à la littérature islandoise, l'attention des savans, en découvrant plusieurs manuscrits intéressans, entr'autres un sur parchemin de l'Edda, en prose, le livre sacré des Scandinaves. Il le donna en 1628, à Olaus-Wormius, savant Danois, et dix années après l'évêque islandois. *Brynjulf Sveadsen* (6) découvrit plusieurs exemplaires de l'Edda, en prose et en vers, que l'on conserve aujourd'hui à la bibliothèque royale de Copenhague. En 1665, Pierre Resen publia l'Edda en prose, et la *Voluspa*, le chant le plus important de l'Edda poétique. La traduction et les observations qui y sont jointes, sont d'Etienne Olafsen. En 1673, Gudmund Andersen, auteur du premier Dictionnaire Islandois, donna une nouvelle édition de la *Vo-*

(1) *Historia Longobard.*

(2) Adam de Brème, natif de Misnie, vint à Brème en 1067, où il eut la direction des écoles. Dans la suite il fit, en qualité de missionnaire, un voyage dans le Holstein et le Danemarck, il eut un libre accès à la Cour de Roi Sveno II, et par-là l'occasion de recueillir les matériaux de l'*Histoire des Églises de Brème, de Hambourg et des contrées voisines, depuis l'an 788, jusqu'en 1072*, qu'il écrivit en latin après son retour à Brème, ainsi qu'un livre intitulé: *De Daniâ, cæterisque regionibus arctois*, qui fait suite au premier, mais qui contient beaucoup de fables. K.

(3) Saxo, historien du douzième siècle, naquit dans la province de Scelande, en Danemarck. D'après les instances d'Absalon, archevêque de Landen, dont il étoit le secrétaire, il commença en 1177, à écrire son *Histoire de Danemarck, depuis l'an 1037, avant J.-C., jusqu'en 1186 de l'Ere chrétienne*. Il mourut en 1204. K.

(4) *Historia Suecorum Gothorumque.*

(5) Mort en 1648.

(6) Mort en 1675.

Iuspa, avec des notes et une traduction latine. Thomas Bartholin dans les *Antiquités danoises* (1), qu'il publia en 1689, rendit le premier un compte détaillé de l'Edda en vers. Les Suédois se procuroient des manuscrits islandois, mais il leur manquoit un bon interprète, jusqu'à ce qu'ils engagèrent en 1658 l'Islandois Jonas Rugmann à s'établir dans leur pays. Les mythographes suédois les plus célèbres du dix-septième siècle, sont Verelius, Schoeffer et Rudbeck. Au commencement du dix-huitième siècle, l'ouvrage de Torfœus, sur les rois de Danemarck, (2) opéra de grands changemens dans l'historiographie du Nord. Keisler et Anchersen, savans Danois, ont moins mérité de cette science; deux Allemands, J. Westphalen et G. Schützo, et Goransson.

Mallet n'auroit pas pu rendre aussi complet son ouvrage sur la Mythologie des Celtes et des Scandinaves, s'il n'avoit puisé dans les écrits de Johnson Erschsen. M. Nierup rend ensuite compte des mérites que Lagerbring, Schocning, Suhm, Finn Johnson, Thorkelin, Thorlacius, Einarsen et d'autres, se sont acquis dans cette période de la mythologie Scandinave; il parle du jugement défavorable que Schloetzer a porté de la littérature islandoise, et il rapporte les réfutations que plusieurs Scandinaves en ont faites. Enfin il fait mention des travaux de Hender, d'Ewald, de Baggesen, de Pram, sur les mythes du nord, de Liedda de Schimmelmann, de ceux de Sœmund, ouvrage très-important, et de la traduction danoise que Sænderig a donnée des chants eddiques.

Dans la dernière période, qui s'étend depuis l'année 1791 jusqu'en 1814, Græter, Thorlacius, Wedel Simonsen, Henneberg, la Société de la littérature Scandinave, ont traduit, commenté ou expliqué l'Edda, en tout ou en partie; Adelung, Delius, Richs, ont contesté l'antiquité et l'originalité de la religion Scandinave; Nyerup et P. E. Muller, en ont fait l'apologie. L'auteur termine cet aperçu par

(1) *Antiquitates Danicæ.*

(2) *Series dynastarum et regum Danicæ.*

par un Traité de bibliographie de la science dont il a tracé l'histoire. A. L. M.

CORNELIA, c'est-à-dire *Cornélie*; Almanach à l'usage des Dames Allemandes, pour l'année 1818; par M. Aloyse SCHREIBER; avec gravures et musique. Heidelberg, Engelmann.

L'Almanach que M. Schreiber vient de publier pour 1818, surpasse en élégance ceux qu'il a rédigés pour les deux années précédentes. Le frontispice est un portrait très-ressemblant de S. M. l'impératrice d'Autriche; dans le volume, il y a six gravures très-belles faites par Porthmann, d'après des dessins de Heideloff; la couverture représente Gessiana et Wara, les deux anciennes divinités germaniques, dessinées par Heideloff, et gravées à l'eau forte avec beaucoup de goût. Les noms des auteurs garantissent l'intérêt que doivent avoir leurs productions. Elles consistent en six contes, dont les auteurs sont M^{me} Helmina de Chezy, MM. Jary, Reinbeck et Al. Schreiber, et en une cinquantaine de poëmes de M^{me} de Chezy, de MM. Conz, Holzing, Ruckert, Schenkendorf et d'autres. La musique est de M. Kuhlau, excellent compositeur danois. Ce nouveau volume de la Cornelia fera plaisir à ses lecteurs.

On a également mis en vente dans la même librairie le livre intitulé : *Emma's Profungen*, c'est-à-dire, *Les Epreuves subies par Emma*. In-8°; par M^{me} Helmina DE CHEZY.

ŒUVRES DE VOLTAIRE, en cinquante vol. in-12. Tomes VII^e, VIII^e et XI^e. A Paris, chez M^{me} V^e Perronneau, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 31). 1817 (1).

Il y a long-temps que nous n'avons parlé de cette excellente édition, qu'on doit regarder comme la meilleure pour le goût

(1) On souscrit, sans rien payer d'avance, chez M^{me} veuve Perronneau, l'un des éditeurs; Cérioux l'aîné, libraire-éditeur; quai Voltaire, n° 17; et chez les principaux libraires de Paris et des départemens, à raison de 3 fr. le volume, pap. fin, et 6 fr. pap. vélin. Pour les non-souscripteurs, 4 fr., et 8 fr. V. *Ann. Encyclop.* N° de juillet, p. 186.

qui préside à sa rédaction. Nous l'avons laissée au sixième volume, et à présent il en paroît douze. Le septième contient la fin des pièces de théâtre. Puisque le rédacteur ne pouvoit exclure le drame de *Saül*, c'est avec raison qu'il y a fait entrer cette pièce qu'il a placé avant l'opéra de *Samson*.

On a réuni dans le huitième volume tous les poèmes nationaux. On pense bien qu'à la tête est *la Henriade*. Nous sommes étonnés qu'à cette occasion le savant éditeur n'ait pas dit un mot du *Enrico*, poème antérieur à celui de Voltaire. M. de Villoison en a donné, dans le *Magasin Encyclopédique*, un excellent extrait. On trouve à la fin du volume une table des noms de toutes les personnes mentionnées dans les quatre poèmes qu'il contient. Si c'est un appel à la vanité, il est fait d'une manière délicate, et c'est un noble orgueil que de se plaindre à trouver le nom de ses parens et de ses aïeux dans les faits mémorables que le chantre de Henri et de Fontenoy a célébrés.

Nous ne dirons rien du neuvième volume, parce qu'il est entièrement rempli d'ouvrages que la morale réproouve, mais que l'engagement de donner une édition complète faisoit une loi de réimprimer. A ce volume succède celui qui renferme les Discours et les Poèmes moraux.

La netteté du caractère, la commodité du format, recommandent principalement cette édition. Les tomes X, XI et XII offrent bien des améliorations; nous en rendrons compte avec plus de détails dans le N^o prochain. A. L. M.

L'ANTIQUITÉ dévoilée au moyen de la Genèse, quatrième édition, augmentée de la chronologie de la Genèse et de la Théogonie d'Hésiode, expliquée par la Genèse, accompagnée de deux gravures, représentant les hémisphères célestes, austral et boréal; par Charles ROBERT-GOSSELIN. A Paris, chez Egron, imprimeur-libraire, rue des Noyers. Treuttell et Würtz, rue de Bourbon, n^o 17. 1817. In-8^o

Comme on a déjà rendu compte de ce que contiennent les précédentes éditions, nous nous bornerons ici à parler du complément de cette dernière, dont la Théogonie d'Hésiode.

fait le principal sujet. Cette Théogonie commence d'abord par une invocation d'Hésiode aux Muses de lui révéler ce que l'homme ne pouvoit savoir sans l'intervention de ces divines filles de Jupiter et de Mnémosine. Puis, entrant en matière, comme s'il étoit véritablement inspiré par elles, il développe successivement, sous la forme généalogique, le débrouillement du chaos qui régnoit alors; débrouillement qui n'est, à proprement parler, que la régénération du globe terrestre, son illumination, son extraction de dessous les eaux, et le rétablissement de la nature vivante et animée. Il peint ensuite la naissance de l'homme, fils de Japet, sa grandeur sous le nom d'Atlas portant le ciel sur sa tête, sa dégénérescence sous le nom de l'insensé Ménœlius, sa dépravation, et sa ruine dans les eaux du déluge, parfaitement représentées dans ses circonstances et dans leurs suites, par la guerre de Jupiter contre les Titans. Or, comme les grands changemens arrivés sur la terre après cette catastrophe paroissent faire craindre à chaque instant le retour du déluge, Dieu promet à Noé de ne point interrompre le cours des saisons nouvellement établies, et pour gage de sa parole, il lui présente l'arc-en-ciel, phénomène admirable, qui, suivant la Théogonie, est la fille de Thaumas et d'Electre, *Iris*, messagère des cieux auprès de la nymphe *Syx*, par laquelle les dieux qui président aux destinées humaines, jurent d'être fidèles à remplir leurs fonctions, sans cependant faire connoître aux hommes ce qui doit leur être caché; emblème des mystères de la théologie païenne, auxquels on ne pouvoit être initié qu'en prêtant le serment de n'en rien divulguer. Telles sont les grandes et importantes vérités que les Muses enseignèrent à Hésiode sous le voile de l'allégorie, et qu'exprime la Genèse en parlant le langage de la vérité nue.

Elles apprirent encore à Hésiode comment, après la défaite des Titans, Jupiter, par son mariage avec Cérés, donna naissance à l'agriculture, au commerce et aux arts de toute espèce, à l'appui desquels s'établirent les gouvernemens et les lois, tant civiles que politiques.

Passant de la théogonie d'Hésiode à la mythologie ægyp-

tienne, l'auteur de *l'Antiquité dévoilée par la Genèse* fait voir par quantité de rapprochemens que l'une est exactement contenue dans l'autre. Il montre ensuite de quelle manière se sont obscurcies et allongées au-delà de toute borne les chroniques des anciens peuples, en plaçant de suite des générations et dynasties collatérales, et leur adaptant des périodes astronomiques qui n'y avoient aucun rapport.

Il termine ses observations par présenter les deux miracles de la rétrogradation du soleil, opérée l'une sous Josué, l'autre sous Ezéchias, comme étant la vraie cause du phénomène raconté à *Herodote* par les prêtres d'Ægypte touchant les levers et couchers du soleil arrivés deux fois à l'inverse des lois qu'il a coutume de suivre, sans qu'il en eût résulté aucun changement sur la terre et dans les eaux. Stabilité remarquable dans l'ordre physique, qui certainement n'eût pu continuer d'exister si le soleil, dans sa marche rétrograde, eût changé de route comme il avoit fait au déluge. Par là, ajoute l'auteur, s'éclaircit le passage d'Hérodote et s'affermite en même temps l'autorité des Ecritures sacrées, qui fournissent la solution de tant de problèmes d'histoire, de physique, de géologie et de morale. B.

DÉMONOMAGIE, etc. c'est-à-dire *démonomagie ou histoire de la croyance donnée à la magie et aux miracles des démons, et surtout des procès contre les sorciers, depuis les temps d'Innocent VIII*; par George-Conrad HORST. Francfort, Wilmanns. 1817. Deux vol. in-8°.

Le savant auteur s'est occupé depuis plusieurs années à recueillir des matériaux sur ce sujet. Il joint à la profondeur de ses recherches tous les agrémens du style, et on peut espérer que le public cultivé recevra avec plaisir un ouvrage qui traite une partie aussi curieuse de l'histoire de l'esprit humain. M. B.

LÉGISLATION MILITAIRE, ou *Recueil méthodique et raisonné des lois, ordonnances, arrêtés, réglemens et instructions actuellement en vigueur sur toutes les branches de l'état militaire*; par H. BERRIAT, sous-inspecteur aux revues. Supplément, tom. I, vol. V du recueil et supplément; tom. II, vol. VI du recueil. A Perpignan, chez Tastu père et fils, imprimeurs du Roi. 1817. Deux vol. in-8°.

Cet ouvrage de M. H. Berriat est le résultat d'un immense travail : il lui a mérité l'attention du gouvernement, l'estime et la reconnaissance de l'armée. Il n'y a pas de livre plus essentiel à un militaire, puisque celui qui a le moins étudié, de quelque grade qu'il soit, y peut trouver en un moment en quoi consistent ses obligations et ses droits; les changemens dans l'administration ont nécessité un supplément à ce grand ouvrage : il est contenu dans les deux volumes que l'auteur publie; il rend compte dans sa préface des dispositions générales qui ont eu lieu dans le personnel et le matériel de l'armée. Le livre est accompagné de tables et de tableaux du plus grand intérêt pour les militaires; et sa rédaction est telle que sans suivre le noble métier des armes, on peut désirer d'avoir un ouvrage qui met aussi bien au fait de tout ce qui concerne les généreux défenseurs de l'État, parmi lesquels chacun est fier de compter un frère ou un ami. A. L. M.

JOHANN-ADAM MULLER, etc. c'est-à-dire, *Histoire de Jean-Adam Malle, le prophète, et de son père, mise en parallèle avec celle de Jean Engelbrecht, prophète du dix-septième siècle, qui est mort deux fois*; ouvrage qui doit expliquer la vocation de prophète que croyoit avoir le premier, et éclaircir quelques points de psychologie; par Jean-Christophe HOFFBAUER, docteur en droit et en philosophie, professeur de philosophie à Halle, et membre de l'Académie royale des sciences de Drontheim. Halle et Berlin, librairie de la maison des Orphelins. 1817.

L'homme qui est le sujet de cet ouvrage a fixé pendant longtemps, en Allemagne, l'attention de toutes les classes de la société;

La vie et le prétendu esprit prophétique d'Adam Muller, doivent donc exciter l'intérêt d'un très-grand nombre de lecteurs. Le prophète disparoit, il est vrai, mais l'homme honnête se manifeste; ainsi qu'on le voit par le développement de son histoire sous les mêmes circonstances. Cet ouvrage contient plusieurs traits qui n'étoient point connus jusqu'à présent, et des éclaircissemens précieux sur plusieurs points de psychologie, qui avoient été presque entièrement négligés. A.

MÉMOIRES *pour servir à l'Histoire naturelle des Abeilles solitaires, qui composent le genre Halicte*; par C. A. WALCKENAER, membre de l'Institut royal de France, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot, imprimeur du Roi et de l'Institut, rue Jacob, n° 24. 1817. In-8°.

M. Walckenaër a commencé par cultiver l'Histoire naturelle, particulièrement l'Entomologie; il a donné une *Faune parisienne*, et il a fait un excellent travail sur la famille des Araignées. M. Walckenaër s'est plu ensuite à étudier la géographie, et on lui doit, outre une bonne traduction de Pinckerton, une excellente cosmologie. Cette étude l'a conduit à des recherches sur la géographie ancienne; l'Académie des Belles-Lettres a couronné son Mémoire sur la géographie de la Gaule, mémoire dont on désire vivement l'impression, et elle s'applaudit aujourd'hui de l'avoir admis au nombre de ses membres. Il se livre à présent à la carrière administrative; mais elle ne lui fait pas oublier les sciences, et il revient à sa première étude, celle des insectes.

M. Walckenaër s'étoit occupé de la classification des Abeilles; il a observé que dans cette famille, les Abeilles mineuses pouvoient former un genre particulier, dont le caractère essentiel est dans les femelles un sillon longitudinal au dos du dernier segment de l'abdomen. M. Kirby, dans son excellente Histoire des Abeilles d'Angleterre, a adopté cette division, et il fait du genre *Halicte*, de M. Walckenaër, la

quatrième division du grand genre *Melitte*. Il en a décrit vingt-quatre espèces, la collection de M. Latreille en renferme plus de quarante de ce genre; il est donc si nombreux, que le temps qui reste à M. Walckenaër, ne lui permet pas de se livrer aux observations qu'exigeroit une monographie complète. Il a observé les mœurs de la plus grande et de la plus petite de nos *Halictes* indigènes, qui toutes deux creusent leurs habitations sous la terre, et il s'attache à les décrire, et à faire connoître ces deux espèces. Il décrit dans un premier Mémoire les mœurs et les habitudes de la plus petite des deux, c'est la variété γ de la *Melitta fulvo-cincta* de M. Kirby, etc.

L'histoire de l'*Halicte perceur* (*Halictus terebrator*) est très-curieuse, mais nous n'en pouvons répéter tous les détails; il suffit de dire que ces insectes creusent pendant la nuit une infinité de trous. et qu'ils vont pendant le jour chercher sur des fleurs basses et nouvellement épanouies, le pollen nécessaire, à la confection de leur miel; le travail de nuit se prolonge très-avant, même jusqu'à six heures du matin; ce n'est que vers huit à neuf heures qu'ils sortent et se dispersent sur les fleurs. L'auteur décrit avec soin les trous et les habitations de ces insectes, leur miel, leur larve et leur nymphe.

Les halictes, comme tous les êtres industrieux, ont des ennemis: de maussades araignées, l'agrétique et l'andrévivore, tombent sur ces actifs ouvriers pendant qu'ils se reposent à terre, et les emportent pour les dévorer à loisir. La mouche dorée (*chrysis lucidula*), élégant fanfaron, leur fait plus de peur que de mal. Des abeilles naturellement chagrines et jalouses, parce qu'elles vivent solitaires, le *sphecoïdes gibbus*, la *typhia rufiventris*, et la *melitta sphecoïdes*, cherchent sans cesse à pénétrer dans leurs trous. Les fournis devoient respecter des insectes laborieux comme elles; mais le potier porte envie au potier, et la fourmi à l'halicte; elles traitent ceux-ci comme elles devoient faire d'oisives cigales.

Le plus terrible ennemi des halictes est le Cercère orné. Cet hyménoptère appartient à la grande famille des insectes fouis-seurs; on l'appelle *orné*, à cause des bandes jaunes échancrées

dont il est paré ; il est parmi les insectes ce que sont les aigles et les éperviers parmi les oiseaux. C'est entre neuf et onze heures qu'il se livre à sa cruelle chasse. « Les cercères voltigent » çà et là au-dessus de la demeure de nos abeilles, et lorsqu'elles se préparent à entrer dans leurs trous, et que leur vol est stationnaire, le cercère orné fond sur une abeille, la saisit par le dos, et l'enlève ; il vole quelques pas avec elle, puis se pose par terre, s'accote ensuite contre quelque petite pierre ou quelque motte de terre, et retourne sa proie de manière à ce qu'elle soit couchée sur le dos ; il marche sur son ventre en se dirigeant vers la tête ; l'abeille agite en vain ses mandibules allongées, ses mâchoires et sa languette ; il lui enfonce son aiguillon immédiatement au-dessous de la tête : elle demeure alors sans force et palpitante, mais elle ne meurt point : elle n'est point destinée à devenir la proie du cercère orné ; c'est pour élever sa postérité qu'il est ainsi féroce, et qu'il enterre vivantes ces malheureuses abeilles, qu'on retrouve dans son trou encore palpitantes et à l'agonie plusieurs jours après leur enlèvement. Ces abeilles, et une petite espèce du même genre, verte et cuivrée, sont presque les seules proies dont les cercères ornés s'emparent. On trouve ordinairement trois halictes perceurs et un halicte cuivré pour la nourriture d'une seule larve de cercère. Cependant vers la fin de la saison, au commencement de septembre, lorsque les halictes perceurs commencent à devenir rares, les cercères ornés fondent sur d'autres espèces du même genre, plus grandes et plus fortes ; et j'ai rencontré aussi une de ces larves qui n'avoit pour sa provision que trois halictes cuivrés, sans aucun halicte perceur.

» Lorsque le cercère orné se trouve trop chargé par le poids de l'abeille, il la dépose en chemin, pour la reprendre ensuite. Quelquefois aussi son trou est bouché ou obstrué par quelque petite pierre, ou quelque parcelle de terre. Alors il est forcé de déposer sa proie près de l'entrée ; mais tandis qu'il travaille à débarrasser cette entrée, souvent arrive la fourmi, qui se saisit de la pauvre abeille et l'emporte demi-mourante avec la rapidité d'une voleuse.

Après cette description des habitudes du cercère orné, M. Walckenaër donne celle des trous dans lesquels il habite.

« Les cercères ornés, dit-il, creusent des trous dans les mêmes lieux que ceux des halictes perceurs, et au milieu des leurs, mais non en aussi grand nombre. Il est aussi quelques individus qui choisissent une petite touffe d'herbe isolée, pour y creuser leurs habitations.

» On en trouve occupés à ce travail, depuis le mois de juin, jusqu'au commencement de septembre, lorsque les halictes perceurs ont entièrement disparu. Aussi c'est alors seulement que les cercères ornés saisissent d'autres insectes du même genre.

» L'entrée de ces trous, lorsqu'ils ont été fraîchement creusés, est entourée d'un rempart intérieur de sable, bien poli et agglutiné avec un mortier blanchâtre; ce rempart s'élève souvent au dessus du sol; cette entrée est grande, proportionnellement à l'insecte, parce qu'il doit y passer avec sa proie; elle est encore plus large immédiatement au dessous de l'ouverture. L'insecte la rétrécit lorsqu'il a porté à sa larve la provision nécessaire, et il finit par la boucher entièrement.

» Ces trous ne sont pas creusés perpendiculairement; ils s'inclinent d'un côté, presque aussitôt après l'entrée; et suivent cette direction à une profondeur de trois pouces, ensuite ils se dirigent dans le sens latéral, à la profondeur de deux pouces; de sorte qu'ils forment, par leur double sinuosité, une sorte de S penché, dont le milieu, ou le ventre est en ligne droite. Ces trous ont environ cinq pouces de longueur, à cause de leur développement; et c'est à quatre pouces de profondeur que l'on trouve la larve, dont le nid a une forme ronde ou globuleuse. »

M. Walckenaër donne ensuite la description de la larve et de la nymphe du Cercère. Il traite après du grand halicte, ou l'*halicte écapose* (*halictus ecaposus*); de sa larve, de sa nymphe, et il établit la synonymie de tous les insectes avec lesquels on a confondu ses deux halictes et des insectes divers

dont il a parlé par occasion. Une belle planche représente l'*halicte écafosé* et l'*halicte perceur* mâle et femelle, avec leurs parties anatomiques. L'ouvrage a été élégamment imprimé chez M. Firmin Didot; ainsi l'agrément est joint au savoir et à l'utilité. A. L. M.

OBSERVATIONS CRITIQUES sur l'ouvrage intitulé : *Le Génie du Christianisme*, par M. de Chateaubriand; pour faire suite au Tableau de la Littérature Française; par M. J. DE CHÉNIER. A Paris, chez Maradan. 1817. In-8°.

Buonaparte avoit voulu ressusciter, dans l'Académie française, l'usage de faire la critique des ouvrages marquans, afin d'empêcher, disoit-il, de fausses doctrines de s'établir. Le *Génie du Christianisme* de M. le vicomte de Chateaubriand obtint le premier l'honneur d'être traité comme l'avoit été le *Cid*. MM. le comte Daru, Lacroix, Morellet, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, l'abbé Sicard et Lemercier furent nommés commissaires pour donner leur opinion sur cet ouvrage; chacun a fait son rapport; ce travail avoit été imprimé, cependant on le croyoit perdu; on l'a retrouvé par lambeaux dans des papiers inutiles destinés à périr.

C'est cet ouvrage échappé, comme par miracle, à la destruction, qu'un éditeur, dont la divulgation du nom est réservée pour le Dictionnaire des Anonymes, publie aujourd'hui. On y reconnoît l'esprit qui animoit chacun des juges à l'époque où ils ont fait leur rapport; nous ne pouvons qu'indiquer cet ouvrage, car il faudroit autrement faire une analyse d'analyses, et soumettre ce qui a été discuté à une nouvelle discussion; il nous suffit de consigner ici l'arrêt de l'aréopage littéraire, tel qu'il a été porté.

1°. Le *Génie du Christianisme*, considéré comme ouvrage de littérature, a paru à la classe défectueux, quant au fond et au plan.

2°. Quand le fond et le plan n'auroient pas les défauts que la classe y a reconnus, l'exécution seroit encore imparfaite.

3°. Malgré les défauts remarqués dans le fond de l'ouvrage,

dans son plan et dans son exécution , la classe a reconnu un talent très-distingué dans le style.

4°. Elle a trouvé de nombreux morceaux de détail , remarquables par leur mérite , et dans quelques parties , des beautés du premier ordre.

5°. Elle a trouvé toutefois que l'éclat du style et la beauté des détails n'auroient pas suffi pour assurer à l'ouvrage le succès qu'il a obtenu , et que ce succès est dû aussi à l'esprit de parti et à des passions du moment , qui s'en sont emparés , soit pour l'exalter à l'excès , soit pour le déprimer avec injustice.

6°. Enfin , la classe pense que l'ouvrage , tel qu'il est , pourroit mériter une distinction.....

Cette critique académique a une solennité qui rend plus célèbre l'ouvrage dont elle est l'objet , et honore son auteur. Elle mettroit le sceau à sa réputation , s'il ne savoit la consacrer lui-même , chaque jour , par des écrits pleins de force et d'éloquence. A. L. M.

SULLA tribu e sin decurioni dell' antico municipio Bresciano. Dissertazione epistolare del dottor Giovanni Labus. Brescia. Gr. in-8°.

M. Labus est un de ces Italiens qui suivent les traces de tant d'illustres écrivains , il s'occupe de son histoire nationale. Né à Brescia , qui a produit de célèbres érudits , et parmi eux , un des plus illustres , le comte Giammario Mazzuchelli , il s'attache à expliquer les chartes et les monumens relatifs à sa patrie , et à faire des recherches qui puissent en procurer de nouveaux. Il se livre avec succès à l'histoire littéraire ; mais la palæographie paroît surtout attirer son attention.

Il étoit à Bornato , dans la délicieuse campagne de M. le baron Giuseppe Beccalossi ; la conversation rouloit ordinairement sur les antiquités , l'histoire et les monumens , et enfin sur tout ce qui intéresse Brescia. Le baron mena M. Labus dans un jardin où est une inscription curieuse déjà connue et publiée par Rossi , Gruter et d'autres encore , mais avec beau-

coup d'incorrection et d'inexactitude ; M. Labus en fit un dessin exact, et envoya à son ami une explication si intéressante, que celui-ci a cru rendre service à l'histoire et aux lettres, en la publiant ; c'est la dissertation que nous annonçons.

Elle est accompagnée d'une bonne gravure, d'un cippe dont l'inscription est déjà connue, mais qui n'a jamais été dessinée ; ainsi, c'est la seule dans laquelle on trouve l'indication du dieu topique appelé Bergimus. L'auteur donne encore le dessin d'une autre inscription qui est à Botticino, en la comparant avec les nombreuses copies qui en ont été faites ; on voit combien celles-ci sont inexactes ; il donne aussi la représentation d'un marbre qui est encastré dans le mur de Saint - Lazare, à Brescia ; on y voit trois figures à table.

M. Labus lit ainsi l'inscription qui fait le sujet principal de cette dissertation :

Marci. IVLI. HOMONCIONIS.
 ET. CORNELIAE. TERTULLAE,
 PARENTIUM. ET. Marci. IVLI.
 HOMINIS. ET. IVLIAE. MARCELLINAE:
 FRATRIVM. PIISSIMORVM.
 Marcus. IVLIVS. e tribu FABIA. MARCELLINVS.
 DECVRIO.
 BRIXIAE. fecit. ET. SIBI. ET. MESSIAE
 PVSINNAE. VXORI.
 OPTIMAE.

Nous ne pouvons donner tous les détails curieux que contient l'explication de M. Labus. Il cite d'abord plusieurs exemples pour prouver que le mot *homo* et le mot *homuncio*, son diminutif, se rencontrent dans plusieurs inscriptions : on trouve cependant ici une singularité, c'est que le fils a le nom primitif quand le père n'a qu'un dérivé. M. Labus n'en donne pas la raison ; il est probable que le mot *Homuncio*, donnant lieu à quelque mauvaise plaisanterie, le fils d'*Homuncio* en aura voulu prendre un qui n'en admit aucune. Nous avons en

France plusieurs familles qui s'appellent *Homme*, *l'Homme*, *Jouehomme*, *Prud'homme*, *Bonhomme*, etc.

Le mot *FAB*, c'est-à-dire à *Fabia Tribu*, est le plus intéressant; c'est lui qui a donné lieu aux savantes recherches de M. Labus, sur l'origine de Brescia, et le temps où elle obtint tous les droits des colonies et les différentes tribus auxquelles ses citoyens ont été agrégés; il prouve que le plus grand nombre appartenait à la tribu Fabia. Il parle ensuite de l'ordre des *Decurions*, de ses attributions et de ses droits.

M. Labus cite, à l'appui de ses opinions, beaucoup d'inscriptions. Il en publie de nouvelles, qu'il explique avec une rare érudition. A. L. M.

ŒUVRE complète de Jacques Barozzi de Vignole;
par F. DEBRET et H. LEBAS, architectes.

Jacques Barozzi de Vignole, célèbre architecte du seizième siècle, et qui a enrichi l'Italie d'édifices magnifiques, n'est guère connu en Europe que par son excellent *Traité des cinq Ordres*. Beaucoup d'artistes, dans leurs voyages, ont étudié les chefs-d'œuvre de ce maître; mais aucun d'eux n'a pensé à les publier.

Cet ouvrage, de format grand in-folio, composé de 150 planches environ, comprendra les palais, églises, maisons de ville, de campagne, et autres édifices publics et particuliers construits par Barozzi ou d'après ses dessins. Il sera publié par cahier de six planches chacun. Ils contiendront, selon l'importance des bâtimens, les plans, coupes, élévations et détails géométraux en grand, ainsi que quelques vues perspectives ou décors intérieurs. On recevra, avec le dernier cahier, le texte explicatif des planches et la vie de l'auteur. Il paraîtra un cahier toutes les six semaines (1).

(1) Le prix de chaque livraison, gravée au trait sur papier de France, est de 5 fr.; sur papier de Hollande, 10 fr. *Idem.* lavée et coloriée, 40. On souscrit à Paris, chez Dussillion, inspecteur des bâtimens, au Palais des Beaux-Arts; les prin-

Cet ouvrage est d'un si haut intérêt pour l'histoire des arts et l'architecture , qu'il est inutile de chercher à le prouver. L'exécution est digne de l'importance de l'entreprise. Il suffit de dire que des auteurs ont fait , pour le conduire à sa perfection , trois voyages en Italie. Les quatre premières livraisons que nous annonçons contiennent le portrait de Jacob Barozzi , dans un beau cartouche ; le superbe château de Caprarola , chef-d'œuvre de son génie , où on admire la noble unie à la grâce , avec ses coupes , plans et élévations des panneaux des plafonds , où on trouve une inépuisable variété. A. L. M.

MONUMENS FRANÇAIS INÉDITS , pour servir à l'histoire des arts , des costumes civils et militaires , armes , armures , instrumens de musique , meubles de toutes espèces , et décorations intérieures et extérieures de maisons ; rédigés , dessinés , gravés et coloriés à la main , d'après les originaux ; par N. E. WILLEMIN. XX^e livraison. A Paris , chez l'auteur , rue Saint-Honoré , n^o 149 , près celle de l'Oratoire. 12 fr.

Nous avons annoncé , dans le N^o de décembre 1817 , la XIX^e livraison de cet intéressant ouvrage : celle-ci contient une crose d'émail , une plaque de bronze du cabinet de M. Grivault , représentant l'empereur Héraclius , et les animaux qui sont les symboles des évangélistes ; le portrait de Venceslas , roi de Bohême , tiré d'un manuscrit allemand du XIII^e siècle ; Othon , marquis de Brandebourg , jouant aux échecs , d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi ; le portail de l'église de Clugny. J'observerai que l'architecte a imité , pour le couronnement , celui de la porte d'Aroux , à Autun ; un concert tiré d'une bible du XIII^e siècle ; un beau siège de l'église de Garoux Rosecoff ; le portail de la chapelle de Saint-Piat , dans la cathédrale de Chartres. A. L. M.

cipaux libraires et marchands d'estampes de la France et de l'Étranger.

ANNONCES.

LIVRES FRANÇAIS.

NOUVEAU VOCABULAIRE FRANÇAIS, ou l'on a suivi l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie ; et dans lequel on trouve de plus : 1°. un grand nombre de mots et d'acceptions de mots généralement reçus, et qu'on a distingués par une étoile ; 2°. environ huit mille termes de sciences et arts, et spécialement la nouvelle nomenclature chimique ; 3°. un vocabulaire géographique ; 4°. la prononciation de tous les mots ; 5°. l'étymologie des mots dérivés du grec et du latin ; 6°. la conjugaison des verbes irréguliers. Par MM. de WAILLY, membre de l'Institut, et de WAILLY, proviseur du collège de Henri IV. Septième édition, corrigée et augmentée par l'auteur. Ouvrage adopté par l'Université de France pour les collèges et les écoles publiques ; et revu, quant aux termes de médecine, d'anatomie et d'histoire naturelle, par M. BOSQUILLON, médecin de Paris, et professeur de langue grecque au collège royal. In-8°. Chez Rémont et fils. 7 fr. 50 c.

Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de Grèce au commencement du quatrième siècle ; traduites de l'allemand, de Mad. PRECHLER, par mad. ISABELLE DE MONTOLIEU. Troisième édition, revue, corrigée et ornée de quatre gravures. Quatre volumes in-12. Chez Eymery. 8 fr.

La Femme, ou Ida l'Athénienne, roman traduit de l'anglais, de mist OWENSON. Quatre volumes in-12. Chez Nicolle.

Découverte de l'Amérique, ouvrage propre à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse ; faisant suite au Nouveau Robinson ; traduit de l'allemand, de M. CAMPE. Quatrième édition, ornée de figures. Trois volumes in-12. Chez Le Prieur. 10 fr.

Mémoire sur la Guerre de la Vendée, en 1815 ; par M. le baron CANUEL, lieutenant-général des armées du Roi, etc. accompagné de la carte du théâtre de cette guerre, et du portrait du marquis de Larochejaquelein. In-8°. Chez Dentu. 7 fr. 50 c.

Notice historique sur M. le lieutenant-général Charles-Antoine comte Manhes, etc. ; extraite en grande partie des archives du ministre de la guerre de France, et de la chancellerie de la guerre à Naples ; par M. de G***, officier employé à l'état-major du lieutenant-général Manhes, dans le royaume de Naples. In-8°. Chez Dentu. 1 fr. 50 c.

De la Monarchie Française, depuis le retour de la Maison de Bourbon jusqu'au 1^{er} avril 1815; Considérations sur l'état de la France à cette époque; Examen de la Charte constitutionnelle, de ses défauts, et des principes sur lesquels l'ordre social peut être recomposé. Par M. de MONTLOSIER. Seconde édition. In-8°. Chez Nicolle et chez Delaunay.

Lettres à Sophie, sur la Physique, la Chimie et l'Histoire Naturelle; par Louis-Aimé MARTIN; avec des notes, par M. PATRIN, de l'Institut Cinquième édition, corrigée et augmentée. Quatre volumes in-18; plus quatre planches. Chez H. Nicolle. 10 fr.

Grammaire des Grammaires, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française; ouvrage mis par l'Université au nombre des livres qui doivent être donnés en prix dans les collèges, et reconnu par l'Académie française comme indispensable à ses travaux, et utile à la littérature en général; par Ch. P. GIRAULT-DUVIVIER. Troisième édition, revue avec beaucoup de soin, et augmentée d'un grand nombre d'articles. Deux volumes in-8°. Chez l'auteur, rue de Grammont, n° 11, et chez Janet et Cotelle. 18 fr.

Traité des Adverbes latins; ouvrage méthodique et raisonné, propre à donner une connoissance approfondie de cette espèce de mot, et destiné particulièrement aux professeurs, aux instituteurs, ou précepteurs, et aux auteurs de grammaires latines classiques; par un professeur émérite de l'ancienne Université. Chez M^{me} Nyon, quai Conti. 75 c.

Appréciation du projet de loi relatif aux trois Concordats; avec les articles du dernier Concordat, ceux du projet de loi, et une revue des ouvrages sur les Concordats; par J. D. LAN-JUINAIS, pair de France. Chez Baudouin, frères, libraires, rue de Vaugirard, n° 36, Delaunay; libraire, au Palais-Royal, n° 243. 1817. In-8°. On en va mettre en vente une seconde édition, corrigée et augmentée.

Plan de paix universelle, conçu à Francfort-sur-le-Mein, en avril 1813; Plan de la contribution paternelle, de maisons de secours et de libération absolue de l'État; Supplique à Sa Majesté et aux Chambres, en émission d'une loi qui consacre à jamais la Croix et l'Évangile sur le trône, et le Roi au pied de leur trône; et d'une loi qui autorise Sa Majesté et les Chambres à proposer aux Puissances l'établissement d'un Conseil Suprême des Rois, garant de la paix perpétuelle; avec des notes importantes, et des extraits d'essais moraux en prose et en vers; par M. DESTRAVAULT, magistrat, avocat, auteur de la Direction paternelle et maternelle des mœurs, ou Diadème de nos lois, et de divers autres opuscules moraux. Chez l'Auteur, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 86, et chez tous les libraires. 1817. In-8°.

Système politique suivi par le ministère ; par M. DE CHATEAUBRIAND , pair de France. Chez le Normant. 2 fr.

LIVRES ETRANGERS.

ELFTE Fortsetzung der nachrichten vom hiesigen Gymnasium ent halten in einer Einladungs schrift zu Praggissaris Fevverlichkeit nù Gymnasium zu Frankfurt am Mayn von Friedrich Christian MATTHÆI, professor und rector. Frankfurt, am Mayn 1816. In-4°.

Sulla Patria et sulla Età del Cronografo Novalicciense ; Dissertazione di Fabrizio MALESPINA, corredata d'istoriche annotazioni e d' inediti documenti. Tortona, stamperia Rossi, 1816. Di p. 104, in-8° ;

Della Vita di Giàm Battista MONTEGGIA, professore di chirurgia. Memoria del dott. Enrico ACERBI. Milano, stamperia Dara, 1816.

Saggio sopra la Storia e il Coltivamento dell' Erba medica, del conte Filippo RE. Edizione seconda. Milano, Silvestri, 1816. In-8°.

De ingressu Antonii ATTOVITÆ, archiepiscopi florentini, historica descriptio incerti auctoris. Edidit, præfatus est, et notas adjecit Dominicus MORENIUS, in faustissimo desideratissimi novi præsulis adventu exullans. Florentiæ, 1815. In-8°.

Tesoretto della Lingua Toscana, ossia la Trinuzia Commedia del FIRENZUOLA ; opera corredata di note grammaticali, analitiche e litterarie ; e d' una scelta di più vaghi modi del parlar toscano, da G. BIAGIOLI. Parigi, Fayolle, 1816. in-8° e 32 di prefazione.

TABLE DES ARTICLES.

MÉMOIRES.

Avertissement. 5
Discours sur les heureux effets
de la puissance pontificale, au
moyen âge; par M. Raoul-
Rochette. 35
La Rosa Redutea; par M. Thory. 35

Voyage à Nicopolis; par M. Du-
pré. 41
Lettre à M. Millin, sur deux ar-
ticles concernant la Suède, etc.;
par M. Catteau-Calleville. 66
Temple de la Concorde, récem-
ment découvert à Rome, par
M. l'abbé Carlo Fea. 72

Ode grecque à M. Spiridion
Konto; par M. Nicolo-Poulo. 82

Traduction en vers français; par
M. Mahul. *id.*

Haches de pierre, trouvées en
France; par M. Dutrochet. 86

Notice sur M. l'abbé Pullini. 91

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

NORWÈGE. 107

Université de Christiania. *id.*

RUSSIE. 108

Académie de médecine de Mos-
cou. *id.*

ITALIE. *id.*

Mort de Jacques Durandi. *id.*

Académie économique des Gé-
orgophiles de Florence. 109

Fouilles faites aux environs de
Rome. 113

Fouilles faites dans l'emplace-
ment de l'ancien Pusculum. 117

Fouilles de Pompeii. 119

FRANCE. 120

Morceau de ciment singulier. *id.*

Belle médaille de Phraate IV,
roi parthe. 121

Académie des inscriptions et
belles-lettres. 122

Revue des théâtres de Paris. *id.*

EXTRAITS ET NOTICES.

Almanach de la Réformation. 126

Aperçus philosophiques. 140

Lycée Richelieu, à Odessa. 149

Dictionnaire des Sciences Natu-
relles, tom. IX. 152

Instruction des aveugles; par
M. le docteur Guillé. 154

Sur un outrage fait à Léon III
et Charlemagne, dans un ta-
bleau moderne; par M. San-
telli. 156

Description de Picenum; par
Fr. A. Brandimarte. 162

Voyages au Brésil; par M. Kos-
ter. 167

Mythologie Scandinave; par
M. Nierup. 173

Cornélia, almanach; par M.
Schreiber. 176

Œuvres de Voltaire, tom. VII,
VIII et IX. *id.*

L'Antiquité dévoilée au moyen
de la Genèse; par M. Gosselin. 177

Demonomagie; par M. Horst. 179

Législation militaire; par M.
Berriat. 180

Le prophète Jean Adam-Muller;
par M. Hoffbaur. *id.*

Sur l'histoire naturelle des
Abeilles solitaires; par M.
Walkenaer. 181

Observations critiques sur le
Génie du Christianisme de
M. de Chateaubriand; par
M. de Chénier. 185
*Sulla tribu e sui decurioni dell
antico municipio, Bresciano*;
par M. Labus. 186

ANNONCES.

Livres français. 189
Livres étrangers. 191

GRAVURES.

La *Rosa Redutea* peinte. 36
L'anneau de mariage de Luther
et de Catherine de Bora.

Il y a vingt-cinq ans que M. Millin s'occupe de faire dessiner, parmi toutes les pierres gravées inédites qui viennent à sa connaissance, celles qui offrent quelque intérêt pour l'histoire, l'art ou l'érudition; ces dessins ont été faits par d'habiles artistes, et gravés au trait, sur un fond rayé, avec un très-grand soin; plusieurs de ces pierres avoient été négligées, parce qu'elles appartiennent à l'ancien style de l'art, et ce sont en général celles qui offrent les sujets les plus singuliers. Des personnes distinguées dans les sciences et dans les arts, ainsi que par leur goût, qui connoissent cette précieuse et intéressante collection, ont engagé M. Millin à la publier, et c'est ce qu'il fait aujourd'hui.

Ce recueil paroît régulièrement chaque mois, à commencer du 1^{er} octobre, par livraisons de dix planches in-8^o, accompagnées d'un texte imprimé sur papier grand-raisin fin. Chaque livraison coûtera 6 fr. L'ouvrage en aura vingt.

On a tiré vingt-cinq exemplaires en papier vélin, leur prix est double.

On souscrit au Bureau des *Annales Encyclopédiques*, rue des Petits-Champs, n^o 12.

ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,

COMMENCÉES PAR M. MILLIN,

ET TERMINÉES PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

~~~~~  
DECEMBRE.  
~~~~~



IMPRIMERIE DE M^{ME} HÉRISSENT LE DOUX,
RUE SAINTE-ANNE, N^o 20.

À PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,
Chez WASSERMANN, libraire, quai des Augustins, n^o 17.

1818.

Il paroît , le 1^{er} de chaque mois , un Numéro de ces Annales. Chaque Numéro a douze feuilles d'impression ; celles de la première partie sont en cicéro , celles des deux autres, en petit-romain et en petit-texte. Chaque Numéro est accompagné d'une ou de deux gravures , de manière qu'il y en ait au moins douze au bout de l'année.

Le prix de la souscription est de 36 fr. pour Paris, et de 42 fr. , port franc , pour les départemens. On ne peut souscrire pour moins de six mois.

On souscrit chez MM. les directeurs des bureaux de poste, et chez les principaux libraires françois et étrangers.

C'est au bureau des Annales qu'il faut adresser les livres, les gravures, et enfin tout ce qu'on désire faire parvenir au Rédacteur.

Les livres, françois ou étrangers, qui ont été remis, selon l'usage, au bureau du Journal, y sont annoncés dans le mois même où la remise a été faite ; et le mois suivant, lorsqu'ils ont quelque importance, ils le sont encore dans la section des Extraits et des Notices.

LETTRE

A M. le chevalier Millin, pour accompagner l'envoi d'une dissertation sur les journaux des anciens, etc.

Aix, 1^{er} août 1818.

Je vous fais passer, mon cher ami, un mémoire sur les journaux des anciens, composé à l'occasion de ces journaux qui ont été insérés dans les *Annales Encyclopédiques* du mois d'août 1817.

M. l'abbé de Périer, chanoine d'Aix, mon parent et mon ami de soixante ans, très-instruit dans les langues anciennes et dans l'histoire, lit avec grand plaisir les *Annales Encyclopédiques*; il a fait des notes curieuses sur divers articles de ce journal littéraire. Le numéro du mois d'août de l'année dernière a donné lieu à des recherches sur les journaux des anciens Romains, sur leur origine, leur forme et leur style : il a voulu m'associer à son travail, et nous avons fait encore des recherches sur les faits qui sont énoncés dans les deux journaux qui sont rapportés dans les *Annales*. Je souhaite que ce mémoire puisse vous être agréable et trouver sa place dans un des prochains numéros de votre journal.

FAURIS DE ST-VINCENS.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

DISSERTATION *sur les journaux des anciens, appelés ACTA DIURNA, avec quelques éclaircissemens sur plusieurs points d'histoire et sur quelques anciens usages des Romains*; par M. l'abbé de PÉRIER et communiquée par M. FAURIS de SAINT-VINCENS.

Origine des journaux.

Quelque goût qu'aient eu les anciens Grecs pour les nouvelles (on sait que les Athéniens se demandoient continuellement les uns aux autres : Qu'y a-t-il de nouveau?); quelque intérêt qu'ils aient pu prendre aux affaires de l'état, qui se discutoient dans leurs assemblées populaires; quelque désir qu'ils aient eu d'apprendre ce qui se passoit de curieux et de nouveau chez l'étranger, il ne paroît pas pourtant qu'ils aient eu des journaux ou bulletins de nouvelles, répandus dans le public, pour l'instruire de ce qui se passoit, ou de ce qu'on avoit appris de nouveau chaque jour; du moins nous n'en avons aucune connoissance. Les Gaulois ne le cédoient pas à cet égard aux Grecs, puisqu'au rapport de Jules-César, ils arrêtoient les voyageurs sur les routes, et ne vouloient pas les laisser passer dans leur pays, qu'ils

ne leur eussent raconté ce qu'il y avoit de nouveau chez l'étranger ; mais les Gaulois n'écrivoient pas ou écrivoient peu ; ainsi ce ne peut être d'eux qu'est venu l'usage de composer des journaux ; cet usage paroît venir des Romains. Il y en avoit parmi eux de plusieurs espèces. On appeloit de ce nom tous les livres ou registres qui contenoient les évènements de chaque jour, en latin *diarium* ou *diurnum* ; tels étoient les fastes ou annales des pontifes, les journaux des magistrats, les actes du Sénat, les registres des censeurs. etc. Quand les pontifes furent institués par Numa, il fut fait un livre où tous les mois de l'année étoient placés. Ce livre fut déposé entre les mains des pontifes ; les nouvelles lunes y étoient marquées ainsi que tout ce qui avoit rapport à l'ordre des jours dans le cours de l'année. Tous les jours y étoient inscrits, tant ceux qui étoient jours de fête que ceux qui ne l'étoient pas ; les jours, comme ils disoient, permis et les jours défendus, *fasti et nefasti* ; les uns destinés aux affaires et les autres au repos, et ces jours permis et non permis étoient entendus des Romains tant pour l'administration de la justice, que pour le maniement des affaires entre particuliers. Ces livres ou fastes des pontifes étoient une espèce de calendrier. Ce que les Grecs appeloient *εφημερίδες*, *éphémérides*, étoit appelé ca-

lendarium ou *fasti* par les latins. Les pontifes en donnoient connoissance au peuple, soit par la voie de la publication, soit par celle de l'affiche : mais bientôt ces fastes ne furent plus un simple calendrier ; ce furent des annales où l'on inscrivit tout ce qui se passoit d'intéressant ; s'il s'élevoit quelque nouvelle guerre ; si l'on gaignoit ou perdoit quelque bataille ; si quelqu'un recevoit quelque honneur extraordinaire, comme le triomphe ; si l'on instituoit quelque fête nouvelle ; si l'on faisoit la dédicace de quelque temple ; s'il arrivoit quelque prodige ou phénomène extraordinaire ; s'il mouroit quelque personnage important ; tous ces faits étoient enregistrés non-seulement en formes d'annales, et par année, mais encore en forme de journal. Le grand pontife étoit chargé d'y écrire lui-même tout ce qui s'étoit passé d'intéressant chaque jour de l'année. Ces fastes étoient tenus fort secrets ; on n'avoit garde de les communiquer à tous les individus ; il falloit être pontife ou bien ami des pontifes pour en avoir connoissance ; le privilège de posséder ces livres à l'exclusion de toute autre personne, donnoit aux pontifes une autorité infinie. Par le moyen des jours permis ou défendus, ils pouvoient avancer ou reculer le jugement des affaires les plus importantes et traverser les desseins les mieux concertés des magistrats et des

particuliers. Ils jouirent de ce privilège environ quatre cents ans, jusqu'à ce que, sous le Consulat de Publ. Sempr. Sophus et de Publ. Sulpitius Saverrio, l'an de Rome 450, Cneius Flavius, secrétaire d'Appius Claudius qui étoit aveugle, profitant de l'état dans lequel se trouvoit son maître, transcrivit une partie de ces fastes, la donna au public et s'en fit un mérite auprès du peuple, qui, par reconnoissance, le fit édile quoiqu'il ne fut que petit-fils d'affranchi. Depuis lors les plébéiens ayant été admis au pontificat, le secret des annales ne fut plus gardé comme il l'étoit auparavant; le peuple fut instruit de ce qui se passoit; les journaux des pontifes furent communiqués au public; et l'on eut la liberté d'en composer d'autres à l'imitation de ceux-ci; ainsi le peuple s'accoutuma peu à peu à ce qu'on lui rendit compte de ce qui se passoit chaque jour. Dans la suite, Jules-César, qui savoit combien ces journaux étoient agréables au peuple, en ordonna même la publication. Telle paroît avoir été chez les Romains, l'origine de ces journaux qui donnoient les nouvelles officielles. Outre ces journaux qui concernoient les affaires publiques, il y avoit aussi ceux des particuliers. C'étoit une coutume ancienne chez les Romains de rédiger des mémoires par rapport à leurs affaires domestiques et per-

sonnelles. Il n'y avoit point de famille un peu considérable qui n'eut son calendrier, ses fêtes domestiques et annuelles, *sacra gentilitia*, qui se célébroient dans chaque maison, et qui devoient être régulièrement observées sous peine de la vengeance céleste. Indépendamment des jours de la naissance des enfans, qu'ils appeloient *natalitia*, des jours de la prise de la toge virile, qu'ils appeloient *liberalia*; les familles conservoient le souvenir de ce qui leur étoit arrivé de glorieux, des magistratures qu'on y avoit exercées, des honneurs qu'on y avoit reçus, des triomphes qu'on avoit obtenus, et même encore quelquefois des malheurs qu'on avoit éprouvés. Enfin, la passion de savoir tout ce qui se passoit, fit que toutes les nouvelles furent recherchées avec empressement. Des gens oisifs, des parasites recueilloient des anecdotes, des nouvelles frivoles, qui souvent étoient peu dignes de foi, les colportoient dans les maisons et en composoient de longs journaux. Martial que l'on dit pourtant avoir été amateur de ces sortes de récits, parle dans une de ses épigrammes d'un certain Philomusos qui étoit un de ces donneurs de nouvelles, et l'invite à dîner, à condition qu'il ne débitera pas ses contes. Juvénal, dans une de ses satyres, fait mention d'un long journal chargé sans doute de récits de cette espèce,

dont une personne frivole occupoit son loisir. *Longi relegit transacta diurni.* Mais les journaux dont on veut parler ici étoient d'une espèce différente, ce sont ceux qui faisoient mention des affaires publiques ; ils étoient lus avec le plus grand intérêt. C'étoient des bulletins qu'on faisoit paroître tous les jours, et qui rendoient compte de ce qui s'étoit passé ou de ce qu'on avoit appris de nouveau chaque jour ; les évènements de la guerre s'il y en avoit, les décrets du Sénat, les comptes publics, les jugemens des tribunaux, les affaires de commerce, les naissances, les mariages, la mort des personnages importans ; en un mot, quelque singularité qu'il pût être arrivé, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre religieux, tout étoit rapporté dans ces journaux. Ils étoient reçus du peuple avec avidité ; on en multiplioit les copies ou les répandoit dans la ville, dans les cercles, dans les maisons ; on les envoyoit dans les provinces et jusqu'aux armées. Ils étoient d'autant plus intéressans, qu'ils portoient la date précise, non-seulement de l'année, mais du jour même où ils avoient été faits. Il y avoit, sans doute alors, comme nous en avons aujourd'hui, des gens qui les conservoient et en faisoient des recueils. Ils ont servi de mémoires aux historiens qui les ont cités quelquefois. C'est une source où ceux-ci

ont puisé la connoissance des faits dont ils ont composé leurs histoires. Ils leur servoient de matériaux, comme aujourd'hui les recueils des anciennes gazettes fournissent aux nouveaux historiens les circonstances et les détails des événemens qu'ils veulent raconter. Plusieurs de ces journaux sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont des monumens qui attestent l'histoire, et comme une espèce de médaille qui porte avec elle la preuve des événemens avec lesquels elle a des rapports; il est rare qu'ils nous soient parvenus en entier : les auteurs qui les rapportent n'en citent ordinairement que des morceaux.

Il en a été publié deux dans les *Annales Encyclopédiques* du mois d'août de l'année 1817; ils sont anciens, et datent du temps de la république; et ce qui les rend plus précieux, c'est qu'ils sont entiers. Il seroit à souhaiter qu'on pût en recouvrer un plus grand nombre. Voici ces deux journaux avec la traduction française. Il pourra être intéressant de les voir rapporter à l'histoire de leur temps; et c'est l'objet de cette dissertation. Il en résultera que ces deux journaux, quoiqu'assez courts, attestent pourtant un nombre de faits appartenans à l'histoire, qu'ils rendent certaine la connoissance que nous avons déjà de plusieurs anciens usages tant civils que religieux du peuple Romain. J'ai pris la liberté

de proposer une nouvelle traduction de quelques-uns des mots latins qui sont employés dans ces journaux. Je crois, par exemple, que *pridie Kal. aprilis*, signifie le 31 mars, etc.

PREMIER JOURNAL.

III. KAL. APRILEIS. FASCES. PENES. ÆMILIVM.
 LAPIDIBVS. PLVIT. IN. VEIENTI. POSTVMIVS.
 TRIB. PLEB. VIATOREM. MISIT. AD. EOS. QVOD.
 IS. EO. DIE. SENATVM. NOLVISSET. COGERE.
 INTERCESSIONE. P. DECIMI. TRIB. RES. EST.
 SVBLATA. Q. AVFIDIVS. MENSARIVS. TABERNÆ.
 ARGENTARIÆ. AD. SCVTVM. CIMBRICVM. CVM.
 MAGNA. VI. ÆRIS. ALIENI. CESSIT. FORO.
 RETRACTVS. EX. ITINERE. CAVSAM. DIXIT.
 APVD. P. FONTEIVM. BALBVM. PRÆTOR. ET.
 CVM. LIQVIDVM. FACTVM. ESSET. CVM. NVLLA.
 FECISSE. DETRIMENTA. IVSSVS. EST. IN. SO-
 LIDVM. ÆS. TOTVM. DISSOLVERE.

TRADUCTION.

Le III^e des calendes d'avril (30 mars), les faisceaux étant chez Æmilius, il a plu des pierres aux environs de Veies. Postumius, tribun du peuple, a envoyé un messager au consul, parce qu'il n'avoit pas voulu ce jour-là assembler le sénat. Par l'entremise de P. Decimius, tribun du peuple, il a été déchargé de cette accusation.

Q. Aufidius , banquier de l'hôtel de Change , à l'écu cimbrique , s'est enfui avec une grosse somme d'argent qu'il a emportée : ayant été pris en chemin , il s'est défendu devant P. Fonteius Balbus , préteur ; et comme il a été prouvé qu'il n'avoit rien soustrait de cette somme , il lui a été seulement ordonné de la rendre toute entière en espèces de cours.

SECOND JOURNAL.

PRIDIÈ . KALENDAS . FASCES . PENÈS . LICINIVM . LATINÆ . CELEBRATÆ . SACRIFICATVM . IN . MONTE . ALBANO . ET . DATA . VISCERATIO . INCENDIVM . IN . CÆLIOLO . INSVLÆ . DVÆ . ASSVPTÆ . SOLO . TENVS . ET . ÆDES . QVINQVE . AMBVSTÆ . QVATVOR . DÆMIPHON . ARCHIPIRATA . CAPTVS . A . CN . LICINIO . NERON . LEGATO . IN . CRVCEM . ACTVS . VEXILLVM . RVBREM . IN . ARCE . POSITVM . COS . SACRAMENTO . NOVO . ADJECERVNT . JVVENTVTEM . IN . CAMPO . MARTIO .

TRADUCTION.

La veille des Calendes d'avril (31 mars), les faisceaux étant chez Licinius , les fêtes latines ont été célébrées ; on a sacrifié sur le mont Albain , et il a été fait une distribution de viande. Il y a eu un incendie sur le mont Cæliolus ; deux mai-

sons isolées et cinq autres ont été détruites de fond en comble; quatre maisons ont été brûlées tout autour. Demiphon, chef de pirates, a été pris par Cn. Licinius Néron, lieutenant, et mis en croix. On a mis le drapeau rouge à la citadelle. Les consuls ont fait prêter un nouveau serment aux jeunes gens au champ de Mars.

Voici quelques observations tirées de l'histoire, auxquelles ces journaux peuvent donner lieu.

PREMIER JOURNAL.

Le III^e des calendes d'avril (30 mars), les faisceaux étant chez Æmilius. Dans le journal suivant, qui est du lendemain, il est dit que les faisceaux étoient chez Licinius; en sorte que nous avons ici les deux consuls de cette année, *Æmilius* et *Licinius*. Nous remarquerons d'abord un usage au moins de ce temps là, qui est que les consuls exerçoient leur autorité à Rome alternativement un jour chacun, et que le jour où ils étoient en exercice, les faisceaux consulaires étoient chez eux; ce qui peut-être ne nous consteroit pas d'ailleurs aussi formellement. Valerius-Maximus, liv. 12, dit que les licteurs servoient alternativement de garde à chacun des consuls pendant un mois; mais il ne paroît pas que cet usage ait été constamment observé: le contraire résulte de ce journal; ils sont nommés

chacun de leur seul nom de famille : suivant la coutume d'alors ; l'un étoit patricien et l'autre plébéien. *L. Æmilius Paulus* étoit patricien ; *Caius Licinius Cassus* étoit plébéien ; leur consulat est de l'an de Rome 586, cent soixante-huit ans avant Jésus-Christ. Voilà ce qui résulte des fastes consulaires, et c'est la date précise de ces deux journaux, qui sont d'une grande antiquité : ils parlent des événemens qui ont eu lieu aux époques indiquées : ce sont les bulletins des nouvelles que l'on donna ces deux jours-là à Rome : on doit les regarder encore aujourd'hui avec intérêt ; et pour leur intelligence, il ne sera pas inutile de rapporter ici d'abord ce qui concerne les deux consuls dont il y est fait mention, ainsi que les faits mémorables arrivés pendant leur consulat. Ils furent nommés dans le temps que les Romains faisoient la guerre à Persée, roi de Macédoine. Le peuple romain trouvoit que les généraux qu'il avoit employés les années précédentes avoient mis trop de lenteur à faire la conquête de la Macédoine ; le désir de hâter cette expédition fit jeter les yeux sur *Lucius Æmilius Paulus*, ou Paul-Émile, patricien distingué par sa valeur, sa vertu, sa prudence, et qui avoit déjà été consul treize ans auparavant ; il étoit fils du consul *Æmilius*, qui avoit été tué à la bataille de Cannes, et père du fameux Scipion *Æmilien*,

connu dans la suite sous le nom de second Africain. L'autre consul est Cn. Licinius Crassus, homme d'une probité distinguée, et qui se crut obligé de céder, sans tirer au sort, le commandement de l'armée en Macédoine à son collègue Æmilius. Aussi la prise du roi Persée et la conquête de la Macédoine furent-elles le fruit de cette nomination. Mais suivons les détails des faits contenus dans le premier journal.

Il a plu des pierres dans le champ de Veies ; *lapidibus pluit in Veienti* ; voilà une nouvelle de la vérité de laquelle on pourroit raisonnablement douter ; cependant j'ai de la peine à croire qu'elle soit totalement fautive, puisque nous la voyons ici donnée à la date de l'an et du jour précis : quelque événement a dû donner lieu à cette croyance. Nous avons vu il y a quelques années des pierres même assez grosses tomber de l'atmosphère sur divers points de la France : on conserve à Apt en Provence plusieurs morceaux d'une masse assez considérable qui, en tombant, fit sur le terrain un creux profond : la nature de ces pierres étoit toute particulière. Un pareil phénomène auroit-il eu lieu dans le territoire de Veies à l'époque désignée ? On pourroit attribuer aussi cette nouvelle à une éruption volcanique : cela est d'autant plus vraisemblable, qu'il y a des preuves assez certaines de l'ancienne

existence d'un volcan sur le mont Albain, qui précisément n'étoit pas bien éloigné de la ville de Veies. L'ignorance des causes physiques faisoit regarder ces sortes d'éruptions comme des évènements extraordinaires, et la superstition de ces temps-là les envisageoit comme l'annonce de quelqu'évènement malheureux. Ce qui confirme cette explication, c'est que les anciens historiens qui ont parlé quelquefois de ces pluies de pierres, rapportent encore comme une chose prodigieuse, que le ciel s'est obscurci pendant le jour, comme s'il avoit été nuit : tantôt ils disent qu'on a vu des éclairs et entendu gronder le tonnerre, quoique le temps fût serein et qu'on n'aperçût dans le ciel aucun nuage; ce qui évidemment appartient à la même cause, et qui néanmoins, selon l'opinion alors commune, présageoit aussi quelque grand malheur. En pareil cas, on ordonnoit des sacrifices, et l'on faisoit célébrer des fêtes pendant neuf jours, pour détourner les malheurs dont on se croyoit menacé.

Voici un fait de toute autre nature. Posthumius, tribun du peuple, envoie un messenger au consul, parce qu'il n'a pas voulu ce jour-là assembler le sénat (*quod is, eo die, senatum noluisset cogere*). C'est un des exemples de la rivalité des pouvoirs, qui existoit pour lors à Rome, et de l'opposition continuelle du parti des patriciens avec celui des

plébéiens. Un consul d'une naissance illustre et d'un mérite distingué, *Æmilius*, est cité par un tribun du peuple, parce qu'il n'a pas assemblé ce jour-là le sénat, qu'apparemment il avoit de bonnes raisons pour ne vouloir pas convoquer. Le tribun le cite en jugement, et lui envoie son messenger, ou *viator*. Le pouvoir des tribuns étoit redoutable; c'étoit eux qui étoient chargés de la défense des intérêts du peuple, dont ils avoient toute l'affection; ils pouvoient citer à comparoître devant eux, ou bien en jugement devant le peuple; ils pouvoient même faire arrêter et mettre en prison. Quelque temps après cette époque, et l'an de Rome 602, les tribuns portèrent l'audace jusqu'à ordonner que les deux consuls *L. Lucius Lucullus* et *P. Posthumius Albinus* fussent emprisonnés. Le seul mot de *veto*, je le défends, prononcé par un tribun, suffisoit, non-seulement pour annuler les décrets du sénat, mais encore tout acte préjudiciable au peuple, de quelque tribunal qu'il fût émané; son action, en pareil cas, s'appeloit *intercessio*: ces tribuns n'avoient aucune décoration extérieure; ils n'étoient habillés que comme de simples particuliers, et n'étoient accompagnés que d'un seul serviteur, appelé *viator*; leur personne avoit été déclarée inviolable et sacrée par la même loi qui les avoit établis, et leur ministre, ou *viator*,

participoit à ce privilège. Un de ces ministres ayant été un jour maltraité, cet acte de violence fut suivi des plus grands troubles (1). L'attaque de ce tribun pouvoit être fâcheuse pour Paul-Emile. Il paroît par ce journal qu'on employa pour parer le coup le même expédient qui avoit été mis en usage dans plusieurs autres circonstances ; tous les tribuns n'étant pas également fougueux, on prit le parti d'en gagner un, et de l'engager à se servir de son droit d'*intercession* pour arrêter les suites de cette affaire. En effet, *P. Decimus* ayant mis son *veto*, ou employé son *intercession*, l'accusation contre *Æmilius*, et sa citation, furent mises au néant. *Intercessione P. Decimus trib. pleb. res est sublata.*

Le reste de ce journal concerne une affaire de commerce. *Q. Aufidius*, banquier de l'hôtel de change (*mensarius tabernæ argentariæ*), s'est enfui avec une grosse somme d'argent qu'il a em-

(1) On peut voir à cet égard ce qui s'est passé sous le consulat de *M. Valerius Maximus* et de *Sp. Virginius Tricostus Cælimontanus*, l'an de Rome 298 et l'année suivante. On prétendoit punir de mort celui qui avoit maltraité le *viator* : le sénat, pour assoupir cette affaire, fut obligé d'accorder ce que le peuple demandoit : cependant cet acte de condescendance de sa part ne suffit pas pour rétablir la paix ; les troubles durèrent au moins encore une partie de l'année suivante.

portée (*cum magnâ vi æris alieni*). Il faut entendre par *taberna argentaria*, un hôtel ou une maison de change. Ces maisons étoient ordinairement autour des places publiques. Nous avons un passage de Vitruve qui nous fournit une preuve certaine de cet usage. Vitruve, donnant des règles sur la manière dont les édifices doivent être distribués autour des places publiques (*fora*), dit : *Circum spectacula spatiosiora intercolumnia distribuuntur, circaque in porticibus argentariæ tabernæ, mænianæque superioribus coaxationibus collocentur*(1) *quæ et usum et ad*

(1) Outre les *tabernæ argentariæ*, Vitruve parle encore des *méniènes*, *mænianaque superioribus coaxationibus collocentur*. Les méniènes étoient des tribunes où les personnes privilégiées se plaçoient pour les spectacles publics. Suivant *Festus*, ce fut le censeur *Menius* qui le premier, pour augmenter le nombre des places des spectateurs, fit construire ces sortes de tribunes. Le *Menius* dont il est ici question paroît avoir été C. *Mænius* qui fut consul avec L. *Furius Camillus*, l'an de Rome 416, et qui, ainsi que plusieurs autres, après avoir été consul, peut avoir été nommé censeur. Le privilège d'avoir une tribune particulière peut lui avoir été d'autant plus facilement accordé, qu'il s'étoit illustré dans son consulat, et avoit triomphé avec son collègue des peuples latins qu'ils avoient subjugués. Selon *Asconius Pedianus*, *Menius* ayant vendu sa maison aux consuls *Caton* et *Flaccus*, pour y établir une

vectigalia publica rectè erunt disposita (de *Architecturá*, v. c. 1). Ces hôtels ou maisons de change, servoient pour le commerce de l'argent, l'échange des monnoies, et comme le dit Vitruve, à la perception des impôts. Il paroît, par ce que nous dit notre journal, que ces maisons, pour les distinguer les unes des autres, avoient une

basilique, se réserva une colonne sur laquelle il plaça un toit, et fit construire une tribune pour que lui et ses descendans pussent y voir les combats des gladiateurs. Ces consuls sont M. Portius Caton et L. Valerius Flaccus, dont le consulat est de l'an de Rome 559, cent quatre-vingt-quinze ans avant Jésus-Christ; ce qui, en supposant la vérité de cette histoire, donne pourtant une autre date à l'origine des méniènes, et la place un peu plus tard. Vitruve veut que les places publiques soient entourées de portiques, que par-derrrière soient les maisons d'utilité publique, telles que les hôtels de change, *tabernæ argentariæ*, et que sur les planchers des portiques, *superioribus coaxationibus*, soient placées des tribunes méniènes, *mœniana (ædificia) collocentur*. Je ne dirai pas que les méniènes aient toujours été placées de cette manière; mais Vitruve le vouloit ainsi. Il paroît que ce nom de méniène, qui d'abord peut n'avoir été donné qu'à une seule tribune, l'a été ensuite à plusieurs autres construites à l'imitation de celle-ci; et c'est ce qui nous conste par un passage de Suétone, dans la vie de Caligula, où il suppose évidemment qu'il y avoit plusieurs méniènes, lorsqu'il dit : *Pauci è proximis mœnianis spectabant*.

enseigne; que celle de l'hôtel de change d'Aufidius étoit l'écu cimbrique. L'écu ou bouclier cimbrique ou gaulois étoit petit et rond, et par-là même avoit assez de ressemblance avec une pièce de monnoie. Des banquiers ou argentiers, *argentarii*, formoient une communauté. Il existe encore à Rome, près de l'église Saint-Georges, *in velabro*, un arc de triomphe de marbre blanc, érigé en l'honneur de Septime Sévère, de son fils Caracalla et de l'impératrice Julia, par la communauté des argentiers, qui n'étoient pas précisément ce que nous entendons aujourd'hui par orfèvres, mais trésoriers, négocians et banquiers, et qui par conséquent avoient des moyens suffisans pour faire élever un aussi beau monument. Les maisons d'utilité publique, au moins d'une certaine espèce, portoient assez souvent à Rome le nom de *tabernæ*. L'hôtel des invalides, dans lequel on nourrissoit aux dépens de la république les soldats qui étoient hors de service par leur vieillesse ou leurs blessures, sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui bâtie la basilique de Sainte-Marie, *in tratevere*, s'appeloit *taberna meritoria*. Aufidius fut arrêté, mené à Rome, et plaida lui-même sa cause, *causam dixit*, pardevant le préteur Fonteius Balbus; c'étoit le magistrat qui, dans l'enceinte de la ville, étoit chargé de rendre la justice, et dont la dignité approchoit

beaucoup de la dignité consulaire. Le journal ne nous apprend pas quelles raisons donna Aufidius pour excuser sa fuite; mais comme il fut prouvé qu'il n'avoit rien détourné de cette somme, la sentence du préteur l'obligea seulement à la rendre ou à la verser de nouveau toute entière dans sa caisse, en espèces de cours; c'est ce que signifie cette expression : *in solidum æs totum dissolvere*. Comme il n'est pas fait mention dans ce procès qu'Aufidius eut des associés, le mot *solidum* ne peut pas signifier ici solidarité; mais *solidum* équivaut à ce que nous appelons argent comptant, *in solidum æs totum dissolvere*, c'est-à-dire payer tout en argent comptant. Le *solidus* étoit chez les Romains un pièce d'or dont le poids n'étoit pas partagé ni par la moitié ni par le tiers, *non dimidiato aut trientali*, mais tout entier, comme seroit celui d'une pièce d'or qui peseroit précisément une once.

SECOND JOURNAL.

La veille des calendes d'avril (31 mars), dit le second journal, les faisceaux étant chez Licinius, les fêtes ont été célébrées. Ces fêtes étoient pour les Romains de la plus grande importance. Elles avoient été instituées par Tarquin II, dit le Superbe; ce prince voulant re-

nouvcler le traité qui avoit été fait par Tarquin l'Ancien son aïeul, avec les peuples voisins, unir ensemble les villes latines, et faire de la ville de Rome le chef-lieu de cette réunion, envoya des ambassadeurs à tous les peuples latins, pour leur proposer de faire une nouvelle alliance avec les Romains. Cette proposition ayant été agréée, au moins par le plus grand nombre, le traité fut conclu, et Tarquin fut déclaré général des armées latines. Pour resserrer les liens de cette alliance, et la sceller du sceau de la religion, Tarquin proposa de bâtir un temple commun aux Latins et aux Romains. On choisit pour cet effet une haute montagne au centre même du pays, près des ruines de la ville d'Albè, ce fut le Mont-Albain; le temple y fut bâti et consacré à *Jupiter latialis*, c'est-à-dire, *protecteur des villes latines*. On y tenoit toutes les années les assemblées des villes confédérées au nombre de quarante-sept. Chaque ville y envoyoit son député. Tout devoit être égal entre elles, excepté que le président étoit toujours un Romain. Les députés de ces villes assistoient aux mêmes sacrifices et mangeoient ensemble, comme s'ils n'avoient fait qu'une nation; ils faisoient leurs supplications ou prières en commun, et on y demandoit à Jupiter la conservation et la prospérité de toutes les villes alliées, tant en général

qu'en particulier. Toutes ces villes étoient obligées de concourir à la dépense de cette fête. Il paroît certain qu'on y offroit plusieurs victimes et qu'il y avoit plusieurs autels, sur lesquels on immoloit successivement; mais la principale victime étoit un bœuf ou un taureau, dont chaque ville devoit ensuite recevoir une portion. Telle a été l'origine de ces fêtes qui étoient communes aux Romains et aux Latins, et qu'on appeloit fêtes ou *féries latines*. Tarquin II, que Denis d'Halicarnasse nous représente comme un habile politique, augmenta beaucoup, par cette institution, la puissance et la force de la ville de Rome. Par-là il posa les fondemens de la grandeur future de la république romaine; cette association des villes latines, ayant servi dans la suite aux Romains, plusqu'aucun autre moyen à les rendre maître, d'abord de toute l'Italie, et puis du monde entier. Ces *féries* ne furent lors de leur institution que d'un seul jour, ensuite on y en ajouta un second, puis un troisième, enfin on les prolongea jusqu'au quatrième; mais à proprement parler, ce ne fut là qu'une addition étrangère, parce que la cérémonie de ce quatrième jour ne se faisoit pas sur le Mont-Albain, mais à Rome au Capitole. Si ces fêtes avoient été négligées, on attribuoit à cette négligence tous les malheurs qui arrivoient dans le cours

de l'année. Les cérémonies en devoient être rigoureusement observées; les pontifes en avoient le rituel. La moindre omission à cet égard pouvoit, disoit-on, en empêcher l'effet.

Parmi les fêtes qui se célébroient annuellement chez les Romains, les unes étoient fixées à certains jours et à certains mois de l'année, et à cause de cela, on les appeloit *statæ*, ou *stativæ*, *statives*; d'autres étoient *conceptives* ou *mobiles*, c'est-à-dire, à tel jour que le pontife ou le magistrat jugeoit à propos de déterminer. Les fêtes latines ordinaires étoient conceptives, au moins dans le sens que c'étoit aux consuls romains à les faire publier pour le jour de l'année qu'il avoit jugé à propos de fixer. Suivant donc notre journal, le jour qui avoit été fixé par le consul étant arrivé, les fêtes ou fêtes latines avoient été célébrées, *latinæ celebratæ*. On avoit offert les sacrifices ordinaires sur le Mont-Albain, *sacrificatum in Monte-Albano*; on avoit fait aux villes alliées la distribution de viande usitée, qui, suivant le rit prescrit, devoit se faire en chair crue, et *data visceratio*.

Il y a eu, est-il dit ensuite, un incendie sur le Cœliolus (*incendium in Cœliolo*): la ville de Rome étoit sujette aux incendies; l'histoire nous en fournit beaucoup d'exemples. Le Capitole a été réduit en cendres jusqu'à trois fois, et tou-

jours rebâti, en y conservant les mêmes proportions. Peu d'années avant l'époque de ce journal, et sous le consulat de Q. Lutatius Cerio et de Manlius Torquatus Atticus, l'an de Rome 515, 241 avant J. C., Rome avoit essuyé un terrible incendie. Il commença par la haute ville et se répandit jusqu'à la grande place : un grand nombre de personnes y périt. Rome, selon Tite-Live, perdit plus en un jour qu'elle n'avoit gagné par un grand nombre de victoires ; le feu gagna le temple de Vesta ; le palladium qu'on y conservoit auroit été détruit, si le grand prêtre L. Cæcilius Matellus ne s'étoit jeté au milieu des flammes et ne l'en avoit retiré : il y perdit la vue et eut un bras à demi-brûlé. Le peuple pour récompenser son zèle lui accorda le privilège jusqu'alors sans exemple, de se faire conduire au Sénat dans un char. L'incendie dont il est question dans notre journal ne fut pas aussi considérable : mais il commença de la même manière, c'est-à-dire par la haute ville ; en effet, le Cæliole se trouvoit dans la partie supérieure de Rome, il étoit une suite ou appendice du Mont-Cælius, et a formé pendant long-temps une sorte de faubourg hors de la porte Capène. Le Cælius est une des sept montagnes renfermées dans l'enceinte de Rome ; il est entre les Monts Palatin, Esquilin et Aventin, et d'une

étendue assez considérable. Il fait maintenant partie du quartier appelé les Monts. La porte dite de Saint-Jean (de Latran), a eu autrefois le nom de Cælimontana; elle se trouva à un des bouts du Mont-Cælius; l'autre partie de cette montagne et le Cæliolus, sont aujourd'hui dans la partie orientale du quartier appelé du Capitole. Le Cæliole étoit précisément là où se trouve maintenant la porte Latine, qui est, dit-on, telle encore qu'elle étoit autrefois. On a dit que le Cælius a dû son nom à un général étrurien, qui, du temps de Romulus, mena à Rome les troupes qui étoient sous ses ordres, et fut s'établir sur cette montagne; d'autres attribuent ce nom à un chef étrurien nommé Celés, qui vint porter du secours à Tarquin le Superbe: mais il n'est peut-être pas hors de vraisemblance qu'un général ou prince albain nommé Cælius, se soit établi sur cette montagne, lorsqu'après le combat des Horaces et des Curiaces, la guerre se fut rallumée en les Romains et les Albains, que la ville d'Albe eut été démolie et les habitans transplantés à Rome. Alors les principaux citoyens y furent admis au rang des familles patriciennes, d'autres furent honorés de la dignité de chevalier, et tous sans exception obtinrent le droit de bourgeoisie. Ce qui donneroit quelque poids à cette conjecture, c'est que le chef ou roi d'Albe qui fut la

cause de la rupture entre les deux peuples s'appeloit *Cælius* ou *Clivilius*. Ce n'est pourtant pas celui-ci qui s'est établi sur le Cælius avec ses troupes, puisque l'histoire nous apprend qu'il fut trouvé mort dans sa tente; mais ç'a pu être son fils. Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque le Mont-Cælius a été enfermé dans la ville de Rome, parce qu'une augmentation d'habitans aussi considérable ayant obligé Tullus Hostilius à étendre ainsi de beaucoup les limites de la ville (1). Deux maisons isolées, est-il dit dans ce journal, ont été brûlées par cet incendie, *insulæ duæ* (2); c'est la propre signification du

(1) Lorsque le peuple romain fut devenu beaucoup plus nombreux, et qu'on eut ajouté à la ville les trois montagnes dont j'ai parlé, le mont Cœlius fut destiné aux Albains, que Tullus Hostilius fit transférer à Rome après la destruction d'Albe. Le mont Aventin et le Janicule furent destinés aux Latins qui vinrent s'y établir, lorsque Ancus Martius se fut rendu maître de leur pays. Voyez le *Discours sur les tribus romaines*, par M. Boin-din, tom. I et IV, *Mém. de l'Acad.*

(2) *Insulæ*, dit Calepin, *etiàm dicuntur domus in urbe ab aliis separatae, et vicos undiquè habentes; quod sicut insulæ sunt in mari loca undiquè ambita, undis discreta continenti; ità domus nullis convexæ ædificiis coherentibus insula nominantur Διαλευρος οἰκία (Budec) domus ampla nullis aliis conjuncta Latini insulam vocant.* Voyez Guillaume Robertson,

mot *insulæ*. Ces maisons isolées étoient apparemment des maisons de campagne, ou ce que nous appelons pavillons entourés de jardins. Ces sortes de maisons se trouvant assez souvent dans les faubourgs. Cinq autres maisons faisant partie du bourg, furent aussi brûlées, *et œdes quinque*. Toutes le furent de fonds en comble (*absumtæ solo tenus*), ce qui fait penser qu'elles étoient de bois, étant difficile que des maisons construites en pierre eussent pu être absolument consumées. Quatre autres maisons furent seulement endommagées et brûlées tout autour, *ambustæ*.

Demiphon, chef de pirates, *archipirata*, a été pris par En. Licinius Néron, et mis en croix.

Lexicon græc. Voyez ci-dessus de Montfaucon, *Antiq. expliq.*, tom. III, pag. 92 et suiv., et tom. IV, pag. 251, 270, donne encore une autre interprétation au mot *insulæ*, par rapport aux maisons. « Il y avoit à » Rome deux sortes de maisons, celles du bas peuple, » des marchands et des artisans, qui étoient jointes » ensemble et leur circuit étant isolé, sont comprises » par ce mot *insulæ*; cela n'empêcha pas qu'on appellât » aussi îles celles qui, dans leur contour, comprenoient » des maisons de gens de qualité, qui étoient ou isolées » ou tenoient à d'autres. Cela paroît dans le plan de » Rome, fait sous Sévère, dont les fragmens existent » encore. Dans les mêmes descriptions, les maisons » des gens de qualité s'appellent *domus*. »

C'est ici un exemple de la sévérité du peuple romain envers les pirates. La piraterie a été pendant long-temps en honneur chez les Grecs, ainsi que chez tous les peuples voisins des côtes de la mer : ceux qui parmi eux avoient des vaisseaux, exerçoient un empire presque absolu sur la mer ; ils alloient encore attaquer les villes qui n'avoient pas de murailles, ainsi que les habitations isolées ; ils y enlevoient les subsistances et en emmènoient des captifs ; ils faisoient comme une profession de ce genre de vie, et tiroient vanité de leur supériorité. Les peuples anciens, tels que les Egyptiens et les Syriens, ne se mettoient guère en peine de réprimer ces excès ; mais les Romains ne faisoient aucune grâce à cette espèce de profession : ils ne regardoient pas précisément les pirates comme leurs ennemis, mais comme les ennemis de toutes les nations. Ceux-là seuls, selon Cicéron (1), sont justes ennemis, qui sont membres d'une république, qui ont des lois pour se conduire dans la guerre et dans la paix, un sénat et un trésor public. En conséquence, ils donnoient des ordres à leurs généraux de poursuivre les pirates à outrance, et de ne leur faire aucun quartier. Aussi voyons-nous dans ce journal un chef de pirates traité avec la plus grande

(1) Philip. IV.

sévérité ; ayant été pris par Licinius Néron , alors lieutenant , et probablement parent du consul Licinius ; il est puni du dernier supplice et mis en croix , qui étoit le supplice qu'on ne faisoit souffrir qu'aux personnes viles et aux esclaves. Nous avons dans l'histoire , à une époque assez rapprochée de celle-ci , l'an de Rome 574 , et sous le consulat d'*Ap. Posthumius Albinus* et *C. Calpurnius Piso.* , un autre exemple de la sévérité des Romains envers cette espèce de profession , lorsque nous voyons Gentius , un des rois d'Illyrie , être obligé de venir faire en personne des excuses aux Sénat et demander pardon de sa faute , pour avoir protégé des corsaires qui infestoient la mer adriatique. Le grand Pompée quand il fut chargé de la guerre contre Mithridate , reçut l'ordre de purger les mers des corsaires qui les infestoient , et de les poursuivre sans leur faire aucun quartier. En conséquence , il distribua la mer à ses lieutenans , et garda pour lui-même les côtes de la mer des Gaules. Il donna la chasse à tous ces pirates et rendit aux vaisseaux la liberté d'aller dans toutes les mers sans courir aucun danger. Maître de tous les ports , de tous les golfes qui pouvoient servir à ces brigands de retraite , il les réduisit à lui demander la vie , il l'a leur accorda : mais il les força à renoncer à leur odieuse profession , en les distribuant pour

repeupler des villes désertes, dans des terres éloignées de la mer.

Le drapeau rouge, est-il dit ensuite, a été planté sur la citadelle (*vexillum rubrum in arce positum*). La citadelle, c'est le capitolé qui étoit la principale forteresse de Rome. Il est ici question d'une sorte d'enrôlement qui ne se faisoit guère que dans des cas imprévus ou du moins extraordinaires; on l'appeloit *conjuratio*, *conjurati*, dit Tite - Live (1), *milités sacramento rogati*; le général se rendoit au Capitole, on y dressoit deux étendards, l'un rouge pour les fantassins, et l'autre bleu pour la cavalerie; ensuite le général prononçoit ces mots, *que ceux qui aiment la république se hâtent de me suivre*. Il n'est ici question que du drapeau rouge, en sorte que l'enrôlement de ce jour là ne concernoit que l'infanterie. La guerre que les Romains vouloient faire à outrance au roi Persée paroît y avoir donné occasion. Cet enrôlement fut suivi d'un nouveau serment que les consuls firent prêter aux jeunes gens dans le champ de Mars. (*Coss. sacramento novo adjecerunt juventutem in campo Martio*.) Le serment militaire étoit regardé comme le plus fidèle gardien de la discipline et le plus sûr garant du succès.

(1) Liv. 5, §. 5.

Voici de quelle manière on le faisoit prêter; un soldat choisi dans chaque légion, se mettoit à la tête de sa légion et prononçoit à haute voix la formule du serment; on appelloit ensuite chaque légionnaire par son nom; il s'avançoit et disoit simplement, *et je promets la même chose*. C'étoit ce serment qui constituoit précisément le soldat. Aucun Romain ne pouvoit servir dans l'armée, même en qualité de volontaire, ni tuer un ennemi qu'il ne l'eût prêté. Il étoit si essentiel, que le soldat ne l'avoit fait que pour un temps, et que ce temps étant expiré, il étoit obligé d'en faire un nouveau, et sans cela il ne lui étoit pas permis de combattre. Le fils de Caton le Censeur (M. Porcius), faisant ses premières armes en Macédoine, après avoir été licencié, vouloit continuer son service; son père écrivit au général Pompilius (suivant ce que rapporte Cicéron au premier livre de ses Offices (1)),

(1) *Pompilius imperator tenebat provinciam, in cujus exercitu Catonis filius Tiro militabat. Cum autem Pompilio videretur unam dimittere legionem Catonis quoque filium, qui in eadem legione militabat dimisit; sed cum, amore pugnandi, in exercitu remansisset, Cato ad Pompilium scripsit, ut si eum pateretur in exercitu remanere secundi, eum obligaret militiæ sacramenta: quia, priore amisso, jure eam hostibus; pugnare non poterat; adeò summa erat observatio in bello movendo. Cic. de Off.*

que s'il vouloit le retenir, il falloit qu'il l'engageât par un nouveau serment, parce que le premier ne subsistant pas, il ne pouvoit plus légitimement faire usage de ses armes; on vouloit par cette grande sévérité faire entendre que l'homme n'avoit droit sur la vie d'un autre, s'il ne le recevoit de l'autorité publique. C'est une chose remarquable que le journal dise que les consuls ont fait prêter à la jeunesse un nouveau serment (*sacramento novo adjecerunt juventutem*), ce qui paroît avoir rapport à une nouvelle formule de serment, où l'on ajoutoit à l'ancienne, et qui avoit été introduite il n'y avoit pas long-temps. Selon Tite-Live, jusqu'au temps de la seconde punique, on n'exigeoit des soldats d'autre serment que celui de joindre l'armée à jour marqué, et de ne point se retirer sans permission; mais lorsque les soldats étoient assemblés et partagés en bandes, ils juroient volontairement les uns aux autres de ne point prendre la fuite et de ne point sortir de leurs rangs sinon, pour reprendre leur javelot ou pour en aller chercher un autre, ou bien pour frapper l'ennemi ou pour sauver un citoyen : mais dans la suite, et l'an de Rome 538, quelques mois avant la bataille de Cannes, dans un temps où l'on ne pouvoit trop s'assurer le courage des armées, les tribuns de chaque légion commencèrent à faire prêter juri

diquement et par autorité publique, le serment que les soldats étoient en usage de faire entre eux. C'est là apparemment le nouveau serment dont il est fait mention dans ce journal : la formule n'est rapportée nulle part. Peut-être n'y en avoit-il point de bien déterminée : mais elle étoit en général conforme à ce que les soldats avoient accoutumé de promettre parmi eux. Cependant lorsqu'on s'aperçut que les généraux s'attachoient trop les soldats et les accoutumoient à confondre leurs propres intérêts avec ceux de la patrie (d'où il résultoit que les armées étoient moins à l'état qu'à ceux qui les commandoient), on y ajouta la clause suivante : « Je promets » aussi d'être fidèle au Sénat et au peuple romain, et de ne rien faire au préjudice de la » fidélité qui lui est due. » Ainsi suivant le journal, la jeunesse romaine s'étant assemblée dans cette belle plaine située sur les bords du Tibre, appelée *Champ de Mars*, qui pour lors se trouvoit hors de la ville, et qui a fait autrefois l'admiration de Strabon, comme offrant à l'œil, dit cet auteur, une perspective magnifique, couronnée de tombeaux avec des portiques, plusieurs théâtres, un amphithéâtre, des temples superbes, de beaux mausolées, les cloisons (*septi*), pour assembler les comices : l'élite de la jeunesse romaine promit aux deux consuls, et en leur

nom à la république, obéissance et fidélité. Le printemps étant arrivé, Paul Émile partit pour la Macédoine, défit entièrement Persée à la journée de Pydna, pénétra dans l'intérieur du pays, et soumit en peu de jours toute la Macédoine à la domination romaine. Persée qui d'abord s'étoit réfugié dans l'île de Samothrace, fut fait prisonnier par l'amiral Octavius, et orna ensuite le triomphe du consul romain, avec ses deux fils, sa petite fille et les principaux seigneurs de son royaume.

Du style de ces deux journaux.

Indépendamment des faits assez nombreux mentionnés dans ces journaux, ou avec lesquels ils ont des rapports, ils sont encore curieux par la manière dont ils sont rédigés; ils nous font voir comment les anciens composoient ces sortes d'ouvrages. Les faits y sont racontés simplement, avec brièveté, et sans qu'on se soit permis aucune réflexion; ce qui leur donne beaucoup d'autorité. Le rédacteur paroît ne favoriser aucun parti; il dit simplement les faits tels qu'ils se sont passés. Cette manière de s'en tenir à la simple narration inspire la confiance et plaît au lecteur, à qui elle laisse la liberté de porter sur les événemens qu'on lui met sous les yeux tel jugement

qu'il trouvera à propos. C'est donc la brièveté et la clarté, sans qu'on ait cherché à y donner aucun agrément étranger, qui forme le principal caractère de ces journaux; qualités estimées des gens de goût, et que Cicéron a louées dans les auteurs des ouvrages de cette espèce, lorsqu'il a dit (*de Oratore*): *Non exornatores rerum, sed tantummodò narratores fuerunt.* Le latin dans lequel ces journaux sont écrits mérite d'être observé; ce n'est pas celui des poètes, ni celui des orateurs, pas même celui des historiens; mais c'est le latin commun et vulgaire, dont on se servoit dans la conversation, *sermo communis, usualis, pedestris.* Dans ce langage, on n'employoit que le style le plus simple; on ne cherchoit point à faire des phrases; on n'affectoit pas d'y mettre des inversions: souvent on employoit des expressions dont les auteurs de la bonne latinité ne se sont pas servis; quelquefois on en employoit auxquelles on n'attachoit pas le même sens que les auteurs des bons siècles: non-seulement on mettoit toujours les prépositions devant les noms de lieu, mais souvent encore on les joignoit aux ablatifs absolus que les grammairiens supposent gouvernés par des prépositions ou des verbes sous-entendus. Ces expressions avec la préposition n'ont pourtant rien de contraire aux règles de la grammaire, et sont regardées comme

appartenant à la bonne latinité. Ce latin n'étoit donc pas celui des ouvrages de Cicéron, de Saluste, de Tite-Live, ou des autres auteurs du siècle d'Auguste et de la bonne latinité; c'étoit plutôt celui des auteurs plus anciens, ou de ceux qui, dans des temps plus modernes, ont écrit sur des matières plus communes, comme des traités sur les arts, l'agriculture, l'architecture, etc. Ce latin est d'autant plus curieux, qu'il ne nous en reste plus aujourd'hui que très-peu d'exemples. Cependant on le retrouve, du moins en partie, dans les ouvrages de Varron, de Columelle, de Vitruve, etc.; les dialogues des scènes des poètes tragiques ou comiques, mais plus souvent encore ceux des poètes comiques nous en fournissent des exemples. Cependant, comme le dit Horace, le poète comique s'en écartoit quelquefois, et prenoit un ton plus élevé, *interdùm tamen et vocem comedia tollit*; comme aussi le tragique quittoit quelquefois le ton noble et relevé, et s'abaissoit jusqu'au style commun et vulgaire, *et tragicus plerumque dolet sermone pedestri*. Ce latin commun mérite d'autant plus d'être observé, que c'est celui d'où dérivent la plupart des langues qu'on parle aujourd'hui en Europe, et particulièrement les langues italienne, espagnole et françoise, qui, du moins en grande partie; ont été formées sur le latin: néanmoins les langues mo-

dernes ne dérivent pas précisément de ce langage commun que le peuple parloit à Rome, et dont on usoit dans le discours familier; mais de celui que l'on parloit dans les provinces et les colonies, qui étoit plus altéré, mêlé de beaucoup de termes barbares, et dont les constructions des phrases étoient plus irrégulières. Le langage que le peuple parloit à Rome, quoique commun et vulgaire, étoit pourtant plus pur. Cicéron, qui se plaint que les étrangers qui abordoient de tous côtés dans la ville de Rome, y avoient altéré la pureté du langage, convient qu'en général ceux qui avoient été élevés à Rome du temps de Lælius et de Scipion parloient purement la langue latine. Mais il n'en étoit pas, disoit-il, de même de ceux qui étoient venus du dehors.

Telle donc paroît être l'espèce de latin qu'a employée celui qui a rédigé ces journaux, car ils sont vraisemblablement tous les deux de la même main. En examinant attentivement tous les termes qui y sont employés et la construction des phrases, on verra qu'ils sont conformes aux observations qui viennent d'être faites. Les façons de parler suivantes sont remarquables: *viatorem misit* (est-il dit dans le premier journal en parlant du consul), *quod is, eo die, Senatum noluisset cogere*; ce qui est vraiment une phrase de conversation: et ensuite, en parlant de l'affaire d'Aufidius, *et*

cum liquidum factum esset, eum nulla fecisse detrimenta, etc. ce qui paroît appartenir aux formules judiciaires et au style des tribunaux. La façon de parler suivante est encore remarquable, *in solidum cæs totum dissolvere*, qui paroît tenir au langage des affaires du commerce. Nous avons donc dans ces deux journaux, un exemple assez rare et vraiment curieux du langage commun et ordinaire qu'on parloit à Rome, dans le temps de Lælius et de Scipion, qui est à-peu-près celui où ils ont été composés.

HISTOIRE.

MÉMOIRE *sur l'état du commerce en Provence dans le moyen âge*, lu à la séance publique de l'Académie d'Aix, du 2 mai 1818; par M. A. J. A. FAURIS DE SAINT-VINCENS, Membre de cette Académie et de celle des inscriptions et belles-lettres.

Les anciens auteurs nous ont laissé des détails sur le commerce des Marseillois, dont M. Papon, dans son *Histoire de Provence* (1), a fait un résumé intéressant et exact.

« Ce ne fut (comme le dit notre histoire)
» qu'après la ruine de Carthage que le commerce
» de Marseille acquit de la splendeur; alors il
» fit des progrès rapides : les Romains le favori-
» sèrent dans tous les pays de leur domination,
» persuadés, comme l'évènement le prouva,
» qu'il leur faciliteroit la conquête des Gaules.
» En effet, Marseille les y attira vingt ans après
» l'entière abolition de la province carthagi-
» noise. »

(1) Tom. I, pag. 512 et suivantes, et mieux encore p. 538 et suiv.

M. Papon entre, d'après Strabon, Diodore de Sicile, Justin et Pline, dans des détails curieux sur ce qui faisoit la matière de leur commerce, ainsi que sur les peuples avec lesquels ils commerçoient; les colonies qu'ils établirent dans les Gaules, en Espagne et en Italie, pour en faire leurs entrepôts et leurs comptoirs. Depuis que les successeurs d'Alexandre eurent fait de la ville d'Alexandrie le centre du commerce de l'Europe et de l'Asie, ce fut dans cette ville qu'ils allèrent se pourvoir des matières les plus précieuses.

Lorsque Marseille se fut déclarée pour le parti de Pompée, César la traita avec beaucoup de rigueur; elle se releva néanmoins de cet échec et continua pendant quelque temps encore de tenir un rang distingué par son commerce.

Notre historien présente encore des détails curieux et exacts (tom. 2 , pag. 7) sur l'état du commerce en Provence sous Constantin et ses premiers successeurs; mais lorsqu'il veut parler des temps postérieurs et du moyen âge, il ne présente aucun détail bien circonstancié. Je vais tâcher d'y suppléer, et j'ai, pour m'aider dans ce travail, les mémoires que m'a laissés mon père. J'en ai parlé dans une notice que je lui ai consacrée; j'y ai ajouté quelques recherches nouvelles: j'ai consulté de nouveau le peu d'auteurs

qui parlent du commerce; j'ai puisé dans quelques mémoires particuliers; j'ai consulté surtout les anciens statuts de Marseille, où l'on trouve des détails sur les mœurs et sur les usages : c'a été sur les quatorzième et quizième siècles que j'ai trouvé les matériaux les plus abondans.

Un historien grec du sixième siècle (Agathias) parle de Marseille comme d'une ville qui, de son temps, n'avoit rien perdu de son ancienne splendeur.

Grégoire de Tours (liv. 6 et 7) dit qu'on alloit acheter à Marseille les fruits secs et les vins composés.

Mabillon, dans sa diplomatique, parle d'après des anciens titres (liv. 1, ch. 8) du papier d'Égypte, des parfums, des chevaux d'Espagne, des étoffes de soie, des épiceries, que les Marseillois tiroient des pays étrangers.

Poulin de Lumina, historien de Lyon, a développé le texte d'Agathias cité plus haut. « Au » commencement du neuvième siècle, dit-il, » c'est-à-dire, en 815 et aux années suivantes, » les habitans de Lyon, unis aux Marseillois, » avoient coutume d'aller deux fois l'année à » Alexandrie, d'où ils rapportoient les épiceries » de l'Inde et les parfums de l'Arabie. Une partie » de ces marchandises étoit déposée à Marseille » pour être vendue en France ou en Espagne;

» une autre partie, plus considérable, remontoit
 » le Rhône et la Saône : on les embarquoit en-
 » suite sur la Moselle, qui les distribuoit par le
 » Rhin, le Mein et le Nekar jusqu'aux extré-
 » mités de l'Allemagne.»

Épiceries.

Dans tous les temps, le commerce des épiceries a produit des fortunes considérables à plusieurs négocians marseillois. C'est ce que développe très-bien Etienne Bertrand, jurisconsulte d'Avignon du quinzième siècle, dans une consultation qui commence par cette phrase : *Multi in hoc sæclo (decimo quinto) et præteritis temporibus*, dit-il, *aromatorii insignes et divitiis affluentes.*

Les statuts de cette ville, rédigés en 1253, font entendre que les droits d'entrée sur le poivre, la canelle et le gérofle étoient considérables. Il y est dit que sur ces droits d'entrée les consuls étoient obligés de donner tous les ans aux communautés religieuses une certaine quantité d'épiceries : tous les citoyens en faisoient un usage journalier.

Ne soyons pas surpris de la grande consommation qu'en faisoient même les religieux : les épiceries étoient souvent prises comme remèdes ; elles servoient ensuite à relever le goût des viandes ;

et dès le onzième siècle, Pierre Damien, parlant du luxe de la table des cardinaux et des évêques, dit que leurs tables étoient couvertes de pyramides de viandes, relevées de toutes les épicerics de l'Inde. Comme nos pères aimoient les alimens forts, et que ceux qu'ils mangeoient ordinairement étoient d'une digestion difficile, ils croyoient que leurs estomacs avoient besoin d'être aidés par des stimulans. Saint-Thomas appelle *electuaria*, non-seulement les liqueurs chaudes et digestives, mais encore les conserves faites avec des épicerics.

Pour rendre ces aromates plus agréables au goût et plus forts encore, nos pères les enveloppèrent de sucre, dès que le sucre fut connu. J'ai lu une lettre qu'un chartreux de Montrieux, frère de Pétrarque, écrivoit à son frère en 1348; il dit que du poivre et de la canelle mêlés avec du sucre, *saccaro mixtæ*, peuvent garantir des maladies contagieuses.

Sucre.

Le sucre étoit donc aussi un objet de commerce pour les Marseillois; ils le tiroient d'Alexandrie, comme les épicerics. Un état de dépense de la cour du pape Jean XXII, qui résidoit à Avignon, nous apprend que les officiers de ce pape en firent venir de Marseille à Avignon vingt

livres, pour le prix de cinq florins d'or, ce qui fait environ 45 fr., monnaie actuelle.

On voit, dans les comptes rendus par le trésorier d'Humbert, dernier dauphin de Viennois, que douze livres de sucre blanc furent payées, en 1555, onze tarins, ce qui fait un peu moins de deux florins d'or, c'est-à-dire, environ 17 fr., monnaie actuelle; il entroit six tarins au florin, et cinq florins à l'once d'or.

On faisoit en Provence une grande consommation de sucre dans le quinzième siècle; et lors du tournois que le roi René donna à Tarascon, ce prince fit porter aux dames, pour leur collation, du vin et ce que l'on appeloit *species*, c'est-à-dire, des conserves ou confitures, faites avec des épices et du sucre. Gerson nous a donné l'interprétation de ce mot *species*, terme latin du moyen âge.

On employoit le sucre dans les remèdes. Le médecin Mérindol, que l'on a appelé *Hippocrates aquensis*, dit que le sucre, employé dans les remèdes, fortifie l'estomac, au lieu que le miel le surcharge, parce qu'il est pesant et qu'il l'affoiblit, *debilitat stomachum*. « Aussi, ajoute-t-il, s'en sert-on dans la médecine depuis fort long-temps. » Merindol écrivoit en 1620.

L'opinion la plus commune est que les anciens n'avoient connu le sucre que comme un sirop

provenant d'une espèce de canne qu'ils appelloient *canna dulcis*, et qu'ils ignoroient l'art de blanchir et de durcir ce sirop par la cuisson. Albert d'Aix, que l'on dit avoir été sacristain dans notre cathédrale, parle, dans son histoire de la première croisade, du sucre que les croisés trouvèrent aux environs de Tripoli: ils l'appellent *Zucra*. Cet auteur rapporte en détail la manière dont les habitans du pays cultivent les cannes à sucre, et en expriment le suc, qu'ils mettent ensuite dans des vases, pour lui donner le temps de se durcir.

« Lorsqu'il a pris quelque consistance, il a la » forme d'un sel blanc : les habitans du pays » l'étendent alors sur du pain, ou le fondent dans » l'eau, et il devient un remède fort agréable; » il est meilleur au goût et plus salutaire que le » miel. Albert ajoute qu'on croit que c'est-là le » miel dont goûta Jonathas. »

Les croisés transportèrent les cannes à sucre en Sicile; elles furent ensuite cultivées dans les parties les plus méridionales de l'Espagne, d'où elles passèrent dans l'île de Madère, et ensuite en Amérique.

Les Marseillois ont fait venir du sucre du levant jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Ce fait résulte d'une lettre de Peiresc (à Doni, savant Italien), du mois d'août 1629. « Les sucres

» du levant, dit-il, valoient mieux que ceux que
 » nous avons aujourd'hui. »

Dans le quinzième siècle, on fit des tentatives pour le cultiver en Provence. Pierre de Quiqueran, évêque de Senés, le dit ainsi dans le traité qu'il a fait avant le milieu du seizième siècle, sur l'éloge de cette province, *de Laudibus Provinciæ*. Il ajoute que dans le moment où il compose son ouvrage, il y a des cannes à sucre à Hyères depuis deux ans, et qu'on attend la troisième année pour en faire la récolte.

Soie.

La soie étoit un objet de commerce pour les Marseillois dans les douzième et treizième siècles, quoique les lois somptuaires eussent défendu les habits de soie dans la plupart des états de l'Europe, et que ces lois fussent en vigueur à Marseille (puisqu'il n'y étoit permis aux nouvelles mariées de porter de la soie qu'aux garnitures de leurs manteaux, *in infroidurâ pallii*). Cependant les femmes y avoient, dès le treizième siècle des robes de soie. Les statuts de Marseille de 1255 (lib. 2, cap. 58) fixèrent à cinq sous le prix de la façon d'une robe de soie de femme, *pro vestibus Dominæ sericis quinque solidos*.

On ne connoît pas précisément l'époque où l'on a commencé à faire de la soie en Provence :

il y en avoit certainement avant le quatorzième siècle. Il est dit dans les comptes du domaine de la sénéchaussée de Beaucaire, à la date de 1545, que le sénéchal fit partir un exprès de Nîmes le 1^{er} juillet 1545, pour aller porter à Paris douze livres de *soie de Provence*, de douze couleurs différentes, achetées à Montpellier (1) pour la Reine : elles avoient coûté soixante-seize sous tournois la livre. Les papes d'Avignon firent venir des fabricans de Gênes qui y établirent des fabriques de damas. Mais ces fabriques ne durèrent pas long-temps, et il n'en existoit plus dans le quinzième siècle. Pendant que la soie étoit très-rare en France, le luxe et la richesse des villes commerçantes d'Italie en faisoient un habillement commun pour les hommes dès le siècle précédent.

Jean de Musso, qui nous a tracé le tableau des mœurs de Plaisance, sa patrie, dans le quatorzième siècle, dit que les robes des femmes et les capuchons des hommes étoient la plupart de velours, et d'une ampleur démesurée, tous garnis d'or et de perles. On fit à Gênes une procession, vers le milieu du quinzième siècle, où on vit jusqu'à mille personnes en habit de soie.

(1) *Hist. du Langued.*, tom. 4, p. 519.

Pelleteries.

Je trouve encore qu'on a fait à Marseille, dans le moyen âge, un commerce considérable de pelleteries. Cette espèce de commerce, ainsi que l'emploi des fourrures sur les habits, sont de toute antiquité. Les bas-reliefs et les vases grecs nous représentent les Amazones vêtues de peaux; et, suivant quelques auteurs, l'expédition des Argonautes, pour l'enlèvement de la toison d'or, est une allégorie du commerce des pelleteries qui se faisoit alors en Colchide, où les peaux étoient apportées de l'Ibérie.

Sous l'empire romain, les pelleteries venoient de l'Inde et de la Parthie : et les lois romaines appeloient *parthiarii* ceux qui faisoient ce commerce. On trouve chez un de nos plus anciens jurisconsultes, Accurse Marinier, d'Avignon, qui fut un des principaux magistrats de notre parlement, après sa création, une consultation pour Jean-Baptiste Marinier, son parent, établi à Marseille, qu'il appelle *nobilis mercator pelletarius sêu parthiarius*.

Les peaux ou fourrures étoient depuis longtemps un objet de luxe en France, en Angleterre et en Allemagne. On y fourroit les chappes, les manteaux et les cottes d'armes; et dès les premières croisades, plusieurs familles mirent l'her-

mine et le vair dans leurs armoiries. Les monumens du treizième siècle, tels que les tombeaux, les vitraux des églises et les vignettes des manuscrits, nous prouvent que les rois, les princes, les seigneurs, ainsi que les docteurs de toutes les facultés en étoient parés. On assure que Charlemagne étoit vêtu ordinairement d'une peau de mouton ou d'agneau, préparée, dont il mettoit le poil en-dedans pendant l'hiver. Cependant les monumens de la monarchie française ne nous représentent point ce prince ainsi vêtu; mais la planche 16 du premier volume de Don de Montfaucon nous donne des prêtres du temps de Charles-le-Chauve, qui ont leur chasuble ou leur camail bordé d'une fourrure blanche. Les fourrures les plus précieuses, telles que le vair, ne furent employées plus communément que dans les temps postérieurs.

Les princes de la famille de Louis-le-Jeune, et ceux de la famille de Philippe-Auguste, ont des manteaux fourrés de vair, et les statues de Saint-Louis lui donnent un manteau fourré d'hermine. Un ancien vitreau de Notre-Dame-de-Grâce à Saint-Sauveur, à moitié détruit, représentoit Charles II, dit le Boiteux, et son fils Robert, avec des manteaux bordés d'hermine; *in habitu herminicæ pellibus ornatæ*, dit une ancienne description de cette chapelle, de 1400.

Les peaux d'hermine étoient connues à Marseille sous le nom d'hermelie et d'hermenie : l'Arménie, dont elles venoient, étoit alors nommée *Hermenia*. Les Marseillois en firent venir aussi de Bretagne, dans le quatorzième siècle. Ces animaux avoient multiplié dans cette province, et les ducs de Bretagne en composèrent leurs armoiries. Dans le quinzième siècle, les habits de cérémonie des personnes considérables de notre province étoient ornés de pelleteries. On peut voir les médaillons qui furent frappés en l'honneur de Jean de Matheron, qui fut ministre sous nos derniers comtes, et ambassadeur à Rome sous Charles VIII. On peut consulter le Missel, manuscrit de J. des Martins, chancelier du roi René. Les portraits de René le représentent toujours avec le col enveloppé d'une fourrure; souvent son habit est doublé d'hermine, quelquefois de martre ou d'une peau plus ou moins obscure.

Verreries.

Le quinzième siècle fut l'époque où les verreries furent établies en Provence. Le roi René chercha à donner au commerce du verre toute l'étendue possible. Il commença par établir des verreries à deux lieues d'Apt, près de l'abbaye de Valsainte et du village de Goult; il fit venir des verriers du haut Dauphiné, et il se plaisoit

à les voir travailler. Il existe près de Goult une maison que l'on nomme encore la Verrerie, quoiqu'on n'y travaille plus depuis long-temps. Dans cette maison est une chambre appelée la chambre du roi René. Ce prince accorda beaucoup de privilèges à ces premiers ouvriers; il affranchit de toutes tailles et impositions les biens qu'ils pourroient acquérir, jusqu'à une certaine quantité. Les premiers verriers venus en Provence portoient le nom de Ferré ou Ferry (1). Cette famille s'est fort étendue et a possédé pendant long-temps toutes les verreries.

Le verre de Provence eut bientôt un grand débit. J'ai dit, dans un mémoire sur l'état des arts dans le quinzième siècle; que de bons peintres furent occupés à orner les vitraux de couleurs très-vives et très-variées; ils perfectionnèrent cet art déjà pratiqué en France, et même en Provence dès le onzième siècle (2).

(1) Nicolas du Fer, fameux géographe, étoit issu de cette famille; il avoit francisé son nom; car on sait que *ferris*, en provençal, est le même nom que *fer* en français.

(2) Dès le temps de Charles-le-Chauve, et même sous Charlemagne, il y a eu des vitraux peints dans les églises: c'étoit un travail grossièrement fait. Dans les quinzième et seizième siècles, quelques peintres marseillois, entre autres le frère Guillaume, dominicain, portèrent cet art à sa plus grande perfection. Guillaume embellit les principales églises d'Italie et de Provence.

On sait que le verre ne fut employé aux fenêtres que bien tard. Chez les Grecs et les Romains, les morceaux de verre dont les chambres des anciens étoient ornées n'étoient que des plaques qu'on appliquoit contre les murailles ; *pauper* (dit Sénèque) *sibi videtur nisi vitro absconditur camera* : et Saumaise, qui a prétendu que Saint-Jérôme avoit parlé des fenêtres de verre, a été contredit par des auteurs plus récents, qui l'ont défié de rapporter aucun passage qui y soit relatif. Nous n'avons pas, sur l'emploi du verre pour les fenêtres en France, d'autorité plus ancienne que celle de Grégoire de Tours et du poète Fortunat, en faisant la description de quelques églises.

Dans le huitième siècle, les Anglois firent venir de France des verriers pour arranger les fenêtres de leurs églises(1).

(1) *Misit legatorios in Galliam, qui, vitrifactores, artifices, videlicet Britanniis ea tenens incognitos ad cancellandos ecclesiæ porticus, et cœnaculorum ejus fenestras, abducerent.* BEDE, lib. I, cap. 5, de *Wersmenstherensi Monasterio*. — L'usage du plomb n'étoit pas connu pour les vitrages : on posoit, dans ces premiers temps, des morceaux de verre sur des châssis de bois, en donnant différentes formes aux compartimens qui devoient contenir les verres. J'ai cru reconnoître la forme de ces très-anciennes fenêtres dans une peinture sur bois de l'ancienne cathédrale de Digne, abandonnée

Avant le quinzisième siècle, on n'employoit en Provence le verre aux fenêtres des maisons qu'en petite quantité. Les fenêtres étoient très-relevées; et, quoiqu'elles fussent très-grandes, il n'y avoit pas de verres partout; le reste étoit en volets de bois. René fit faire dans son palais de grands vitraux. Les comptes de la dépense de ce prince, déposés à la Chambre des Comptes d'Aix, attestent qu'il employa cent florins à acheter des verres moult bien variolés et bien peints, pour les envoyer à Paris au Roi de France Louis XI, son neveu, et qu'il prit ces verres à la verrerie de Goult. On conserve dans quelques cabinets des verres à boire qui ont servi au roi René; ils sont montés sur un pied de six à sept pouces de hauteur.

dans le quinzisième siècle. Ce tableau, dont le derrière étoit piqué des vers, représentoit deux prêtres en tunique, à genoux devant un autel très-petit : derrière l'autel étoit une grande fenêtre ronde par le haut, et de bois; elle étoit percée de trous inégaux de forme ronde et carrée. Les compartimens du haut de la fenêtre formoient une croix grecque, avec des espèces de trèfles dans les angles de la croix. Cette fenêtre m'a fait penser qu'elle ne consistoit qu'en planches percées de trous propres à y placer les verres. Dans le douzième siècle, on employoit le plomb aux fenêtres. On voyoit encore, il y a quelques années, plusieurs des vitraux que l'abbé Suger fit faire dans l'église du monastère de Saint-Denis.

Le vase en est extrêmement haut, et peut contenir une demi-pinte de vin. J'en connois un entre autres dans le cabinet Fabri Borrilly à Aix, dans le fond duquel étoit peinte Sainte-Magdeleine aux pieds du Sauveur, qui étoit debout sur les parois; on lisoit sur les bords ces vers écrits en lettres gothiques d'or :

Qui bien boira

Dieu verra.

Qui boira tout d'une haleine,

Verra Dieu et la Magdeleine.

Il y avoit à Marseille des magasins de verreries où l'on se pourvoyoit de plusieurs provinces voisines, et d'où l'on en transportoit une grande quantité en Espagne, et une moins grande quantité dans le levant.

Savon.

Il y a lieu de penser que le savon a été, de tous les temps, un objet de commerce pour les Marseillois, puisque les Gaulois ont été les premiers qui l'ont fabriqué. Les anciens en faisoient beaucoup moins d'usage que nous : ils l'employoient dans la médecine, et surtout pour changer la couleur des cheveux; *cepo Galliarum*, dit Pline (1), *hoc inventum rutillandis capillis*.

(1) Lib. 28, cap. 12. Item Martial., lib. 14, epig. 27.

« Les Gaulois, dit Aritœe, ont une infinité de
 » remèdes dans les maladies de la peau, nommées
 » *elephantiasis* ; ils emploient de petites boules
 » de nitre dont on blanchit le linge. Il n'y a rien
 » de mieux que de s'en frotter le corps dans le
 » bain. » La fabrication du savon a été perfec-
 tionnée dans ces derniers temps. Pline nous ap-
 prend qu'on le faisoit avec du suif et des cendres
 de bois de hêtre. C'est à cause de cela que plu-
 sieurs auteurs l'ont appelé *unguentum cineris* (1).
 Dans les septième et huitième siècles, on ajoutoit
 seulement de la chaux aux cendres. Ce n'est que
 depuis cette époque qu'à la place du suif on y
 a fait entrer de l'huile d'olive. Depuis que l'usage
 du linge est devenu plus commun, on a fait un
 très-grand usage du savon, et il est alors devenu
 un objet important de commerce. Mais Venise
 ayant, dans le quinzième siècle, pris l'ascendant
 pour le commerce, elle fit alors la principale
 fourniture du savon, surtout dans le levant. Ce
 n'a été que dans le dix-septième siècle qu'a été
 bâtie à Marseille cette immense quantité de fa-
 briques de savon qui a subsisté de nos jours.

(1) Valer. Max., lib. 2, cap. 1. — Tertull., *ad uxorem*, lib. 2, cap. 8. — Gallien, *de virib. simp. med. ad Paternum* (livre composé par un Arabe).

Cuir, Peaux, Tanneurs.

Le commerce des cuirs et des peaux préparées est bien différent de celui des pelleteries et des fourrures dont nous avons parlé; il a toujours été fort cultivé à Marseille (1). Un quartier de la ville assez étendu étoit destiné aux fabriques des tanneries, sur lesquelles l'administration publique veilloit avec soin. Cette espèce de fabrication et de commerce étoit si fort en vogue, que dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles une partie des consuls ou échevins étoit choisie presque constamment dans la classe des fabricans en tannerie. La ville leur avoit des obligations : ils avoient fait dériver à Marseille, et à leurs frais, d'abord pour leurs fabriques, et ensuite pour l'utilité publique, les eaux de la rivière d'Uveaune. La communauté les aida dans leur entreprise ; mais ils firent les premières dépenses. Ce n'étoit pas dans le levant que les Marseillois exportoient leurs peaux préparées; mais ils en fournissoient à toutes les côtes de la Méditerranée, et surtout à l'Espagne et à l'Italie. Cette branche de commerce, qui procuroit à Marseille des profits très-considérables, a cessé absolument vers l'année 1760, par les impôts qui ont été mis sur les cuirs.

(1) Statuts, liv. 1, ch. 38; l. 2, c. 41; l. 3, c. 12.

Poissons salés.

On sait combien les poissons salés des environs de Marseille étoient recherchés des Romains. Ces préparations avoient surtout pour objet le thon et la sardine.

Le *garum* et le *muria* (1), qui sont les noms qu'ils donnoient à la saumure de ces poissons, étoient pour eux le mets le plus délicat. Pline (lib. 32, cap. 8) dit qu'à l'exception des parfums, il n'y avoit pas de liqueur qui fût aussi cher et qui fît autant de réputation au pays d'où elle étoit tirée.

Sardines, Thons.

Le commerce des poissons salés a toujours été florissant à Marseille : on y fait encore celui des sardines salées. La pêche du thon y étoit bien plus abondante dans les siècles précédens qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'auteur du traité de *Laudibus Provinciæ*, pag. 59, dit qu'en un jour on y pêcha huit mille thons. Les causes physiques qui éloignent aujourd'hui ces poissons des côtes de Provence, et qui contribuent à rendre les pêches

(1) *Muria* étoit la saumure du thon. Martial le dit expressément dans l'épigramme 103 du 13^e livre : *Antipolitani fateor sum filia thunni*. Furnèbe, dans ses notes sur Martial, dit : *Muria thunni sale conditi*.

moins abondantes, ont été expliquées dans un mémoire qui fait partie des recueils de l'Académie de Marseille, année 1760.

Quelques réflexions vont suivre l'énumération des marchandises sur lesquelles portoit le commerce des Marseillois.

Malgré les obstacles et la concurrence qu'ils ont éprouvés de la part des autres nations pour le commerce du levant, ils ont toujours continué ce commerce d'une manière plus ou moins considérable. Les croisades leur fournirent les moyens de l'activer, et le passage des croisés leur procura des profits immenses. Aussi firent-ils les réglemens les plus sages pour pourvoir à la sûreté et, autant qu'il étoit possible, à la commodité des passagers. Tous les ans il y avoit deux embarquemens généraux; l'un au mois de mars, l'autre au mois d'août (1). La communauté nommoit trois officiers qu'on appelloit *observatores passagii*, qui devoient régler tout ce qui étoit nécessaire pour l'emplacement des hommes, des chevaux, les vivres et tout ce qui avoit trait à la sûreté du passage et au bien-être des passagers.

Dans le même temps, les rois de Jérusalem, de Chypre et les autres princes chrétiens, après leurs conquêtes, accordèrent aux Marseillois

(1) Stat., liv. 1, ch. 34; l. 4, c. 24-35.

divers privilèges : ils les exemptèrent de tous les droits imposés sur les marchandises : ils leur donnèrent une église, un four et une rue en propriété à Jérusalem , à Acre et à Chypre. Une semblable concession que les empereurs de Constantinople avoient faite aux Génois , dans le faubourg de Péra, avoit été la principale cause du degré de splendeur où ceux-ci avoient porté leur commerce.

Après que les croisades eurent cessé, le commerce essaya quelque diminution pour les Marseillois ; mais les pèlerinages à la Terre-Sainte, qui continuèrent en Europe, furent un objet de gain pour eux. Les pèlerinages se soutinrent avec beaucoup de ferveur jusqu'à la fin du seizième siècle. La plupart des pèlerins s'embarquoient à Marseille, et il y en avoit toujours un grand nombre. Les plus dévots faisoient eux-mêmes le voyage de Jérusalem ; les princes et les gens riches, moins fervens, y envoioient un ou plusieurs pèlerins à leurs dépens. On en voit un exemple dans la vie du roi René, qui chargea ses héritiers d'envoyer au Saint-Sépulcre un homme à sa place, pour remplir un vœu qu'il avoit fait, et de lui donner pour son voyage trois mille ducats.

Brantôme, dans ses Mémoires, nous a conservé un trait assez bizarre de la dévotion de la

reine Catherine de Médicis, qui envoya à ses frais un pèlerin à Jérusalem, avec la condition de faire, lorsqu'il seroit débarqué, trois pas en avant et un arrière.

On doit regarder comme une des causes qui contribuèrent à soutenir le commerce de Marseille, dans le treizième siècle et les suivans, l'opinion où l'on étoit que les nobles pouvoient faire des actes de commerce sans déroger. Je pourrois en citer un grand nombre d'exemples. La famille de Montoliu, qui tient à la plus ancienne chevalerie, a joint, dans les actes qu'elle a passés dans le quinzième siècle et au commencement du suivant, la qualité de *noble* à celle de marchand. Dans les quatorzième et quinzième siècles, la maison de Candole, qui étoit tout-à-la-fois noble et adonnée au commerce, qui prenoit les qualités de *nobiles* et de *mercatores*, possédoit onze fiefs considérables (1).

Il y a plusieurs exemples de personnes qui,

(1) On peut consulter un ouvrage intéressant imprimé à Marseille en 1671, intitulé *Discours sur le négoce des gentilshommes de la ville de Marseille, et sur la qualité de nobles marchands qu'ils prenoient il y a cent ans*, adressé au Roi, par M. Marchette, prêtre de Marseille, en 71 pages. Cette brochure est devenue très-rare.

pendant le règne de René, après avoir été ennoblies, ont continué de prendre la qualité de marchand, et le prince qui les avoit ennoblis leur donnoit le titre de *vir nobilis mercator*.

Plusieurs familles qui, possédant déjà des fortunes considérables, entroient dans le commerce (les maisons de Montolieu et de Candole en sont des exemples) et contribuoient à ce qu'il eût plus de splendeur.

Les Juifs et les Grecs, établis à Marseille et à Arles, donnoient, pendant le moyen âge, de l'activité au commerce des étoffes du levant et des pelleteries, non-seulement par Constantinople, mais par Pise et par Venise, qui étoient des entrepôts bien fournis où abordoient tous les peuples du monde.

*(Pisa) paganis, Turcis, libycis quoque Parthis,
Sordida Chaldæi sua lustrant littora tetri.*

La cire, si nécessaire dans le moyen âge, où les bois couvroient une partie de la Provence, et où les oliviers étoient peu soignés, fut une branche considérable de commerce, que les Juifs faisoient presque exclusivement. Ils en apportoient eux-mêmes d'Italie, et faisoient préparer celle que produisoit la Provence. Ils vendirent, pour les funérailles de Saint-Louis, évêque de Toulouse, qui furent faites à Marseille, cent cierges du poids de dix livres chacun. Lorsqu'on leur cédoit

quelqu'immeuble, il étoit ordinaire que le bailleur imposoit une cense ou en cire ou en poivre; ce qui prouve, ainsi que le dit le P. Bougerel(1), qu'ils étoient la plupart épiciers. Les Juifs étoient quelquefois associés, dans leur commerce, à des négocians ordinaires, pour des ventes d'étoffes et de draps. J'en ai vu une preuve dans un acte passé à Marseille, au mois d'avril 1494, quelques années avant l'époque à laquelle Louis XII voulut chasser les Juifs de Provence. M. de Nicolaï, de l'Académie des belles-lettres, a communiqué cet acte à mon père.

Jean Napolon, négociant de Marseille (dont les descendans ont constamment occupé avec honneur les premières places municipales), et Salomon, de Nevers, Juif et marchand, *Judæus et mercator*, vendent à l'église primatiale de Lyon, *nobili et primatiali ecclesie Sancti Joannis Lugdunensis*, quatre pièces d'étoffes de soie et or, pour le prix de cent florins d'or.

La quittance est à la suite de l'acte; elle est écrite en françois de ce temps-là, sans doute pour que l'extrait en fût envoyé au chapitre de Lyon.

« Jeu Jehan Napoloun, marchand de ceste

(1) *Mémoire sur les Juifs de Provence*, par le P. Bougerel, inséré dans les *Mélanges* du P. Des Molets, intitulés *Mémoires de Littérature*.

» cioutad de Marseille, et Jeu Salomon de Ni-
 » vers, Jusif de la cioutad de Tarascon, asture
 » à Marseille, avons repsus de mondit sire
 » Claude Gaste, chanoine de l'église de Saint-
 » Jehan de Lyon, la somme de cent florins,
 » pour les quatre pièces d'étoffes ouvrées et ba-
 » riolées en couleurs diverses d'or et de soie,
 » que lui avons besouté pour la susdite gleise.
 » Fait à Marseille le 14 mai 1594. »

J'ai rapporté les évènements et les circonstances les plus favorables au commerce des Marseillois dans le moyen âge.

Je dois parler des causes qui ont empêché que ce commerce fût aussi florissant que leur activité sembloit le leur promettre.

Les guerres malheureuses que les comtes de Provence de la seconde maison d'Anjou soutinrent, après la mort de la reine Jeanne, pour recouvrer le Royaume de Naples, épuisèrent la Provence d'hommes et d'argent. Marseille souffrit principalement dans ces circonstances. En 1421, pendant que Louis III étoit à Naples, les Marseillois adressèrent à sa mère, la Reine Régente Yoland d'Arragon, des remontrances, dans lesquelles ils exposoient que leur ville étoit dépeuplée et presque détruite par les fléaux de la guerre et de la peste.

En 1425, Alphonse, roi d'Arragon, la prit

d'assaut ; ses troupes la pillèrent pendant trois jours , et y mirent ensuite le feu. Une bulle de Martin V , de l'an 1427 , dit que le nombre des maisons brûlées , en cette occasion , monta à quatre mille. Il étoit bien difficile que , dans des circonstances aussi malheureuses , le commerce de Marseille pût répondre aux efforts de ses habitans.

Mais ce qui leur portoit un plus grand préjudice , c'étoit sans doute l'état florissant où se trouvoient alors plusieurs états et villes commerçantes d'Italie. Les Vénitiens avoient toujours fait de grands efforts pour empêcher les autres nations de faire le commerce du levant ; et la prise de Constantinople par les croisés , au commencement du treizième siècle , leur en assura la possession presque exclusive. Ils s'y maintinrent pendant tout l'espace de temps que régnèrent les empereurs latins : du moins les autres peuples étoient-ils alors réduits à se pourvoir des marchandises de l'Inde , par la voie de l'Égypte.

Le rétablissement des empereurs grecs porta un coup fatal aux Vénitiens. Les Génois , qui avoient contribué à l'expulsion des Latins , s'emparèrent de tout le commerce de Constantinople. Les Palæologues accordèrent à ceux-ci de grands privilèges , dont ils usèrent d'une manière oppressive. Les historiens grecs du quatorzième

siècle parlent avec détails de leurs vexations. Nicéphore Grégoras, qui écrivoit en 1340, dit que les Génois poussèrent le délire jusqu'à former le projet d'établir une taxe sur tous les vaisseaux qui passeroient par le Bosphore.

Cet état florissant et oppressif des Génois dura jusqu'à la décadence de l'empire de Constantinople. La prise de cette ville par les Turcs ruina entièrement leur commerce, qui ne s'est plus relevé depuis. Ils perdirent même des possessions importantes qu'ils avoient en Crimée et sur les bords de la mer Noire, que les armes victorieuses de Mahomet II leur enlevèrent. Alors les Vénitiens reprirent leur premier ascendant : ils n'avoient cependant jamais cessé de faire le commerce des marchandises de l'Inde. Ils alloient se pourvoir de ces marchandises à Alexandrie, et ils les répandoient ensuite dans toute l'Europe. La sagesse de ceux qui présidoient à leur gouvernement veilloit sans cesse à favoriser et à étendre cette activité. Pour prévenir les scrupules que l'on avoit alors à former des liaisons avec les infidèles, ils avoient obtenu des papes la permission d'équiper tous les ans un certain nombre de vaisseaux pour aller commercer dans les ports de Syrie et d'Egypte.

Aussitôt après que les Génois eurent perdu leur prépondérance, les Vénitiens redoublèrent

d'activité, et mirent à profit les moyens multipliés qui s'offroient à eux pour étendre partout leur commerce. Ce fut dans le quinzième siècle que ces sages républicains acquirent des richesses immenses. Le commerce les éleva à un tel degré de splendeur et de puissance, que l'envie de tous les rois de l'Europe fut excitée contre eux : elle donna lieu à la ligue de Cambrai, qui faillit causer la ruine de cette république (1).

Les autres peuples commerçans de l'Europe

(1) Le Doge Mocénigo a laissé, dans un discours qu'il fit au sénat, une idée de l'état florissant de la république dans ces temps de prospérité. « Venise, dit-il, » envoie tous les ans à l'étranger un fonds de dix millions de ducats. Nous gagnons, par le seul fret, deux millions, et une pareille somme sur le trafic des marchandises. Nous avons trois cents navires du port de dix à deux cents tonneaux, qui emploient dix-sept mille matelots; trois cents gros vaisseaux qui occupent huit mille; et quarante-cinq galères sur lesquelles il y en a onze mille. Tous les ans nous envoyons cinq cent mille ducats en terre ferme et autant dans les villes maritimes : le surplus reste en pur gain à Venise. Tous les ans, vous tirez de Florence seize mille pièces de draps très-fins, que vous vendez à Naples, en Sicile et dans toutes les échelles du levant. Votre change sur Florence est de trois cent mille ducats par an : en un mot, tout l'univers est à profit pour vous. »

firent des efforts pour partager avec les Vénitiens ce commerce avantageux. Côme de Médicis acquit, par la voie du commerce, des richesses immenses. Celles que Jacques Cœur gagna, dans le même temps, furent peut-être moins considérables; elles paroissent néanmoins surprenantes, si l'on fait attention à la rareté de l'argent dans ce siècle. Jacques Cœur avoit en propriété un grand nombre de vaisseaux; il donna ses galères à commander à Jean de Villages, son parent, homme de mérite et de courage, qui fut ensuite choisi par le roi René pour être capitaine général de la mer. Le genre de commerce qui procura à Côme de Médicis et à Jacques Cœur tant de richesses, fut principalement le commerce de l'argent. Côme de Médicis a eu pour historiens des auteurs du premier mérite, tels que Machiavel. Un auteur anglois, William Roscoë, a publié, il y a quelques années, une excellente vie de Laurent de Médicis, dit le Magnifique, petit-fils de Côme; elle a été traduite en françois par F. Thuriot, 2 vol. in-8° (1800).

L'auteur a fait des recherches pour connoître à quelle branche particulière de commerce les Médicis durent leurs richesses: il a eu sous les yeux les *Ricordi*, ou mémoires particuliers écrits par les individus de cette famille. Il en résulte que les Médicis commencèrent par le commerce

des laines ; qu'ils firent ensuite le commerce de l'alun ; celui des marchandises du levant , et enfin celui de l'argent ; ils retiroient en outre des profits importans du produit de leurs denrées et de leurs troupeaux. Les Florentins durent leurs établissemens à Alexandrie aux conseils de *Taddeo di Céno* qui , ayant été témoin des avantages que retiroit Venise du commerce des épiceries et autres productions de l'orient , détermina ses concitoyens , vers 1441 , à y prendre une part active.

Outre les avantages que Venise , Gênes et Florence avoient sur Marseille , ces villes possédoient des manufactures de la plus grande réputation. Les glaces fabriquées à Venise étoient répandues dans toute l'Europe. On y fabriquoit des étoffes de soie et de laine qui étoient vendues dans le levant , et procuroient aux Vénitiens des profits immenses. Gênes et Florence avoient aussi leurs manufactures. Les gouvernemens de ces républiques favorisoient tous les genres d'industrie (1). Comme les Florentins n'avoient aucun port commode , ils dirigeoient leur principale attention vers l'amélioration de leurs manufactures. Les liaisons qu'ils contractèrent en différens endroits de l'Europe où ils envoyèrent leurs marchandises , les conduisirent à une autre branche de

(1) Robertson , *Recherches sur l'Inde* , p. 172.

commerce , qui est la banque ou le commerce d'argent. Ils acquirent une telle supériorité en ce genre, que le commerce d'argent de presque tous les royaumes de l'Europe leur passoit par les mains. On peut comprendre combien il étoit difficile que Marseille soutînt la concurrence de ces villes rivales.

Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pas trouvé qu'il y ait eu à Marseille d'autres fabrications, depuis le treizième siècle, que celles des cuirs ou des peaux préparées, que la salaison des poissons, les verreries et le savon : elles y étoient fort cultivées, ainsi que je l'ai dit; mais ces objets d'exportation ne s'étenoient pas partout. Je ne parle pas des draps, dont on fabriquoit une grande quantité à Marseille et dans les principales villes de la Provence; ils n'étoient pas d'une qualité assez fine pour être recherchés par les étrangers; ils étoient consommés dans la province et aux environs. Il étoit impossible qu'ils soutinssent la concurrence des draps fabriqués en Italie, qui étoient d'une qualité bien supérieure. Marseille n'ayant donc presque aucun produit de ses manufactures qu'elle pût échanger avec les marchandises étrangères, elle étoit obligée de payer en argent tout ce qu'elle alloit acheter au dehors. On sent quel désavantage cela donnoit

dans des temps où l'argent étoit aussi rare. On a vu qu'à ces époques les négocians de Marseille s'associèrent souvent à des Juifs, qui étoient plus pécuniaux ; mais cette ressource n'étoit pas très-importante. Dans le quinzième siècle, la rareté de l'argent se joignoit à l'énormité du taux de l'intérêt : depuis lors, jusqu'au seizième siècle, l'intérêt de l'argent étoit souvent au vingt pour cent, et dans aucun état de l'Europe, il n'a été au-dessous de dix ou de douze.

Louis II permit, pendant les dernières années de son règne, aux négocians de Marseille de retirer le dix pour cent de l'argent qu'ils prêtoient (1). Quand Charles VIII voulut porter la guerre en Italie, il emprunta des Génois des sommes considérables, qu'il ne put obtenir qu'en stipulant l'intérêt exorbitant de quarante-deux pour cent (2).

A toutes les causes de diminution du commerce, pendant ces siècles, on peut ajouter le peu d'encouragement que les comtes de Provence donnoient à cette branche importante de l'administration. On ne peut compter, pendant le long règne de René, qu'un petit nombre de

(1) *Histoire de Marseille*, p. 242.

(2) *Commines*, liv. 5, ch. 7.

lois qui ont un rapport direct avec le bien et l'avantage du commerce. C'est néanmoins à ce prince que l'on doit un règlement sur la manière dont doivent être jugés les procès relatifs au commerce, et ce règlement semble avoir donné au chancelier de l'Hospital l'idée de l'établissement des juges consuls. Cette loi de René fait partie des Statuts de Provence; elle ordonne que les procès entre marchands, pour fait de marchandises, seront jugés sommairement par les juges ordinaires, après que ceux-ci auront appelé des marchands expérimentés dont ils seront obligés de suivre les avis.

Ruffi, dans son Histoire de Marseille, nous a fait connoître un traité que fit le roi René avec le roi de Bones, en Afrique, qui est l'ancienne Hyppone, pour la sûreté de la navigation de leurs sujets respectifs.

En 1742, René rendit une ordonnance qui accordoit un sauf-conduit, pour un an, à toutes les nations chrétiennes ou infidèles qui viendroient négocier à Marseille. Ce prince sembloit prévoir, par cette dernière loi, qu'une franchise entière et illimitée assureroit un jour à Marseille un des premiers rangs parmi les villes commerçantes du monde. Il est parlé, dans le préambule de cet édit, de l'état puissant où avoit été au-

trefois le commerce de Marseille, et de la décadence où il étoit tombé.

Dans les siècles suivans, Marseille n'eut plus d'autre avantage que sa position, que Louis XIV et Colbert surent utiliser. Nous seroit-il permis d'espérer que cette position pourra faire encore de cette ville le lieu et le centre du commerce des peuples du midi de l'Europe?

LITTÉRATURE.

CORRESPONDANCE *littéraire de D. Bonaventure d'Argone, chartreux*; communiquée par M. Champollion-Figeac (1).

A M. de la R.

Il paroît de temps en temps de certains auteurs et de certains livres qui font naître une infinité de savans et de savantes à la mode. Lesclage s'étant avisé d'enseigner la philosophie ordinaire par tables, c'est-à-dire, de faire un mystère de rien, s'attira une infinité d'élèves; et l'on vit, en peu de temps, tout Paris rempli d'enfans et de femmes philosophes, qui parloient un jargon inintelligible à toutes les personnes raisonnables. Il falloit pourtant admirer cela, parce que les tables de Lesclage étoient du goût du public, et que la troupe de ses admirateurs étant la plus grande, les plus honnêtes gens étoient emportés par le torrent.

Cette vanité passa bientôt, et l'on vit paroître des Gassendistes, qui tenoient des conférences publiques, et apprenoient aux dames la philosophie du célèbre Gassendi. Mais comme on ne mordoit pas facilement à cette philosophie, et que peu de gens étoient capables de la com-

(1) *Annales*, 1818, Janvier et numéros suivans.

prendre et de s'en expliquer, il en naissoit des stupides qui, faisant fort les réservés sur ce qu'ils n'entendoient point, se contentoient, dans la conversation, de jeter à la traverse les mots de *vide* et d'*atomes d'Épicure*, pour se maintenir dans la réputation d'être de grands philosophes; leur silence, au défaut de la parole, répondant à coup sûr de leur rare capacité.

En même temps, les *principes* de Descartés, et quelques autres de ses livres, ayant été traduits en françois, les Cartésiens et les Cartésiennes eurent la vogue, chacun se portant d'autant plutôt à cette philosophie, qu'elle paroissoit s'apprendre plus facilement que les autres, quoiqu'elle eût des difficultés insurmontables aux meilleurs esprits. Ainsi, la plupart de ceux qui s'en mêloient n'y comprenoient rien; il se formoit dans le monde un ridicule que le monde ne comprenoit pas. Les acteurs, c'est-à-dire ceux qui enseignoient cette philosophie, faisoient fort bien leur personnage; mais le parterre et les loges ouvroient de grands yeux, battôient des mains, ou rioient, comme de la comédie italienne, sans savoir ce qui les faisoit rire.

Outre les philosophes Gassendi et Descartés, qui ont donné de si grands mouvemens aux esprits, il a paru des savans d'un autre genre et plus universels, qui ont, pour ainsi dire, saisi le

public, et l'ont contraint de parler toute sorte de langage et toutes sortes de sciences. Je ne vous nommerai point ces savans, et je ne vous parlerai point de leurs livres; vous les connoissez mieux que moi. Mais de tous ceux qui ont paru, il n'y en a point qui aient été plus heureux que les faiseurs de journaux, qui, s'étant multipliés à l'infini, nous ont envoyé leurs écrits de tous les endroits de l'Europe.

C'est-là le *mare magnum* des paresseux et des ignorans. Quelque inclination que vous ayiez et de quelque science que vous veuilliez parler, vous trouverez là à votre aise de quoi vous contenter; et si vous avez l'ambition de passer pour un savant universel, avec un peu de mémoire, de hardiesse et de débit, vous viendrez à bout de tout. Du matin au soir, et avec une lecture d'une heure, le plus ignorant homme du monde se trouve grammairien, critique, philosophe, mathématicien, *omnis homo*.

Avec cela, on se produit dans la conversation et l'on y reçoit de grands applaudissemens. Mais si par hasard il se trouve de véritables savans qui ne sont pas les dupes des belles apparences, le masque tombe; et si l'on presse ces discoureurs, ils s'étonnent, ils s'égarent, ils ne s'entendent point et ne se font point entendre.

Il n'est rien aujourd'hui, Monsieur, de plus

commun que ces spectres d'érudition qui courent le monde; et peut-être n'a-t-on jamais vu tant d'ignorance que depuis qu'il y a tant de savans : les journaux, quelque bons qu'ils soient, car il y en a de bons, ayant plus fait naître d'impertinens, que l'ignorance crasse n'a jamais fait naître de stupides. Adieu.

A M. N.

La question que vous me faites, Monsieur, touchant le prophète Ezéchiel, savoir s'il a écrit deux livres de prophéties, ou s'il n'en a écrit qu'un seul, a été déjà traitée par de très-habiles gens; c'est pourquoi je vous dirai plutôt ce que j'ai appris d'eux, que ce que je pense.

Les Juifs et les Chrétiens, dans leurs canons de la Bible, n'attribuent au prophète Ezéchiel qu'un seul livre. En voilà assez, Monsieur, pour demeurer en repos. Cependant comme Joseph, historien de très-grande réputation, dans ses *Antiquités Judaïques*, assure qu'Ezéchiel a écrit et laissé deux livres de ses prophéties, il est juste de rechercher quelle raison il a eue pour s'expliquer de la sorte.

Entre ceux qui en ont parlé avec plus de lumières, les uns ont cru qu'anciennement les prophéties s'écrivant sur des rouleaux, il a pu arriver que les prophéties d'Ezéchiel qui sont

fort étendues, ont été écrites sur deux rouleaux différens : ce qui a fait dire à Josephé que ce prophète avoit écrit deux livres. D'autres disent qu'Ezéchiel ayant traité deux matières différentes dans ses prophéties, l'une plus commune, depuis le premier chapitre jusqu'au quarantième, et l'autre plus relevée et plus extraordinaire, depuis le quarantième chapitre jusqu'à la fin de l'ouvrage ; on s'est aisément porté à croire que ce prophète avoit écrit deux livres, quoiqu'en effet il n'en eût écrit qu'un seul. Ceux qui sont de cet avis apportent l'exemple du psaume 147, qui, ayant été séparé du psaume précédent, peut-être à cause de la diversité du sujet, ne fait néanmoins qu'un seul psaume dans le texte hébreu.

Enfin d'autres prétendent qu'Ezéchiel a effectivement écrit deux livres, dont le premier a été perdu avant le recueil des divines Ecritures, fait par Esdras. Ils appuient cette conjecture sur ce que quelques anciens pères de l'église semblent citer un passage d'Ezéchiel, *de vacá quœ peperit et non peperit*, qui ne se trouve pas dans ce que nous avons de ce prophète : ils citent là-dessus Tertullien, Saint-Clément d'Alexandrie et Saint-Epiphane. Adieu.

A un R. B.

Il y a, dans le grand bullaire des Séraphins,

une bulle d'un pape qui permet aux ermites Camaldules de faire des pénitences à leur volonté, et sans l'ordre ni l'agrément de leur supérieur. Je vous avoue, mon R. P., que j'ai été un peu surpris de cette bulle, et que je ne sais pas où est le mérite de ces sortes de pénitences, après que l'Écriture a dit que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice.

On dit que l'abbé de la Trappe laisse à ses religieux malades la liberté de manger de la viande ou non, pour recouvrer leur santé. Cette liberté me semble donner quelque atteinte à la perfection de l'obéissance aveugle, qui ne laisse à aucun religieux le choix d'aucune chose qui puisse lui plaire ou déplaire. C'est-là ma pensée, mon R. P., sans que j'aie néanmoins le dessein de réformer en rien ce grand Réformateur de l'ordre monastique. Quelquefois le zèle sans la science emporte les hommes bien loin, et il y en a qui font des pénitences terribles, qu'on embarrasseroit beaucoup si on les réduisoit à des observances communes. Il faut être des Saints, et de grands Saints, pour obéir parfaitement; et il ne faut être souvent qu'un peu entêté, pour se tuer d'austérité et de pénitence.....

Je suis votre très-humble serviteur.

A M. N.

Il n'est pas facile de décider, Monsieur, si l'empereur Justinien a été un homme aussi ignorant ou aussi savant que quelques-uns le disent, Il semble que les anciens, qui l'ont appelé ἀγράβητος, homme sans lettres, n'ont pas douté de son ignorance. Mais s'il est le véritable auteur des *Institutes*, il faut dire, ce livre étant un chef-d'œuvre, que Justinien étoit un très-habile homme. Quoi qu'il en soit, on parle encore aujourd'hui de cet empereur comme d'un homme d'un très-grand sens, et qui néanmoins n'avoit nulle étude. Suidas a donné lieu à cette opinion, qui est la plus universelle; mais on doute qu'il n'y ait point d'erreurs dans Suidas; les copistes ayant écrit *Justinien* au lieu de Justin, empereur qui étoit si ignorant qu'il ne savoit pas écrire son nom, comme le témoigne Procope, dans ses anecdotes. Ce qui favorise cette conjecture, c'est que le même Procope, dans l'endroit où il traite Justinien d'ignorant, lui attribue un édifice qui n'est point de lui, mais de Justin le jeune.

Alemanus s'est efforcé de faire croire que l'empereur Justinien avoit fait de fort bonnes études durant sa jeunesse; et le cardinal Noris a montré, par plusieurs autorités, que depuis qu'il fût parvenu à l'empire, il fit un grand progrès dans

la théologie, qu'il écrivit des lettres savantes et des livres de doctrine. Et en effet, Saint-Isidore de Séville, qui vivoit vers ce temps-là, a mis l'empereur Justinien au nombre des écrivains célèbres de son siècle. Toujours l'on ne peut nier qu'il n'aimât les sciences, et principalement la théologie, se mêlant souvent des affaires de l'église aux dépens des siennes propres, comme son historien le lui a reproché.

Après tout, Justinien a pu, ne sachant ni lire ni écrire, mais avec un bon esprit et le secours des savans qu'il avoit auprès de lui, devenir très-habile ; car on peut aussi bien étudier par les hommes que par les livres, et surtout les princes à qui les hommes savans manquent encore moins que les livres et les écrits, qui ne s'expliquent jamais si bien par leurs caractères, que les hommes par la parole.

Justinien a pu, sans d'autres secours, apprendre de la sorte les principes des sciences, et avancer beaucoup dans les sciences mêmes, par ses propres réflexions, laissant à ses secrétaires le soin de recueillir ses pensées et de les mettre sur le papier.

Ce sont-là, Monsieur, mes conjectures; vous m'obligerez de me communiquer les vôtres, que je préfère déjà aux miennes. Adieu.

A M. N.

Un de mes amis vient de m'apprendre que se trouvant à Orléans, il y a quelques années, il y mourut un charretier qui déclara, peu avant que d'expirer, qu'il étoit le chevalier de *** , et le meurtrier de la marquise de *** , sa belle-sœur; que, pressé des remords de sa conscience, il s'étoit déguisé, résolu de faire la plus rude pénitence qu'il pourroit de son crime; et que ne connoissant aucune chose pour laquelle il eût plus d'aversion que pour la pauvreté et la servitude, il avoit pris le parti dans lequel il mourroit, après y avoir souffert mille maux.

Vous voyez, Monsieur, par cette histoire qu'il y a encore aujourd'hui des pénitens publics qu'on ne connoît point, et que ceux-là ne sont pas les moindres de tous.

Je pense que vous m'aurez obligation de cette nouvelle par bien des raisons qui vous touchent. Adieu.

A M.

Votre homme se trompe, Monsieur; *ecclesia*, dans le titre que vous m'avez communiqué, ne veut pas dire une paroisse; mais les dixmes d'une paroisse. Nous avons de cela une infinité d'exemples dans les écrivains du moyen âge. Ainsi, quand

il est dit dans notre titre que l'évêque de..... a donné aux religieux de..... l'église de....., il entend seulement les dixmes attachées à cette église. Le mot d'autel signifie aussi quelquefois la même chose dans les vieux titres, et il y en a des témoignages dans les Epîtres de Saint-Bernard, où l'on voit que ce saint abbé reproche à des moines d'avoir pris les dixmes d'une paroisse qui n'avoit plus de quoi subsister. Saint-Paul, par le mot d'autel, entendoit les oblations faites à l'autel. *Ceux qui servent à l'autel*, dit-il aux Corinthiens, *ont part aux oblations de l'autel. Considérez les Israélites selon la chair; ceux qui mangent parmi eux la victime immolée, ne prennent-ils pas ainsi part à l'autel?* Adieu.

A M. N. N.

J'ai lu, à la sortie de la presse, les ouvrages posthumes du père Morin; ce sont trois dissertations: la première, *de Cathecumenorum expiatione*; la deuxième, *de Sacramento confirmationis*; et la troisième, *de Contritione et Attritione*.

C'est le père Moret, de l'Oratoire, qui a eu soin de l'édition des ouvrages posthumes du père Morin. Cet ecclésiastique, très-pieux et très-savant, est de Forêts: il a environ soixante-huit ans, et a été honoré par son général de la charge

d'assistant, qui ne se donne qu'au plus rare mérite.

M. l'abbé de Longuerue, qui a long-temps demeuré au séminaire de Saint-Magloire, l'a secouru dans son travail : ce digne abbé est un gentilhomme originaire de Normandie, fils de M. le marquis de Longuerue, lieutenant du Roi à Charleville, où il épousa une veuve de qualité, d'où est sorti le savant dont nous parlons : je dis *savant*, et véritablement savant, du consentement universel de tous ceux qui en peuvent juger. Il a le jugement très-solide et une mémoire prodigieuse : on prétend que personne en France ne sait mieux que lui les langues orientales ; il n'écrit point, et comme il est déjà âgé d'environ cinquante ans, il y a apparence qu'il en demeurera là, se contentant de servir les savans de ses avis et de ses conseils, que chacun cherche avec empressement. Adieu.

A M. C.

Voici, Monsieur, comme vous le désirez, ce que j'ai appris du mérite et de la fortune de M. de P. : il est de R., fils d'un tailleur ; à l'âge de dix-huit ans, il alla demeurer à Paris, auprès d'une sœur, où il gagnoit sa vie à faire le métier de son père. Comme il avoit de la piété et du zèle, il assistoit les fêtes et dimanches à des controverses qui se faisoient dans sa paroisse ; il y

parloit, et parloit bien. Un particulier qui rendoit compte à M. Arnaud, docteur en Sorbonne, de ce qui se passoit dans ces assemblées, lui dit que de tous ceux qui y disutoient, il n'y en avoit point qui le fit avec plus de lumières et de jugement que notre jeune garçon tailleur. M. Arnaud voulut le voir; il le vit, et, convaincu de la bonté de son esprit, il lui apprit en peu de temps le latin, la philosophie, la théologie, et lui donna une grande connoissance des auteurs et des livres. Ce docteur écrivoit alors contre le ministre Claude, et se servoit de P. pour revoir les citations de la *Défense de la perpétuité de la Foi*, sur les originaux.

Quelques années après, M. l'abbé D... le prit auprès de lui pour être son homme de lettres; et depuis, il fut bibliothécaire de M. P., premier président du parlement de Normandie. Peu content de sa fortune, il se jeta dans une commission; mais cet emploi ne lui convenoit point: il alla en Poitou travailler aux controverses. M. de Marillac, intendant de cette province, qui reconnut sa capacité et son mérite, le fit coucher sur l'état avec une pension de cent écus.

On ne sait ce qu'il devint depuis; mais à la fin, il parut dans le Dauphiné, d'où étant passé à Marseille, il y fut pris pour un ministre huguenot, et déferé à l'intendant qui, sans d'autre

examen, l'envoya sur la *Réale* (la *Réale* est un vaisseau qui ne sort point du port de Marseille, et qui sert comme de prison aux galériens, jusqu'à ce qu'on les distribue sur les galères qui vont en course).

Si jamais homme demeura surpris, ce fut P.; plus il crioit et demandoit justice, moins on l'écoutoit : il étoit sans pain, sans argent, sans protection ni connoissance. Une attestation de sa vie et de ses mœurs auroit suffi; mais il n'osoit dire qu'il avoit été au service de M. Arnaud, de crainte d'irriter encore sa mauvaise fortune. A la fin, il se résolut d'écrire à *** qui, le connoissant dès l'enfance, fit entendre à M. l'intendant qu'il étoit bon catholique et un homme de distinction et de mérite. M. l'intendant le fit aussitôt relâcher, sans autre satisfaction que celle de lui témoigner qu'il étoit bien aise de s'être trompé.

Depuis cette aventure, on n'a plus entendu parler de P. On dit qu'il est à Paris, garde de la R. des C., et on lui attribue des journaux d'une nouvelle invention, dont je ne vous assurerai pas qu'il soit l'auteur. Adieu.

A M. de.

La Bibliothèque de l'Empereur, que Lanibecius a donnée au public, sous le titre de *Bibliotheca Cæsarea*, ne se trouve guère que dans

les bibliothèques les mieux fournies de Paris. Je n'en ai rencontré ici qu'un seul exemplaire, en six gros volumes, que M. Lambecius auroit pu réduire à deux, s'il n'avoit voulu donner, dans cet ouvrage, que le seul catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'empereur, avec ses notes, qui sont curieuses et d'un fort bon goût; mais il s'est donné carrière, et au lieu d'un catalogue, il a fait des commentaires, qui mènent le lecteur en des lieux écartés de son but, sans nulle nécessité.

Presque tout le premier volume, puisque vous voulez, Monsieur, que je vous en rende compte, n'est rempli que des curiosités du cabinet de l'empereur; une partie du second volume l'est de critique; Lambecius montrant assez au long que Vienne en Autriche *nec Viennam, nec Biennam, nec Vianam, nec Vendim, nec Galbianam, nec Flaviam, nec Flavianum, nec alam Flavianam, nec aras Flavias, nec castra Flaviana, nec Flavabim, nec Faviam, nec Favianam, nec Fabianam, à Romanis olim appellatam fuisse; sed genuino nomine suo antiquitus à Romanis Vindebonam appellatam fuisse.*

Il y parle de l'Académie de Vienne fondée par l'empereur Frédéric II en 1257, des statuts de cette Académie et de ses privilèges.

De là, il passe à l'Université de Paris, et en

rapporte d'anciens monumens qui se trouvent dans la bibliothèque de l'empereur : il fait mention du manuscrit qu'on y voit et qui traite de *sanctitate et meritorum et gloriâ miraculorum B. Caroli magni, ad honorem et laudem nominis Dei*. Dans la suite, il parle de l'ancienne coutume d'écrire sur les genoux, *cujus Hippocrates in epistolâ ad Demagetum*, et explique cet ancien proverbe qui paroît si obscur à plusieurs : *In quinque judicum genibus situm est*; ce qui se trouve dans Zenobius en ces termes : *Proverbiale sic dictum, tanquàm de re quæ in alterius sit potestate ; quinque enim judices Athenis Comedias adjudicabant, ut refert Epicharmus ; affine est illud Homero per familiare : Deorum in genibus situm est ; siquidem in genibus judices olim habebant, quæ nunc in tabulas referuntur*. Il y parle aussi d'un voyage qu'il fit à Bude en 1666, par l'ordre de l'empereur, pour en retirer les restes de la bibliothèque du roi de Hongrie, Mathias Corvinus.

Ce n'est que dans son troisième tome qu'il commence tout de bon à traiter son sujet ; il y relève fort la beauté et la rareté d'un manuscrit grec de plus de treize cents ans, qui se trouve dans la bibliothèque impériale : *Codex Mss. græcus membranaceus purpureus, aureis et argenteis litteris majusculis ; absque accen-*

tibus, ante mille et trecentos annos exaratus.

Il grossit ce volume, comme les autres, de remarques et de pièces étrangères; il y rapporte *vetustissimum testamentum porci, ad cujus imitationem recentius asinianum compositum est.*

Il fait une remarque sur le titre de très-chrétien qu'on donne à nos Rois : *notatu dignissimum est (dit-il) titulum christianissimi Ludovico Pio, ab Ermoldo Nigello, eorundem temporum poetá, non tribui tanquàm Francorum Regi; sed tanquàm Cæsari Augusto; eádem ratione etiàm Carolum magnum in inscriptione antiquissimá codicis epistolarum propriá ipsius curá, anno Christi 791, collecti et exarati, non appellari christianissimum, sed tantùm excellentissimum et à Deo electum Regem Francorum et Longobardorum ac patricium Romanorum.*

Lambecius remarque en passant que le roi Mathias Corvinus mourut d'apoplexie à Vienne le 4 avril, et non pas le 5, *ut perperam legitur in Sethi Calvisii opere chronologico.*

Il parle ensuite d'un *calendarium romanum ethnice vetustatis, sub imperatore Constantio, imperatoris Constantini filio, circa annum Christi 559, compositum et Valentino cuidam dedicatum.*

Ce dernier manuscrit est passé du cabinet de Cuspinien dans la bibliothèque de l'empereur, avec beaucoup d'autres manuscrits latins très-excellens et très-rars. Les autres remarques sont de critique. Sur le mot *titulare*, qui signifie *librum aliquem insignire titulo, vel libri titulum pictura exornare*, Lambecius observe que ce mot, qui pourroit faire peine, se trouve dans Tertullien, *libro de animá*, cap. 15, et dans le sermon 155 de Saint-Pierre Chrysologue.

Il montre, après Saumaise, en quoi *pyrgus*, dans les auteurs latins, diffère de *fritillus*, ce qui sert à faire entendre de quelle manière les Romains jouoient aux dés.

Lambecius, dans le cinquième volume, parle d'un recueil de diverses pièces de Saint-Chrysostome et d'autres anciens Pères grecs, où le premier discours a pour titre : *Ne christiani utantur medicis Judæis*.

Ce qu'il y a de plus considérable, Monsieur, dans le reste de ce volume, regarde les livres et les peintures des Chinois, dont la bibliothèque de l'empereur se trouve ornée, par les soins de ceux qui ont des relations en ces pays-là.

Je suis votre très-humble serviteur.

A M. l'abbé de N (i).

J'ai appris que vous avez été malade, Monsieur; et que votre maladie est venue d'une débauche que vous avez faite avec vos livres : ces excès sont nuisibles, non-seulement à la santé du corps qui pâtit avec l'esprit, mais encore aux progrès des bonnes études, qui se sentent du poids des maladies : les Muses n'aiment pas ces excès. N'y retournez pas, Monsieur, de crainte d'en prendre l'habitude, que tous les remèdes du monde ne pourroient plus vaincre.

Marcile Ficin, auteur qui ne vous est pas inconnu, a fait le petit traité *de Studiorum sanitate tuendâ*, dont la lecture pourra vous être utile et agréable; il conseille aux gens d'étude d'avoir un soin particulier de quatre choses : *cerebri, cordis, stomachi et spiritûs*, et parle ensuite des ennemis qui font la guerre aux personnes d'une grande application, savoir : la pituite, l'atrabile, la réplétion et le sommeil du matin, dont il examine les conséquences. Il ajoute à cela le moyen de faire durer la vie. Prenez-les, Monsieur, ces moyens, si vous pouvez, et tâchez d'acquérir ces années de Nestor,

(1) Cette lettre et la suivante sont d'un autre Chartreux de Gaillon, qui ne se nomme pas; elle est à la suite des manuscrits de d'Argone.

que je vous souhaite de tout mon cœur au commencement de cette année.

Au même.

Je n'ai pas l'honneur de connoître particulièrement le père Malbranche; je ne l'ai jamais vu qu'une seule fois, et conversé avec lui que pendant une heure. C'est un homme d'une grande taille, qui a l'air modeste et spirituel; il parle aussi bien qu'il écrit; sa conversation est fort solide et fort remplie: je crois qu'il est de Paris; mais il me semble avoir ouï dire que sa famille étoit originaire de Normandie; peut-être vient-elle de plus loin: car le nom de Malbranche paroît être d'Angleterre, où il est fort célèbre. Belleforest parle souvent du château de Malbranche et d'un comte de ce nom qui étoit, selon le langage de nos vieux romanciers, un grand magicien: ne le prenez pas mal, Monsieur; c'est-à-dire, un brave qui faisoit merveille de son épée: peut-être avoit-il encore d'autres bonnes qualités qui ne sont pas venues jusqu'à nous. Adieu.

(*Fin de l'article.*)

PHILOSOPHIE.

SUITE des notes sur *l'Hipparque de Platon.*

· Note 8, indiquée page 227 du tome V.

Sur le rapport de l'or à l'argent.

Le mot *σταθμὸν* doit être traduit par poids; le mot *ἥμισυ*, qui suit immédiatement, est opposé à *διπλασίον*, qu'on lit ensuite; et cette opposition feroit un contresens en françois : car un demi-louis, par exemple, n'est évidemment que le quart et non la moitié du double-louis. Les mots *διστάσιον* et *δωδεκαστάσιον*, qu'on lit dans la réponse du disciple, prouvent clairement que Platon a voulu seulement parler de trois poids, dont l'un étoit l'unité, l'autre le double, et le troisième le dodécuple : c'est ce qui m'a fait supprimer la traduction du mot *ἥμισυ* qui, au lieu d'éclaircir l'idée de Socrate dans notre langue, l'auroit rendue inintelligible.

Après la destruction de la puissance des Pisistratides, et avant les conquêtes d'Alexandre, le commerce maritime des républicains d'Athènes et des esclaves asiatiques étoit d'autant plus gêné, que le métier de pirate n'avoit rien de honteux, et qu'il étoit même en honneur : il ne circuloit donc guère dans la Grèce que les espèces

qui y étoient monnoyées, et ces espèces étoient d'un argent très-pur puisé dans les mines d'Athènes. Quant à l'or, le commerce s'en faisoit par le moyen des espèces frappées dans les pays étrangers, ou peut-être encore par lingots. Il ne paroît pas que la république d'Athènes ait jamais fait elle-même frapper des espèces d'or : il est possible que l'on y vendit de la poussière d'or au poids ou par lingots, telle que celle dont parle Hérodote (1), et celle dont on fait encore aujourd'hui le commerce dans le Brésil (2). Le passage d'Hérodote, qui a lu son histoire aux jeux olympiques quatre cent quarante-quatre ans avant notre ère, et conséquemment quarante ans avant l'époque à laquelle Platon publia son dialogue, est important : il a été l'objet de la première note du mémoire qu'un savant distingué (3) a publié tout récemment sur les monnoies, ouvrage rempli d'observations neuves, dont quelques-unes ont même semblé paradoxales, en sorte qu'elles ont nécessité, pour leur défense, un second mémoire du même auteur (4), qui s'efforce dans tous deux de prouver que la véritable proportion de l'or à l'argent est, et a été dans tous les

(1) Liv. 3, §. 95.

(2) Voyez le *Moniteur* du 24 septembre 1817, page 1055, art. de Brème.

(3) Premier mémoire de M. le marquis Germain Garnier, sur les monnoies de compte. Paris, 1817, p. 81.

(4) A ce sujet, M. Letronne, membre de l'Institut, a lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres un mémoire sur les monnoies grecques et romaines (publié depuis chez F. Didot, in-4°), dans lequel les théories de M. le marquis Garnier, sur les monnoies de compte, qu'il suppose avoir existé chez les anciens, sont discutées avec un soin qui jette beaucoup de doutes sur l'exactitude de ces théories. C. G. K.

temps, celle de 15 à 1; en sorte que si Hérodote l'a réduite de 13 à 1, c'est qu'il s'agit d'un or de qualité inférieure, qui étoit à l'or raffiné dans la proportion de 13 à 15.

En effet, Hérodote, dans le passage cité, nous apprend que les Indiens étoient tenus de fournir annuellement au roi de Perse, Darius, fils d'Histaspès, mort l'an 485 avant notre ère, quatre-vingt-un ans avant la composition du dialogue de Platon, un tribut consistant en une certaine quantité de ces paillettes d'or que l'on recueille dans les sables des rivières, ou dans les sables aurifères que l'on a observés dans quelques pays. Le mot employé par l'auteur grec, pour signifier ces paillettes, est ψήγμα (*pségma*), que les lexicographes ont traduit par *ramentum, quod radendo, distringendo et detergendo detrectum, parva particula, corpus minutissimum* (1); en françois, raclure, limaille (2), poussière: M. Larcher traduit, paillettes d'or: ce qui ne peut laisser aucun doute sur le sens qu'Hérodote a voulu donner à ce mot, c'est qu'il s'en est servi, en deux autres endroits (3), pour désigner les paillettes d'or que les eaux du Pactole détachent du mont Tmolus.

Quant au titre de l'or recueilli de ces sables, lorsqu'il a été purifié de tout mélange, on peut consulter deux mémoires qui se trouvent insérés dans le dictionnaire de CHIMIE ET MÉTALLURGIE de l'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE, au mot ORPAILLEURS: ces deux mémoires, dont l'un est de M. de Réaumur, et l'autre de M. Bossi, de Milan, traitent de l'origine des sables *aurifères*, et

(1) *Hederici Lexicon.*

(2) Dictionnaire de Planche, art. ψήγμα.

(3) Liv. 1, §. 93, et liv. 5, §. 101.

des divers procédés pratiqués par ceux qui travaillent à recueillir cet or. Suivant M. de Réaumur (1), qui déclare en avoir fait l'essai, l'or que l'on retire de certaines rivières de France, est plus ou moins allié de cuivre ou d'argent : celui que fournit la rivière de Cèse est au titre de dix-huit karats (2), huit grains ; celui qui provient du Rhône a vingt karats ; celui du Rhin a vingt-un karats et un quart ; celui de l'Arriège, le plus pur de ceux dont il a fait l'essai, a vingt-deux karats et un quart : si l'on prend le terme moyen de ces quatre différens essais, on a vingt-un karats. Suivant M. Bossi, les Bohémiens (*Zingari*), espèce de tribu que l'on croit originaire de l'Inde, sont les seuls qui s'adonnent à recueillir l'or du sable aurifère que l'on trouve à une certaine profondeur dans le sol du Bannat de Hongrie, parce qu'ils apportent à ce travail une dextérité et une patience qui écartent tous concurrens : ils sont tenus de porter le produit de leur récolte à la monnoie de Kremnitz, où cet or est examiné : s'il n'est pas bien pur, c'est-à-dire, s'il est encore mêlé à des parties quartzeuses ou autres, on le traite par le procédé d'amalgamation ; puis, après cette opération faite, on en paie le résultat aux orpailleurs, sur le titre à-peu-près de vingt karats. M. Bossi pense que les sables de l'intérieur de l'Afrique, dont les naturels du pays re-

(1) Voyez Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences pour 1719. Paris, 1719, p. 68 des mém.

(2) On sait que l'or de vingt-quatre karats est l'or parfait ; à vingt-trois, il y a une vingt-quatrième partie de matière hétérogène ; à huit, il y en a six, c'est-à-dire, un quart, et ainsi des autres.

tirent la *poudre d'or*, sont de la même nature que le sable aurifère du Bannat de Hongrie.

Ce sont les différences observées par M. de Réaumur, qui en produisent nécessairement une de l'or de paillettes à l'argent. Pour que cet or valût quinze fois l'argent fin, il auroit dû être à vingt-quatre karats; il ne le vaut que douze fois et demie à vingt karats. Pour que la proportion soit de 13 à 1, comme le dit Hérodote, il faudroit de l'or à vingt karats et quatre cinquièmes. On voit que cette valeur est à-peu-près celle que fixe Réaumur; et comme elle est inférieure à celle de l'or monoyé (1), l'académicien qui a combattu l'opinion de celui que j'ai cité, ne peut nier que ce témoignage lui soit contraire, lorsqu'il affirme (2) que, du temps d'Hérodote, l'or étoit seulement treize fois plus précieux que l'argent. Le passage de cet historien ne renferme donc rien de contraire à l'hypothèse de M. le marquis Garnier, et paroît évidemment la confirmer : la proportion de 13 à 15 entre l'or de paillettes et l'or monoyé est extrêmement plausible.

On sait que l'argent étoit tiré à Athènes de mines abondantes où on le rafinoit très-bien : il conservoit donc toute sa valeur. C'est peut-être pour cette raison que, contre la loi du taux relatif des monnoies d'or

(1) C'est ce que prouve M. l'abbé Barthélemy, en disant que l'or d'une monnoie frappée par Darius étoit à vingt-trois karats. *Mém. de l'Acad. des inscript.* t. 21, p. 24. M. l'abbé Barthélemy, dans ce mémoire, parle fort au long de l'or que les rois de Lydie retiroient du Pactole, et donne, à ce sujet, des détails très-curieux.

(2) *Considérations générales sur l'évaluation des monnoies grecques et romaines.* Octobre 1817, p. 64.

et d'argent, le lingot d'argent avoit à Athènes, du temps de Socrates, la valeur du douzième du lingot d'or de même poids, tandis qu'elle n'auroit dû être que du quinzième. Cela est d'autant plus vraisemblable, que Socrates, qui ne spécifie aucune monnoie étrangère, parloit peut-être de l'or de paillettes, et non de l'or monnoyé.

Il est encore possible qu'il parlât d'un lingot d'or de Thasos, dont les mines avoient été découvertes par les Phéniciens, ainsi que nous l'apprend Hérodote (1). Cet or pouvoit valoir un peu moins que celui des paillettes indiennes. Hérodote, qui les avoit vues, affirme (2) que les revenus du continent de la Thrace, voisin de l'île, et ceux de l'île même, s'élevoient, année commune, à deux cents talens, et même à trois cents, lorsque les mines étoient du plus grand rapport; ce qui produisoit de grandes richesses aux Thasiens : il ne dit point que ces peuples en fissent frapper des monnoies.

M. le marquis Garnier observe avec raison que le passage d'Hérodote doit mieux nous servir d'un renseignement direct sur la proportion de valeur entre l'or et l'argent, dans le commerce des nations, que ce que nous dit ici Platon, qui ne parle que d'un fait relatif à la ville d'Athènes. Si on a lu avec attention ce dialogue, on a vu qu'il est peu propre à faire autorité sur cette matière : c'est une discussion de sophiste, dans laquelle l'or et l'argent se trouvent simplement cités comme exemple, pour faire comprendre que la valeur des choses n'est pas en proportion de leur volume.

(1) Liv. 6, §. 49.

(2) *Ibid.* §. 46.

Ainsi la précision du calcul n'étoit pas absolument nécessaire dans le raisonnement de Socrates : il est assez vraisemblable qu'en mettant entre les deux métaux le rapport de 12 à 1, il a pris pour base celui qui alors étoit établi pour fixer la valeur des monnoies étrangères, et non pas la proportion de valeur reçue dans le commerce entre les deux métaux, également bien raffinés. A Athènes, au temps de Platon, la république put très-bien s'être proposé de favoriser la circulation de l'argent, qui est une production du pays, et de décourager l'importation de l'or, qui étoit marchandise étrangère. Il est possible que, dans cette vue, Athènes eût réglé par une loi que la drachme d'or ne seroit reçue que pour douze pièces d'argent du même poids ; mais un tel fait ne prouveroit rien sur la valeur réelle et commerciale, la seule qui soit ici à considérer. L'hypothèse du rapport de 15 à 1 conserve donc toute la force qu'elle a reçue du témoignage d'Hérodote, et son adversaire, qui l'a senti, avoit promis de prouver que le texte de cet historien a été mal entendu ; mais c'est ce qu'il ne paroît pas avoir fait jusqu'à présent.

J'ai dit que l'or des paillettes devoit être à vingt karats et quatre cinquièmes, pour que sa proportion avec l'argent fût de 13 à 1, comme le dit Hérodote. Si l'on veut absolument que la proportion qu'admettoient les Athéniens, du temps de Socrates, même dans le commerce, entre les lingots, fût celle de 12 à 1, on pourroit encore répondre qu'il étoit possible que l'or qu'on leur portoit fût d'une qualité inférieure, et qu'ils regardassent leur monnoie comme si bien raffinée, qu'ils en exagéroient un peu la valeur.

L'or de paillettes ne vaudroit que dix fois son poids.

en argent, s'il n'étoit qu'à seize karats. M. de Réaumur n'en donne pas d'aussi bas; cependant il faudroit qu'il en eût existé, s'il étoit vrai que le poète comique Ménandre eût dit que, de son temps, la proportion de l'or à l'argent étoit de 10 à 1, comme on le lit dans *Julius Pollux* (1). J'avois d'abord conjecturé que, comme Ménandre a écrit postérieurement à la mort d'Alexandre (2), les Grecs ayant rapporté beaucoup d'or monnoyé de la Perse, qui étoit extrêmement pur, la valeur de la poussière d'or avoit baissé au-dessous même de son prix réel, comme nous voyons à Cadix l'or moins estimé dans le commerce, parce qu'il y est plus commun, et, comme nous l'avons vu ici, plus cher, lorsque la guerre de Moscou a fait partir un grand nombre d'officiers. Ces valeurs passagères et momentanées ne constituent pas la proportion véritable de l'or à l'argent, qui a pu toujours être de 15 à 1 : il faut même observer que cette proportion dépend nécessairement de l'alliage admis dans la fabrication des monnoies d'or et d'argent; c'est par cette raison que, dans nos monnoies actuelles, la proportion est de 15 $\frac{1}{2}$ à 1, ou de 31 à 2.

Il faut avouer cependant que cette proportion est difficile à concilier avec certains faits que nous fournissent les historiens anciens qui tous l'établissent de 10 à 1 entre les monnoies d'or et d'argent. M. le marquis Garnier les a expliqués d'une manière fort ingénieuse :

(1) *Onomasticon*, lib. 9, cap. 6, segm. 76, tom. II, p. 1050.

(2) Il étoit né la même année qu'Épicure, trois cent quarante-deux ans avant notre ère, et l'on sait qu'Alexandre mourut dix-huit ans après, l'an 324.

il pense que la drachme d'or, ou macédonienne, pesoit vingt-un grains de notre poids de marc, tandis que la drachme attique pesoit la moitié plus, c'est-à-dire, $31 \frac{1}{2}$ de nos grains. Ainsi le demi-statère d'or, qui prenoit le nom de kreusos, de darique, de cizicène, etc., selon le pays où il avoit été fabriqué, pesant deux drachmes d'or, pesoit quarante-deux grains, et valoît en argent trente drachmes macédoniennes, ou vingt drachmes attiques, ce qui formoit quinze fois son poids en drachmes macédoniennes, et seulement dix fois en drachmes attiques. Les Athéniens, qui ne connoissoient en or que la monnoie des Macédoniens après les conquêtes de Philippe, maître des mines de Thasos, et en argent que leur propre monnoie, prirent l'habitude de comparer la drachme d'or des Macédoniens à leur drachme d'argent, quoique le poids de l'une fût moindre que celui de l'autre, et ils s'énoncèrent d'une manière populaire, en disant que l'or de Macédoine valoît seulement dix fois leur argent, ce qui grossissoit, aux yeux des personnes peu instruites, la valeur de leur argent, et flattoit ainsi leur vanité.

Cette hypothèse, qui reçoit une nouvelle force de son application aux monnoies romaines, a été vivement combattue par M. Letronne, et ce n'est pas le lieu de la discuter ici, où je me contenterai d'examiner un nouveau passage qui rentre dans mon sujet, ne se rapportant qu'aux monnoies grecques du temps dont il est question. Le fait dont je vais parler a paru démonstratif à M. Letronne en faveur de ses assertions (1). Xénophon, dans son immortel ouvrage sur la *Retraite*

(1) Pag. 107 de ses *Considérations*.

des Dix-Mille (1), évalue un talent à trois cents drachmes, et conséquemment la darique à vingt drachmes, le talent valant six mille drachmes, comme tout le monde en convient. La darique, monnoie d'or de Perse, marquée d'un sagittaire, nous est parvenue; elle pèse, en terme moyen, cent cinquante-sept grains trois-quarts; son titre est d'environ 0,970 ou $\frac{3}{3}\frac{2}{3}$ (2). La drachme attique, au même titre moyen, pèse quatre-vingt-deux grains un septième: le rapport des deux

métaux est donc représenté par $\frac{82\frac{1}{7} \times 20}{157\frac{3}{4}}$; ce qui

donne la proportion de 10 et $\frac{1}{4}$ à 1. M. Letronne observe avec raison qu'il s'agit ici d'un fait passé en Asie vers l'époque où le dialogue intitulé *Hipparque* a été composé. Il en conclut que lorsque la proportion n'étoit encore que douzième en Grèce, elle étoit dixième en Asie. Cela n'est peut-être pas entièrement exact, parce que la preuve n'en résulte que de la pesée de plusieurs monnoies frappées à différentes époques, et que M. Letronne nous parle d'un poids moyen où la compensation est présentée en résultat, sans que nous puissions juger de la différence de fabrication. M. Barthélemy (3) dit que les dariques qui sont au cabinet de Vienne et dans le catalogue de Pembrock, pèsent environ cent soixante grains.

Cette proportion de 10 $\frac{1}{4}$ à 1, dans le pays même où la monnoie d'or étoit frappée, inférieure à celle de la

(1) I, 7. Voyez le tome 3 de l'édition grecque et françoise de M. Gail, p. 467.

(2) C'est-à-dire, 23 karats et 9 trente deuxièmes.

(3) Dans le mémoire déjà cité, extrait dans le recueil de l'Académie, tom XXI, p. 23.

même époque, à Athènes où l'on vendoit l'argent, dont on devoit nécessairement hausser le prix autant qu'il étoit possible, est bien peu vraisemblable, et je crois que M. Letronne lui-même auroit de la peine à se rendre raison de cette infériorité.

Dans le nouveau système qu'il a combattu, la darique ne valant que vingt drachmes attiques, ne devoit peser que quarante-deux grains, au lieu de cent cinquante-sept et demie, ou cent soixante. Une telle différence existe entre ces deux assertions, qu'il ne seroit pas possible de les concilier. En admettant les bases données par M. Letronne, le talent d'argent valoit à-peu-près 8096 de nos francs (1), et la drachme 27. Or il est bien difficile d'admettre que la darique qui, d'après Xénophon (2), étoit la paie du soldat pour un mois, dût valoir 27 francs qui, du temps de Xénophon, étoit la valeur de huit de nos septiers de blé. Dans le nouveau système, le talent ne valant que 2100 francs, la darique vaut seulement 7 francs, prix très-suffisant pour la paie du soldat, puisque cette somme valoit alors deux septiers de blé, prix aujourd'hui d'accord avec ce que coûte le soldat dans un mois, en l'évaluant au taux le plus élevé.

Quant aux dariques dont parlent M. l'abbé Barthélemy et M. Letronne, il paroît que l'on a pris pour dariques simples des quadruples de cette monnoie. Cela est d'autant plus vraisemblable, que Sestini (3) parle

(1) C'est le calcul que j'ai fait en admettant que le grain, poids de marc, est 0,0531 en grammes (Consid. p. 5), et en corrigeant l'erreur typographique de la table des Consid. p. 102, qui évalue le talent à 492800 grains, au lieu de 49280.

(2) Voyez le premier Mémoire de M. Garnier, p. 78.

(3) *Descrizione degli stateri antichi*. Firenze, 1817, p. 49.

de quarante-cinq espèces de cizicènes, monnoie regardée par Xénophon comme équivalente à la darique, puis- qu'elle servoit indifféremment à la paie du soldat, et que la plus grande partie de ces cizicènes qu'il a pesées, n'ont pesé que trois-quarts de ducat, ce qui répond à environ cinquante de nos grains. Les dariques parvenues jusqu'à nous ne sont vraisemblablement que des monnoies frappées sous les Romains au type d'usage, dans les pays où se trouvoient leurs troupes, et bien postérieures aux monnoies de Darius; elles ne peuvent donc nous guider dans nos recherches, surtout pour établir un résultat aussi peu vraisemblable que le rapport de $10 \frac{1}{4}$ à 1, à-peu-près dans le même temps qu'Hérodote fixe celui de l'or des paillettes indiennes de 13 à 1. Dans le nouveau système, la darique quadruple devoit peser, du temps de Darius, cent soixante-huit grains, et valloir 28 francs,

On sent qu'il faut étudier les trois mémoires avec une grande attention, pour les juger en connoissance de cause. M. le marquis Garnier fait imprimer en ce moment des observations sur le mémoire de M. Letronne, et il prépare un ouvrage où la matière sera mieux éclaircie, toutes les parties en étant réunies sous une forme méthodique, en passant du simple au composé. M. Letronne promet aussi un ouvrage historique sur le même sujet, où le système général des monnoies sera exposé dans l'ordre des temps et des nations. La vérité jaillira sans doute du choc des opinions, et le public, qui a besoin d'être instruit sur une matière obscure où nous n'avons pas encore un ouvrage véritablement classique, profitera de leurs travaux.

Note indiquée à la page 227 du tome V.

Sur la monnoie des Grecs.

Le premier souverain grec que l'histoire nous présente comme ayant fait frapper de la monnoie est Thésée (1) ; voici ce qu'en dit Plutarque : « Il fit aussi frapper une » monnoie avec la marque d'un bœuf, soit à cause du » taureau de Marathon, ou en mémoire du général » Tauros qu'il avoit défait, soit enfin pour exhorter » ses concitoyens au labourage ; et l'on dit que c'est de » cette monnoie qu'ont été tirées ces expressions : Cela » vaut cent bœufs ; cela vaut dix bœufs (2). »

Dacier, traducteur de Plutarque, prétend dans une note que, selon d'autres auteurs qu'il ne cite point, Thésée fit frapper cette monnoie pour conserver la mémoire de la manière dont on faisoit auparavant le commerce par l'échange du bétail. Cette monnoie, ajoute ce traducteur, avoit la marque d'un bœuf, et valoit deux drachmes, c'est-à-dire vingt sous (3). Elle pesoit cent soixante-quatre grains et un tiers dans le système de M. Letronne (4) ; et, comme dans ce système le grain,

(1) Macrobe, *Saturnales*, I, 7 ; et Dracon, natif de Corfou, dans son livre sur les pierres, cité par Athénée, liv. xv, font remonter encore plus haut l'invention de la monnoie, en l'attribuant à Janus. Voyez la *Science des Médailles*, tom. 1, p. 192. J'ai fixé l'arrivée de Janus en Italie, d'après le texte d'Eusèbe, sous l'an 1831 avant notre ère.

(2) *Les Vies des hommes illustres de Plutarque*, t. 1, p. 55.

(3) *Id. ibid.* Note du traducteur.

(4) *Considérations*, p. 102.

pois de marc, est 0,0531 en grammes (1), le bœuf pesoit 8,726 grammes, ou près de neuf grammes.

L'évènement que rapporte Plutarque étoit assez important pour mériter d'être consigné dans les fastes connus sous le nom de marbres de Paros ou d'Arundel. Ainsi l'on peut supposer que l'époque 20 de ces marbres, qui n'a pas pu être déchiffrée qu'en ce qui concerne la date, placée sous une année correspondante à l'an 1256 avant l'ère chrétienne, et sous le règne de Thésée (2), se rapporte à cette ordonnance de Thésée. On sait que cette année 1256, calculée sur l'ère des marbres, doit être modifiée par la longueur de cette année pour être rapportée aux nôtres : c'est véritablement l'an 1230 avant notre ère.

Quant au proverbe auquel Plutarque fait allusion, il est évidemment tiré de l'endroit où Homère, dans son Iliade (3), nous représente Glaucus aveuglé par le dieu fils de Kronos (Jupiter, fils de Saturne), échangeant des armes d'or contre des armes d'airain, des armes du prix de cent *bœufs*, pour d'autres qui ne valoient que dix *bœufs*. J'observerai ici que Henri Etienne, dans sa version latine, a soin de mettre *numis*, monnoies, à côté de *bobus*, bœufs. M. Bitaubé, dans son élégante traduction françoise, n'en traduit pas moins : « Des armes du prix de neuf taureaux, pour des armes

(1) *Considérations*, p. 5.

(2) *Chronique des marbres* dans les tablettes chronologiques de Lenglet, nouvelle édition, par Barbeau de la Bruyères. Paris, 1778, t. 1, p. 41.

(3) Chant Z, ou VI,

Χρυσέα χαλκείων, ἑπτάτμ βοῖ ἑννεα βόϊον.

» de la valeur d'une hécatombe » ; ce qui n'a point un sens clair, même en françois.

Ce passage d'Homère, ainsi commenté par Plutarque, me paroît formel : je ne puis donc être de l'avis des critiques qui, s'appuyant sur le témoignage d'Homère et d'Hésiode, prétendent que, du temps de la guerre de Troie, la monnoie n'étoit point encore en usage chez les Grecs (1). M. Ménard, qui semble adopter leur opinion, et qui étoit membre de l'Académie des inscriptions, parle ensuite de la monnoie frappée par Thésée, disant ainsi le contraire de ce qu'il venoit d'avancer. Ces sortes de contradictions ne sont malheureusement que trop communes parmi ceux qui écrivent sur l'antiquité.

Je suppose même que le silence que l'on prétend exister dans les ouvrages de ces deux anciens poètes fût réel ; certainement un savant qui, lorsque notre histoire ne sera pas mieux sue que celle du temps de Thésée ne l'est aujourd'hui, concluroit de ce que Voltaire, dans sa *Henriade*, ne parle ni d'écus de six francs, ni d'autres pièces de monnoie, que les contemporains de Henri IV n'ont point connu l'usage de la monnoie, se tromperoit grossièrement : il en seroit de même si l'on vouloit suivre le raisonnement que je viens de rapporter, et qui d'ailleurs porte à faux, comme le prouve le vers d'Homère que j'ai cité

Il n'est pas douteux cependant que, du temps de la guerre de Troie, la civilisation n'étoit pas encore assez avancée chez les Grecs, pour qu'ils ne trafiquassent

(1) *Les mœurs et usages des Grecs*, par M. Ménard. Lyon, 1747, p. 207.

souvent par échange. Les richesses d'un particulier se marquoient par le nombre de ses troupeaux ; celles d'un pays , par l'abondance de ses pâturages ; et la valeur des choses , par un certain nombre de bœufs et de moutons : c'est ainsi qu'Homère et Hésiode ont pu s'exprimer quelquefois. Mais Homère n'a pas eu besoin de parler expressément d'une monnaie d'or et d'argent frappée au coin , lorsqu'il a dit qu'on achetoit au camp devant Troie des vins de Lemnos , en donnant du cuivre , du fer , des peaux , des esclaves , des bœufs (1). Donner du cuivre et du fer , en style poétique , c'est donner de la monnaie de cuivre et de fer , ou du moins ce seroit donner certain poids de ces métaux , que l'on pourroit toujours considérer alors comme monnoies ou signes conventionnels d'échange.

Il semble résulter du passage précédent que Thésée n'avoit introduit dans le commerce que de la monnaie de cuivre , de fer et peut-être d'or : car il est possible que cette dernière soit antérieure à la monnaie d'argent , et cela même est très-vraisemblable pour les pays où sont situées les mines d'or , tels que l'île de Thasos , découverte par les Phéniciens , et dont j'ai parlé dans la note précédente.

La forme de ces premières monnoies ressembloit assez à de petites broches de fer ou d'airain , et de là elles furent appelées *oboles* : mot qui , en grec , signifie broche. Le *drachme* , qui vaut six oboles , a son étymologie analogue , puisque ce mot signifie une poignée : en effet , il falloit six de ces petites verges ou broches pour remplir la main. Ainsi l'ancienne monnaie chez

(1) *Les mœurs et usages des Grecs. Loc. cit.*

les Grecs n'étoit composée que de petites broches de fer et d'airain (1), jusqu'à ce que Thésée y eût fait frapper l'empreinte d'un bœuf.

Pour les monnoies d'or et d'argent, les plus anciennes n'étoient point marquées au coin, ni d'aucune représentation naturelle ou symbolique; ce n'étoient que des pièces d'or et d'argent, sans figures et sans empreintes, qui avoient seulement un certain poids et une certaine valeur (2).

Long-temps après la guerre de Troie, l'an 895 avant notre ère, selon les marbres de Paros, et dans leur manière de compter, Phidon d'Argos, le onzième depuis Hercules, qui gouvernoit la république d'Argos, inventa les poids et les mesures, et fit battre de la monnoie d'argent dans l'île d'Egine (3). Cette invention des poids et des mesures ne se rapporte sans doute qu'à une division nouvelle, au choix d'une unité de poids et de mesure particulière aux Grecs, et cela résulte clairement de ce que l'invention de la monnoie ne lui est point attribuée, mais seulement celle de la monnoie d'argent.

Ce Phidon, roi d'Argos, étoit contemporain de Lycurgue et d'Iphitus; on assure qu'il introduisit le premier l'usage de la monnoie d'argent, à l'occasion de la stérilité de l'île d'Egine, dont les habitans ne pouvoient point gagner leur vie par le commerce (4). C'est à Phidon que Béger a rapporté une médaille d'argent,

(1) *Les mœurs et usages des Grecs. Loc. cit.*

(2) *Id. ibid.*

(3) *Chronique des marbres dans les tablettes de Lenglet. Paris, 1778; t. 1, p. 43, époque 31.*

(4) *Les mœurs et usages de Grecs. Loc. cit.*

qu'il a fait graver dans son *Trésor de Brandebourg*(1). On y voit d'un côté un vase à deux anses, au-dessus duquel est une grappe de raisin; on lit dans le champ à droite ΦI et à gauche ΔO . Le revers représente un bouclier béotien. M. Schott, antiquaire du roi de Prusse, et neveu de Bèger, dans les *Miscellanea Berolinensia*, tome I, pag. 33-59, avoit prétendu, comme son oncle, que cette médaille étoit frappée du temps même de Phidon : la dissertation qu'il composa sur ce sujet a été consacrée en quelque sorte par la société royale de Berlin dans les Mémoires de laquelle elle a été insérée. D'un autre côté, Othon Sperlingius, de *Numismatibus non cussis*, chap. I, a soutenu que le nom de Phidon, qui paroissoit gravé sur la médaille du roi (2) de Prusse, ne suffisoit pas pour prouver qu'elle eût été frappée du temps de cet ancien roi d'Argos; il dit de plus que tout ce que l'on peut conclure, c'est que cette pièce de monnoie étoit du même poids et au même titre que celles dont Phidon avoit été l'inventeur. De toutes les raisons que M. Schott oppose à Sperlingius, une seule pourroit paroître de quelque considération; c'est que, suivant l'antiquaire de Berlin, il n'y a que les princes régnans dont les noms se trouvent seuls sur les médailles, c'est-à-dire, sans être suivis du nom des peuples ou des villes qui ont fait frapper ces monumens; mais cette règle est sujette à tant d'exceptions que le sentiment de Bèger n'en devient guère plus vraisemblable. En effet, dans le seul trésor britannique de Haym, M. Bimard fait

(1) *Thesaurus Brandenburgicus selectus*. tom. I, p. 279.

(2) *La science des médailles*. Paris, 1739, t. I, p. 26, note de M. Bimard.

observer trois médailles avec les noms de Licus (1), d'Antisthène (2) et d'Eupolème (3), sans nom de peuple ni de ville, quoique ces trois personnages n'aient jamais régné, et que les médailles ne soient pas frappées de leur temps. Ainsi de ce que le nom de Phidon se trouve seul sur la médaille gravée par Béger, on ne sauroit en conclure qu'elle a été frappée du vivant de ce prince.

La dissertation de Schott ne parut pas convaincante au célèbre Cuper, qui lui écrivit à ce sujet une lettre que l'on peut voir dans la continuation des Mémoires de la société royale de Berlin (4), avec la réponse de M. Schott.

Bimard n'en a pas moins persisté dans l'opinion de ce dernier. Il s'y est déterminé, en observant que les caractères (5) de la médaille dont il s'agit paroissent trop arrondis et trop bien formés pour être un premier essai de battre monnaie : d'ailleurs ils approchent bien plus de l'écriture usitée après le temps de la guerre du Péloponèse, que de l'écriture qui étoit en usage du temps de Solon, et même avant l'établissement des olympiades, l'an 776; car on auroit peine à prouver que, du temps de Phidon, on eût commencé à écrire de gauche à droite, et que les lettres eussent la même forme qu'elles ont eue dans les temps postérieurs (6).

Il paroît cependant certain que, dès l'an 664 avant notre ère, l'art monétaire fut assez perfectionné pour

(1) *Tesoro Britannico*, t. I, p. 126.

(2) *Id.*, p. 128.

(3) *Id.*, t. II, p. 64.

(4) *Cont. prima Miscel. Berolin.*, p. 1 et suiv.

(5) *La science des médailles*, t. I, p. 27, note de Bimard.

(6) *Id.*, p. 28.

substituer un type et des légendes au mécanisme grossier qui subsistait alors (1), du moins dans la Grèce.

Bimard avoit d'abord cru que la plus ancienne monnaie grecque qui nous restât étoit une médaille d'or de Cirène, publiée par le père Hardouin, dans les *Mémoires de Trevoux* (2) : elle représente d'un côté un homme debout, la tête ceinte d'un diadème et rayonnée avec une corne de bélier au-dessus de l'oreille. Cet homme tient de la main droite une image de la victoire, et de la gauche un javelot (*hasta*), ou un sceptre de la même longueur que le javelot; à ses pieds est un mouton; on lit dans le champ à gauche ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ; au revers, un char attelé de quatre chevaux de front, avec un homme qui les guide; au-dessus, ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ. Cette médaille avoit paru au père Hardouin frappée pour Démonax le Mantinéen, régent du royaume de Cirène, pendant la minorité de Battus IV : il vivoit du temps de Cyrus, vers la fin du second siècle de Rome, comme on peut juger par ce qu'Hérodote nous en apprend, livre IV, §. 161 (3).

Mais M. de Clèves ayant montré à Bimard la médaille d'or de Démonax, qui, du cabinet de M. le duc du Maine, avoit passé dans le sien, Bimard, après l'avoir examinée avec beaucoup d'attention, se convainquit qu'elle n'étoit point aussi ancienne que le père Hardouin l'avoit prétendu, et qu'elle ne pouvoit avoir été frappée du temps de Démonax le Mantinéen, législateur

(1) *Métrologie*, par Romé de l'Isle. Paris, 1789, p. 103.

(2) Août, 1727, p. 1444.

(3) *La science des médailles*. Paris, 1759, note de Bimard, t. I, p. 28.

du royaume de Cirène, sous le règne de Battus III (1). Plusieurs raisons l'obligèrent à changer d'avis sur l'antiquité de cette médaille; il se contente d'en rapporter une qui lui paroît sans réplique : le nom ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ s'y trouve écrit par un oméga; or personne n'ignore que les voyelles longues Η et Ω n'ont été reçues dans l'alphabet grec que sous l'archontat d'Euclides, la seconde année de la 94^e olympiade, l'an 403 avant notre ère. La médaille de M. de Clèves est donc postérieure à cette époque, et le Démonax dont on y lit le nom devoit (2) être un des magistrats de Cirène, et non pas celui qui donna des lois à Cirène vers l'an 544 avant notre ère, cent quarante-un ans avant l'archontat d'Euclides (3). On peut voir la succession des rois de Cirène, dans la traduction d'Hérodote par M. Larcher (4), et j'observerai que ce traducteur y fournit une preuve de la fausseté de sa date de la prise de Troie, qu'il a placée cent ans trop tôt, d'après Dodwell. En effet, il convient que le scholiaste de Pindare compte quatre générations de moins que lui entre la naissance d'Euphémus, le premier des ancêtres connus de Battus, et celle de Battus (5).

Je ne sais si ce raisonnement sur le nom de Démonax est bien concluant; car Bimard lui-même convient qu'à

(1) C'est ce que dit Hérodote, IV, 161; et non régent du royaume de Cirène pendant la minorité de Battus IV, comme le dit Bimard.

(2) *La science des médailles*, t. I, p. 455, dans les additions.

(3) Et non le tuteur de Battus IV, qui vivoit plus de deux cents ans avant l'archontat d'Euclides, comme le dit Bimard.

(4) Edition de 1802, t. III, p. 549,

(5) *Id.*, p. 550.

l'époque où il écrivoit , c'est-à-dire , l'an 1739, le Roi venoit d'acquérir, des héritiers de M. le maréchal d'Estrées, des monnoies d'or et d'argent de Cirène, où l'on voit d'un côté des têtes qui paroissent naturelles, et de l'autre le *silphium* (1), ou quelqu'autre type usité sur les monnoies des Cirénéens avec ces légendes ΑΡΚ,ΒΑ ou ΒΑΤ, et Κ ou ΚΥΡ, légendes qui ne peuvent être expliquées que par ΑΡΚεσιλαα, ΒΑ'ΤΤα et ΚΥΡεναίων: quand même ces médailles n'appartiendroient qu'à Battus IV et Arcésilas IV, les deux derniers rois de Cirène de la famille des Battiades, elles seroient cependant du temps de Cyrus et de Cambyse, et par conséquent plus anciennes que celles d'Amyntas (2).

Avant que le père Hardonin eût fait graver la médaille de Démonax, qui étoit alors dans le cabinet (3) de M. le duc Du Maine, on n'en connoissoit pas de plus ancienne que celle d'Amyntas, roi de Macédoine, bisaïeul d'Alexandre-le-Grand (4). On ne voyoit aucune monnoie grecque de cette sorte avant cette époque (5). On a prétendu conséquemment fixer la première existence de cette monnoie sous l'an 383 avant notre ère, puisque ce fut cette année qu'Amyntas demanda du secours aux Lacédémoniens pour reprendre les terres qu'il avoit cédées aux Olynthiens (6). Mais les rois de

(1) Plante dont parle Pline, qui produit le *hazar*, suc très-estimé des anciens.

(2) *La science des médailles*, t. I, p. 450.

(3) *Id.*, p. 26.

(4) *Id.*, p. 29.

(5) *Les mœurs et usages des Grecs*, p. 109.

(6) *Tablettes chronologiques* de Lenglet. Paris, 1778, tom. I, pag. 345.

Cirène sont antérieurs à cette époque, et l'on ne doit pas être surpris qu'ils aient précédé les Grecs dans la fabrication des monnoies, à cause de leur voisinage des Carthaginois et des Égyptiens.

En effet, long-temps avant les Grecs, les Phéniciens et les Égyptiens, qui les avoient civilisés, avoient sans doute aussi eu leurs monnoies : cet art étant plus ancien chez ces deux peuples, y remontoit jusqu'au temps de l'écriture hiéroglyphique dont les Grecs ne faisoient point usage, mais que leurs graveurs imitèrent. En effet, chaque province, chaque peuple de la Grèce avoit sur les monnoies des hiéroglyphes et des figures énigmatiques qui lui étoient particulières. Les Athéniens y mettoient une chouette qui étoit l'oiseau de Minerve, leur principale divinité, et qui signifioit la vigilance; les Macédoniens y représentoient un bouclier, signe de la force et de la puissance de leur milice; les Béotiens, un Bacchus avec une grappe de raisin et une coupe, qui étoient la marque de l'abondance de leur terroir (1).

Il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, de faire remonter avec certitude les monnoies des villes grecques à une époque aussi reculée que celle des rois de Cirène; il ne doit guère y en avoir de plus anciennes que celles d'Athènes et de Thèbes, dont un très-grand nombre sont gravées dans les ouvrages de Goltzius (2) et d'Haym (3); mais de ce qu'on y lit communément AΘE et ΘE par un E, et non par un H, il ne suit pas qu'elles soient antérieures à celles de Cirène; on ne peut pas même assurer qu'elles soient plus anciennes

(1) *Les mœurs et usages des Grecs*, p. 209.

(2) *Græc. Tab.* XIV et XV.

(3) *Tesoro Britannico*, t. I, p. 151-217.

que Simonides , inventeur des voyelles longues ; car il paroît que l'usage de graver sur la monnoie le nom de ces deux villes , conformément à l'ancienne orthographe , a continué long-temps après le changement que Simonides introduisit dans l'alphabet ionien ou attique. Le père Hardouin a même soutenu (1) qu'il n'y avoit point de médailles d'Athènes plus anciennes que le règne de Philippe , père d'Alexandre ; il lui auroit été difficile de prouver cette assertion ; mais il ne le seroit pas moins de faire voir que le père Hardouin se trompoit (2). Le passage de Platon , dans son *Hipparque* , semble même favoriser cette opinion , et si elle est exacte , les médailles celtibériennes , dont j'ai parlé fort au long dans mes *Antiquités de Vaucluse* (3) , et qui remontent à l'expédition de Sigovèse , l'an 600 avant notre ère , sont antérieures à toutes les médailles grecques , mais seulement aux médailles d'argent , puisque la monnoie de Thésée a été frappée plusieurs siècles auparavant.

(1) Dans ses notes sur Pline , liv. VII , ch. 56.

(2) *La science des médailles* , t. I , p. 29.

(3) Paris , 1818 , p. 285.

BIOGRAPHIE.

A. M. CH. GUIL. KRAFFT.

Monsieur,

J'ai lu avec un vif intérêt la Notice biographique que vous avez consacrée à M. Millin dans le dernier numéro de ses *Annales*. Après l'avoir long-temps secondé dans la rédaction de ce savant recueil ; après l'avoir soulagé et consolé dans ses derniers jours, c'étoit à vous qu'il appartenoit de nous raconter les nombreux travaux d'une vie trop peu longue en durée ; mais qui fut assez remplie de bons ouvrages et de bonnes actions. Cependant j'ai cru remarquer qu'il me restoit encore quelque chose à glaner, là où vous avez abondamment moissonné, et je me suis cru autorisé, par la bienveillance, j'oserois presque dire l'amitié, que M. Millin m'avoit accordée, à mettre sous les yeux des lecteurs des *Annales* quelques particularités qui vous ont échappé, et qui, je pense, ne seront pas sans intérêt pour eux.

Je voudrois pouvoir leur raconter quelques-unes des anecdotes qui égayèrent cette première époque de sa jeunesse où M. Millin porta le petit collet ; mais peut-être ne seroient-elles point convenablement placées ici. Naguère encore, il se complaisoit à reporter son souvenir vers les joyeux momens de son adolescence, et c'étoit surtout lorsqu'il se croyoit permis d'en parler, en présence d'un petit nombre de personnes, quand la

foule qui fréquentoit ses soirées littéraires s'étoit écoulée, qu'il s'abandonnoit volontiers au charme d'une narration enjouée et d'autant plus piquante, que sa plaisanterie étoit toujours naturelle et sans prétention; en un mot, dût-on m'accuser de faire une épigramme, je dirai que M. Millin avoit plus d'esprit qu'on n'en suppose ordinairement à un savant. La fréquentation du grand monde lui avoit fait contracter ce meilleur ton qui consiste en une décente simplicité, et ses liaisons avec des personnages célèbres dans tous les genres ajoutoient encore à l'intérêt de sa conversation. Ceux qui ont connu M. Millin ne seront pas étonnés d'apprendre qu'à la même époque où il fut abbé, il fut aussi poète; il avoit même conservé jusqu'à ce jour un volume manuscrit de ses poésies, qui se trouvera sans doute dans sa bibliothèque ou parmi ses papiers. — Dans la rédaction de la *Chronique de Paris*, outre les collaborateurs que vous donnez à M. Millin (MM. Noël, Condorcet et Rabaud St-Etienne), il faut compter encore M. Fiévée : M. Millin ne l'avoit pas oublié, et c'est le cas de s'en souvenir. Il se complaisoit aussi à répéter qu'il avoit eu le bonheur d'introduire M. Cuvier dans le monde scientifique, en publiant dans son *Magasin Encyclopédique* les premiers essais de ce savant dans un genre où il devoit s'illustrer. — Sous le N^o 20 *bis* du catalogue des ouvrages de M. Millin, vous mentionnez celui qui a pour titre l'*Annuaire du Républicain*, ou *Légendes physico-économiques*; aujourd'hui que l'auteur est à l'abri des atteintes de la haine et de l'envie, il n'y avoit pas, je pense, d'inconvénient d'ajouter qu'il y prend le surnom d'*Eleutérophile* : c'est là une particularité curieuse que l'impartialité de l'histoire ne permet pas

de négliger. Loin d'y trouver un sujet de blâme pour la mémoire de M. Millin, que les persécutions des anarchistes justifieroient d'ailleurs suffisamment d'avoir été leur complice, je trouve au contraire dans le choix de ce nom un motif d'éloges : en se soumettant à une *mode* qu'une bizarre exaltation venoit d'introduire, il montra et par la signification du prénom qu'il s'étoit choisi et par la langue à laquelle il l'avoit emprunté, que, dans les temps les plus orageux, il n'avoit cessé de porter ses hommages aux lettres savantes et à la liberté : l'Europe lettrée connoît le culte qu'il a rendu aux premières; mais peut-être ne connoît-elle pas également cet amour désintéressé, vif, mais sans prévention et sans intolérance, qu'il avoit voué aux principes généreux qui sont la gloire et feront le bonheur de notre siècle. — Quand on parle de M. Millin, il faut bien dire un mot de sa bibliothèque, puisque c'est là où, pour me servir de l'heureuse expression d'un de ceux qui ont déposé quelques fleurs sur sa tombe, *il faisoit les honneurs de la France aux savans étrangers*. On conçoit difficilement comment un particulier, dans l'aisance sans doute, mais qui n'étoit point opulent, avoit trouvé le moyen, sans toucher à sa fortune et sans rien retrancher de sa noble manière de vivre, de former un dépôt aussi vaste et aussi précieux en richesses littéraires. La rédaction des *Annales Encyclopédiques* y contribua sans doute puissamment; c'est elle qui lui valut ce nombre considérable d'ouvrages italiens, allemands, anglois, ou même françois, mais imprimés hors de France; comme, par exemple, en Russie, en Livonie, dont il possédoit l'exemplaire souvent unique dans Paris. Néanmoins un de ses agens suivoit cons-

tamment les ventes publiques pour y faire de nombreux achats, et tel étoit son amour et son dévouement à la noble culture des lettres, qu'au retour de ses voyages d'Italie, il se décida à supprimer la dépense d'un équipage de cabriolet, laquelle cependant à Paris ne sauroit être rangée parmi les superfluités, pour n'avoir point à mettre des limites trop étroites à la somme qu'il étoit accoutumé de vouer annuellement à ses goûts littéraires. La bibliothèque de M. Millin, riche en livres utiles, ne l'est pas également en livres curieux ou rares, comme éditions du quinzième siècle, manuscrits, etc. Je me rappelle cependant d'y avoir vu une comédie inédite de Vergniaux, en trois actes et en prose; vous n'ignorez pas que depuis long-temps il travailloit à faire dresser le catalogue systématique de sa bibliothèque, qu'il se proposoit de publier, en l'accompagnant de remarques littéraires et bibliographiques, comme je l'avois annoncé, d'après son invitation, dans un numéro des *Annales politiques* du mois de juin dernier; il avoit l'intention de s'y plaindre de ce que lui, seul professeur d'archæologie qu'il y eût en France, avoit été négligé dans la distribution faite à divers savans d'un certain nombre d'exemplaires du bel ouvrage sur l'Egypte, publié aux frais du Gouvernement. Je fais mention de cette petite circonstance, parce qu'elle fut profondément sensible à M. Millin, et que je l'ai entendu s'en plaindre fréquemment et même avec un peu d'amertume, à une époque où l'âge et la maladie ne l'avoient point disposé au chagrin. Il supporta avec bien plus de calme et de philosophie l'évènement tout autrement fâcheux de l'incendie de sa bibliothèque; j'ajouterai à ce que vous avez dit, que le soir même du

jour qu'il apprit cette affligeante nouvelle, il se rendit à une fête à laquelle il se trouvoit invité par le gouverneur françois de Rome, et que c'est dans le brillant sallon de Son Excellence qu'il reçut les condoléances des nombreux amis des lettres et des arts que renferme l'ancienne capitale du monde, et qui prirent un si vif intérêt à cet évènement, que ce jour de fête parut changé en un jour de deuil. — A Naples, M. Millin eut beaucoup à se louer des bontés de la veuve de Murat, qui étoit alors la reine de cette partie de l'Italie, et elle poussa la complaisance jusqu'à lui permettre de passer plusieurs heures dans sa chambre, pour y faire dessiner et y décrire des camées et bas-reliefs qui la décoroient. Sans doute que M. Millin a dû consigner le témoignage de sa reconnoissance dans le manuscrit de son voyage dans cette contrée, et je ne doute pas que son cœur généreux n'y eût donné plus d'expansion, aujourd'hui que ce témoignage ne pourroit plus être suspect de flatterie. — J'ai vu avec peine, Monsieur, que le *Voyage à Naples* est au nombre des manuscrits dont la publication n'est pas probable; il auroit fait suite aux voyages déjà publiés, et qui ne sont ni les moins instructifs, ni les moins agréables des ouvrages de M. Millin. Il y auroit parlé sans doute de la liquéfaction du sang de Saint-Janvier, dont il fut témoin, placé par les soins de l'archevêque de Naples, entre les mains de qui se trouvoit la fiole où s'opéroit la liquéfaction, immédiatement derrière lui, avec un autre savant françois dont le nom m'est échappé. « Je ne crois pas à ce miracle, » nous disoit M. Millin après nous en avoir fait la description; mais pour cela je suis obligé de mettre en pratique la théorie de J. J. Rousseau, et de refuser croyance à mes propres yeux. »

Je veux maintenant, Monsieur, parler après vous de quelques traits du caractère de M. Millin, sur lesquels, à mon gré, vous n'avez pas suffisamment insisté. Le fonds en étoit noble et fier ; mais c'étoit de cette fierté qui, sans nous permettre jamais de mépriser autrui, nous acquiert un rang honorable dans la société, et nous y fait maintenir après l'avoir obtenu ; l'obligeance et le bon accueil qu'il faisoit aux jeunes gens animés de l'ardeur de s'instruire, en formoit un second trait, qu'il ne m'est pas permis de passer sous silence. Sa piété filiale avoit été remarquée même dans Paris, où trop souvent l'on ne remarque que ce qui fait du fracas. Le secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres nous parlera sans doute un jour des vertus académiques de M. Millin ; en attendant, il ne me sera pas interdit sans doute de dire un mot de cette ténacité dans le travail, dont il est pourtant presque inutile de parler aux lecteurs des *Annales Encyclopédiques*, eux qui ont rencontré plusieurs articles de la composition de M. Millin, dans le même cahier qui leur a apporté la triste nouvelle de sa mort. La conversation de M. Millin étoit gaie, facile, nourrie d'anecdotes et de souvenirs ; et assaisonnée de cette innocente médisance qui, après avoir aperçu quelques-uns des légers défauts du prochain, répare surabondamment ses torts par un éloge sincère et plein d'effusion pour ses qualités essentielles. M. Millin étoit inaccessible à l'envi ; il aimoit les hommes de lettres comme ses frères, et personne n'a loué avec moins de réserve et d'abandon, soit pendant sa vie, soit après sa mort, l'illustre Visconti, qu'il comptoit ingénieusement au nombre des plus brillantes conquêtes que nous eussions

faites en Italie, sans que sa gloire, dans une carrière voisine de la sienne, lui ait jamais causé le moindre ombrage. Je finirai en essayant de détruire une inculpation contre le mérite de M. Millin, qui ne doit pas être passée sous silence, puisqu'elle fut trop répandue. On accusa M. Millin de *charlatanisme littéraire* : cette accusation injuste n'eut pour fondement que les connaissances plus variées que profondes de M. Millin, et la facilité avec laquelle il sut toujours, quand l'occasion s'en présenta, saisir les matières dont il n'avoit point fait l'objet spécial de ses études ; les secours nombreux dont son aisance lui permit de s'entourer, et les artistes qu'il employa continuellement aux dessins qui accompagnent la plupart de ses ouvrages, et enfin cette bibliothèque, au sein de laquelle la réunion de plusieurs savans sembloit lui former une cour littéraire ; ces circonstances, et quelques autres de ce genre, ont pu donner naissance à cette rumeur mal fondée, que les savans ouvrages de M. Millin suffisent pour détruire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ALPHONSE MAHUL.

Paris, ce 24 novembre 1818.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

Les ouvrages suivans viennent d'être publiés à Londres : *A view of the History*, etc., c'est-à-dire, Essai sur l'histoire, la littérature et la religion des Hindous, avec une description exacte des mœurs et des usages de ce peuple ; par le Rev. W. Ward ; 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est extrait d'un autre intitulé : *Account of the Writings*, etc., c'est-à-dire, Essai sur la littérature, la religion et les mœurs des Hindous ; 4 vol. in-8° ; un très-petit nombre d'exemplaires de cet ouvrage a été envoyé en Europe. En même temps que l'extrait de M. Ward, il parut un Tableau du caractère, des mœurs et des institutions religieuses et civiles des Hindous ; par M. l'abbé A. Dubois, missionnaire en Mysore, traduit en anglois sur le manuscrit inédit de l'auteur. M. Ward possède une connoissance profonde de la langue des Hindous ; son ouvrage est le fruit de onze années de recherches et de travaux. D'après la préface du traducteur anonyme, M. Dubois quitta la France, sa patrie, en 1789 ; il fit un séjour de dix-huit ans en Mysore, où il s'occupait d'instruire les habitans de toutes les classes dans les connoissances les plus nécessaires à la vie, et gagna tellement l'amour de ces peuplades, que, selon une lettre officielle adressée à la présidence de Madras par le colonel Wilks, alors résident anglois à Mysore, les habitans du pays s'empressèrent à l'envi

d'exercer l'hospitalité envers lui, lorsqu'il visita leurs contrées; cet honneur n'est rendu qu'aux Brachmans; mais ceux-ci considérèrent M. l'abbé Dubois comme s'il eût appartenu à leur culte. Ces relations intimes le mirent en état de mieux étudier les mœurs, les usages, les idées religieuses et la littérature de cette presque île, que la plupart des Européens qui ont visité le pays avant lui n'avoient pu le faire. Il traita ces divers sujets dans un mémoire dont il vendit en 1806 le manuscrit deux mille pagodes au gouverneur de Madras; celui-ci l'envoya à la bibliothèque de la compagnie des Indes à Londres, où le public pouvoit en prendre connoissance. En 1817, un anonyme entreprit de traduire ce mémoire en anglois, du consentement des directeurs de la compagnie. On peut juger, d'après ces faits, de l'importance de ces deux ouvrages. Le missionnaire anglois examine presque exclusivement la religion des Hindous; M. Ward traite principalement de leurs prêtres: dans le premier volume, cet auteur parle des divinités; dans le second, il donne des détails sur les temples, les statues, les prêtres, les cérémonies sacrées, les dogmes de la religion des Hindous, les saints qu'ils réverent et les sectes, telles que les Iandhas, les Jainas, les Sikhs, etc. L'ouvrage de M. Dubois est divisé en trois livres, dont le premier, selon le frontispice, doit examiner l'état social des Hindous en général; mais il traite, ainsi que le second volume, presque uniquement des prêtres; le troisième est intitulé *de la Religion*, mais il ne parle que de la procédure civile et criminelle, de la milice, des contes et des fables des Hindous. Un supplément à ce livre renferme un essai sur les Jainas et sur la différence principale qui existe entre cette

secte et les Brachmans. Un journaliste anglois pense qu'on n'a qu'à comparer cet ouvrage avec l'Euterpe d'Hérodote pour se convaincre que les habitans primitifs de l'Égypte sont venus de l'Orient, et ont connu les institutions des Brachmans.

Chez aucun peuple de la terre, la religion influe peut-être aussi puissamment sur la vie de chaque homme, que chez les Hindous : elle forme leur occupation principale, après les travaux nécessaires pour leur subsistance, et elle anime toutes leurs relations sociales. Le nombre de leurs divinités monte à trois cent trente millions ; sous le rapport de la moralité, elles sont au-dessous de l'homme le plus réprouvé. On leur impute les crimes les plus atroces ; Ward en cite plusieurs exemples. Les prêtres (Bramhuns), avec leurs femmes et leurs filles, jouissent presque des mêmes honneurs que ces divinités. Parmi les animaux qu'adorent les Hindous, la vache occupe le premier rang ; viennent ensuite les singes, les chiens, les chakals, plusieurs espèces d'oiseaux, etc. et un grand nombre de plantes. Ils rendent le même honneur aux rivières, et principalement au Gange, au Goddavery et au Nerbudda, dont les poissons sont sacrés. Les Hindous adorent même des livres, des bâtons, des pierres et d'autres substances inanimées. Leurs usages religieux sont si nombreux, qu'il est presque impossible de les suivre tous. Ceux qui se répètent chaque jour, absorbent la plus grande partie du temps ; il en est d'autres qui doivent être observés chaque semaine, chaque mois ou chaque année. Il faut lire les ouvrages de M. Ward et de M. Dubois, pour se faire une idée de l'absurdité de ces usages. Un tigre que l'on sacrifie à Kalikapurana, réconcilie cette déesse

pour cent ans; le sang d'un lion ou d'un léopard, assure ses bonnes grâces pour mille ans; mais celui de trois hommes attire sa faveur pour cent mille ans. Il est difficile de tracer un tableau fidèle de la licence qui règne dans ces cérémonies; les orgies bacchiques étoient des écoles de vertu, en comparaison des fêtes des Hindous. Souvent les filles d'un rang très-élevé sont consacrées avant leur naissance au service de la pagode, où elles mènent la vie la plus scandaleuse; de toutes les femmes Hindous, elles seules apprennent la danse et la musique. Le trésor du temple qu'elles desservent, et le produit de leur sédition, fournissent à leur entretien. Elles sont élevées, dès leur plus tendre enfance, dans l'art de plaire et de séduire. Par leur moyen, les prêtres atteignent le triple but de satisfaire à leurs désirs, de s'enrichir et d'assurer la fréquence de leur temple. Lorsque dans un âge avancé les grâces de ces sirènes diminuent, le peuple croit que la divinité les répugne; on leur fait une marque sur la poitrine, on leur donne un certificat d'avoir servi le dieu Tripati un certain nombre d'années, et on les recommande ainsi à la charité publique.

Un des vices les plus ordinaires des prêtres Hindous, c'est l'ivrognerie; ils savent la justifier aux yeux du peuple par une abstinence sévère qu'ils observent en de certaines occasions. On inculque aux Bramhuns, dès leur enfance, le germe de tous les vices: on leur inspire de bonne heure le plus profond mépris de toutes les autres classes d'hommes; l'arrogance, l'égoïsme, la destruction totale de tous les sentimens humains sont les fruits inévitables d'une pareille éducation. La fraude et le mensonge sont encore plus en vogue chez les

prêtres que dans les autres classes des Hindous, et l'on sait que la fausseté est le principal caractère de ce peuple.

Nonobstant le culte pénible qu'ils rendent à leurs divinités, les Hindous les traitent de la manière la plus indigne, lorsqu'ils croient avoir lieu d'en être mécontents. Bremha, le créateur des dieux et des hommes, qui ne dispense que les biens de la vie à venir, est totalement oublié dans l'Indoustan; il n'existe aucune statue de ce dieu, il n'a point de temple; on n'observe aucune cérémonie en son honneur.

Les sectes Hindous se disputent les faveurs qu'accordent les divinités; lorsque des raisons ne suffisent point pour terminer ces différens, on en vient aux mains, au pillage, à la guerre.

— Le docteur James Johnson, auteur de *l'Influence du climat tropique sur le gouvernement des états européens*, se propose de publier prochainement un ouvrage sur l'influence de la vie domestique et sédentaire, sur le caractère et les mœurs de l'homme, avec une balance des jouissances et des peines attachées aux divers genres de vie. Un ouvrage *sur le goût*, par le même auteur, est sous presse; il renfermera un aperçu des découvertes qui ont été faites les années dernières dans l'histoire naturelle; avec les passages des meilleurs écrivains de toutes les nations qui ont rapport à ce sujet.

— Le docteur Spicker, de Berlin, qui a fait l'année dernière un voyage littéraire en Angleterre, en Ecosse et dans le pays de Galles, vient de publier le premier volume de son récit de ce voyage. Cet ouvrage renfermera trois volumes; on le traduit en anglois à Londres, du consentement et avec les observations de l'auteur.

— M. Thomas Heming, à Oxford, publiera prochainement un *Traité de Géographie sacrée*, qui renfermera un tableau historique des nations primitives, ainsi que des pays et des nations dont il est parlé dans l'Écriture Sainte. L'introduction à cet ouvrage traitera de l'origine et du caractère de chaque livre biblique.

— M. Claudius James Rich prépare un second mémoire sur Babylone, dans lequel il compare les anciennes descriptions de cette ville avec ce que le major Rennel en a dit dans l'*Archæologia*.

— M. Dawson-Turner fera bientôt paroître la dernière livraison de sa description des plantes du genre des *fucus*, avec des figures coloriées.

— Le Rev. D. Fleming travaille à une *Histoire naturelle des animaux*.

— Le Rev. E. J. Burrow se propose de publier des *Éléments de Conchiologie*, d'après le système de Linné.

— En échange des empreintes des marbres d'Elgin que le Prince Régent d'Angleterre avoit envoyées au musée de Florence, le Grand-Duc de Toscane a fait présent au Prince des empreintes des plus belles statues de ce musée, nommément du groupe de Niobé et de ses enfans.

PORTUGAL.

L'Académie royale des sciences de Lisbonne a tenu sa séance publique annuelle le 24 juin dernier. Le vice-président, marquis de Borba, l'un des gouverneurs du royaume, a prononcé le discours d'ouverture; le secrétaire a ensuite lu un compte rendu des travaux de la Société dans l'année dernière; M. Sébastien Fran-

cisco de Mendo Trigoſo, a lu un mémoire ſur les cinq premières éditions de la Luſiade de Camoëns; M. Matthews Valente de Couto, a lu ensuite l'introduction à un mémoire ſur la démonſtration des règles que donne M. Wronski pour la réduction générale des équations; ce mémoire avoit été couronné par l'Académie; M. Joſeph-Marie Soarès, a fait lecture d'un aperçu de l'hiſtoire générale de la médecine, depuis l'origine de la monarchie portugaiſe; cet aperçu doit ſervir d'introduction à l'hiſtoire des ſciences médicales en Portugal, que le même auteur ſe propoſe de publier. M. Sébaſtien Francisco de Mendo Trigoſo, a lu un mémoire ſur l'étaſſement de l'Académie arca-^{di}dienne, à Liſbonne, et ſur l'influence qu'elle a eue ſur la reſtauration de la littérature portugaiſe: l'auteur de ce mémoire eſt M. Francisco Manoël Trigoſo de Aragam Morato; M. Ignacio Antonio de Fonſeca Benevides, a ensuite lu une récapitulation hiſtorique des travaux de la Société de vaccine, dans l'année dernière. Le temps n'a pas permis de lire les mémoires ſuivans: Sur l'empiriſme médical, par M. Francisco Elias Roderigues da Silveira; ſur les moyens d'abrégér les procédés typographiques, par M. Antonio de Aranja Travassoſ; ſur la température inégale des rayons du ſoleil ſéparés par le priſme. L'Académie a fait imprimer dans le courant de l'année dernière: le cinquième volume de la table chronologique des lois portugaiſes, par M. P. Ribeiro; un traité ſur la pratique de la médecine, par Joſeph Pinheiro de Freitas Soarès, et la ſeconde partie du troiſième volume des mémoires de l'Académie.

ALLEMAGNE.

Dans les séances que la Société des naturalistes, à Halle, a tenues dans les mois de janvier, de février et mars 1818, on a lu les mémoires suivans : 1^o Des sources minérales, par M. *Germar*; 2^o sur l'alun et sa formation, par M. *Keferstein*; 3^o sur le dassepin et l'électre des anciens, par le même; 4^o sur les dents, par M. *Meissne*; 5^o sur les monstruosité, par M. *Buhle*; 6^o sur les espèces et les variétés des animaux, spécialement des insectes, par M. *Keferstein*; 7^o sur le dessèchement de la plante du pied, causé par le froid, 8^o tableau historique des principaux phénomènes de la nature observés en 1817.

— M. Zipfer, professeur à Neusohl, en Hongrie, a fait hommage à la Société d'une superbe collection de minéraux de ce pays.

— Il existe depuis 1816, à Prague, une institution charitable destinée à fournir des secours aux étudiants de la faculté de philosophie de cette ville. Plusieurs élèves en ont conçu le plan, et ont versé les premiers fonds pour le réaliser. Une commission nommée dans leur sein, recueille chaque mois les rétributions des souscripteurs. Le total des sommes qui ont été versées dans la caisse de cet établissement, depuis son origine jusqu'à la fin de janvier 1818, se monte à 3072 flor.; les dépenses dans le même intervalle, s'élèvent à 2272 flor. Les secours en argent sont rarement mis entre les mains de ceux à qui ils sont accordés : le directeur, M. François Niemetscheck, fait lui-même les dépenses

occasionnées par les besoins des élèves indigens. Dans le courant de 1817 soixante-deux élèves reçurent de cette caisse des secours pour la nourriture, le logement, le vêtement, etc. Au mois de mars 1818, le nombre des étudiants à qui de pareils secours ont été accordés, se montoit déjà à vingt-quatre. Puissent ces efforts généreux des jeunes philantropes de Prague, être bientôt imités dans d'autres universités!

— M. le comte François de Teleky a inventé en 1817 un nouvel instrument catoptrique, servant à mesurer les angles terrestres, et à déterminer les hauteurs du soleil. Peu de temps après, il en a rendu compte dans un mémoire qu'il a fait imprimer à Vienne, et auquel il a joint la gravure de cet instrument.

— M. Steinhauser, à Halle, prétend que l'intérieur de la terre est creux, et qu'il renferme un petit système solaire. Des observations réitérées sur les variations de la boussole, lui prouvent incontestablement qu'à une profondeur de cent soixante-dix lieues allemandes (environ cent treize un tiers de lieues françaises) un corps tourne autour du centre de la terre, dans la direction de l'ouest vers l'est, et qu'il termine sa révolution dans l'espace de quatre cent quarante ans. Ce corps possède une grande force magnétique, et cause les variations de la boussole. Les calculs de M. Steinhauser ont été justifiés par l'expérience; en 1815, il prétendit que la déclinaison de la boussole deviendrait d'abord stationnaire, et que dans le temps où nous sommes, elle se dirigeroit vers l'est; ce qui est en effet arrivé.

— Le prince Callimaque Hospodar, gouverneur de Moldavie, a accordé aux éditeurs du *Mercure grec*,

qui paroît à Vienne, une pension de deux cents piastres par an, dont ils jouiront pendant tout le temps que ce journal sera continué.

— L'empereur d'Autriche a accordé une médaille d'or, à titre d'encouragement, à M. Leitenberg, propriétaire d'une manufacture de coton à Kosmans, en Bohême : les produits de cette manufacture avoient été généralement admirés aux foires de Francfort et de Leipsic ; on les y avoit préférés à ceux des manufactures angloises. MM. Ignace d'Orlando, Jérémie Soenger, dessinateurs, et C. Koechlin, peintre attachés à la même manufacture, ont obtenu des médailles d'encouragement.

R U S S I E.

L'Académie impériale des sciences, à Saint-Petersbourg, a mis au concours les sujets suivans : 1^o Donner un résumé de toutes les expériences faites sur la soude, la potasse et les substances métalliques qui sont contenues dans ces deux minéraux, et examiner les résultats de ces expériences ; 2^o Soumettre l'ammoniaque à un examen particulier, et démontrer laquelle des diverses opinions, sur la composition de cet alkali, est la mieux fondée, et si le métal qu'il contient peut être représenté isolément ; 3^o Examiner, par un procédé plus exact que ceux qu'on a employés jusqu'à présent, les substances métalliques de ces terres ; voir si elles peuvent être réduites à leur état pur ; faire connoître les propriétés qu'elles ont dans cet état ; et, lorsqu'elles sont combinées avec d'autres substances, indiquer les rapports dans lesquels elles peuvent être représentées.

Outre le prix qui sera décerné à l'auteur du mémoire le plus satisfaisant sur ces sujets, l'Académie lui donnera

cent exemplaires de ce mémoire , en compensation des frais que pourront occasionner les expériences à faire sur ces terres. Le prix sera de cent ducats de Hollande. Les mémoires destinés au concours devront être envoyés avant le 1^{er} janvier 1820. L'Académie invite les savans de tous les pays à concourir à ce prix ; elle n'exclut ni ses membres honoraires ni ses correspondans ; les seuls juges du concours en sont exclus. Les mémoires devront être écrits en russe, en françois, en allemand ou en latin , et adressés au secrétaire perpétuel de l'Académie.

FRANCE.

CAMBRAI.

Fénélon a vécu vingt ans à Cambrai ; il y a composé son *Télémaque* ; sa dépouille mortelle y repose ; c'est-là qu'on doit élever un monument à ses vertus et à son génie. La société d'émulation et les membres du conseil municipal de Cambrai , interprètes de tous les habitans de cette ville , viennent de provoquer l'érection de ce monument si long-temps désiré. Quel est l'homme vertueux, quel est l'ami des lettres qui ne tienne à honneur de concourir à l'exécution de ce projet ? Pour leur faciliter le moyen de réaliser ce noble désir , une souscription est ouverte dès ce jour (14 octobre 1818).

C'est sur l'emplacement de l'ancienne métropole , si souvent témoin de l'éloquence et de la piété de Fénélon ; à l'endroit même où s'élevait *l'autel qui reçut tant de fois ses vœux pour le bonheur de la France*(1) ; sur

(1) M. de Bausset , *Histoire de Fénélon* , tome III , p. 290 de la seconde édit.

le caveau enfin qui , pendant près d'un siècle , a renfermé ses restes précieux , que le monument sera érigé.

Le souscription sera ouverte jusqu'au premier avril 1819. A cette époque, la liste générale des souscripteurs sera publiée et déposée ensuite dans le monument.

On rendra un compte public de l'emploi des fonds , aussitôt la confection des travaux.

On souscrit à Cambrai , au secrétariat de la mairie ; à Paris , chez MM. Jacques Lafitte et compagnie ; et dans tous les chefs-lieux d'arrondissement , chez M. le président de la chambre des notaires.

PARIS.

A M. le Rédacteur des Annales Encyclopédiques.

Lyon, le 26 octobre 1818.

Monsieur ,

Dans le cahier de septembre dernier , où vous annoncez la mort de M. le docteur Marie de Saint-Ursin , vous indiquez , parmi les ouvrages publiés par lui , une Dissertation relative aux effets de la musique sur le corps humain , traduite du latin en 1803 : je ne puis attribuer cette inexactitude qu'à la ressemblance des noms , et déjà elle avoit été commise par MM. Fayolle et Choron , dans leur dictionnaire des musiciens , artistes et amateurs. Auteur de cette traduction , dont je n'ai partagé le travail avec qui que ce soit , je réclame mon bien dont on m'a dépouillé en faveur d'un autre , et je le réclame avec d'autant plus d'instances , que , la première édition de cet ouvrage étant épuisée depuis

long-temps, j'en prépare dans ce moment une seconde. J'ose espérer, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien insérer ma lettre dans la plus prochaine livraison de vos Annales.

Je suis avec respect, Monsieur,

l'un de vos lecteurs assidus,

ETIENNE SAINTE-MARIE,

*Docteur en Médecine, Membre de
l'Académie de Lyon, etc.*

— Voici l'annonce d'un ouvrage qui doit faire époque dans la littérature française : *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire japoноis et des pays voisins, tirée des écrits originaux*; enrichie d'un grand nombre de cartes du Japon, de la Corée, de la terre de Yeso, des îles Lieou-Khieou, de beaucoup de plans et de vues, de planches représentant les objets d'arts, les animaux, les plantes, etc. etc.; par une société de gens de lettres.

— L'ouvrage du P. Charlevoix, rédigé par un écrivain qui n'étoit jamais sorti d'Europe, sur les mémoires de ses confrères qui avoient visité la Chine et le Japon est encore aujourd'hui le meilleur de tous ceux qu'on possède sur ces pays célèbres. C'est la source où vont puiser ceux qui veulent en prendre une idée juste, et il est souvent mis à contribution par les voyageurs mêmes qui, en revenant de la Chine, y trouvent leurs observations toutes faites. Effectivement, tant d'ouvrages qui ont paru sur les mêmes contrées depuis celui-là, n'ont pas ajouté beaucoup de faits importants à ceux dont se compose ce vaste et intéressant répertoire.

La collection que nous annonçons sera pour le Japon et les pays voisins, ce que la compilation du P. Duhalde est pour la Chine et la Tartarie chinoise. Elle aura même sur cet excellent recueil l'avantage de jeter les premières lumières sur des pays moins connus, et dont l'accès est entièrement fermé aux étrangers. Un autre avantage sera d'être uniquement rédigé d'après les livres du pays, dont nous tenons à notre disposition une collection des plus précieuses. Les matériaux puisés à des sources aussi authentiques ne sauroient être comparés à ces journaux de voyageurs, à ces relations toujours incomplètes et superficielles d'observateurs ignorans, ou qui n'ont pas eu le temps ou les moyens d'étudier l'histoire du pays qu'ils décrivent.

La simple énumération des parties dont se composera notre description fera juger, mieux que tout ce que nous en pourrions dire, de l'importance des documens qu'elle contiendra.

1^o *Géographie.* La description des îles du Japon, des *Lieou-Khieou*, de la Corée, et de la terre Yeso, avec la division des provinces, le tableau des villes et des bourgs, leurs distances respectives, leur population, etc. Cet article, entièrement neuf, et infiniment plus complet que les essais de Kaempfer, Charlevoix et Thunberg, est tiré de la *Grande Encyclopédie* japonoise intitulé *Wa. Kan. tsan tsai tsou ye*. On y trouvera la traduction de l'excellente carte de l'empire japonois, publiée en 1778, en quatre grandes feuilles; 2^o le Routier général du Japon, dans la forme de la table de Peutinger; 3^o les cartes particulières de la Corée, de Yeso, et des îles Lieou-Khieou inhabitées; ces cartes sont ti-

rées de la description des trois royaumes, imprimée en japonais, à Iedo, en 1758.

2° *Topographie.* Cette partie contient la description figurée des monumens, temples, ponts, tours, des palais impériaux et pontificaux des villes de Meaco et de Iedo, etc.; les plans particuliers des villes et des territoires de Nagasaki, Osakan, etc.; des lieux de pèlerinage, des factoreries européennes et des autres places de commerce les plus célèbres, beaucoup de vues, quelques paysages gravés au trait d'après les dessins originaux, etc.

3° *Histoire.* La table chronologique comparée des empereurs ecclésiastiques et militaires, ainsi que des princes provinciaux, avec les *Nengo*, ou noms de règnes, et les synchronismes chinois, sera suivie de l'histoire détaillée des empereurs japonais, tirée des *Grandes Annales*, manuscrit en soixante volumes qui se trouve à la Bibliothèque du Roi de France, et du *Nipon Ki*, qui est en la possession de M. Abel Rémusat, membre de l'Institut de France, et professeur de chinois et de tartare au Collège Royal de France.

4° *Religion.* On trouvera dans cette partie de l'ouvrage l'exposé des trois principales croyances établies au Japon, l'introduction de la doctrine des lettrés chinois, celle de la croyance aux esprits, l'établissement de la hiérarchie japonaise, et celui de la secte indienne de Bouddha (Bouddha); le tableau de la mythologie de ces trois sectes, avec un grand nombre de figures représentant les principales divinités, les cérémonies, les sacrifices, etc.

5° *Gouvernement.* On placera ici l'énumération des officiers de la couronne et des employés de toute espèce,

tant religieux que civils et militaires, leurs grades, fonctions, prérogatives, émolumens et marques distinctives; l'histoire généalogique des familles nobles avec leurs armoiries, leurs possessions territoriales; le cérémonial de la cour, les attributions des gouvernemens, l'administration des princes, les revenus de l'état, les redevances, les impôts, les douanes, etc.

6^o *Monnoies*. Cette partie comprendra l'histoire des monnoies qui sont ou qui ont été en usage au Japon, avec la suite complète de ces monnoies gravées en cuivre, leur valeur, l'explication des inscriptions qu'elles portent; les poids et les mesures de longueur, de capacité, géodésiques, etc.

7^o *Civilisation*. Le tableau des mœurs et coutumes des Japonois, sera suivi de l'histoire des inventions dans les sciences, les arts mécaniques et libéraux, tirée d'un ouvrage spécial intitulé *Wa tsi zi*, de la description des fêtes, cérémonies, usages particuliers, des mariages, des funérailles, des repas et autres particularités de la vie civile, des examens, de l'admission aux emplois, etc.

8^o *Littérature*. On trouvera ici la grammaire japonoise, la méthode de lecture et les différens syllabaires, les règles de prononciations, des exemples de traductions littérales avec les textes originaux, le tout tiré de différens ouvrages japonois, et en particulier des notes de M. *Sin sou Kolotekhn*, natif de la ville de *Tsey*, professeur de japonois à Irkoutsk, en Sibérie, et suivi d'une analyse de l'Encyclopédie japonoise, avec un *index* syllabique servant de vocabulaire, pour faire connoître à-la-fois la langue et le système scientifique et littéraire des Japonois.

9^o *Industrie et Commerce*. Le tableau du commerce

des Chinois et des Hollandois avec le Japon, et l'histoire des entreprises des Russes sur la terre de Yeso; des remarques sur le trafic des pelleteries, et les autres objets qui peuvent attirer les Européens dans les contrées qui sont au nord du Japon, jusqu'à la côte nord-ouest de l'Amérique, sera suivi de détails très-circonstanciés sur les arts mécaniques et industriels, les machines, les procédés particuliers, la récolte du thé, la fabrication de la porcelaine, l'exploitation des mines de cuivre, d'or, etc., les étoffes, le papier, l'imprimerie, les armes, etc.

10° *Animaux et Productions.* L'histoire des quadrupèdes, oiseaux, reptiles, poissons, mollusques et insectes particuliers au Japon, des arbres, des plantes, des minéraux, comprendra l'indication détaillée des propriétés et usages spéciaux de chacun d'eux, dans la médecine, les arts, le commerce des Japonois et des peuples voisins.

11° Enfin, l'on donnera dans une partie supplémentaire l'*Histoire particulière de la Corée*, des différens royaumes qui ont existé dans ce pays, la langue de ses habitans, leur écriture, le tableau de leurs usages, etc.

L'ouvrage sera terminé par une table des matières très-détaillée.

Nous croyons utile d'avertir le public que les matériaux contenus dans cet ouvrage n'ont absolument rien de commun avec les essais de traduction de M. Titsingh; ce respectable voyageur n'ayant jamais eu qu'une connoissance très-imparfaite du japonois vulgaire, et ne connoissant nullement les caractères chinois, dont les Japonois se servent dans presque tous leurs livres, n'avoit exécuté ces essais qu'à l'aide d'un interprète japonois nommé *Kutsky Massatsna*. Cette circonstance

explique les nombreuses imperfections et les fautes graves qui lui avoient échappé, et dont nous pourrions fournir un grand nombre de preuves tirées des notes manuscrites dont il a enrichi les livres sur lesquels il travailloit, et qui sont maintenant en notre possession.

La protection spéciale accordée aux rédacteurs par les personnes éminemment recommandables, et les secours qui sont assurés pour l'impression de cet ouvrage et la gravure des planches dont il sera accompagné, garantissent au public la publication prompte et non interrompue des différens fascicules dont il se compose, et dont chacun sera annoncé par un prospectus particulier.

THÉÂTRES.

L'Académie Royale de Musique, vulgairement dite le Grand Opéra, laisse de temps en temps dans ses magasins les poignards, les coupes empoisonnées et les torches des démons. Le *Rossignol*, en imitant le Devin du village, a prouvé que le galoubet champêtre plaisoit autant que les clairons de Melpomène. La plupart des ballets gracieux ont réussi beaucoup mieux que les pantomimes héroïques.

Les Jeux Floraux étoient un sujet digne du Grand Opéra, autant par la pompe qu'il offroit au spectacle, que par l'intérêt que devoit inspirer le nom de Clémence Isaure; mais ce n'est pas tout à l'Académie royale de Musique, que de savoir *charpenter* des pièces à intérêt: le mélodrame nous a gâtés! et à l'intérêt dramatique, il faut joindre de la poésie. Nul n'étoit plus poète que QUINAUT; et sa *morale lubrique*, quoi qu'en dise le sévère Despréaux, étoit exprimée dans des vers que Racine, le poète du cœur, n'eût pas désapprouvés.

Nous nous bornerons à dire que l'auteur des *Jeux Floraux* ne s'est pas montré à la hauteur de son sujet, et que, sans une admirable décoration de M. CICERI, et un charmant ballet de Gardel, la pièce auroit bien pu éprouver un funeste sort.

La musique de M. AYMON ne doit pas être enveloppée dans la disgrâce du poème; M. Aymon a eu le malheur, pour être prôné, de n'appartenir à aucune école, de n'être d'aucune coterie musicale: c'est une raison pour que le public lui sache gré de ce qu'il a fait de bien: la meilleure école, c'est la nature; et comme le goût n'est d'aucune coterie, il réussira bien plus généralement, en continuant sa carrière comme il l'a commencée.

Les Grâces et les Muses vieillissent beaucoup, disoit une femme d'esprit. En effet, je n'aime pas à voir nos régents du Parnasse mettre du rouge et des mouches à Thalie, et nous offrir pour nouveau ce qui étoit à-peu-près neuf dans leur jeunesse. Nous ne sommes pas tous aussi ignorans qu'on pourroit le croire, et nous avons vu cent fois chez Audinot le *Manteau* dont on vient d'affubler le théâtre François.

Si c'étoit un jeune homme qui eût fait ce vol, on auroit crié au larcin! on auroit dit que les nouveaux auteurs n'ont pas d'invention, qu'ils pillent partout; en vain il auroit répondu comme Molière: *Je prends mon bien où je le trouve*; on ne lui eût point fait grâce. Mais l'auteur des *Étourdis* vient de faire là une mauvaise étourderie, et c'est le cas de dire qu'il auroit dû *garder les Manteaux*.

Je viens d'annoncer la chute de deux maîtres, et je vais proclamer des succès d'écoliers.

La Fenêtre secrète, ou une Journée à Madrid, est l'ouvrage de deux débutants : paroles, musique, tout a réussi ; c'est un imbroglio que l'on auroit tort de vouloir analyser. Un mari infidèle, une femme jalouse, une leçon conjugale ; on voit de cela partout ; mais un dialogue spirituel, une musique naturelle et vive, cela ne se trouve pas trop souvent : voilà ce qui a fait réussir MM. ***.

Comme Sganarelle dit qu'il y a fagots et fagots, il y a aussi journalistes et journalistes. Celui que les auteurs du *Tour de Faveur* ont mis en scène au théâtre Favart, est sans doute un être de raison, *le vilain idéal* de l'écrivain périodique. Je n'ose pas croire qu'il y ait un être aussi vil, un personnage aussi méprisable parmi les faiseurs de feuilles à quatre sous.

Le Frélon de l'Écossaise est seul au-dessous du verdelin de la pièce nouvelle. Cette bluette, qui n'offre ni intrigue ni action, pétille de vers piquants. Elle a eu un grand succès dû à de nombreuses épigrammes : si elle se soutient, ce sera par le scandale.

Qu'est devenu l'heureux temps où l'on appeloit le Vaudeville la boîte à l'esprit ? L'enfant malin a fait comme Pandore ; il a levé le couvercle ; car la boîte est furieusement vide : je ne sais pas s'il reste au fond quelque chose de semblable à l'espérance.

L'esprit ne va pas sans le goût, et les misérables rébus, les tristes jeux de mots, les narcotiques flonflons qui forment maintenant le fonds de boutique du Vaudeville, ne ressemblent guère à ce que l'on y va chercher.

La Route d'Aix la Chapelle est une triste preuve de ce que nous venons d'avancer.

Les Brigands des Alpes n'offrent pas une conception neuve ; le même sujet avoit déjà eu peu de succès au Vaudeville , sous le titre de *la Duègne et le Valet*. Cependant cette petite pièce, où il y a plus d'esprit que de gaieté , a obtenu un sursis à son enterrement, que provoquoient des marques d'improbation assez prononcées.

Le théâtre des Variétés est devenu décidément la succursale du Vaudeville : on n'y rit plus de ce gros rire qui désopiloit la rate, et qui faisoit ordonner à certains malades par leurs médecins d'aller y chercher une dose de santé.

L'Hôtel des Quatre-Nations, malgré l'intérêt du sujet, a paru une caricature assz pâle d'un grand événement.

Le Fifre du Roi de Prusse est un réchauffé de trois ou quatre vaudevilles. Celui-ci n'est remarquable que par beaucoup d'inconvénances qui ne sont pas assez rachetées. Il n'est pas si facile qu'on le pense de faire parler des Rois, et surtout des Rois comme Frédéric II, qui étoit en même temps guerrier, philosophe et poète.

EXTRAITS ET NOTICES.

PHILOSOPHIE.

ESQUISSE D'UN ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES, contenant un nouveau projet d'une *division générale des connaissances humaines* (1); par M. MARC-ANTOINE JULLIEN, de Paris, chevalier de la légion-d'honneur, membre de la société Philotechnique de Paris, de la société royale des Antiquaires de France, de l'Académie Virgilienne de Mantoue, etc.

-
- Les lumières chassent les erreurs,
 - fixent les principes, amènent la vérité...;
 - elles doivent mettre la MÉTHODE à la
 - place de la routine, les COMBINAISONS
 - à la place du hasard. •

GUIBERT, *Essai général de tactique.*

I. INTRODUCTION. — Lorsqu'un projet vaste et utile est venu s'offrir à la pensée d'un homme ami des hommes; lorsque l'auteur de ce projet a pu le soumettre, après l'avoir mûri par la méditation, à plusieurs juges éclairés, et s'appuyer sur leur suffrage, il éprouve le besoin de développer les idées qu'il a conçues, d'en

(1) Cet écrit, composé depuis plusieurs années, renferme l'introduction et le plan d'un ouvrage projeté et commencé en 1800 (dans l'an VIII), repris et rédigé en partie dans les années 1806, 1807, 1808, et dont quelques feuilles avoient été imprimées en 1810, chez Firmin Didot; annoncé dans les notes de l'*Essai général d'éducation*, et de l'*Essai sur l'emploi du temps* (Paris, 1809 et 1810), et dans l'*Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi* (tom. II. pag. 203-205; Milan, 1812); toujours interrompu par les cruelles vicissitudes qui ont poursuivi l'auteur. Il dépose ici quelques-unes des principales vues de son ouvrage, qu'il espère pouvoir développer plus tard, lorsqu'il aura le loisir de reprendre et de terminer enfin ce travail.

montrer l'origine, la liaison, les conséquences, le but, et surtout de faire entrevoir et apprécier les utiles résultats auxquels peut conduire leur application pratique.

Les plus belles théories demeurent stériles dans le cerveau de leurs inventeurs, si l'application et l'exécution ne leur donnent pas un caractère de fécondité.

Mais, si des circonstances contraires, des voyages, des occupations d'un genre absolument opposé, des vicissitudes et des malheurs sans nombre n'ont point permis à l'auteur d'une idée ou d'une méthode nouvelle d'exposer tous les développemens dont elle seroit susceptible; si sa vie, long-temps errante, précaire, livrée à des travaux pénibles qui desséchoient son esprit au lieu de l'exciter et de le nourrir, n'a été qu'un douloureux exil dans des contrées étrangères, loin du beau ciel de la patrie, loin de l'asyle où il auroit voulu recueillir ses pensées, loin des bons ouvrages et des hommes judicieux et instruits qu'il auroit eu besoin de consulter; s'il n'a vu, pendant vingt-cinq années, aucun terme à cette existence, destructive de ses facultés, incompatible avec toute espèce de méditation suivie, avec la liberté et la tranquillité nécessaires pour exécuter un travail de longue haleine, il a dû saisir au moins quelques heures fugitives, et ne pas se priver tout entier de la meilleure partie de lui-même, des pensées qu'il avoit consacrées aux moyens de servir l'humanité. Il a déposé sur le papier, sinon l'ensemble du projet qu'il avoit conçu, et dont il étoit toujours forcé d'ajourner l'exécution, du moins une ébauche imparfaite de ce projet, qui pourra suffire à quelques bons esprits pour s'en former une idée, pour apprécier ses avantages, pour le conduire à son point de maturité.

C'est par ce motif et dans ce dessein que j'entreprends aujourd'hui de tracer et de publier quelques *vues préliminaires* d'un *ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES*, contenant l'exposé d'une méthode d'analyse philosophique, dont l'application simple et facile paroît devoir imprimer aux connoissances humaines, combinées et coordonnées entre elles, une direction meilleure et mieux entendue, et procurer les moyens de rendre leur marche plus sûre et plus rapide.

Tel est le sujet d'un ouvrage auquel j'aurois aimé à pouvoir

consacrer vingt années de ma vie , en m'entourant des conseils et des lumières de beaucoup d'hommes instruits , puisque je dois traiter de l'ensemble de nos connoissances , des progrès naturels et possibles de l'esprit humain , et que je ne puis néanmoins me dissimuler ma profonde et trop réelle ignorance.

Il devient ici nécessaire de prévenir une objection que mon aveu même fait naître. Comment un homme dont l'instruction , en fait de connoissances positives , est très-incomplète , par l'effet des circonstances qui ont entraîné , englouti , dévoré sa vie , sans lui laisser aucun moyen de satisfaire au besoin qu'il éprouvoit de s'instruire , peut-il se flatter de contribuer efficacement aux progrès des sciences et de l'esprit humain ?

Il est donné à quelques hommes dont les dispositions naturelles sont favorisées par l'influence de la sphère dans laquelle ils vivent , et dont la destinée est analogue à leur destination , de se livrer , avec une patience courageuse , à l'étude d'une science particulière. Leurs travaux parviennent à reculer ses limites : ils se bornent à observer et à recueillir , dans les autres sciences , les faits et les observations qui ont des rapports avec celle dont ils s'occupent spécialement ; car , le véritable savant ne doit rester absolument étranger à aucune des connoissances humaines qui se touchent par tous les points et s'entrecroisent dans toutes les directions.

D'autres hommes qu'une sorte d'instinct entraîne vers l'étude et l'observation , mais dont la destination et les penchans , en opposition avec leur destinée , sont étouffés par la situation dans laquelle les ont placés la nature et la société , ne peuvent suivre constamment une même direction , ni se renfermer dans la sphère d'une science pour l'étendre et l'agrandir.

Supposez un de ces hommes , lancé tour-à-tour dans des circonstances , dans des contrées , dans des carrières différentes , obligé de modifier ses travaux , suivant son genre de vie et la nature de ses fonctions. Il ne peut s'attacher à aucune science pour l'exploiter et l'approfondir ; mais un besoin impérieux le tourmente : celui d'ajouter chaque jour à son instruction , de cultiver et de fortifier son esprit , d'appliquer ses pensées à des objets utiles , de payer son tribut à la société. Il cherche

alors à se dédommager de ce qu'il lui est interdit d'étudier une branche particulière des connoissances humaines, en parcourant l'une après l'autre, suivant les occasions, les hommes et les lieux, les différentes provinces du monde intellectuel; il observe successivement les productions propres à chacune d'elles, les lois et les méthodes qui leur sont communes, les rapports qui les unissent, les barrières qui les séparent, les nuances et les modifications qui les distinguent, les degrés d'avancement et de perfectionnement qu'elles paroissent pouvoir atteindre. Il s'applique enfin à trouver les moyens de leur communiquer une impulsion plus rapide.

Si aucune science n'a pu rendre d'importans services à l'espèce humaine qu'après avoir été détachée des autres et cultivée à part; si la division des sciences doit être considérée comme le principe, la cause et la condition de leurs progrès, tandis que leur réunion, leur combinaison, les communications et les échanges établis entre elles, ont permis de puiser, dans les unes, les secours et les moyens de direction dont les autres avoient besoin : ne pourroit-on pas admettre aujourd'hui, comme une branche particulière et spéciale des sciences, celle qui auroit pour objet de les observer toutes, séparément et à-la-fois, pour les rapprocher, les comparer, pour saisir leurs caractères distinctifs, ou leurs différences essentielles, et leurs points de contact et d'union?

C'est cette science qu'on pourroit appeler LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES, dont le chancelier BACON avoit conçu l'idée, posé les bases, publié les élémens. Elle convient surtout à notre époque et à notre siècle.

Tel homme peut manquer de connoissances positives, et néanmoins être éminemment doué d'un esprit philosophique, propre à lui suggérer des méthodes utiles pour faire avancer les sciences même qui lui sont étrangères.

Encouragé par l'approbation de plusieurs hommes distingués auxquels j'ai soumis les idées et le plan qui doivent présider à la composition de mon travail, je me hasarde aujourd'hui à présenter aux amis des sciences quelques-uns des matériaux, et,

pour ainsi dire, l'échafaudage de l'édifice qu'il ne m'est pas encore permis d'élever.

J'ose espérer qu'ils accueilleront et contribueront à perfectionner la méthode pratique dont je fais entrevoir la nature, l'esprit et le but. Si l'exposition de mon plan ne porte pas une entière conviction dans leur esprit; si même ils croient y distinguer une théorie plus spécieuse que fondée, un vain produit de l'imagination plutôt qu'une méthode rigoureuse, ils conviendront du moins que l'ensemble du plan caractérise éminemment un ami des hommes et des sciences; qu'au milieu de quelques erreurs, il a pu rencontrer d'utiles et importantes vérités; que son entreprise même, quelque vaste qu'elle soit, deviendrait d'une exécution facile, si elle étoit adoptée par un de ces chefs de nations qui n'ont qu'à vouloir fortement pour faire le bien, et dont la puissance est un immense levier pour exciter l'activité des hommes placés sous leur influence, pour mettre en action les vertus ou les vices, le génie ou la médiocrité, pour faire avancer ou reculer la civilisation. Mais, je prie ceux qui ne voudroient voir dans mes idées qu'une chimère plus ou moins séduisante, de ne pas me juger légèrement et de se rappeler que le rêve d'un ami de l'humanité a toujours quelque chose de respectable. Alors même, la pureté des sentimens, la noblesse des motifs qui inspirent un écrivain doivent lui servir d'excuse, et semblent lui donner des droits à l'indulgence et à la bienveillance de ses lecteurs.

J'ai été conduit à l'idée fondamentale de L'ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES, par la pratique, prolongée pendant vingt années, d'une méthode d'emploi du temps, qui consiste à recueillir par écrit, à mettre en ordre, à conserver toujours à sa disposition les principaux résultats de sa vie. Comme je me rendois compte, à-peu-près tous les jours, ou du moins à des intervalles très-rapprochés, des divers emplois de mes instans, au milieu d'une vie toujours pleine et occupée, dépendante, vagabonde, surchargée de travaux, d'embaras, d'affaires, de persécutions, de chagrins, de malheurs; et comme j'écrivois, en marge de mon journal ou mémorial, une courte analyse du

sujet de chaque article ; ou bien un simple *mot de recherche*, à l'aide duquel je pussé facilement le retrouver au besoin ; comme je rapprochois ensuite tous les articles écrits sur un même sujet, au moyen d'une table alphabétique et analytique des matières traitées dans chaque journal, j'avois une sorte de *compte ouvert* pour chacune des connoissances humaines sur lesquelles j'avois l'occasion de recueillir quelques notions par l'observation, la conversation, ou par la lecture, et pour chacun des objets auxquels j'appliquois successivement ma pensée. Je pouvois, avec les *mois de recherche* et les *numéros de renvois* établis entre les articles qui avoient entre eux quelque analogie, lire un journal particulier d'une époque de ma vie, sous un rapport déterminé, puis sous un autre ; ce qui me permettoit de parcourir beaucoup d'objets différens, sans les mêler ni les confondre ; d'en acquérir des idées nettes et justes, quoique en général incomplètes, et plus souvent superficielles que profondes ; de les comparer à d'autres, de m'élever ainsi à des vues générales, en considérant tour-à-tour une grande variété de sujets, et le même sujet sous plusieurs points de vue.

Les avantages que m'a procurés cette méthode, au milieu même des circonstances les moins favorables à l'instruction, dans le tourbillon d'une vie militaire, toujours errante et active, m'ont déterminé à proposer aux jeunes gens amis de l'étude et surtout de l'ordre, le même moyen dont j'avois long-temps éprouvé l'utilité (1). Ils en tireront facilement un meilleur parti

(1) La méthode dont il est ici question se trouve développée dans l'ouvrage intitulé : *ESSAI SUR L'EMPLOI DU TEMPS, ou Méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du temps, premier moyen d'être heureux* (seconde édition, Paris, 1810.) Une traduction du même ouvrage, en langue allemande, par M. le professeur Schulthess, a été publiée à Ratisbonne, en 1811. Dans les années 1812 et 1813, l'auteur de *l'Essai sur l'Emploi du temps*, a fait paroître successivement deux petits livrets destinés à fournir des instrumens pour appliquer la méthode qu'il avoit proposée : 1^o le *Mémorial portatif universel, ou livret-pratique d'emploi du temps*, composé de tablettes affectées aux six divisions principales de la vie journalière, dont elles servent à recueillir et à conserver les résultats. (Une troisième édition de ce Mémorial, sous le titre

que je n'ai pu le faire, parce qu'ils auront l'instrument tout disposé, la règle et le compas placés, pour ainsi dire, dans leurs mains, tandis que j'ai dû faire de longs essais avant d'arriver à un certain degré de perfection.

Cette méthode d'emploi du temps, quoiqu'elle ne fût encore qu'une ébauche très-imparfaite, a néanmoins été comme le premier degré de l'échelle par laquelle je me suis élevé à des recherches et à des considérations générales sur la marche de l'esprit humain et sur les sciences. Les *mémoriaux*, ou *recueils de faits et d'observations*, dans lesquels j'ai déposé successivement les expériences de ma vie, les résultats de mes réflexions, et beaucoup d'instructions puisées dans l'expérience des autres, qui présentent moins des leçons froides et stériles que des tableaux vi-

d'*Agenda général*, a été publié à Paris, en 1815. — La Gazette littéraire d'Éna, du mois de juin 1816, et plusieurs autres journaux d'Allemagne en ont annoncé avec éloge une traduction allemande, par M. le conseiller aulique Shœck, qui a été publiée à Tubingue); 2° Le *Mémorial horaire*, ou *Thermomètre d'emploi du temps*, auquel l'auteur a donné le nom de ΒΙΟΜΕΤΡΑ, instrument pour mesurer la vie, livret composé de tablettes qui permettent de recueillir, en une minute et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, les divers emplois et les principaux résultats de la vie, pendant le même espace de temps.

Ces ouvrages, ainsi que l'*Esprit de la Méthode d'éducation de Pestalozzi*, par le même auteur, se trouvent chez Baudouin frères, libraires, rue de Vaugirard, n° 36. On en fait ici mention, parce que le nouvel essai dont on présente le squelette et l'esquisse, n'est que la continuation et devra être le complément des essais qui ont précédé. C'est toujours la double question de l'emploi du temps et de l'éducation, ou de la formation de l'homme, reproduite sous de nouveaux points de vue. On a cru convenable de rappeler comment l'auteur a été conduit, par la nature de ses observations et de ses travaux, à des considérations générales et philosophiques sur l'ensemble des sciences et des arts. Comme il n'a jamais cessé de consacrer ses loisirs à la recherche des moyens de perfectionner l'homme, l'éducation, les méthodes d'enseignement, et d'accélérer la marche des sciences, il peut avoir, sous ce rapport, quelques droits à solliciter, de la part des hommes judicieux et instruits, un examen réfléchi de l'ébauche imparfaite qu'il prend la liberté de leur soumettre, dans la seule vue de s'aider de leurs lumières pour corriger et terminer le travail qu'il a entrepris.

vans et animés, où se reproduit, comme dans un miroir fidèle, tout ce que j'ai vu et remarqué d'intéressant et d'instructif, m'ont fourni des matériaux variés pour les divers travaux dont j'ai voulu m'occuper. L'esquisse qui va suivre est elle-même extraite en partie de ces mémoriaux. Elle est un des produits de ma *vie méditative* ou *intérieure*, et de ma *vie extérieure* et *active*.

La *Méthode nouvelle de lectures et d'études combinées et coordonnées*, que je développerai dans mon ouvrage, en proposant de l'appliquer, d'une manière générale, pour l'utilité des hommes jaloux de s'instruire, et pour l'avancement des sciences, n'est point une simple théorie. J'ai commencé par en faire l'essai, dans un cercle peu étendu, avec un petit nombre de collaborateurs : les premiers résultats que j'ai obtenus m'ont fait présumer favorablement de sa bonté.

II. IDÉE GÉNÉRALE, PLAN ET BUT DE L'ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES.

Je me propose de rechercher comment on pourroit donner une meilleure direction et imprimer une plus grande activité aux travaux et aux efforts individuels qui ont pour objet l'avancement des sciences et des arts.

Déterminer les facultés de l'esprit, qu'il est nécessaire d'associer et de combiner pour faire avancer les sciences et pour obtenir des découvertes; — rechercher les moyens de tirer le meilleur parti possible de ses études et de ses lectures, pour cultiver et développer ses facultés intellectuelles et pour acquérir des connoissances positives, aussi complètes que la nature des choses le permet; au lieu d'accabler, pour ainsi dire, son esprit sous le poids d'une érudition indigeste qui le rendroit incapable de rien produire; — assigner le véritable but des connoissances humaines et des productions de l'intelligence, le caractère essentiel des découvertes et leur principal objet, *l'adoucissement, l'amélioration de la condition humaine*; — exprimer leur loi de génération, démontrée par des faits, ou les causes qui contribuent à les produire; — indiquer les moyens de multiplier ces causes productives, et, par une conséquence nécessaire, leurs effets, ou d'obtenir un plus grand nombre de découvertes utiles à l'humanité; — faire apprécier les circonstances

qui peuvent favoriser, dans notre siècle, l'application de ce moyen ; — calculer et signaler, pour les combattre et pour diminuer leur puissance, les principaux obstacles qui semblent s'opposer aux progrès des sciences et des arts : — telles sont les considérations préliminaires qui serviront de bases à mon travail.

Ces vues générales nous conduiront à l'exposition d'une méthode pratique de lectures et d'études coordonnées entre elles, qui permet de lire, dans un espace de temps déterminé, un plus grand nombre d'ouvrages qu'on ne le fait ordinairement, et de les lire avec plus de fruit. Je tâcherai de faire comprendre comment on peut rendre générale l'application de cette méthode au profit des savans, des jeunes gens, et même des hommes du monde, par l'usage d'une sorte de *langue analytique*, ou d'une collection de signes convenus, destinés à procurer, dans les relations scientifiques, philosophiques et littéraires, les mêmes avantages que la monnaie, les lettres de change, les poids et les mesures procurent dans les relations commerciales. Je proposerai, dans la même vue, le modèle d'un *bulletin bibliographique*, qui feroit participer chacun des coassociés de notre entreprise littéraire aux recherches et aux lectures de ceux qui s'appliquent à la même branche des sciences que lui. J'exposerai enfin les effets qu'on a déjà obtenus par l'emploi d'une semblable méthode d'études et de lectures coordonnées, appliquée dans un cercle étroit, seulement à des ouvrages historiques et à quelques considérations positives, morales et politiques, et j'espère montrer la possibilité d'en faire une application plus utile, dans une sphère plus étendue, avec un plus grand nombre de collaborateurs.

Ici se terminera notre première partie. Les idées qu'elle renferme seront une sorte de préparation à la seconde, dans laquelle nous mettrons, pour ainsi dire, notre méthode en action.

Cette seconde partie présentera, pour le développement de nos vues :

1° Un *précis analytique de la philosophie et des ouvrages de Bacon*, dont les recherches sont dirigées dans le même esprit et vers le même but que les nôtres ;

2° Une série de quelques *principes* ou *lois générales*, suscep-

tibles d'être appliqués et vérifiés dans toutes les branches des connoissances humaines, qui peuvent servir de fondemens à toute espèce de méthodes, et particulièrement à celle que nous exposons ;

3° Une *classification nouvelle et raisonnée des sciences*, qui doit nous fournir la carte des pays dans lesquels nous conduisent nos recherches, la connoissance des routes qu'il convient d'y suivre, et les moyens de nous y diriger ;

4° Un projet encore informe, et seulement ébauché, d'un *alphabet scientifique et philosophique*, à l'aide duquel il paroît possible de rendre plus faciles, plus actives, plus fécondes en résultats les communications entre les hommes instruits et observateurs (1) ;

5° Un projet d'organisation d'une sorte de *légion ou d'association scientifique*, destinée à mettre à exécution ce que j'oserois appeler un plan de campagne dans le monde intellectuel, c'est-à-dire, à faire de nouvelles conquêtes ou des découvertes dans les différentes branches des sciences (2) ;

(1) « Peut-être seroit-il utile aujourd'hui d'instituer une langue écrite qui, réservée uniquement pour les sciences, n'exprimant que ces combinaisons d'idées simples qui se retrouvent exactement les mêmes dans tous les esprits, n'étant employée que pour des raisonnemens d'une rigueur logique, pour des opérations de l'entendement précises et calculées, fût entendue par les hommes de tous les pays, et se traduisît dans tous les idiômes, sans s'altérer, comme eux, en passant dans l'usage commun.... Ce genre d'écriture deviendroit, entre les mains de la philosophie, un instrument utile à la prompt propagation des lumières, au perfectionnement des méthodes et des sciences. » (CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.*)

(2) J'aime à pouvoir citer l'exemple du savant et respectable LAVOISIER, qui a employé, pour l'avancement de la chimie, une sorte de combinaison d'hommes instruits, livrés à l'étude de cette science, auxquels il donnoit l'impulsion. Des conférences avoient lieu entre eux trois fois par semaine : on y déterminoit la marche à suivre pour interroger la nature, l'ordre des travaux, la manière de conduire les expériences. On arrêtoit d'avance les séries de problèmes à résoudre, les recherches à faire, les moyens à employer : on s'animoit, on s'éclairoit, on s'aidoit mutuellement. — C'est ainsi qu'en six ans on a fait faire à la chimie plus de progrès qu'elle n'avoit faits depuis un siècle.

6° Enfin, un *résumé général*, contenant l'ensemble des vues qui doivent animer les coopérateurs de l'entreprise, simple et facile dans ses moyens d'exécution, vaste et utile dans ses résultats, que nous proposons avec confiance aux amis des sciences et de l'humanité. — Elle convient surtout aux jeunes gens qui veulent tirer tout le parti possible de leurs facultés intellectuelles : leur âge est celui du zèle, de l'activité, de l'amour du bien, de l'espérance qui excite les hommes, de l'énergie qui les soutient et qui double leurs forces.

L'idée d'organiser et de combiner entre eux les hommes qui cultivent les sciences, ne doit point faire concevoir une prévention défavorable contre notre plan : on s'est attaché, dans cette organisation, ou plutôt dans cette combinaison dont notre état social fournit le modèle, à concilier le respect dû à l'indépendance individuelle, élément nécessaire du génie et de la pensée, avec tous les avantages qu'on peut retirer de la combinaison et du concours de plusieurs individus associés pour obtenir, en moins de temps, des produits plus importants de leurs travaux : chacun conservera toute sa liberté de développer et d'employer ses facultés dans la sphère d'activité qu'il s'est choisie, ou dans celle qui lui est assignée par sa position.

Il entre à-la-fois dans notre plan d'examiner avec attention l'état actuel des sciences et des arts, et d'en établir une classification aussi exacte et aussi complète que la nature des choses et celle de l'esprit humain peuvent le permettre. La formation de cette mappemonde intellectuelle, à laquelle seront annexées des cartes analytiques et philosophiques de chacune des connoissances humaines, considérées comme autant de provinces d'un grand empire, donnera lieu d'exposer des vues nouvelles, relatives à notre méthode, sur la nature et la marche de l'esprit humain, sur l'essence et le but des sciences.

Puisque ce but, commun à toutes les sciences sans exception, est le bien-être des individus et des sociétés, les particuliers, les nations, les gouvernemens sont également intéressés à favoriser leurs progrès et à seconder les travaux des hommes qui peuvent y contribuer. Les véritables savans aiment à reculer les limites de leur empire. C'est pour leur usage qu'il importe surtout d'y

multiplier les grandes routes ou les moyens de communication, les méthodes et les moyens de perfectionnement. Les ignorans eux-mêmes, les hommes légers et superficiels, qui affectent quelquefois une sorte de mépris pour les sciences et pour ceux qui les cultivent, ont un intérêt personnel à ce qu'elles reçoivent un grand accroissement ; ils ont aussi leur part dans les bienfaits que procurent à la grande famille sociale, et à chacun de ses membres, les nouvelles découvertes et les progrès des sciences et des arts.

Nous traitons donc évidemment des plus chers intérêts de l'humanité, en appliquant nos méditations aux moyens de faire avancer les connoissances humaines, et d'étendre la puissance de l'homme sur la nature.

Nous ne séparons point la philosophie des sciences de la philosophie morale et des sentimens religieux qui élèvent, anoblissent, purifient notre intelligence. Car, ces sentimens, en offrant à l'homme le plus sublime modèle dans le souverain auteur de l'univers, animent toutes les conceptions par cette bienveillance universelle, dont la morale nous fait une loi, un besoin, une récompense : ils dirigent constamment les efforts de la pensée vers le bien de l'humanité, qui est l'œuvre la plus agréable au Créateur.

J'ose ici réclamer l'appui de votre influence et de vos honorables suffrages, ô vous, compagnes de nos destinées, femmes, dont la pénétration, qui est une sorte d'instinct, la sensibilité vive et profonde, qui agit si puissamment sur nos âmes, le tact fin et délicat, le jugement exquis vous appellent à prononcer sur toutes les productions de la pensée. Vos regards et vos discours ont souvent enflammé les héros, les chevaliers, les troubadours, les poètes, les grands écrivains : vos mains leur ont distribué les palmes de la gloire. Pourquoi refuseriez-vous d'encourager, d'animer, de récompenser par votre approbation les savans, les philosophes et leurs jeunes disciples lancés dans une vaste et difficile entreprise, où l'imagination et le génie de nouveaux Colomb doit créer ou du moins découvrir de nouveaux mondes ?

Il s'agit de produire, *en dix ou quinze années*, par une meilleure combinaison des hommes livrés à l'observation de la nature

et à la culture des sciences, par une méthode simplifiée de communications et d'échanges entre eux, des résultats d'avancement et d'amélioration, qui, par la marche naturelle et ordinaire des choses, ne seroient obtenus, dans les sciences, qu'après *un siècle entier* de travaux.

Le motif est pur, le sujet grand, l'intérêt universel, la tentative noble et utile; le résultat, lors même qu'il ne réaliseroit pas toutes les espérances qu'on a osé concevoir, est encore digne d'exciter les amis de l'humanité, les vrais philosophes, les jeunes gens tourmentés du besoin généreux de s'illustrer, en éclairant et en servant leur patrie. Tout se tient. Les époques réparatrices suivent de près les époques de convulsions et d'orages; les créations succèdent aux désastres, et s'élèvent sur les ruines. Le siècle des évènements extraordinaires doit se montrer, aux yeux de l'avenir, et en présence de l'histoire qui déjà saisit son burin pour en tracer le tableau, riche de tous les genres d'avancement social et de véritable gloire.....

III. ANALYSE ET SOMMAIRES DES CHAPITRES DE L'ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES.

A la suite des vues préliminaires qu'on vient d'exposer pour faire apprécier le plan et le but de l'auteur : *donner une meilleure direction et une plus grande activité aux travaux intellectuels*; il suffit d'indiquer sommairement les titres et les sujets des chapitres dont sera composé l'ouvrage, et qui sont déjà en partie rédigés depuis plusieurs années.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. — De deux forces intellectuelles, *l'érudition* et *la méditation*, à concilier et à combiner d'une manière nouvelle et perfectionnée, pour faire avancer les sciences: — La *première* s'enrichit des travaux des différens siècles, consulte et recueille les faits des temps passés et ceux qu'elle puise dans l'expérience de chaque jour; la *seconde* communique aux faits bien choisis et bien observés une sorte de fécondité: elle en déduit des conséquences; elle s'élève des faits particuliers aux principes généraux.

Il faut éviter deux écueils dans l'étude: — 1° ne point

surcharger son esprit par des lectures trop multipliées, nécessairement mal digérées; 2° ne point trop circonscire la sphère de ses lectures et de ses observations. — On doit garder un juste milieu, pour s'instruire avec méthode et avec fruit.

CHAP. II. — Des livres en général et du parti qu'on en peut tirer, pour procurer la plus grande force d'*érudition* unie à la plus grande force de *méditation*.

1° L'immense multitude de livres, qui semble obstruer toutes les routes des sciences, devient, sous quelques rapports, un *obstacle* aux progrès de l'instruction. Il faut oser et savoir en faire un *moyen de succès*. — 2° Les meilleurs ouvrages n'offrent qu'un petit nombre de pages utiles et instructives à retenir ou à revoir; dans les ouvrages les plus médiocres, il existe au moins quelques lignes à recueillir et à consulter. — 3° On pourroit, par un bon choix de *faits* et de *pensées*, réduire plusieurs millions de volumes à un certain nombre de *cahiers analytiques*, classés d'après des séries de divisions et de subdivisions convenues pour les différentes sciences. La substance de tous les livres, de tous les produits de l'esprit humain, depuis que l'homme a pu les conserver et les transmettre de génération en génération, seroit ainsi réunie sous le plus petit volume possible, par un travail dont la conception, hardie et gigantesque, semble d'abord effrayer la pensée, mais dont l'exécution peut devenir simple et facile par la double puissance de la *division* et du *concours*. Les hommes d'un génie supérieur auroient ainsi à leur disposition, pour en tirer parti, les pensées lumineuses, les expériences fécondes, les faits productifs en tout genre, épars dans l'immensité des écrits que nous ont légués les siècles et les peuples : chaque objet étant classé avec ordre dans la case ou série qui lui seroit assignée, il n'existeroit ni perte de temps, ni confusion, ni embarras dans les recherches. La *méditation* seroit libre et active, au milieu des trésors de la plus vaste *érudition*. — 4° Il faut donc oser résoudre ce problème : exploiter, en quelques années, au profit de ceux qui observent la nature, qui cultivent les sciences ou qui pratiquent les arts, tous les livres de sciences, de philosophie et d'histoire, accumulés ou plutôt ensevelis dans nos bibliothèques; fouiller et remuer dans tous les sens le vaste terrain de l'histoire et des sciences.

CHAP. III. — *But commun des sciences et des arts : le perfectionnement moral de l'homme ; le bien-être ou le bonheur des individus et des sociétés ; l'adoucissement , l'amélioration de la condition humaine sur la terre.* — Coup-d'œil général et rapide sur l'enfance des sociétés , leur marche et leurs progrès , sur les causes de leur perfectionnement ou de l'avancement social , entravé quelquefois par une impulsion violente , momentanément rétrograde , mais qui tend toujours à reprendre son cours naturel et progressif. — Origine et berceau des nations : division du travail , échanges ; peuples chasseurs , pasteurs et nomades , agriculteurs et sédentaires , commerçans et navigateurs. — Tableau comparatif et rapprochement des siècles d'ignorance et des siècles de lumières. — Examen de cette question : si la civilisation a été plus avantageuse que nuisible. Réfutation de J. J. Rousseau par lui-même et par une accumulation victorieuse de faits et d'observations puisés dans l'histoire. — Rapports nécessaires entre les sciences et la morale : progrès simultanés de l'instruction plus généralement répandue , des richesses plus également partagées , et des vertus , ou des qualités morales et des habitudes sociales qui unissent les hommes.

CHAP. IV. — *Des découvertes et des inventions ; et de leur objet.* — Coup-d'œil général et rapide sur les principales découvertes qui ont le plus efficacement contribué à l'adoucissement de la condition humaine et à l'avancement social. — Mécanisme de la parole , invention de l'alphabet , formation des langues ; calcul , écriture , dessin , imprimerie. . . . boussole , poudre à canon , paratonnerres , télégraphes , aérostats , parachutes , . . . vaccine. . . . etc.

Caractères distinctifs des découvertes : 1^o elles ne sont pas seulement inconnues , mais souvent même réputées impossibles , avant d'être proclamées par leurs auteurs , constatées par l'expérience et consacrées par l'usage ; cependant , elles ne sont jamais que des applications de moyens ou de procédés déjà connus , employés d'une manière nouvelle et inconnue. La marche constante et invariable de l'esprit humain est du connu à l'inconnu. — 2^o Elles contribuent , dès qu'elles existent , et à mesure qu'elles

s'étendent et se perfectionnent, aux progrès de la civilisation, c'est-à-dire, au bien-être des hommes et des sociétés, quoiqu'il puisse arriver que l'homme, qui abuse des meilleures choses, corrompe l'usage des découvertes et des inventions les plus utiles, et les fasse tourner contre lui.

Loi de génération des découvertes. — Trois causes principales paraissent avoir produit les découvertes et les inventions de tout genre : 1° le *hasard*, ou plutôt une réunion de circonstances indépendantes de la volonté de l'homme, dont il ne peut analyser ni calculer les chances, infiniment variables et indéterminées ; 2° l'*observation*, qui épie et recueille les chances et les produits du hasard, ou les phénomènes qu'un heureux concours de circonstances peut lui fournir, et qui les confie aux deux facultés intellectuelles déjà citées : à l'*érudition* destinée à rassembler et à conserver les faits lumineux et instructifs ; à la *méditation* chargée de les mettre en valeur ; 3° le *concours* ou la combinaison bien ordonnée d'efforts individuels dirigés vers un même but, qui permet d'appliquer d'une manière générale, par des expériences mises en rapport entre elles, les faits en quelque sorte bruts, présentés par le hasard, puis fécondés par l'observation et la méditation, d'où résultent des inventions ou des découvertes.

CHAP. V. — *Moyens de multiplier les découvertes, en multipliant les causes qui les produisent.* — Si chaque fois qu'on étudie l'histoire d'une découverte pour remonter à son berceau, on retrouve l'influence et l'action des trois mêmes causes, pourquoi n'oseroit-on pas espérer et entreprendre de réunir, de combiner, de multiplier, chez des nations et dans un siècle très-éclairés, ces trois causes fécondes, qui paroissent avoir concouru à produire toutes les découvertes, qui peuvent en créer de nouvelles, et qui doivent nécessairement faire avancer et fructifier les sciences ?

1° Multiplier à l'infini, avec adresse et sagacité, dans un intervalle de temps déterminé, les *chances du hasard*, ou les collections de faits instructifs, présentés à l'esprit humain.

2° Multiplier, dans la même proportion, les *observations* appliquées à ces chances du hasard et les forces combinées de l'*érudition* et de la *méditation*, dirigées d'après des méthodes, qui soient des espèces de machines ou d'instrumens mécaniques,

et qui puissent rendre à l'intelligence les mêmes services que la règle et le compas rendent à la main : fortifier ainsi l'esprit dans l'acte de l'invention, ou, suivant Bacon, perfectionner *l'art d'inventer*.

3^o Multiplier les *combinaisons de travaux et d'efforts individuels*, bien coordonnés, destinés à rendre les expériences plus générales, plus décisives, à constater les faits de la nature d'où l'art peut en déduire de nouveaux qui soient utiles à l'homme, enfin, à créer des résultats ou des découvertes.

Chaque siècle a produit ses découvertes, dont le nombre et l'importance paroissent toujours en proportion avec la masse des lumières plus ou moins abondante, plus ou moins également répandue. Chaque siècle en produira nécessairement encore, et les mêmes causes agiront. Leur degré de force et d'intensité dépend, d'abord, des chefs des peuples et des gouvernemens; puis, des hommes les plus instruits dans chaque branche des sciences, qui doivent étudier ces causes, les mettre en œuvre, rechercher et appliquer les moyens de leur imprimer plus de mouvement, d'action et de vie.

On s'est occupé de toutes les sciences et de tous les arts. On a négligé le grand art de créer et d'avancer les arts et les sciences, *l'art d'inventer*, qui doit à-la-fois descendre à la dernière analyse et remonter à la plus grande généralité.

CHAP. VI. — Les princes souverains et les chefs des états sont les plus intéressés à favoriser les découvertes et les inventions utiles, et tous les progrès des sciences et des arts : ils sont les premiers à en jouir, et la gloire en rejaillit toute entière sur eux.

Alexandre-le-Grand, Auguste, Léon X, François I^{er}, Louis XIV sont redevables de l'éclat qui s'attache à leurs noms et à leurs règnes, aux grands hommes que leur temps a produits, et dont ils ont protégé les travaux.

Les rois Pepin et Charlemagne eurent à leur usage les deux premières pendules connues en Europe. Le roi Henri II porta les premiers bas de soie fabriqués en France. Le roi François I^{er} posséda le premier carrosse qu'on eût vu à Paris. Le gouvernement actuel conserve seul encore à sa disposition les télégraphes,

qui seront un jour étendus et appliqués aux relations commerciales et individuelles, et qui ajouteront à la facilité, à la multiplicité des communications et des échanges, première cause de tout avancement social, comme l'ont fait les grandes routes, les canaux de navigation, les voitures, les vaisseaux, les postes aux chevaux, les postes aux lettres; l'écriture, l'imprimerie, la monnoie, les lettres de change, etc.

Le génie et l'industrie sont les tributaires de la puissance et de la richesse, qui deviennent réciproquement les tributaires de l'industrie et du génie.

Quand les talens, au lieu d'être soutenus, excités, récompensés par l'autorité, languissent négligés dans l'abandon et dans la misère, et sont même souvent flétris par l'humiliation, par le mépris, par la dépendance, le terrain qu'ils doivent féconder demeure stérile et inculte, enseveli sous les ronces et les ruines; le génie étouffé ne peut rien produire; la puissance n'en reçoit aucun tribut: elle se prive de son plus grand moyen de force et de son plus noble privilège. Il faut donc, pour le bonheur des états et pour la gloire des princes, une sainte et indissoluble alliance entre le génie qui invente et qui crée, le talent qui éclaire et met en œuvre les productions du génie, et la puissance qui répand et maintient les principes d'ordre et de vie dans le corps social....

Non-seulement, les gouvernemens et les chefs des nations sont intéressés à voir se multiplier les découvertes; ils le sont encore à les mettre à la portée du public, à les propager et à les répandre. Ils en tirent eux-mêmes de plus grands avantages; ils donnent naissance à de nouvelles inventions ou à des perfectionnemens dont ils sont encore les premiers à profiter. Un examen plus général, fait par un plus grand nombre de personnes, et plus publiquement, avance l'art ou la science....

CHAP. VII. — Problème à résoudre par les amis des sciences au profit de l'humanité: « obtenir, en peu d'années, les inventions et les découvertes, qui, autrement, n'arriveroient qu'après plusieurs siècles. »

Les avantages seroient immenses; qui pourroit les contester? Le développement des moyens à employer doit fournir une dé-

monstration mathématique de la possibilité, de la probabilité, de la certitude du succès.

Trois circonstances nous sont favorables :

1° Un siècle très-éclairé, approvisionné d'une infinité de connaissances, de méthodes, de ressources en tout genre, et muni de tous les secours que lui fournissent les travaux et les découvertes des siècles antérieurs.

2° Plusieurs capitales populeuses, centres et foyers de lumières, qui renferment un grand nombre d'hommes instruits et laborieux, d'établissmens consacrés à l'instruction publique, aux sciences et aux arts, et qui ont des moyens faciles de communication, soit entre elles, soit avec les autres parties du monde civilisé.

3° Quelques chefs de gouvernemens, amis des hommes et protecteurs des sciences, environnés d'hommes supérieurs dans tous les genres; fatigués des malheurs de la guerre, éclairés sur les dangers et la fausse gloire des conquêtes, qui, après avoir posé les bases d'une paix solide, veulent illustrer leurs noms, leurs règnes, leurs pays et leur siècle par une gloire pure et durable, rapportée au bien de l'humanité.

Reprenons ces trois élémens de succès :

I. Notre siècle est une époque favorable. — Le génie de Bacon avoit percé les ténèbres, qui enveloppoient, de son temps, les contrées de l'Europe. — L'encyclopédie, ouvrage défectueux et incomplet à plusieurs égards, mais qui n'en est pas moins un monument très remarquable des efforts de l'esprit humain, a présenté, de nos jours, un commencement d'exécution du vaste plan tracé par ce grand philosophe. — L'école polytechnique a été une conception heureuse de notre âge, mais, si j'ose le dire, pas assez développée. — La disposition générale des esprits tend au perfectionnement moral de l'homme et à l'amélioration des institutions publiques.

Quelques individus néanmoins voudroient faire reculer notre âge, et seroient eux-mêmes victimes du mouvement rétrograde qu'ils s'efforcent imprudemment de lui imprimer.

TOUT SE TIENT. Si l'instruction est moins libre et moins répandue, vous aurez moins de lumières, moins de richesses, moins de résultats d'avancement et de bien-être; moins d'aisance

dans les familles et de prospérité dans l'état ; vous aurez enfin moins de justesse dans les esprits, moins d'élévation et d'étendue dans les pensées, moins d'énergie dans les âmes, moins de générosité dans les sentimens, moins d'orgueil national puisé dans la conscience de ses forces et dans un amour bien entendu de la gloire, moins d'attachement et de dévouement au prince et à la patrie, moins de talens, d'activité, de succès, dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les sciences et dans les arts, dans la guerre et dans la politique..... Vous, qui tentez de nous replonger dans des systèmes usés par la rouille du temps ou détruits par la force des choses, avez-vous bien calculé dans quel abyme d'avilissement et de malheur nous précipiteroit le succès de vos vœux insensés?...

L'état *progressif* est le seul qui convienne aux nations, comme aux individus. L'état *stationnaire* est par il à l'eau dormante qui croupit et se corrompt. L'état *rétrograde* est plein de dangers et de calamités.

La gloire commune des grands princes fut d'être toujours en avant de leur siècle, de le faire avancer avec eux par la force de leur génie, ou par les encouragemens donnés aux hommes de génie qui les environnoient. Tel est aussi le caractère, telle sera la gloire de quelques princes contemporains qui ont manifesté, dans plusieurs circonstances, la noblesse de leurs vues, la grandeur de leurs plans, la direction de leurs pensées généreuses et créatrices.....

En évitant à-la-fois, et de trop s'enthousiasmer pour l'état actuel des sciences, et de trop le déprécier, on ne peut se dissimuler qu'elles ont fait, de nos jours, des progrès rapides. Un grand mouvement a été imprimé à l'Europe savante, comme à l'Europe militaire et politique; une grande impulsion a été donnée à tous les esprits, dans toutes les classes; une communication rapide et générale s'est opérée entre les peuples; *il faut diriger cette activité*. C'est après l'inondation du Nil que ses bords sont couverts de productions variées et abondantes.

Les révolutions et les guerres sont, il est vrai, des *obstacles* à la marche et aux progrès de la raison humaine. Mais, dans les obstacles même, il faut chercher des *éléments de création* et

de succès. La chimie apprend à la médecine à changer des poisons actifs en remèdes salutaires.

II. Nos capitales, si grandes et si populeuses, comptent dans leur sein un très-grand nombre d'individus avides de s'instruire et voués à la culture des sciences. Mais, la plupart des savans et de ceux qui aspirent à le devenir, épars et isolés, se livrent séparément à la lecture et à l'étude avec moins de fruit qu'ils ne pourroient le faire, s'ils avoient la faculté d'associer et de combiner leurs efforts et leurs travaux. Il s'agit d'organiser, de diriger, de coordonner ces élémens, sans que personne soit détourné de ses méditations et de ses occupations habituelles.

III. Des chefs de gouvernemens, puissans et éclairés, qui président à leur siècle et à l'Europe, qui tiennent dans leurs mains les destinées de plusieurs peuples et les générations de plusieurs siècles, sont un immense levier pour arracher les hommes des ornières de la routine, pour remuer toutes les forces disponibles, pour faire avancer, grandir et circuler les connoissances. Les gouvernemens constitutionnels et représentatifs, déjà établis ou qui doivent s'établir sur différens points, favorisent, par leur nature, le libre développement de l'esprit humain.

Chez les François, un monarque législateur, libéral, éclairé, qui est en paix avec tous les gouvernemens de l'Europe, sent le besoin d'assurer à sa nation la seule gloire qui lui convienne désormais, celle d'offrir à la grande famille européenne le grand et utile exemple du perfectionnement des sciences et des arts, dirigés vers le bien de l'humanité.

Nous pouvons reproduire et appliquer, d'après ces nouvelles données, les trois moyens fournis par l'expérience, qui ont produit jusqu'ici les découvertes et qui en font espérer d'autres.

1^o Des chances du hasard multipliées à l'infini, accumulées dans un court espace de temps et sur presque tous les points du monde à-la-fois. Dans ces chances du hasard sont compris les faits que j'appellerai *productifs*, riches en conséquences et en résultats, épars çà et là, soit dans les livres et dans les ouvrages des hommes, soit dans l'univers et dans les productions de la nature, et qui n'attendent qu'un coup-d'œil du génie

pour être convertis , par des applications savantes , en procédés utiles à l'humanité.

2° Des *méthodes* bien combinées , auxquelles les faits eux-mêmes servent de bases , qui soient puisées dans l'*observation* , la *méditation* et l'*expérience* , dirigées vers la *recherche des causes* , propres à fournir des espèces de règles et de compas pour guider l'esprit , employées avec une constante persévérance , jointe à l'activité et à la sagacité.

3° Un *concours* général , une heureuse *association* , une *combinaison* régulière d'un grand nombre d'efforts individuels et isolés , dirigés uniformément , quoique dans des sphères différentes , avec des modifications infiniment variées , par une méthode bonne et sûre , vers un même but déjà signalé.

Si les élémens , les matériaux , les ouvriers , les devis , les plans , les circonstances existent , sachons en tirer parti ; commençons à les mettre en œuvre.

CHAP. VIII. — TROIS OBSTACLES principaux semblent s'opposer aux progrès des sciences et retarder la marche de l'esprit humain.

1° L'isolement et la foiblesse individuelle de l'homme ;

2° La brièveté de sa vie ;

3° La paresse et l'inertie qui lui sont naturelles.

On peut opposer trois puissans moyens à ces obstacles.

1° Pour corriger les inconvéniens qui résultent de l'isolement et de la foiblesse des individus , il faut réunir et coordonner les efforts d'un grand nombre d'hommes livrés à divers genres d'études. Il faut offrir à chacun de ceux qui cultivent les sciences des moyens immenses disponibles , des matériaux précieux , des ressources inépuisables , la manière de les employer ; enfin , des collaborateurs et des auxiliaires intelligens et actifs , qui lui procurent une grande économie de temps et de travail , dont le concours augmente ses forces individuelles dans une proportion qu'il puisse en quelque sorte étendre à volonté. Il suffit de combiner , dans cette vue , par une méthode simple et facile , des travaux isolés et divergens , qui recevront une impulsion et une direction communes.

2° Voulons-nous faire cesser les plaintes souvent fondées de

ces hommes isolés qui succombent au milieu de leur carrière, dans la force de leur âge, quand ils espéroient toucher au but de leurs travaux, qui accusent alors la brièveté de leur vie, en voyant s'évanouir le fruit des expériences d'une longue suite d'années?... Mettons à la disposition de chacun des individus livrés aux sciences une *méthode commune de lectures, de recherches et d'études*, facilement praticable, tendante à doubler, j'oserois même dire, à décupler l'existence par les avantages qu'elle procure, ou bien à donner, chaque année, les produits de deux, de trois, et même de dix années de travaux.

Voyez ces mortels respectables, qui, réduits à leurs seules forces, ont pâli sur les livres, ont pénétré péniblement dans les profondeurs des sciences, et que la mort vient frapper, lorsqu'ils sont prêts à dérober à la nature un de ses plus importants mystères. — « Si quelques années de plus, dit l'un deux, pouvoient m'être accordées, je léguerois une découverte précieuse à mes semblables. » — Notre méthode bien appliquée tend réellement à prolonger la vie des hommes instruits et laborieux. Au moyen des vastes ressources placées dans leurs mains, des nombreux auxiliaires associés à leurs travaux, ils pourront, avec dix années de recherches et de méditations, terminer l'ouvrage et obtenir les résultats qui auroient exigé plus d'un siècle.

3° Pour remuer et secouer fortement la paresse et l'apathie trop naturelles à l'esprit humain, il faut mettre en action tous les ressorts qui peuvent lui donner de l'impulsion et de l'énergie. On doit communiquer une sorte de commotion électrique à tous les esprits et à tous les cœurs des hommes éclairés et généreux, par le tableau des résultats peu éloignés d'une vaste et utile entreprise, dont ils peuvent devenir coopérateurs. Il faut leur offrir un puissant mobile, la possibilité démontrée de réaliser promptement les plus nobles espérances, la presque certitude de parcourir, en peu d'années, une immense carrière, dont l'accès soit rendu facile, et d'atteindre un but déterminé, d'une utilité réelle, grande, incontestable, le but le plus propre à irriter les désirs et la curiosité, à exciter, à soutenir, à récompenser les amis des sciences et les amis des hommes : l'ex-

tension de l'empire de l'homme sur la nature ; l'augmentation de ses moyens de science, de puissance et de bonheur.

Ainsi, les obstacles qu'on a signalés se trouvent diminués et en partie vaincus. Ainsi, nous pouvons obtenir, en moins de quinze ou vingt années, les améliorations en tout genre et les découvertes utiles dans les sciences et dans les arts, qui, par la marche naturelle et ordinaire des choses, seroient à peine le produit lent et progressif d'une succession de cinquante ou même de cent années de travaux.

N. B. Les bornes de ce recueil nous obligent à donner seulement les titres des chapitres suivans, pour faire apprécier la nature et l'étendue du plan suivi par l'auteur.

CHAP. IX. — Première application, dans une sphère peu étendue, avec un petit nombre de collaborateurs, d'une *méthode d'études et de lectures coordonnées*, appliquée seulement à des ouvrages historiques et à des recherches sur des objets déterminés d'avance. — *Alphabet particulier des recherches historiques*, ou collection de signes convenus, sorte d'écriture analytique et philosophique, pour appliquer cette méthode. — *Bulletin bibliographique*, ou d'extraits analytiques de lectures coordonnées, pour assurer des communications régulières, périodiques, promptes et faciles, entre les co-associés. — Effets qu'on peut espérer dans une sphère plus vaste, d'après l'expérience des succès obtenus dans une réunion peu nombreuse, où cette méthode a été appliquée.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE X. — Précis analytique de la *Philosophie de Bacon*; esprit et but de ses recherches. — Continuation du travail encyclopédique de Bacon, dirigé vers un but positif, au moyen d'une méthode-pratique.

CHAP. XI. — De dix lois générales ou vérités principes, proposées comme pouvant servir de bases à toute espèce de méthodes, et spécialement à la nôtre, et comme susceptibles d'un nombre infini d'applications pratiques dans les sciences, dans les arts, dans la philosophie générale et dans la conduite de la vie.

TABLEAU ANALYTIQUE

DE DIX LOIS GÉNÉRALES

Qui se reproduisent dans toutes les choses humaines.

1. ... LOI DU POINT D'APPUI. — *En tout, il faut un point d'appui.*
2. ... LOI DE GÉNÉRATION, OU DES CAUSES. — *Nul effet sans cause.*
3. ... LOI DE LA CHAÎNE UNIVERSELLE. — *Tout se tient dans le monde.*
4. ... LOI DE LA GRADATION, OU DE L'ÉCHELLE. — *Tout est série et gradation.*
5. ... LOI DE LA DIVISION ET DE LA RÉUNION. — *Il faut diviser et réunir pour créer. — La division et la réunion sont deux principes générateurs qui doivent se combiner pour produire.*
6. LOI DES ÉCHANGES ET DU CONCOURS. — *Tout est échange entre les hommes et entre tous les êtres. — Les échanges sont un principe nécessaire de création : le concours, résultat des échanges, est un principe de force.*
7. ... LOI DE LA BALANCE OU DE L'ÉQUILIBRE. — *En tout, il faut un juste milieu.*
8. ... LOI DE L'ACTION ET DE LA RÉACTION, OU DU MOUVEMENT ALTERNATIF UNIVERSEL. — *Tout est action et réaction dans la nature.*
9. ... LOI DU MÉLANGE UNIVERSEL DU BIEN ET DU MAL. — *Tout est mêlé de bien et de mal dans les choses humaines.*
10. ... LOI DU BUT. — *En tout, il faut un but.*

A la loi du mélange universel du bien et du mal, se rattachent les deux considérations suivantes, qui peuvent être considérées comme deux lois secondaires :

- 1^o LOI DES OBSTACLES RENDUS UTILES. — *Tout obstacle peut devenir un élément et un moyen de succès. — Il n'est aucun inconvénient dont la sagesse et la réflexion ne puissent retirer quelques avantages.*

2^o LOI DES PROPORTIONS , OU DES RELATIONS , DES CONVENANCES ,
DES HARMONIES. — *Tout est relatif.*

De cette même loi découle une troisième considération d'une haute importance, et qui mérite d'être profondément méditée, mais qui s'applique uniquement aux relations entre les hommes.

3^o LOI DES MAL-ENTENDUS. — *Les mal-entendus sont la cause des crimes et des malheurs du monde.*

Ces LOIS GÉNÉRALES paroissent devoir être étudiées et observées dans toutes les parties du monde *physique*, *moral*, *intellectuel*, *social* et *politique*. On les retrouve partout : elles exercent partout leur action, et ne sont jamais impunément violées. Chacun, dans sa sphère, peut les reconnoître, les vérifier, les prendre pour règles et pour guides. La vie particulière et commune, les affaires publiques, les évènements politiques, la législation, la diplomatie, l'administration, les finances, le commerce, l'agriculture, l'industrie, les arts mécaniques, l'art militaire, la médecine, l'éducation, les sciences, les beaux-arts fournissent également des occasions et des moyens de les appliquer.

CHAP. XII. — *Projet d'une classification générale des sciences et des arts*, qui doit servir d'instrument commun pour appliquer notre méthode; ou abrégés de plusieurs tableaux des sciences, reproduits et fondus dans une nouvelle division méthodique qui en présente l'ensemble et les principales branches, pour faciliter le moyen d'étudier et d'analyser, d'après une règle uniforme et commune, les ouvrages écrits sur les différentes parties des connoissances humaines : méthode qui a l'avantage de procurer une *grande économie de temps* dans les études. — L'importance de ce chapitre nous détermine à le publier en entier.

CHAPITRE XII.

TABLEAUX SOMMAIRES COMPARÉS DES CONNOISSANCES
HUMAINES,

*Et projet d'une nouvelle division générale des sciences
en trois grandes classes.*

Il est très-difficile d'établir une division méthodique, à-la-fois précise, exacte et complète, de toutes les sciences; car, elles

rentrent les unes dans les autres; elles se touchent par tous les points; elles s'entrecroisent dans toutes les directions; elles sont les branches d'un même arbre, les avenues variées et multipliées à l'infini d'un inextricable labyrinthe, les membranes et les filamens d'un même corps; enfin, les parties subdivisées, détachées, séparées, et en même temps combinées, coordonnées et identiques d'un seul tout.

Voilà comme j'ai conçu l'ensemble et les rapports, ou le système général des sciences.

J'ai ensuite été frappé de la nécessité de mettre de l'ordre dans cette riche collection de connoissances dont le monde intellectuel se compose, et j'ai successivement étudié la plupart des tableaux synoptiques des sciences qui ont été publiés.

J'ai reconnu la justesse et la profondeur des observations de d'Alembert dans son discours préliminaire de l'Encyclopédie : « Comme, dans les cartes générales du globe que nous habitons, les objets sont plus ou moins rapprochés et présentent un coup-d'œil différent, selon le point de vue où l'œil est placé par le géographe qui construit la carte; de même, la forme de l'arbre encyclopédique dépendra du point de vue où l'on se mettra pour envisager l'univers littéraire. On peut donc imaginer autant de systèmes différens de la connoissance humaine, que de mappemondes de différentes projections; et chacun de ces systèmes pourra même avoir, à l'égard des autres, quelque avantage particulier. Il n'est guères de savans qui ne placent volontiers au centre de toutes les sciences, celle dont ils s'occupent, à-peu-près comme les premiers hommes se plaçoient au centre du monde, persuadés que l'univers étoit fait pour eux. La prétention de plusieurs de ces savans, envisagée d'un œil philosophique, trouveroit peut-être, même hors de l'amour-propre, d'assez bonnes raisons pour se justifier.

» Quoiqu'il en soit, celui de tous les arbres encyclopédiques qui offriroit le plus grand nombre de liaisons et de rapports entre les sciences, mériteroit sans doute d'être préféré; mais, peut-on se flatter de le saisir? La nature n'est composée que d'individus qui sont l'objet primitif de nos sensations et de nos perceptions directes. Nous remarquons, à la vérité, dans ces individus des

propriétés communes , par lesquelles nous les comparons , et des propriétés dissemblables , par lesquelles nous les discernons ; et ces propriétés , désignées par des noms abstraits , nous ont conduits à former différentes classes où ces objets ont été placés. Mais souvent , tel objet qui , par une ou plusieurs de ces propriétés , a été rangé dans une classe , tient à une autre classe par d'autres propriétés , et auroit pu tout aussi bien y avoir sa place. Il reste donc nécessairement de l'arbitraire dans la division générale. »

Les auteurs de l'Encyclopédie avoient établi la distinction ci-après des facultés de l'homme : *mémoire* , *raison* , *imagination* , qui sert de base à leur système.

« Les objets , continue d'Alembert , dont notre âme s'occupe , sont ou spirituels ou matériels , et notre âme s'occupe de ces objets , ou par des idées directes ou par des idées réfléchies. Le système des connoissances ne peut consister que dans la collection purement passive et comme machinale de ces mêmes connoissances ; c'est ce qu'on appelle *mémoire*. La réflexion est de deux sortes , nous l'avons déjà observé : ou elle raisonne sur les objets des idées directes , ou elle les imite. Ainsi , la *mémoire* , la *raison* proprement dite et l'*imagination* , sont les trois manières différentes dont notre âme opère sur les objets de ses pensées. Nous ne prenons point ici l'imagination pour la faculté qu'on a de se représenter les objets , parce que cette faculté n'est autre chose que la mémoire même des objets sensibles , mémoire qui seroit dans un continuel exercice , si elle n'étoit soulagée par l'invention des signes. Nous prenons l'*imagination* dans un sens plus noble et plus précis , pour le *talent de créer en imitant*. »

Ces trois facultés forment d'abord les trois divisions générales de notre système , et les trois objets généraux des connoissances humaines.

PREMIÈRE CLASSIFICATION DES SCIENCES ,

D'après l'Encyclopédie , réduite à ses principaux élémens.

Nota. La première idée de cette classification , comme le déclarent eux-mêmes les auteurs de l'Encyclopédie , dans leur

discours préliminaire, appartient à BACON, génie vaste et universel qui a mérité d'être appelé le père de la philosophie moderne.

ENTENDEMENT, source commune des connoissances.

I. HISTOIRE, qui se rapporte à la *mémoire*:

1° *Histoire civile*, ou des hommes et des nations, ancienne et moderne.

2° *Histoire naturelle*, comprenant aussi l'*histoire de l'industrie et des arts*, ou des divers usages que l'homme a faits des productions de la nature.

II. PHILOSOPHIE, qui est le fruit de la *raison*.

1° *Métaphysique générale*, ou *Ontologie*, ou science de l'être en général, de la possibilité, de l'existence, de la durée, etc.

2° *Science de Dieu*, ou *Théologie*; d'où la *religion*; d'où, par abus, la *superstition*.

3° *Science de l'homme*, comprenant trois sections:

Première section. — *Pneumatologie*, ou science de l'âme.

Seconde section. — *Logique*: art de penser, science des idées; art de retenir, *mémoire naturelle et artificielle*; écriture, *imprimerie*; art de communiquer, science de l'instrument du discours, ou *grammaire*; science des qualités du discours, ou *Rhétique*; mécanisme de la poésie, ou *versification*.

Troisième section. — *Morale générale*, ou science du bien et du mal, des devoirs en général, de la vertu particulière, embrassant la *science des lois* ou la *jurisprudence*, la *politique* et l'*économie politique*.

4° *Science de la nature*, subdivisée en trois sections:

Première section. — *Métaphysique des corps*, ou *physique générale*, qui traite de l'étendue, de l'impénétrabilité, du mouvement, du vide, etc.

Seconde section. — *Mathématiques*: pures, comprenant l'*arithmétique*, l'*algèbre*, la *géométrie*; mixtes, embrassant la *mécanique*, l'*astronomie géométrique* et la *cosmographie*, l'*optique*, l'*acoustique*, la *pneumatique*, l'*art de conjecturer* ou l'*analyse des hasards*, et les arts *physico-mathématiques*.

Troisième section. — *Physique particulière*, embrassant sept branches: 1° la *zoologie*, qui comprend elle-même l'*anatomie*, la *physiologie*, la *médecine* et l'*art vétérinaire*; 2° l'*astronomie*

physique; 3° la météorologie; 4° la cosmologie; 5° la botanique; 6° la minéralogie; 7° la chimie (1).

III. ARTS LIBÉRAUX, que fait naître l'imagination.

1° *Poésie*, sacrée, profane; narrative; dramatique; parabolique.

2° *Musique*, théorique, pratique; vocale, instrumentale.

3° *Peinture*.

4° *Sculpture*.

5° *Architecture civile*.

6° *Gravure*.

Telles sont les trois divisions fondamentales, et les principales subdivisions du tableau des sciences, qui sert de base à l'Encyclopédie. Un tableau du même genre, calqué sur le précédent, mais établi d'après d'autres proportions, termine l'*introduction à l'analyse des sciences* (2), ouvrage estimable et peut-être trop peu apprécié de M. LANCELIN. Voici l'abrégé de ce tableau :

(1) Les auteurs de l'Encyclopédie, en séparant dans deux classes différentes, d'une part l'histoire naturelle proprement dite, ou la description et la classification des corps naturels et des êtres; de l'autre, la zoologie, la botanique, la minéralogie, qui en sont les principales branches, et la chimie qui s'y rattache par les plus intimes rapports, ont voulu distinguer la partie purement historique et descriptive ou d'observation, et la partie rationnelle ou philosophique de l'histoire naturelle. Ils ont compris cette dernière partie sous le nom général de *science de la nature*; mais ils ont peut-être eu tort de séparer l'histoire et la science des productions naturelles, deux choses essentiellement unies qui ne sont que deux manières différentes de traiter les mêmes objets, ou deux points de vue de la même connoissance. Il paroît devoir en résulter une certaine confusion dans leur système. Nous oserons également élever un doute sur la question de savoir s'ils ont eu raison de placer dans la même section de la science de la nature les mathématiques, connoissances ou méthodes d'application, qui semblent devoir appartenir à une classe totalement distincte, où nous proposerons de les placer dans notre projet de classification.

(2) *Introduction à l'analyse des sciences*; ou de la génération, des fondemens et des instrumens de nos connoissances, par Lancelin. 3 vol. in-8°, de l'imprimerie de Perroneau, an XI (1804). Se trouve à Paris, chez Firmin Didot. — Des sens, des sensations, des habiudes; voilà ce qu'il importe le plus de former et de diriger dans l'homme.

SECONDE CLASSIFICATION DES SCIENCES.

Abrégé du tableau synoptique des connoissances humaines , ou de la mappemonde philosophique des sciences et des arts , par P. T. LANCELLI.

NATURE (univers réel) , et produits réguliers de la force (ou faculté) pensante.

Nota. Il n'existe et ne peut exister qu'une science réelle , positive , celle de la nature ; mais qui , envisagée sous ses points de vue principaux , peut offrir les huit divisions fondamentales qui suivent.

I. Éléments de l'univers . ou tableau des corps naturels.

II. Forces et propriétés primitives de la matière.

III. Sciences primitives , naissantes de la description des corps et de la classification des objets et des faits , comprenant sept grandes sections :

1° *Cosmologie et Cosmographie* , description et histoire de l'univers.

2° *Zoologie* , connoissance et histoire des êtres vivans et des animaux.

3° *Botanique* , connoissance et histoire des végétaux.

4° *Minéralogie* , connoissance et histoire des minéraux.

5° *Météorologie* , description et histoire des météores.

6° *Chimie* , science de l'analyse et de la combinaison des élémens des substances matérielles.

7° *Physique générale* , science des lois du mouvement et de l'action réciproque de toutes les parties du grand corps de l'univers.

IV. Science de l'homme (qui embrasse dix sections principales).

1° *Anatomie* , étude de toutes les parties solides et liquides d'où résultent la construction et le jeu des machines vivantes , et particulièrement du corps humain.

2° *Physiologie* , ou physique expérimentale du corps humain.

3° *Médecine* , art de conserver ou de rétablir la santé.

4° *Idéologie*, étude de la génération des idées et des connaissances.

5° *Grammaire universelle*, théorie générale des signes représentatifs de nos idées.

6° *Logique*, science des méthodes directrices de l'esprit humain.

7° *Éducation*, science de la formation de nos habitudes et du développement de nos facultés.

8° *Morale*, science des rapports, des droits et des devoirs naturels entre les hommes.

9° *Législation*, science des lois et des institutions publiques.

10° *Histoire et Chronologie*, offrant la série des faits naturels et de ceux de l'homme, et formant un élément commun à toutes les sciences.

V. *Sciences mathématiques et physico-mathématiques*, naisantes de l'expression analytique des quantités et des opérations de l'esprit humain sur la portion mesurable de nos idées; comprenant huit sections :

1° *Arithmétique*, ou science des nombres.

2° *Algèbre*, expression analytique et générale des quantités et de toutes leurs combinaisons possibles.

3° *Géométrie*, expression analytique des rapports et des lois de l'étendue mathématique.

4° *Mécanique*, expression analytique des lois du mouvement.

5° *Astronomie*, ou *mécanique céleste*, offrant l'analyse des forces agissantes sur notre système planétaire et l'explication des mouvemens réels ou apparens qui en résultent.

6° *Optique*, science des lois du mouvement de la lumière.

7° *Calcul des probabilités*, art de conjecturer et analyse des hasards.

8° *Arts physico-mathématiques*. — Architecture civile, navale, hydraulique, militaire; balistique et art militaire; manœuvres et tactique navales; art de niveler et de lever les plans, etc.

VI. *Arts mécaniques et industrie humaine*.

VII. *Beaux-arts et belles-lettres*.

1° *Dessin*. — 2° *Peinture*. — 3° *Gravure*. — 4° *Sculpture*. — 5° *Poésie*. — 6° *Musique*. — 7° *Langage d'action*; danse, déclamation, pantomime. — 8° *Éloquence*, dont la rhétorique

établit les préceptes. — 9° *Archæologie*, ou science des monumens antiques.

VIII. *Vraie métaphysique et vraie philosophie*, ou *analyse universelle* (science résultante de toutes les sciences et de tous les arts qui lui servent de base, et dont elle est à son tour le régulateur); ou science des principes, sorte de législation de l'esprit humain.

A ce tableau de l'univers réel et de nos connoissances raisonnables et possibles, l'auteur en ajoute un second, qui est le tableau du monde imaginaire et des produits irréguliers de la force pensante, où sont rappelées les principales folies et les croyances ou recherches absurdes auxquelles l'esprit humain s'est abandonné.

Quelques critiques judicieux ont reproché peut-être avec raison à M. Lancelin d'avoir formé ce second tableau, et d'avoir présenté, comme une sorte de science positive, l'histoire des abus de l'art de penser. Il faudroit donc aussi mettre, à la suite du titre de chaque science, la théorie des erreurs qui lui sont opposées; ce qui ne tendroit qu'à égayer l'esprit dans un ténébreux labyrinthe. M. Lancelin a répondu qu'en dressant le tableau général et complet des différentes applications que l'homme a faites de ses facultés, il avoit cru devoir lui offrir, d'un côté, ce qu'il lui est utile de connoître et ce qu'il doit faire; de l'autre, ce qu'il doit éviter et les principales erreurs dont il lui importe de se garantir.

Nous trouvons dans les *Éléments d'Idéologie* de M. DESTUTT-TRACY, une division générale des sciences que l'auteur rapporte à l'objet particulier de son ouvrage. Comme elle est remarquable par les trois caractères de la clarté, de la précision et de la simplicité, nous avons cru que nos lecteurs aimeroient à pouvoir la comparer avec les deux précédentes.

TROISIÈME CLASSIFICATION DES SCIENCES

(Tirée des *Éléments d'Idéologie* de M. Destutt-Tracy),
divisée en trois sections.

Première section. — Histoire de nos moyens de connoître (trois parties).

- 1° Formation de nos idées, ou *idéologie* (1) proprement dite.
- 2° Expression de nos idées, ou *grammaire*.
- 3° Combinaison de nos idées, ou *logique*.

Seconde section. — Application de nos moyens de connoître à l'étude de notre volonté et de ses effets (trois parties).

1° De nos actions, ou *économie*.

2° De nos sentimens, ou *morale*.

3° De la direction des unes et des autres, ou *gouvernement* (et *politique*).

Troisième section. — Application de nos moyens de connoître, à l'étude des êtres qui ne sont pas nous (2). (Trois parties.)

1° Des corps et de leurs propriétés, ou *physique*.

2° Des propriétés de l'étendue, ou *géométrie*.

3° Des propriétés de la quantité, ou *calcul* (et *mathématiques*).

On voit que l'auteur des *Éléments d'Idéologie* place, à la tête de sa division des connoissances humaines, les *sciences métaphysiques*, auxquelles appartient sa science favorite; qu'il arrive ensuite aux *sciences morales et politiques*, et qu'il termine son tableau par les *sciences physiques et mathématiques*. Il seroit intéressant d'étudier les raisons sur lesquelles se sont fondés d'ex-

(1) M. Destutt-Tracy recommande d'observer, pour tous ces noms, et surtout pour ceux de la section des sciences morales (deuxième section), qu'on doit y attacher, non pas la signification ordinaire, mais celle qui résulte des explications contenues dans son ouvrage, sans quoi on auroit une idée tout-à-fait fautive de ce qu'ils représentent.

(2) Cette distinction de l'étude des êtres qui ne sont pas nous, outre qu'elle n'est peut-être pas heureusement exprimée, ne paroît point d'abord exacte: car, l'étude de l'homme physique, ou de l'être matériel qui constitue essentiellement chacun de nous, et notre individu, est l'un des premiers objets dont s'occupent les sciences physiques. Mais l'auteur qui s'attache à considérer l'homme sous le rapport métaphysique, moral et intellectuel, a pu, en partant du point de vue particulier de sa science, regarder l'étude de l'homme appliquée à son propre corps, qu'il compare avec les autres corps offerts à ses yeux, comme une étude qui se dirige sur un objet étranger à lui, ou qui n'est pas lui. Le véritable *moi humain* se manifeste, à plusieurs égards, dans l'entendement et dans la volonté.

cellens esprits pour admettre ainsi des méthodes de classification différentes.

Je ne me permettrai point de prononcer entre les trois divisions des sciences, dont j'ai présenté les bases. Elles seront réunies et comparées avec d'autres essais du même genre, pour être analysées et discutées, dans l'ouvrage plus étendu qu'on a déjà annoncé. Après m'être appuyé sur les réflexions d'un de nos plus grands philosophes (d'Alembert) et après avoir résumé quelques-uns des travaux analogues au mien, et qui m'en ont en partie fourni les élémens, je dois maintenant exposer la marche que j'ai suivie pour arriver au même but : à une classification des sciences, puisée, autant qu'il m'a été possible, dans la nature des choses, et fondée sur des distinctions exactes et faciles à saisir. Je dois également rendre compte des motifs particuliers qui m'ont fait préférer la division générale que j'ai adoptée pour former le tableau qui va suivre.

J'avois lu, avec un vif intérêt et une attention réfléchie, le tableau encyclopédique, ou système figuré des connoissances humaines, inventé, mais ébauché par Bacon, appliqué et développé d'une manière imparfaite par les auteurs de l'Encyclopédie françoise, perfectionné peut-être, à certains égards, par Lancelin, modifié avec succès sous quelques rapports, dénaturé sous d'autres points de vue par M. Ampère, dans des leçons publiques à l'Athénée de Paris, sur la théorie des probabilités, appliquée aux différentes sciences. (La division établie par M. Ampère sera reproduite dans l'Essai sur la philosophie des sciences). J'avois retrouvé ce même tableau réduit à des termes infiniment plus simples, comme on a pu le voir, dans les élémens d'idéologie de M. Destutt-Tracy. Néanmoins, tous ces cadres, ces méthodes de classification et de nomenclature m'avoient paru laisser beaucoup à désirer. J'ai osé marcher sur les traces de ceux dont j'avois tâché de bien étudier le plan et les vues. Je me suis proposé d'ajouter à leurs travaux, en leur rendant hommage, comme aux premiers qui ont débrouillé l'immense cahos de la science humaine. J'ai eu l'intention, en profitant de ce qu'ils ont fait, de le reproduire avec des additions et des changemens qui me semblent offrir un

ensemble plus complet, une division plus distincte et plus claire, et des résultats plus satisfaisans.

Un homme peut souvent, quoique très-inférieur en mérite à ceux qui sont entrés avant lui dans une carrière, faire cependant beaucoup mieux qu'eux. Car, il part du point où ils sont arrivés, tandis qu'ils ont eu un point de départ moins avancé. Voilà pourquoi des esprits médiocres vont quelquefois plus loin que des génies puissans qui leur ont ouvert la route. Cette réflexion, que je crois fondée, me soutient et m'encourage.

J'avois considéré l'homme, en traitant de l'éducation, ou de l'art de développer ses facultés, comme un tout composé de trois élémens : du *corps*, du *cœur* ou de l'*âme*, de l'*esprit* ou de l'*intelligence* proprement dite. En effet, chacune de ces parties constituantes se fait remarquer d'une manière distincte dans l'homme, quoiqu'elles aient toutes entre elles des rapports intimes et nécessaires, par lesquels elles semblent se confondre.

On doit peut-être regretter que le judicieux Condillac, qui le premier a porté le flambeau de l'analyse et de la philosophie dans les ténèbres de la métaphysique, n'ait envisagé que l'homme intellectuel, et qu'il ait paru oublier l'homme moral et sensible. Il parle d'abord de l'entendement et de la volonté ; il abandonne ensuite cette dernière considération, pour revenir à l'autre dont il s'occupe exclusivement.

Peu capable de marcher sur les traces de cet écrivain célèbre ; j'ai voulu du moins éviter le même reproche, et j'ai tâché d'adapter exactement ma division des sciences à la nature même de l'homme ; les sciences et les arts ne devant en effet avoir d'autre objet que de relever la dignité de la nature de l'homme et d'améliorer la condition humaine. J'ai en même temps donné tous mes soins à chercher une division à-peu-près analogue à la marche que l'esprit a dû suivre dans l'acquisition des connoissances.

J'ai tâché d'appliquer à la division générale des sciences les principes du savant Haüy, sur les méthodes de classification, exposés dans le discours qui précède son traité de minéralogie : « Où trouver, dit ce naturaliste philosophe, des rapports plus propres à lier étroitement entre elles diverses substances (et j'en dis autant des sciences) que ceux qui sont fondés sur l'existence

d'un principe identique? Où trouver des différences plus tranchées entre les mêmes substances (ou les mêmes sciences), que celles qui dépendent des principes particuliers à chacune d'elles? Or, classer les êtres d'un même règne (ou bien les membres épars du grand corps des sciences), c'est établir entre eux une comparaison suivie, d'après les rapports qui les lient et les différences qui les séparent. Cette comparaison sera donc la plus exacte, et en même temps la plus naturelle, celle qui prêtera le moins à l'arbitraire, si le moyen choisi pour l'établir est celui qui nous dévoile la composition et le fond de chaque substance (ou la nature intime de chaque science), qui nous apprend ce qu'elle est en elle-même, plutôt que celui qui ne nous en montre que les alentours, ou tout au plus les effets extérieurs. Il y a, dans cette opération, deux problèmes à résoudre. Le premier consiste à diviser et à sous-diviser l'ensemble des substances (ou des sciences) que doit embrasser la méthode, de manière que chacune y soit à sa véritable place. C'est ce qu'on appelle *classer*. Le second a pour objet de fournir des moyens faciles et commodes pour caractériser tellement chaque substance (ou chaque science) que l'on puisse la reconnoître partout où elle se présente et retrouver dans la méthode la place qui lui a été assignée. »

C'est ainsi qu'en soumettant les arrangemens méthodiques à des principes plus exacts et plus raisonnés, les savans ont multiplié les divisions et les sous-divisions, les classes, les ordres, les genres, qui sont des groupes d'espèces, les espèces qui sont des collections d'individus (1); ils ont en même temps motivé leurs classifications par la détermination des divers caractères ou rap-

(1) « L'illustre Bacon, dit M. Haüy, avoit en vue cette manière d'envisager l'ordre méthodique, lorsqu'il comparoit la nature à une pyramide, dont la base étoit occupée par les individus en nombre presque infini; au-dessus de cette base, s'élevoient les espèces, formées de la réunion des individus, et qui s'étendoient par conséquent sur un espace moins large que la base: venoient ensuite successivement les genres composés d'espèces, puis d'autres genres supérieurs, ce qui répond à nos ordres et à nos classes), jusqu'à ce que la nature, après s'être rétrécie de plus en plus, se terminât à un point ou à l'unité. » (Bacon). Loi de la division et de la réunion.

ports propres aux êtres que contient chaque division. Tel est surtout le service qu'ils ont rendu dans l'histoire naturelle où l'ensemble des productions, comme l'observe l'auteur déjà cité, formoit un tableau compliqué d'une multitude de détails au milieu desquels l'œil se perdoit au premier abord, et voyoit tout-à-la-fois, sans rien distinguer. Tel est aussi l'avantage qu'à l'exemple des auteurs de l'Encyclopédie, nous voulons offrir aux jeunes gens pour leur faciliter l'étude du grand tableau des sciences, et des rapports que les sciences ont entre elles, et pour leur donner les moyens de s'élever, par degrés, des idées particulières aux idées générales, et de redescendre de celles-ci, à l'aide des distributions méthodiques, dans les détails des connoissances et des êtres, en faisant usage de la double échelle ascendante et descendante, indiquée par Bacon à l'entendement humain.

BASES D'UNE QUATRIÈME CLASSIFICATION DES SCIENCES,

Ou Précis d'une nouvelle division générale des connoissances en trois grandes classes.

ENTENDEMENT, PRINCIPE COMMUN DES CONNOISSANCES.

CONSERVATION, PERFECTIONNEMENT DE L'HOMME INDIVIDU ET DE L'ESPÈCE HUMAINE, ou *amélioration de la condition humaine* ;
—BUT COMMUN DES SCIENCES ET DES ARTS.

HOMME, inventeur, possesseur et objet unique des connoissances : elles partent de lui (ou de son entendement), se développent et agissent par lui, et se rapportent spécialement à lui.

Trois élémens primitifs et constituans dans l'homme, considéré comme être physique, moral et intellectuel ; d'où trois grandes classes de connoissances, savoir :

I. Le CORPS ou la force physique, d'où les *sciences physiques et naturelles, ou spécialement descriptives et d'observation* :

Formant la première classe, en rapport immédiat avec l'homme physique.

Usage et exercice des sens.

Étude, description et classification des corps naturels et des faits de la nature ; embrassant les êtres, les phénomènes, leurs

lois, et employant surtout l'*observation* (physique), l'*expérience* (à plusieurs égards, rationnelle), et la *méthode* (partie instrumentale). Trois genres :

- 1° *Cosmographie* ;
- 2° *Physique générale et chimie* ;
- 3° *Histoire naturelle*.

(Et les différentes sciences dépendantes de ces sciences mères.)

II. L'ÂME ou le CŒUR et la RAISON, d'où les *sciences métaphysiques* et *psychologiques*, *morales* et *politiques*, ou spécialement *rationnelles* :

Formant la *seconde classe*, en rapport immédiat avec l'*homme raisonnable et moral*, ou *sensible* (1).

Usage et exercice de la *raison* ou du *sens moral*, résultant de la conscience et de l'intelligence combinées ensemble.

Etude et considération rationnelle des faits de l'homme : embrassant les individus, les nations, les siècles, et observant surtout la nature intime de l'homme moral et social (partie descriptive et d'observation), le principe et les causes des opinions et des actions humaines (partie spécialement rationnelle), les effets ou les résultats (partie instrumentale et d'application). —

Trois genres :

1° *Idéologie*, étude et description des facultés et des opérations intellectuelles.

2° *Théologie et Religions* ; *morale* ; *éducation* ; *législation* et *politique*.

3° *Histoire civile des nations* ; *métaphysique* ou *analyse universelle*, et *philosophie générale*.

III. L'ESPRIT ou l'INTELLIGENCE proprement dite, et l'IMAGI-

(1) Le mot *sensible* veut dire ici *capable de recevoir les impressions faites sur les sens*. Les mots *sensation*, *sentiment*, *perception*, désignent l'impression que les objets font sur nous. Mais la *sensation* s'arrête aux *sens* ; le *sentiment* va au *cœur*, et la *perception* s'arrête à l'*esprit* (*Dictionnaire des Synonymes*). La vie la plus heureuse seroit sans doute celle qui se composeroit de *sensations* agréables, de *sentimens* purs et vifs, de *perceptions* claires et utiles : ce qui comprend les trois actions de *goûter*, d'*aimer* et de *connoître*, qui sont aussi relatives aux trois élémens de l'homme physique, moral et intellectuel.

NATION, d'où les *sciences littéraires et mathématiques*, ou spécialement *instrumentales*, ou *sciences d'application* et de *méthodes* :

Formant la *troisième classe*, en rapport immédiat avec l'*homme intellectuel*.

Usage et application de l'*intelligence* proprement dite, de l'*esprit* et de l'*imagination*.

Invention des signes, des méthodes, des moyens artificiels ; embrassant les langues (partie spécialement *descriptive* de cette classe), le calcul et l'*algèbre* (partie plus positivement *rationnelle*), le dessin et les arts (partie spécialement *instrumentale* et d'*application*), et employant surtout les lettres, les nombres, les figures et les machines et instrumens de toute espèce. — Trois genres :

1° *Grammaire générale*, *logique* et *littérature* proprement dite ;

2° *Arithmétique*, *algèbre*, *géométrie* et sciences mathématiques ;

3° *Arts divers physico-mathématiques*, *mécaniques* et *chimiques* (action de l'homme sur la matière), et *arts libéraux*, ou *beaux-arts*.

DÉVELOPPEMENT DES BASES PROPOSÉES POUR LA
CLASSIFICATION CI-DESSUS.

Il paroît vrai de dire que les sciences de la *première classe* ont, par leur nature et leur objet, un rapport plus direct avec le *physique* de l'homme, et avec son corps et ses sens. En effet, nos premières connoissances ont été appliquées aux choses purement matérielles qui nous environnent. La nature a été notre premier livre ; les sciences et les arts physiques, nos premiers et informes essais ; nos sens ont été nos premiers maîtres ; la distinction et la description des objets, leur premier ouvrage ; d'où j'appelle les sciences de cette classe spécialement *descriptives*.

Après avoir contemplé l'univers, l'homme est descendu dans lui-même par un mouvement secret et involontaire, et il a trouvé son cœur, son âme, ce foyer inconnu de ses sentimens, sa conscience, véritable sens moral, dont l'exercice et le développement

ont créé pour lui des connoissances d'un ordre tout nouveau. Les sciences que nous plaçons, par ce motif, dans la *seconde classe*, tiennent essentiellement au moral de l'homme, à la réaction de ses sensations extérieures sur son état intérieur (réaction qui suit ordinairement la première action des corps et des objets matériels sur les sens). Elles sont les produits et les résultats de ses perceptions et de ses jugemens, ou d'une sorte de combinaison de la conscience et de l'intelligence, qui donne naissance à la volonté, base et point d'appui, cause motrice des actions. Enfin, elles découlent immédiatement de la *raison*; d'où je suis porté à les appeler spécialement *rationnelles*.

La *troisième classe* comprend les sciences qu'on peut appeler spécialement *instrumentales*, parce qu'elles fournissent des instrumens et des méthodes à toutes les autres. Elles paroissent plus indépendantes du corps et des sens, ou du physique de l'homme, et en même temps de son moral. Elles ont une relation plus immédiate avec son esprit ou avec sa faculté pensante. Ce n'est que long-temps après avoir vu et remarqué son corps, et les autres corps ou objets matériels, et après avoir senti, par une impulsion secrète et irrésistible, son cœur ou sa conscience, que l'homme a pu distinguer son esprit et en faire usage. Les sciences naturelles et physiques ou *descriptives*, et celles que j'appelle *rationnelles*, ou morales et politiques, ont dû nécessairement exister avant les sciences *instrumentales*, ou littéraires et mathématiques. Les langues ou les théories des signes représentatifs des idées, les instrumens de tout genre, les inventions de l'esprit, les *méthodes artificielles* et *analytiques* sont venues après les *observations physiques*, et après les *réflexions morales*, qui constituent les deux premières classes.

J'ose donc espérer que j'ai adopté une division simple, claire, puisée dans la nature des choses et dans le véritable ordre qui doit résulter de l'origine, de la marche, des progrès et de l'enchaînement des sciences. Cette division me paroît les embrasser toutes et marquer entre elles une distinction exacte, précise, et des limites naturelles, faciles à reconnoître. Elle se rattache aux trois principes primitifs et constituans, qui composent l'homme, et qui doivent servir de base à la science de l'éducation, ou de la formation, de l'exercice et du développement de ses facultés, et à

l'art d'employer le temps, ou de faire, dans tout le cours de sa vie, l'usage le plus convenable et le plus salutaire de ces mêmes facultés, que l'éducation a formées, exercées, développées, dans l'enfance et dans la jeunesse.

Je dois insister encore sur une observation préliminaire et fondamentale, que j'ai déjà laissé entrevoir et qui fera mieux apprécier la classification que je propose. Quoique j'aie établi cette classification, en prenant pour base de la dénomination de chacune des classes le caractère qui a paru plus spécialement propre aux différentes sciences dont elle se compose, il est important de rappeler, et l'on ne doit jamais perdre de vue, que chaque classe des sciences et chaque science en particulier ont ensuite séparément, dans leurs sphères respectives, les trois mêmes parties bien distinctes, propres à chacune d'elles, correspondantes avec le caractère dominant de chacune des trois grandes classes ou divisions générales, savoir :

1° Une partie spécialement *descriptive*, et, pour ainsi dire, physique et matérielle, ou de pure observation;

2° Une partie spécialement *rationnelle*, et, pour ainsi dire, morale ou de raisonnement et de jugement;

3° Une partie spécialement *instrumentale*, ou méthodique et d'application, d'intelligence proprement dite.

Parcourons, en effet, sous ce nouveau point de vue, nos trois classes des sciences, pour appliquer et vérifier notre observation.

La première classe, consacrée aux sciences physiques et naturelles, embrasse trois genres.

1° *Cosmographie*, ou description générale de l'univers, et des êtres qui le composent. (Partie spécialement *descriptive*.)

2° *Physique et chimie*, qui sont, à proprement parler, l'étude ou la considération rationnelle des lois générales et particulières, auxquelles sont soumis les corps et leurs divers élémens. (Partie spécialement *rationnelle*, dans la classe des sciences descriptives.)

3° *Histoire naturelle*, comprenant la classification méthodique des êtres et des corps répandus dans l'univers, et les applications de leurs différentes propriétés aux besoins et aux usages de l'homme. (Partie spécialement *instrumentale*, ou méthodique et d'application.)

La *seconde classe*, celle des sciences métaphysiques, morales et politiques, embrasse également trois genres, dont chacun offre aussi l'un des trois caractères dominans par lesquels on a cru pouvoir distinguer les sciences :

1° *Idéologie et psychologie*, comprenant la description de l'homme raisonnable et moral ou sensible, et de ses différentes facultés rationnelles. (Partie spécialement *descriptive*, dans la classe des sciences rationnelles.)

2° *Théologie et religions; morale, éducation, législation et politique*, ou considération, modifiée de différentes manières, des nombreux mobiles qui peuvent agir sur l'esprit et sur le cœur humain, et des lois générales et particulières, par lesquelles l'homme raisonnable et moral est susceptible d'être gouverné. (Partie spécialement *rationnelle*.)

3° *Histoire civile*, ou histoire des hommes et des sociétés; *analyse universelle ou philosophie générale* : consistant, l'une dans la classification méthodique et chronologique des faits relatifs à l'homme, considéré comme être rationnel, l'autre, dans l'application de ces mêmes faits et des faits de tout genre observés et analysés pour en déduire des conséquences. (Partie spécialement *instrumentale*, ou méthodique et d'application, dans la classe des sciences rationnelles.)

La *troisième classe*, qui renferme les sciences littéraires et mathématiques, réunies pour la première fois sous la dénomination commune de sciences spécialement instrumentales, parce qu'elles procurent, en effet, les unes et les autres, des *instrumens*, des moyens auxiliaires et des méthodes aux autres sciences, est subdivisée, comme les deux précédentes, en trois genres qui offrent séparément les trois mêmes caractères.

1° *Sciences littéraires* :

Grammaire générale, logique, littérature, éloquence, rhétorique, poésie, etc., destinées à l'exposition et à la description des choses ou des faits, et des pensées qu'on veut exprimer par le discours. (Partie spécialement *descriptive*, dans la classe des sciences instrumentales.)

2° *Sciences mathématiques, arithmétique, algèbre, géométrie, mécanique*, qui consistent dans l'étude, ou dans l'examen raisonné des quantités et de toutes leurs combinaisons possibles

ainsi que des rapports des lois de l'étendue (partie spécialement *rationnelle* des sciences de méthodes ou instrumentales).

3° *Sciences et arts physico-mathématiques, arts divers mécaniques et chimiques, arts libéraux ou beaux-arts*, comprenant toutes les applications des sciences à la pratique des arts qui soutiennent et embellissent la vie, et la classification méthodique des différentes branches de l'industrie humaine, de ses procédés et de ses productions (partie spécialement *instrumentale* et d'application, dans la troisième et dernière classe des sciences).

A la suite de ces éclaircissemens et de ces observations, qui seroient susceptibles de développemens plus étendus, sera placé le tableau d'une nouvelle division des sciences; nous y avons introduit quelques changemens importans qui la font différer un peu de celle dont nous venons d'exposer les bases. On offrira, dans les chapitres suivans, l'explication abrégée du but que chaque science se propose, l'aperçu des services qu'elle a déjà rendus et de ceux qu'elle peut rendre encore à l'humanité, l'indication des rapports des sciences entre elles et la désignation des ouvrages les plus estimés qui ont traité de leurs différentes branches, et qui, dans chacune d'elles, peuvent être considérés comme classiques (1).

CHAP. XIII. — *Projet d'une sorte d'alphabet philosophique, ou d'une collection de signes convenus, affectés à des considérations générales bien déterminées, auxquelles on peut appliquer son esprit dans ses lectures et dans ses recherches, à l'usage des hommes qui cultivent les sciences, pour faciliter entre eux les échanges de faits et d'observations, les moyens de communication et la circulation des lumières.*

CHAP. XIV. — *Tableau particulier des sciences physiologiques et médicales; ou carte spéciale de la médecine et des sciences qui en dépendent, destinée à fournir des indications pour établir des cartes semblables, des tableaux sommaires et analytiques, comprenant des divisions et des subdivisions analogues, dans les autres branches des connoissances humaines, considérées comme autant de provinces du monde intellectuel.*

(1) Ce *Tableau des Sciences* va être imprimé à part, et se trouvera au bureau de la *Revue Encyclopédique*, chez Baudouin frères, libraires, rue Vaugirard, n° 36.

CHAP. XV. — *Projet de former une Société d'émulation pour la lecture et l'étude des ouvrages historiques, scientifiques, philosophiques et littéraires, ou organisation d'une sorte de légion scientifique, et application de quelques moyens empruntés à la tactique militaire, pour favoriser l'avancement des sciences et des arts.*

CHAP. XVI. — *Aperçu d'un plan de campagne, de découvertes et de conquêtes à faire dans le monde intellectuel. — Différences essentielles entre l'association qu'on propose, et toutes les sociétés savantes et littéraires qui ont existé jusqu'à présent. — OBJECTIONS prévues et réfutées.*

CHAP. XVII. — *RÉSULTATS et avantages d'une application rendue générale de la méthode de recherches, d'études et de lectures coordonnées, d'abord au profit des individus qui en feront usage; puis, au profit de la société en général.*

CHAP. XVIII ET DERNIER, contenant *trois sections ou paragraphes. — Résumé général et conclusion.*

I. De *TROIS grands ÉLÉMENTS* : le TEMPS, les HOMMES, les RICHESSES, et des moyens de les mieux employer. (Les résultats d'utilité que pourroient produire, en faveur de l'espèce humaine, ces trois éléments appliqués avec discernement et avec constance à l'avancement des sciences et des arts, sont incalculables.)

II. De *SIX grandes INFLUENCES* naturelles et nécessaires, et d'une meilleure direction à leur donner :

1. *Philosophie et religion.*

2. *Education et instruction.*

3. *Législation, politique et gouvernement.*

4. *Femmes.*

5. *Société, ou rapports des hommes entre eux : opinions, exemples.*

6. *Climats et localités.*

III. De la *VIE HUMAINE* et des *SOCIÉTÉS CIVILES*. Ce qu'elles sont; ce qu'elles pourroient être.

M. ANT. JULLIEN, de Paris.

ANNONCES.

LIVRES FRANÇOIS.

Fables de STASSART. Paris, 1818, in-8°.

Pierres gravées, par M. MILLIN. Sixième livraison.

Nouvelles Annales des Voyages de la géographie et de l'histoire, ou Recueil des relations originales inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers; des voyages nouveaux, traduits de toutes les langues européennes; et des mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus; accompagnées d'un bulletin où l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progrès des sciences historiques, et spécialement de la géographie; avec des cartes et planches gravées en taille-douce, publiées par MM. J. B. EYRIÈS et MALTE-BRUN.

Les *Annales des Voyages* qui avoient commencé à paroître en 1807 cessèrent en 1815, quoiqu'elles eussent encore le plus grand succès. Ce fut précisément à l'époque où le retour de la paix générale pouvoit rendre plus utile l'existence d'un centre de communication entre les hommes qui s'occupent des sciences géographiques et historiques, que ce recueil, auquel le public avoit constamment donné les encouragemens les plus flatteurs, s'arrêta tout-à-coup. Le rédacteur, forcé de consacrer tous ses momens à d'autres occupations, se vit à regret obligé de renoncer à continuer un ouvrage qu'il avoit créé, et dont ses travaux avoient assuré la réussite. Malgré le chagrin que lui causa ce sacrifice, il fut contraint de s'y résigner. Le public, de son côté, regretta vivement la cessation d'un recueil qui lui offroit une source abondante d'instruction.

Aujourd'hui la situation de la France, devenue tranquille et stable, rappelle tous les amis de la science à leurs études chéries. Le public, de son côté, porte de nouveau son attention sur les paisibles travaux des savans: ces motifs ont dû naturellement faire naître l'idée de continuer une collection dont on peut dire que tous les jours on sent davantage la nécessité.

Les *Nouvelles Annales des Voyages* paroîtront par volume de 400 pages environ, avec cartes et figures; il en sera livré quatre volumes par année. On souscrit pour un an, à raison de 30 fr. pris à Paris, et de 53 fr. pour les départemens. Le premier volume paroitra dans le courant de janvier.

Toutes les lettres, remises et paquets doivent être envoyés, francs de port, au bureau des *Annales des Voyages*, à la librairie de Gide fils, rue St-Marc-Feydeau, n° 20.

TABLE ANALYTIQUE.

ZOOLOGIE.

Histoire naturelle des animaux, par M. Fleming. Ouvrage
annoncé. 320

CONCHYOLOGIE.

Éléments de conchiologie, par M. Burrow. Ouvrage annoncé. 320

PHYSIQUE.

Nouvel instrument catoptrique inventé par M. le comte de
Teleky. 523

GÉOLOGIE.

Opinion de M. Steinhauser sur l'intérieur de la terre. 323

PHILOSOPHIE.

Notes sur l'Hipparque de Platon. 117—284

Mécanique morale, par M. A. Lasalle. 177

Esquisse d'un Essai sur la philosophie des sciences, par
M. M.-A. Jullien, de Paris. 336

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

De l'économie publique des Celtes, des Germains, etc., par
M. Reynier. 184

COMMERCE.

Mémoire sur l'état du commerce en Provence dans le moyen
âge, par M. Fauris de St-Vincens. 251

TECHNOLOGIE.

Médaille d'or accordée à un manufacturier de la Bohême. 324

GÉOGRAPHIE.

Traité de géographie sacrée, par M. Henning. Ouvrage an-
noncé. 320

Description de l'empire Japonais et des pays voisins. Ouvrage
annoncé. 527

VOYAGES.

Journal du premier voyage de Christophe Colomb.	105
Prospectus d'un voyage pittoresque à Lyon et sur les rives du Rhône et de la Saône.	157
Voyage littéraire en Angleterre, par le docteur Spicker.	319

ANTIQUITÉS.

Dissertation sur les journaux des anciens, par M. l'abbé de Périer et Fauris de St-Vincens.	194
Tombeaux trouvés auprès d'Ehrenbreitstein.	153

PALEOGRAPHIE.

Inscription grecque et latine trouvée dans l'île de Sainte- Marguerite.	149
--	-----

NUMISMATIQUE.

Médaille frappée à Paris, en commémoration de la troisième fête séculaire de la réformation.	159
---	-----

HISTOIRE.

Histoire de la guerre de l'Espagne contre Napoléon Bo- naparte.	163
Essai sur l'histoire, la littérature et la religion des Hindous, par M. Ward.	314

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Nouvelle publication de l'histoire ecclésiastique de Fleury.	159
--	-----

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Académie royale des sciences de Lisbonne.	320
Académie des Arcadiens à Rome.	133
Prix décernés par M. Brockhaus à Leipsic.	134
Société des naturalistes à Halle.	323
Institution charitable en faveur des étudiants indigens de la faculté de philosophie de Prague.	322
Pension accordée aux éditeurs du <i>Mercurie grec</i> , à Vienne.	323
Deuxième classe de l'Institut royal des sciences, de littérature et des beaux-arts, dans les Pays-Bas.	135
Académie impériale des sciences à St-Pétersbourg.	324
Société des sciences et des arts de Grenoble.	149

Nomination de M. Champollion le jeune à la chaire d'histoire au collège royal de Grenoble.	150
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.	137
Académie des sciences et belles-lettres de Dijon.	143
Académie des sciences de l'Institut de France.	158
Académie royale des inscriptions et belles-lettres.	158
Académie royale des beaux-arts de l'Institut de France.	150—158
Société biblique à Paris.	159

BIBLIOGRAPHIE.

Productions littéraires en Angleterre.	315
— en France.	139—159—163—166—170—173—327
Annonces de livres français.	190—381
— étrangers.	191
Réclamation de M. Étienne Sainte-Marie.	326

BIOGRAPHIE.

Notice sur M. Millin, par M. Krafft.	5
Lettre à M. Krafft sur cette notice, par M. Mahul.	319

POÉSIE.

Jeanne-d'Arc, cantate, par M. Vinatis.	156
Nouvelle Encyclopédie poétique.	166
Les poésies de Marie de France.	173

THÉÂTRES.

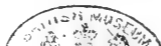
Revue des théâtres de Paris.	170—332
------------------------------	---------

SCULPTURE.

Souscription proposée pour un monument à élever en mémoire de Fénélon.	325
--	-----

MÉLANGÉS.

Correspondance littéraire de D. Bonaventure d'Argone.	83—265
Table générale des matières du Magasin Encyclopédique, par M. Sajou.	170
Œuvres complètes de Voltaire.	181



Notice des ouvrages de M. MILLIN, qui se vendent au Bureau des Annales Encyclopédiques, rue Neuve des Petits-Champs, n^o 12.

VOYAGE en Savoie, en Piémont, à Nice, et dans l'ancien Etat de Gènes, pendant les années 1811 et 1813. Année 1816. Deux vol. in-8^o, avec deux vignettes; 12 fr., et 14 fr. 50 c. par la poste.

VOYAGE dans le Milanais, à Plaisance, à Parme, à Modène, à Mantoue et à Crémone, et dans plusieurs autres villes de la Lombardie. Année 1817. Deux vol. in-8^o, avec deux vignettes; 12 fr., et 14 fr. 50 c. par la poste.

Le Voyage dans l'ancien Etat Vénitien est sous presse.

DESCRIPTION DES TOMBEAUX DE CANOSA, ainsi que des bas-reliefs, des armures et des vases peints qui y ont été découverts en 1813. De l'imprimerie de P. Didot l'aîné, 1816. Grand in-fol. élégamment cartonné. 100 fr.

L'ORESTEÏDE, ou Description de deux superbes Bas-Reliefs inédits du Palais Grimani à Venise, et d'autres Monumens qui appartiennent à l'Histoire d'Oreste. Paris. 1817; de l'imprimerie de P. Didot l'aîné. Grand in-4^o, élégamment cartonné, avec quatre grandes planches doubles. Prix en papier fin, 15 fr.; papier vélin, dont il n'a été tiré que vingt-cinq, 40 fr. Les exemplaires non peints se vendent 40 fr., et ceux qui réunissent les planches noires aux planches peintes, 45 fr.

MINÉRALOGIE HOMÉRIQUE, ou Essai sur les Minéraux, dont il est fait mention dans les poèmes d'Homère. Sec. édit. corrigée et augmentée, élégamment imprimée. sur beau papier, et accompagné de deux vignettes. 1816, in-8^o, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

MONUMENS antiques inédits, ou nouvellement expliqués. Collection de statues, bas-reliefs, bustes, peintures, mosaïques, gravures, vases, inscriptions, médailles, et instrumens tirés des collections nationales et particulières, et accompagnées d'un texte explicatif. Paris, 1802 et 1806 2 vol. in-4^o. Les deux volumes contiennent 90 planches. 72 fr.

ÆGYPTIAQUES, ou Recueil de quelques Monumens égyptiens inédits. Année 1816, in-4^o, avec douze planches; 12 fr., et 13 fr. par la poste.

Cet ouvrage, imprimé par M. P. Didot l'aîné, fait suite au *Recueil des Monumens antiques inédits*.

HISTOIRE métallique de la Révolution française. ou Recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la convocation des Etats-Généraux jusqu'aux premières Campagnes d'Italie. Paris, 1806, grand in-4^o, avec 26 pl. 25 fr. pap. vél. 50 fr.

DESCRIPTION des tombeaux qui ont été découverts à Pompéi, dans l'année 1812. Naples, de l'imprimerie royale, 1813, in-8°, avec 7 pl. 5 fr. , et 6 fr. par la poste.

DESCRIPTION d'un Sceau d'or de Louis XII. Paris, 1814 in-8°, imprimerie de F. Didot, avec une gravure. 2 fr.

DESCRIPTION d'un vase trouvé à Tarente. Paris, 1814, in-8°, avec une gravure. 2 fr.

DESCRIPTION d'une Médaille de Siris, dans la Lucanie. Paris, 1814, in-8°, avec une gravure. 2 fr.

OBSERVATIONS sur le Monument sépulcral de Pompéius Campanus, à Aix en Savoie. Paris, 1814, in-8°, avec la gravure. 1 fr. 20 c.

LES MARTINALES, ou Recherches à l'occasion d'une Médaille qui représente l'Oie de la Saint-Martin; imprimé par M. Didot l'ainé. Paris, 1815, in-8°, avec la gravure de la médaille. 2 fr. 25 c.

NOTICE sur des Médailles inédites de Callatia; 1815, in-8°.
75 c.

GALERIE mythologique. Recueil de Monumens pour servir à l'étude de la Mythologie, de l'Histoire de l'Art, de l'Antiquité figurée, et du langage allégorique des Anciens. Avec 180 planches gravées au trait, contenant près de 700 monumens antiques, tels que statues, bas-reliefs, pierres gravées, médailles, fresques et peintures de vases, dont plusieurs sont inédits. Imprimerie de P. Didot l'ainé. Paris, 1811, 2 vol. in-8°. 36 fr.

PEINTURES de Vases antiques, vulgairement appelés Etrusques, tirés de différentes collections. Imprimées par *Didot l'ainé*. sur papier vélin d'Annonay; planches gravées par M. *Clever*, 1809 et 1810, 2 vol. gr. in-fol. En noir. 450 fr.

VOYAGE dans les départemens du midi de la France. Paris, imprimerie royale; 1807, 1811, 2 vol. in-8°, et un atlas de 100 planches, 72 fr., et le double en papier vélin.

Pierres gravées inédites tirées des plus célèbres cabinets de l'Europe. Deux vol. in-8°, avec 200 planches.

Ce recueil composé de 200 planches paroît à commencer du 1^{er} octobre, par livraisons de dix planches in-8°, accompagnées d'un texte imprimé sur papier grand raisin fin. Dix livraisons formeront un volume; chacune coûtera 6 fr. On a tiré vingt-cinq exemplaires en papier vélin, dont le prix est double.

Les livraisons se succéderont de manière que l'ouvrage entier soit terminé au mois de décembre 1818. On donnera avec la dernière la liste des souscripteurs.

ARTS ET MÉTIERS DES ANCIENS, REPRÉSENTÉS PAR LES MONUMENS ;

EN 130 PLANCHES IN FOL. OMBRÉES ET AU TRAIT ;

OU RECHERCHES ARCHÆOLOGIQUES

SERVANT principalement à l'explication d'un grand nombre d'Antiquités recueillies dans les ruines d'une ville gauloise et romaine , découverte entre Saint-Dizier et Joinville.

Ouvrage qui peut servir de supplément aux Recueils de *Montfaucon*, du Comte de *Caylus*, de *d'Agincourt*, etc., ainsi qu'aux découvertes souterraines d'Herculanum.

PAR M. GRIVAUD DE LA VINCELLE,

Membre de plusieurs Académies et Sociétés littéraires et savantes.

Vidi Artes veterumque Manus.

STATIUS Silv. I. 3. ni Tiburt. Vill. Ni. Vopis.

PROSPECTUS.

TOUT ce qui tient aux premiers temps de l'histoire de nos ancêtres et des pays qu'ils ont habités, toutes les découvertes qui peuvent donner de nouvelles lumières sur leurs mœurs et leurs usages méritent l'attention et l'intérêt non seulement des savans, mais de tous les hommes éclairés et des Français jaloux de la gloire de leur patrie. Les restes des habitations qui ont anciennement existé sur le sol de la France, et qui étoient depuis une longue suite de siècles ensevelis dans le sein de la terre, en sortent chaque jour par d'heureux hasards qui les font découvrir sur différens points. On retrouve parmi ces ruines des débris nombreux et variés qui ne sont pour la multitude que des objets sans valeur et sans prix lorsque leur matière n'offre aucun appât à la cupidité. Mais rien n'échappe à l'œil de l'observateur éclairé, et souvent en examinant ces débris que l'ignorance dédaigne, il se reporte aux temps les plus reculés ; il peut se faire un tableau fidèle des mœurs, des habitudes et des usages des anciens peuples ; il vit dans les siècles passés et se reporte au milieu des générations que la main du temps a successivement couchées dans la poussière.

Les amis des sciences et de l'illustration de leur patrie voyent avec plaisir que, depuis quelques années, un zèle digne d'éloge a remplacé l'indifférence presque générale qui régnoit en France pour les restes de l'antiquité qu'on y découvre fréquemment. MM. les préfets et sous-préfets font recueillir et conserver avec soin tout ce que

la terre rend à la curiosité et à l'érudition. Plusieurs ont même fait exécuter des fouilles d'après des traditions et des indications locales, et leurs recherches ont presque toujours été couronnées par le succès.

La découverte qui sert de base à l'ouvrage que l'on publie n'est pas récente, mais on verra qu'elle n'en est pas moins digne d'un haut intérêt. M. Grignon, maître de forges à Bayard, entre Saint-Dizier et Joinville, et correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, fut autorisé par le Roi en 1772 à faire fouiller le plateau d'une montagne voisine de son établissement, et appelée *Chatelet*. De temps immémorial on y découvroit des fragemens qui annonçoient en cet endroit l'existence d'une ancienne habitation détruite depuis des siècles. Les travaux firent en effet reconnoître l'emplacement d'une ville dont on mit à découvert une partie des rues et des restes d'édifices. On retira des décombres une grande quantité d'ustensiles et de petits meubles en bronze, en fer, en terre et en verre; on y trouva beaucoup de médailles, des figurines, des fragmens de sculptures et de statues. Le tout fut recueilli par M. Grignon, qui fit à l'Académie un rapport sur ces fouilles, et en publia les résultats en 1774 et 1775 dans deux bulletins très-détaillés. Au surplus les travaux ordonnés par M. Grignon ne s'étendirent pas au-delà du tiers du plateau de Chatelet, dont les deux autres tiers sont, par conséquent, encore intacts.

M. l'abbé de Tersan, aujourd'hui octogénaire, et dont la longue et honorable carrière a été consacrée aux sciences, principalement à l'archæologie, avoit acquis toutes les antiquités recueillies à Chatelet par Grignon. Il les avoit réunies aux nombreuses collections de monumens en tous genres qu'il s'étoit plû à former dès sa jeunesse; il conçut l'idée de les faire servir à un ouvrage sur les arts et métiers des anciens. Il ne tarda pas à en rassembler les matériaux et commença la gravure des planches; mais la perte de sa fortune par suite de la révolution et l'altération successive de sa santé lui firent d'abord ajourner et ensuite suspendre indéfiniment l'exécution de son projet. Il n'avoit rien écrit encore, le texte entier restoit à faire mais la gravure des planches étoit presque achevée; il est probable que ce travail important auroit été perdu pour la science, si un ami du docte vieillard qui l'avoit entrepris ne se fût décidé à y mettre la dernière main et à composer le texte. M. Grivaud de la Vincelle est déjà connu par plusieurs bons ouvrages archæologiques, et s'est déjà plus spécialement occupé de recherches sur les antiquités de la France; son nom ne peut qu'ajouter de l'intérêt au recueil que l'on propose par souscription, et dont on va exposer sommairement le plan et les divisions.

PLAN ET DIVISION DE L'OUVRAGE.

Les antiquités découvertes à Chatelet, servant de base à l'ouvrage, on commencera par des recherches sur la ville qui a dû y exister anciennement, sur le nom de ses habitans, et sur les peuples de la Gaule, dont ils faisoient partie. On passera en revue les fouilles faites par Grignon, et ces recherches seront accompagnées d'une carte ancienne et moderne du local et des environs de Chatelet, du plan géométral de la montagne, et de celui des fouilles qui y ont été faites. La pierre dite la *Haute-Borne de Viromarus*, qui existoit à peu de distance de cette montagne, fournira quelques observations sur les pierres levées des anciens que l'on trouve du nord jusqu'au midi de l'Europe.

Les recherches sur les arts et métiers des anciens, qui suivront, seront divisées en deux parties; dans la première, on traitera des arts, et dans la seconde, des métiers.

Les arts commenceront par les soins donnés à l'homme à sa naissance, la première éducation; puis les exercices du corps, la chasse, la pêche et les jeux. On passera ensuite: à la médecine et à la chirurgie; la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure, la musique et la danse termineront cette première série.

La seconde partie relative aux métiers sera partagée en plusieurs divisions et subdivisions.

PREMIÈRE DIVISION. *Les premiers besoins de l'homme.*

- §. 1^{er}. Nourriture.
- §. 2. Habitation et service intérieur.
- §. 3. Habillement.

DEUXIÈME DIVISION. *Ouvriers particuliers.*

- §. 1. Ouvriers en terre.
- §. 2. ————— en bois.
- §. 3. ————— en pierre.
- §. 4. ————— en métaux.
- §. 5. ————— en choses usuelles.
- §. 6. ————— d'agrémens.
- §. 7. ————— de luxe.

TROISIÈME DIVISION. *Ouvriers généraux.*

- §. 1. Service général.
- §. 2. Service militaire.
- §. 3. Navigation.

QUATRIÈME DIVISION. *Industrie supérieure.*

CINQUIÈME DIVISION. *Etats et métiers déclarés infâmes chez les anciens.*

ADDITION. *Antiquités relatives à la religion et au culte.*

Cette dernière partie servira d'explication aux antiquités les plus curieuses, découvertes à Chatelet, et qui ont rapport à la religion et au culte. Elles se termineront par les der-

nierssoins rendus à l'homme après sa mort et l'exposition d'un nouveau système d'explication de la figure de l'*Ascia*, et de la dédicace *sub Ascia* dans les inscriptions tumulaires.

Conditions de la Souscription.

Les arts et métiers des anciens représentés par les monumens, formeront, avec les cent trente planches qui accompagneront le texte, deux volumes in-folio. Les planches étant toutes gravées dans ce moment, on est assuré que l'ouvrage n'éprouvera ni interruption ni suspension.

Le texte sera imprimé sur bon papier ordinaire dit nom de jésus; il en sera tiré un petit nombre d'exemplaires sur beau papier vélin de même format.

L'ouvrage sera publié en quinze livraisons dont chacune contiendra de huit à dix planches avec le texte dans lequel se trouvera l'explication; on se réserve néanmoins de faire paroître un quart des livraisons sans texte; mais ce dernier sera toujours accompagné de planches.

La première livraison paroîtra le premier décembre prochain 1818; et les suivantes de mois en mois, ou de six semaines en six semaines.

Le prix de chaque livraison est fixé pour Paris à 12 francs sur papier ordinaire, et 24 francs sur papier vélin. Pour les personnes qui souscriront avant le premier avril 1819, et à 15 francs papier ordinaire, et 30 francs grand papier vélin pour les personnes qui n'auroient point souscrit avant cette époque. Les premières épreuves seront réservées aux souscripteurs.

Les personnes qui souscriront pour l'ouvrage, et qui, pour éviter les payemens partiels, acquitteroient le prix de la totalité des livraisons, jouiront d'une bonification d'intérêt de demi pour cent par mois. Mais on ne contractera d'autre obligation en souscrivant que de prendre la totalité des livraisons, et de les payer à mesure qu'elles paroîtront. Ceux qui voudront les recevoir franc de port ajouteront un franc par livraison pour frais d'affranchissement dans toute l'étendue de la France seulement.

On souscrit

A Paris, chez NEPVEU, Libraire-Editeur, passage des Panoramas n^o 26, et chez les principaux Libraires et Marchands d'estampes de la France et des pays étrangers.

Formule de Souscription.

Je soussigné, m'engage à prendre _____ exemplaire
sur papier _____ des Arts et Métiers des Anciens,
représentés par les Monumens, par M. Grivaud de la
Vincelle en deux volumes in-folio, et je promets de payer
chaque livraison lorsqu'elle paroîtra, au prix fixé dans les
Prospectus. A _____ le _____

TABLE DES ARTICLES.

MÉMOIRES.

Dissertation sur les journaux des anciens, par MM. l'abbé de Périer et Fauris de Saint-Vincens.	194
Mémoire sur l'état du commerce en Provence, dans le moyen âge, par M. Fauris de Saint-Vincens.	231
Correspondance littéraire de Bonnaventure d'Argone.	265
Suite des notes sur l'Hipparque de Platon.	284
Lettre de M. Mahul sur M. Millin.	310

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.	35
Productions littéraires.	<i>id.</i>
PORTUGAL.	320
Académie royale des sciences de Lisbonne.	<i>id.</i>
ALLEMAGNE.	322
Société des naturalistes à Halle.	<i>id.</i>
Institution charitable à Prague.	<i>id.</i>

Nouvel instrument catoptrique.	323
Opinion de M. Steinhäuser sur l'intérieur de la terre.	<i>id.</i>
Pension accordée aux éditeurs du <i>Mercuré grec</i> .	<i>id.</i>
Médaille d'or accordée à un manufacturier de la Bohême.	324
RUSSIE.	<i>id.</i>
Académie impériale des sciences à Saint-Petersbourg.	<i>id.</i>
FRANCE.	325
Souscription proposée pour un monument à élever à Cambrai à la mémoire de Fénelon.	<i>id.</i>
PARIS.	326
Réclamation de M. Etienne Ste-Marie.	<i>id.</i>
Annonce d'un important ouvrage sur l'empire japonais.	327
Revue des théâtres.	332

EXTRAITS ET NOTICES.

Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences.	336
--	-----

ANNONCES.

Livres français.	381
------------------	-----



